EDITION GENERALE

L'Action

CATHOLIQUE

PRIX : SEPT CENTS

58e ANNEE — Numéro 17,279

QUEBEC — MERCREDI, 3 FEVRIER 1965

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
REÇU LE 1 JANV 65

LE TEMPS QU'IL FERA

Généralement ensoleillé, sauf pour quelques nébulosités et une période de neige légère au cours de l'après-midi ou tôt ce soir. Vents légers de 20 milles. Minimum et maximum : 10 sous zéro et cinq au-dessus.

DANS CE JOURNAL

Sociale, page 6
Finance, pages 20—21
Sport, pages 17—18—19
Spectacles, T.V., page 23

Les journées pédagogiques se poursuivent

AUCUN REGLEMENT DU CONFLIT NE PARAIT POSSIBLE CETTE SEMAINE

Par André Villeneuve

Au début de la troisième journée pédagogique des 548 enseignants de la périphérie de Québec, aucun règlement ne paraît possible pour cette semaine. Non pas que la journée d'hier n'ait pas donné lieu à un flot d'activités : en fait il y a eu plusieurs développements dans le conflit actuel. Mais le durcissement des positions empêche toute entente.

Hier, tandis que la commission scolaire de Notre-Dame-des-Laurentides annonçait son intention de faire marche arrière et d'accepter dans l'intérêt des étudiants d'appliquer la sentence arbitrale qui est à l'origine du conflit, la commission scolaire de Québec-Ouest convoquait une séance spéciale d'information dans laquelle elle recevait l'appui entier des quelques 80 contribuables présents. Plusieurs commissions scolaires tiennent des réunions ces jours-ci soit pour entériner par des résolutions la résolution votée lundi en groupe soit pour reconsidérer leur position particulière dans le conflit, soit enfin pour communiquer leurs décisions à leurs contribuables.

Surprise

Tant chez les commissaires d'écoles que chez les institutrices, la déclaration du ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie qui affirmait ne pas avoir l'intention d'intervenir dans le conflit a acusé quelque surprise. Du côté de certains commissaires surtout une rencontre antérieure avec le sous-ministre, M. Arthur Tremblay, avait laissée l'impression du contraire. On se rappellera sans doute que le sous-ministre a rencontré des représentants des deux groupes la semaine dernière. Les instituteurs, dans une lettre qu'ils faisaient parvenir le 17 janvier dernier à MM. Jean Lesage, Paul Gérin-Lajoie et Carrier Fortin avaient prié le gouvernement et en particulier les ministres du Travail et de l'Education d'intervenir, par médiation ou autrement.

Hier matin, une nouvelle paraissait disant que la commission scolaire de Loretteville avait demandé au ministère de l'Education s'il était prêt à payer le déficit qui s'ensuivrait dans les 14 commissions scolaires si ces dernières acceptaient de reconnaître la sentence arbitrale et de payer aux instituteurs les montants prévus dans cette échelle de traitements.

Taux normalisé

On se demande si d'une part une commission scolaire peut inscrire de tels surplus à ses dépenses non-prévues et si d'autre part le fait que le taux soit normalisé dans cette commission scolaire obligerait le ministère de l'Education à verser les montants des déficits ainsi encourus.

Notre-Dame des Laurentides

Les représentants des trois syndicats d'instituteurs se sont rencontrés hier soir pour discuter de l'attitude prise par la commission de Notre-Dame-des-Laurentides d'accepter la sentence arbitrale sans pour autant la considérer comme base valable pour les prochaines négociations sur l'échelle de traitements. Les présidents des trois syndicats, MM. Viateur Dupont, C.-A. Lamontagne et Augustin Lacroix devaient remettre des propositions précises aux instituteurs en cause ce matin. Ceux-ci seront appelés à se prononcer sur ce sujet ce matin.

● REGINA, Saskatchewan — Le gouverneur général Georges P. Vanier salue une escorte de la Gendarmerie royale, laquelle l'a conduit de l'aéroport de Régina jusqu'au centre de la ville, par un froid de 21 sous zéro. Il assistait aux cérémonies inaugurales marquant un anniversaire de la Saskatchewan. (Téléphoto UPI)

Assemblée publique à Québec-Ouest

"Nous irons jusqu'au bout", affirme M. J.-P. Lafrance

Par André Villeneuve

Au cours d'une assemblée d'information tenue à Québec-Ouest hier, le président de la commission scolaire de l'endroit M. Jean-Paul Lafrance s'est lancé dans un plaidoyer virulent pour attaquer "la position injustifiable des instituteurs".

Affirmant devant quelque 80 contribuables que les journées pédagogiques sont une "grève masquée" dans l'illégalité, M. Lafrance a reproché aux instituteurs de cacher sous le couvert de "réunions savantes" l'illégalité qu'ils pratiquent au détriment des enfants et non des commissaires.

Relatant les diverses étapes qui ont abouti à la situation actuelle, le président de la Commission scolaire de Québec-Ouest a tenté de démontrer que les instituteurs font des demandes de salaires excessifs et qui menaceraient de ruiner une population qui a déjà de la difficulté à rencontrer les paiements des taxes scolaires actuelles. A l'aide d'un tableau comparatif, le président a démontré qu'il en coûterait $52,212 dollars de plus aux contribuables pour payer les différences de salaires entre l'arbitrage et les salaires effectivement versés aux instituteurs de Québec-Ouest pour l'année scolaire 1963-64. L'offre patronale pour l'année 1964-65 signifie pour la commission des déboursés de l'ordre de $318,070 dollars. Les professeurs, de leur côté, basent leur demande sur la sentence et exigent pour l'année scolaire actuelle des déboursés au chapitre des salaires de $383,550 dollars.

ACCEPTABLE

Dans le tableau comparatif des traitements qui a été distribué aux contribuables, la Commission scolaire fait un parallèle entre les salaires versés aux enseignants d'écoles normales et ceux qui seraient possiblement versés si la demande syndicale était acceptée. "Nous nous permettons, disent les commissaires de relater un fait qui existe et qui prouve que l'échelle de traitement que l'on veut nous imposer est vraiment illégal et inacceptable. En voici la raison : l'on sait que le 29 janvier dernier, le ministre de l'Education annonçait une nouvelle échelle de salaires pour les professeurs des écoles normales (professeurs possédant un brevet "A", ce qui veut dire qu'il a 15 ans de scolarité, recevrait après 10 ans d'enseignement un salaire de $6,300. alors que ce même professeur recevrait $7,840. s'ils travaillait pour nous à l'échelle que nos professeurs nous demandent actuellement et cela tant pour les femmes que pour les hommes".

La séance d'information a finalement dégénéré en forum quelques contribuables se levant pour appuyer la décision des commissaires de ne pas céder à la demande des instituteurs. C'est M. Raymond Lagacé, un ex-président de la Commission qui fut invité à dire le mot de la fin. "Nous avons besoin de votre appui a-t-il dit, nous prenons vos responsabilités, nous voulons mener à bien votre argent."

En page 24, éventail de nos informations nationales

Nos informations sur les débats à l'Assemblée législative, en pages 12 et 13

La centrale de police au coût de $1,346,000 (voir page 3)

Lire en page 24 nos informations nationales

Ce n'est pas le temps en semaine pour des instituteurs d'étudier le rapport Parent (Gérin-Lajoie)

Par Roger Bruneau

Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie comprend que le rapport Parent demande de longues études, mais, dit-il, "je suis d'opinion que les instituteurs (de la périphérie de Québec) pourraient choisir d'autres moments de la journée et de la semaine pour faire ces études et qu'ils devraient se consacrer plus directement à leur tâche qui est celle d'éduquer les enfants des commissions scolaires auxquelles ils appartiennent".

Le ministre commentait la déclaration des instituteurs à l'effet que les journées pédagogiques qui se tiennent dans la région de Québec actuellement, ont pour but l'étude du rapport Parent.

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson et le député de Montmorency, M. Albert Gervais, ont questionné M. Lajoie sur cette situation hier. Il ont appris de la bouche du ministre que la loi ne donne aucun rôle au ministre de l'Education dans de pareils cas, et que ce n'était pas l'intention du ministère ou du Gouvernement d'intervenir dans le conflit.

OCTROIS

Par ailleurs, le ministre s'est dit incapable de répondre à une question du Chef de l'opposition qui demandait si les commissions scolaires qui ont accepté la sentence arbitrale du juge Trépanier avaient l'assurance du ministère que les sommes additionnelles qui devront être versées pour les augmentations de salaires, seraient fournis à même le crédit prévu pour le déficit des commissions scolaires.

Le ministre considère que cette question est sans relations avec l'arrêt de travail actuel qui, suivant M. Lajoie, a lieu à la suite d'une opinion juridique qui a été donnée par Me Yves Prévost aux commissions scolaires de la banlieue de Québec à l'effet que les commissions scolaires n'étaient pas liées par la sentence arbitrale du juge Trépanier.

Négociations rompues à la Commission scolaire de Sainte-Foy

Par André VILLENEUVE

Les instituteurs de Ste-Foy pourraient bien recourir bientôt à un tribunal d'arbitrage ou encore tenir des journées pédagogiques si la Commission scolaire de l'endroit n'accepte pas de négocier avec ses instituteurs sans faire corps avec les 16 autres commissions scolaires dont les négociations avec les trois syndicats ont été rompues à la mi-janvier.

Jeudi soir prochain, les instituteurs de Ste-Foy seront appelés à se prononcer pour déterminer si : 1) ils acceptent la proposition de la Commission d'attendre le règlement du conflit actuel de la périphérie de Québec pour négocier de nouveau avec les 17 commissions scolaires de nouveau réunies; 2) ils considèrent qu'il n'y a aucun moyen de négocier et ainsi recourent à un tribunal d'arbitrage; 3) ils décident de prendre des mesures plus sévères pour obliger la commission à reprendre les négociations (ces mesures pourraient laisser présager des journées pédagogiques).

Situation différente

Le problème est différent à Ste-Foy. Les commissaires ont accepté une sentence arbitrale rendue l'été dernier et ont payé leurs instituteurs selon l'échelle de traitements prévue dans cette sentence. Les commissaires considéraient quand même que Me Prévost et l'arbitre patronal, M. Jean-Yves Droiet avaient raison lorsqu'ils affirmaient que la sentence pouvait être contestée. Devant diverses pressions et autres faits les commissaires avaient préféré accepter la sentence.

ue parlementaire

Par

Jean Charpentier

Le pool aux jeux d'or

Né il y a trois ans de la crainte d'une fusion entre le Marché Commun européen et la Zone européenne de libre-échange, le Comité Canado-Américain, organisme privé de recherches, publiait hier une nouvelle étude des avantages d'une zone Nord-Américaine de libre-échange.

Si les craintes initiales se sont, dans l'intervalle, passablement dissipées, les difficultés, hélas, n'en demeurent pas moins entières aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a trois ans.

Cette étude omet notamment de se prononcer sur une question essentielle, à savoir le bilan des avantages et des inconvénients de ce qu'elle préconise.

Prenant pour acquise la faveur du public à l'égard d'une communauté de ce genre, on entreprend d'en déterminer, pour ainsi dire dans l'abstrait, les modalités.

Sensible cependant à la répugnance de certains Canadiens à s'assimiler aux Américains, on rejette le modèle du Marché Commun européen qui, à brève échéance, entrainerait l'assimilation politique autant qu'économique du Canada.

Au lieu de cela, on opte donc pour une simple zone de libre-échange. Or, l'une des différences entre un marché commun et une zone de libre-échange est que le premier commande une politique tarifaire commune ce qui n'est pas le cas de la seconde.

Ainsi, un tarif américain sur les lainages britanniques, par exemple, deviendrait sans effet à compter du moment où ces derniers pourraient être exportés sans droits de douane au Canada, et, de là aux Etats-Unis.

Pour pallier à cette évidente difficulté, le Comité propose d'établir des critères de teneur et de fabrication qui semblent au moins aussi restrictifs que le système actuellement en vigueur.

Notre comité d'experts insiste enfin sur la nécessité d'étendre le libre-échange à "Tout le commerce", conformément aux accords du Gatt. Mais il n'indique pas le moyen de convaincre le congrès américain de renoncer à ses prix de soutiens agricoles si chers aux cultivateurs d'outre-frontière.

Par contre, il propose une solution fort intéressante aux difficultés d'adaptation qu'éprouverait, pour sa part, le Canada. Les Etats-Unis disposeraient de cinq ans pour abolir leurs barrières tarifaires et le Canada de dix ans. Encore une fois, on voit d'ici l'accueil que ménagerait le congrès américain à une mesure de ce genre.

A plusieurs reprises, le rapport du Comité stipule que la zone de libre-échange projetée doit être expansionniste. D'autres pays devraient éventuellement être appelés à s'y joindre de sorte qu'il serait de très mauvais goût d'imposer des restrictions au commerce avec les non-membres. Là-dessus, il recommande une politique d'achat en Amérique du Nord, d'un caractère fort peu expansionniste.

Enfin, tout au long de cette étude, il est question, alternativement, d'accords Canado-Américains et Nord-Américains, comme si les deux termes étaient interchangeables. Le Comité ignore-t-il que le Mexique fait aussi partie de l'Amérique du Nord et que ce pays présente des problèmes infiniment plus compliqués que le nôtre à l'égard de son entrée dans une Zone de Libre-Echange ?

Dans la municipalité de Charny

Travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie pour près de $2 millions

CHARNY. — Les administrateurs de la municipalité de Charny ont procédé à l'ouverture des soumissions pour différents travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie, acceptés par les contribuables, lors d'une assemblée publique.

Ces travaux ont été divisés en quatre groupes pour fins de soumissions, la soumission portant le no 65-A a trait aux item suivants :

1) Des additions et une refection partielle aux réseaux existants;
2) Un réservoir de 1,000,000 de gallons impériaux en béton précontraint.
3) Détournement d'un ruisseau vers la rivière Chaudière;
4) Construction d'une nouvelle prise d'eau dans la rivière Chaudière, avec raccordements au poste de relevage de l'eau brute et à l'usine de filtration projetée.

Le conseil a reçu trois soumission des maisons suivantes :

Desourdy Construction Limitée	$1,436,388.50
Union des Carrières	$1,735,060.70
Benro Inc.	$2,119,923.40

La soumission pour les travaux projetés sous le titre contrat 65-B, comprenant :

1) La construction d'un poste de pompage d'eau brute;
2) La construction d'une usine de filtration d'une capacité de 1.5 million de gallons impériaux par jour; trois soumissionnaires soumettent les prix suivants :

François Marquis Ltée	$284,894.00
Wilfrid Légaré Inc.	$324,737.00
Jos Turcotte Inc.	$326,000.00
J. P. A. Normand Inc.	$374,900.00

Pour le "contrat identifié comme étant 65-C, le conseil a reçu les prix suivants :

Hydro-Mécanique Inc.	$185,000.00
Francis Hankin Ltée	$192,925.00
Simco Québec Inc.	$216,232.00

Il s'agit dans ce cas de la fourniture de tout l'équipement mécanique du poste de relevage de l'eau brûte et de l'usine de filtration, y compris leur mise en opération.

"Le Contrat" 65-D a trait à des travaux de voirie et plus spécifiquement de :

1) La mise de l'infrastructure et le gravelage de certaines rues;
2) La construction de chaines de rues et de trottoirs;
3) La construction de puisards de rue avec raccordement à l'égout pluvial.
4) Le pavage permanent en beton bitumineux.

Trois maisons sont intéresséess à ces travaux :

Michaud et Simard	$92,528.79
Services d'améliorations des Fermes	$100,218.50
Pavage Frontenac Ltée	$110,128.50

Les administrateurs n'ont pris aucune décision quant aux entrepreneurs qui effectueront les travaux, ils ont cependant autorisé le secrétaire-trésorier, M. P.-H. Fréchette à remettre les chèques de garantie fournis par les plus hauts soumissionnaires dans chaque cas, ceci semble indiqué que le plus bas soumissionnaire recevra le contrat probablement lors d'une séance du conseil, cette semaine.

En agissant ainsi le coût total des travaux projetés s'élèvera à $1,998,811.27.

Notons que si le conseil décide d'accorder les contrats cette semaine, ces contrats contiendront une clause à l'effet qu'ils seront exécutoires seulement si toutes les approbations requises sont obtenues.

Le conseil a par la suite rencontré les dirigeants du Syndicat des employés municipaux afin d'étudier une nouvelle convention collective de travail. Encore là, aucune décision n'a été prise, le conseil désirant étudier davantage ce problème.

Charny mettra le nouveau drapeau canadien à l'honneur, et à cette fin, on s'en procurera un de 36 x 72 pouces.

Le conseil vote une subvention de $100.00 au club Pee-Wee qui participera au tournoi durant le carnaval.

Ultime hommage rendu à l'ancien généralissime Maxime Weygand à Paris

PARIS. (A.F.P.) — Le général Maxime Weygand a reçu hier l'hommage ardent d'une foule d'une dizaine de milliers de personnes dont seul un petit nombre avait pu pénétrer dans l'église Saint-Philippe du Roule où se réroulaient les obsèques de l'ancien généralissime de mai 1940, le gouvernement ayant refusé que la cérémonie ait lieu dans la chapelle des Invalides.

Hors de l'église, la foule reprenait les chants funèbres de l'office. Foule remuante ne ménageant pas à l'occasion des invectives au service d'ordre déployé tout autour de la place et souvent débordé, malgré les barrières métalliques placées le long du trottoir.

Seuls avaient pu pénétrer dans l'église les parents, les amis, les anciens compagnons d'armes de Weygand et les membres de l'Académie française, ses pairs.

Dans la nef, devant le choeur, le cercueil était recouvert d'un drapeau tricolore sur lequel avaient été déposés le képi, sa tunique noire brodée d'or et son sabre de cavalier.

Au pied du cercueil, sur deux coussins, ses décorations, dont la Grande Croix de la Légion d'honneur et la médaille militaire.

HOMMAGE

La cérémonie religieuse était présidée par le cardinal Feltin, archevêque de Paris, qui après la messe a rendu hommage à Maxime Weygand "chef qui, en toutes circonstances, a servi en grand chrétien". "Nous voulons témoigner notre affection, a ajouté le cardinal, à celui qui en 1918, conduisit les armées alliées à la victoire. Quand, plus tard il a repris du service, c'était par devoir de chrétien".

ASSISTANCE

Aux premiers rangs de l'assistance se trouvaient les deux fils du général, le colonel Jacques Weygand, en civil et M. Edouard Weygand, puis les membres de la famille Foch et M. Pierre Lyautey, neveu du maréchal. Une vingtaine d'académiciens étaient là dont MM. Jean Paulhan, Louis Armand, André Maurois, Jean Rostand, André François-Poncet ainsi qu'une quarantaine de généraux.

Parmi ces derniers : le général Dodelier, gouverneur militaire de Paris, le général Ely, ancien chef d'état-mapor de la Défense nationale. Les maréchales Leclerc et Hautecioque, de Lattre et Juin étaient présents ainsi que Mme Challe, épouse de l'ex-général Challe interné à Tulle, ayant été condamné à la détention à vie après le putsch d'Alger.

Sur le parvis pendant que le service d'ordre faisait dégager les abords des marches pour permettre aux troupes de prendre place et rendre les honneurs des cris fusaient et la "Marseillaise" était reprise en choeur par toute la foule. Des femmes s'évanouissaient qu'il était impossible d'évacuer. Mais lorsque le cercueil fut porté hors de l'église et placé sur un "podium", la foule observa un silence recueilli.

APPLAUDISSEMENTS

Le général Touzet du Vigier, président de la Saint-Cyrienne, s'adressa au défunt : "J'aurais souhaité, déclara-t-il, vous rendre ce témoignage de reconnaissance dans un cadre qui fut fait pour recevoir les honneurs militaires". La foule éclata en applaudissements.

A son tour, M. Jean Paulhan, directeur de l'Académie française qui avait revêtu son habit vert, monta à la tribune. Il retraça la vie du général Weygand et lorsqu'il déclara : "Né à Bruxelles de père et mère inconnus et sans doute royaux", d'amples cris s'élevèrent. "Homme de devoir dans la plus forte acceptation du terme : à tout instant prêt à obéir tout aussi bien qu'à commander", poursuivit M. Paulhan dont le discours était haché de cris et de coups de sifflet.

Les deux bataillons du 9ème hussard défilaient ensuite devant le cercueil tandis qu'une musique de l'infanterie coloniale jouait l'hymne de l'école de Saint-Cyr aux applaudissements de la foule.

Le cercueil du général Weygand a été inhumé à Morlaix où est enterré la femme du général.

● A l'occasion de la semaine internationale du scoutisme, les Scouts de la Rive Sud montent un camp des neiges à la "Place d'Aubigny" à Lévis. Ce camp sera sous l'égide du "Club Optimistes". L'ouverture officielle aura lieu le 20 février à 8 hres, par le Bonhomme Carnaval et les Duchesses. Le public pourra visiter les tentes et assister aux différentes démonstrations qui auront lieu chaque soir, jusqu'au 28 février. Sur la vignette, on aperçoit les organisateurs. Dans l'ordre habituel, de gauche à droite : M. Jean-Claude Beaulieu, S. M. Lauzon; M. Serge Demers, S.M. Déziel; M. Robert Fortier, S.M. Christ-Roi; M. Claude Blouin, prés. des activités du Carnaval; M. Jacques McIsaac, A.C.D.R., Secteur de Lévis; M. Michel Laflamme, S.M. Raymond; M. Michel Vermet, S.M. St-Romuald.

St-Nicolas projette la création d'un fonds industriel de $500,000

St-Nicolas — La ville de St-Nicolas ne veut pas demeurer hors de la course à l'industrialisation; dès la prochaine séance, le conseil sera saisi d'un règlement pourvoyant à la création d'un fonds industriel de $500,000. Un avis de motion en ce sens a été donné par l'échevin Roger Gingras du quartier Villieu. Le geste de cet échevin a été bien accueilli par ses collègues et il semble que le maire Henri Genest est particulièrement intéressé à mettre sa ville en position de faire une compétition aux autres villes du district dans le domaine industriel.

Le conseil a par la suite accepté le plan de lotissement "Chaudière" préparé à la demande du notaire Jolicoeur. Ce plan de lotissement comprend 135 lots pour la construction domiciliaire, un lot sur lequel on prévoit la construction d'un immense motel pourvu d'une piscine, etc.

Ce développement se fera graduellement, dans un avenir prochain, les promoteurs investiraient $450,000 mais une fois complété, le développement représenterait un investissement atteignant près de $4,000,000.

Sur recommandation de la commission d'urbanisme, les administrateurs municipaux ont autorisé l'émission de permis de construction totalisant $84,000. Quatre de ces permis sont pour des constructions domiciliaires nouvelles, l'autre autorise l'agrandissement de l'Auberge de la Colline.

Des représentations seront faites auprès du ministère provincial de la Voirie afin que les camions - remorques ne soient plus laissés en stationnement sur la route No 9, du garage Côté à l'extrémité ouest de la ville. Ces remorques, a-t-on fait valoir, constituent un danger.

L'échevin Lionel Olivier a été nommé maire-suppléant pour les prochains trois mois.

Le service téléphonique coûte trop cher dans cette ville; c'est du moins l'opinion des membres du conseil qui ont décidé de faire des représentations auprès de la compagnie Bell.

Un avis de motion a été donné à l'effet qu'un règlement des vidanges de façon à ce que les cultivateurs y soient assujettis de la même façon que les villégiateurs, c'est-à-dire, 4 ou 5 mois par année.

M. Lesage blâmé pour ses récentes déclarations sur la grève à la RAQ

(Par Bernard BASTIEN)

Le Conseil central des syndicats nationaux s'est empressé, à sa réunion d'hier soir, de blâmer le premier ministre, l'honorable Jean Lesage, pour ses récentes déclarations concernant la grève de la Régie des Alcools. M. Harmégnies, directeur de la grève a rappelé que le premier ministre avait été le premier à inviter les ouvriers à se syndiquer et à s'affilier avec les unions de leur choix. Il devrait accepter les conséquences de ses paroles qui signifiaient aussi négociation et convention collective. Un premier ministre qui demande à ses employés de rentrer au travail sans contrat, est comme un employeur briseur de grève. M. Harmégnies a insisté pour que l'honorable Jean Lesage fasse des pressions pour que la Régie négocie rapidement et de bonne foi, afin de réparer le tort qu'il a pu causer à la grève.

Situation déplorable

Les grévistes sont actuellement dans une situation déplorable, financièrement et moralement. Heureusement, a dit M. Harmégnies que nous avons plus de pouvoir sur nos hommes que M. Lesage lui-même. Depuis quelques temps, la direction de la grève ne cesse de payer les comptes d'électricité, le chauffage; hier elle a dû plaider devant la Régies des Loyers un cas d'expulsion, qu'elle a gagné. Une entente a été conclue avec le Bell Telephone pour qu'il ne coupe pas le service. M. Harmégnies a fait appel à la générosité de la population et des syndicats pour qu'ils accordent leur appui sans réserve à ceux qui sont dans des conditions aussi pénibles.

Commentant la situation actuelle, l'abbé Villeneuve, aumônier du conseil contral a déclaré : "Il se passe aujourd'hui, la même chose qu'il y a quinze ans, dans le monde du travail. Il a invité les délégués syndicaux et tous les ouvriers en général à avoir l'oeil ouvert et à se renseigner sur tous les conflits.

Québec Power

Le Conseil central manifeste de l'impatience en ce qui concerne une demande de certification présentée à la Commission des Relations Ouvrières il y a au-delà d'un an et demi pour les employés de la Québec Power.

Superior Propane

Par ailleurs, nous avons appris que les négociations sont dans un état particulièrement inquiétant à Superior Propane Gas, dû au fait que l'employeur s'est mêlé de réunir ses employés qui avaient voté la grève, et de leur offrir des avantages pour briser la solidarité.

Travaux d'aqueduc et d'égout

Beauport attend toujours l'autorisation officielle

Par Claude GRAVEL

La cité de Beauport attend encore l'autorisation du ministère des Affaires municipales du Québec avant de commencer ses travaux d'aqueduc et d'égout, sur la rue du Cénacle spécialement.

C'est ce qu'a fait savoir hier soir le maire de la ville, le Dr Gaston Tremblay, lors de la réunion du conseil.

"Le ministre Laporte a bien dit aux municipalités de ne pas commencer les travaux avant qu'elles en aient été autorisées, a-t-il déclaré. Nous n'irons pas contre le ministère des Affaires municipales, mais il faut affirmer que si ça pressait en décembre, ça presse encore plus là".

Le maire de Beauport a ajouté que ce n'était "pas une critique" qu'il voulait faire à l'endroit du ministère des Affaires municipales, mais que, "tout de même, il faut constater que ça prend du temps".

Il a par ailleurs adjoint les propriétaires et les contribuables de Beauport à ne pas négliger leurs affaires personnelles en ce qui concerne les présentations de projets.

Ses déclarations faisaient suite à la présentation d'une lettre par l'ingénieur de la cité, M. Maurice Gravel. En effet, lors de son assemblée de la semaine dernière, le conseil lui avait demandé de préparer un rapport sur les dépenses éventuelles qui seraient occasionnées par les projets de construction d'aqueduc, d'égout et de rues au cours de l'année courante. Dans ce but, une lettre fut envoyée à tous les propriétaires de terrains qui seraient éventuellement intéressés à construire au cours de l'année.

TRANSPORT PAR AUTOBUS

Les membres du conseil de Beauport ont aussi pris connaissance, lors de leur réunion d'hier, d'une lettre du président de la Compagnie de transport Boischatel Ltée, M. Jos Racine.

Le conseil municipal avait demandé à la compagnie d'autobus que ses véhicules montent la rue Lavergne, traversent l'avenue Education et descendent l'avenue Seigneuriale, cela pour en faciliter l'accès aux citoyens de Beauport.

Le président de la compagnie a répondu que ce service entrainera des surplus de dépenses qui ne pourront pas être comblées, parce que seuls quelques "passagers accidentels" profiteraient de ce nouveau trajet. De plus, M. Racine dit qu'actuellement la masse des voyageurs se rassemble à l'avenue Royale.

Les échevins demandent toutefois à la compagnie d'autobus d'essayer le trajet proposé, quitte à le modifier si cela ne s'avère pas payant.

RAPPORT FINANCIER

Le secrétaire-trésorier de la cité de Beauport, M. Georges-E. Boutet, a présenté son rapport financier couvrant le mois de janvier 1965.

Les revenus prévus se fixent à un montant de $618,634.11; de ce montant, il reste $600,311.14 à percevoir.

Les dépenses prévues pour ce premier mois de l'année se montent à $345,700.

AUTRES QUESTIONS

M. Victor Parent fut nommé nouveau maire suppléant en remplacement de M. Xavier Allaire, lors de la réunion du conseil de Beauport.

On a par ailleurs remis à la semaine prochaine la résolution touchant le projet "Citadel" qui prévoit un nouveau développement à l'ouest de Beauport, cela afin que les échevins puissent en prendre davantage connaissance.

Piste de courses

Lauzon. — Pour la période du Carnaval 1965, une piste de courses a été aménagée dans le Parc des Anciens Combattants, à Lauzon, pour différentes compétitions, telles que courses de ski-doo, de raquettes, de chevaux, enfin toutes autres activités qui nécessitent une piste.

Tous les intéressés à participer à des compétitions, sont priés de communiquer avec M. Georges Brousseau, téléphone: 837-4611.

Avis divers

CENTRE DE COUTURE Bernina-Oméga, R. LABRIE LTEE, prop. Vente et service machines à coudre, balayeuses et polisseuses 3 brosses, ainsi que batteries de cuisine en acier inoxydable 3 plis de marque "Lustre-Craft". S'adresser Centre d'Achat Rond Point, Lévis. — Tél. Bureau: 837-3924, rés. 837-2745.
48936 26-1 (1 ms) 25 C.L.

Machines à coudre

ATTENTION MESDAMES — Service et réparation de machines à coudre de toute marque. Aussi vente de machines neuves et usagées de marque Singer. L.-J. Roy, ex-gérant de la Cie Singer, 120, rue St-Georges, Lévis. — Tél. 837-8217.
45895 14-1 (1 ms) 120 A C.L.

QU'ON COURE... ? à L'ACTION

CHOPS DE BOEUF OU EN ROSBIF 83
ROSBIF FILET OU EN STEAK 107
STEAK DE SURLONGE PRESQUE DESOSSEE 107
STEAK DELICATISE 87
STEAK DE RONDE 83
JAMBON EPAULE 4 A 6 LB SANS GIGOT 37
JAMBON FESSE 3 A 16 LB PRESQUE DESOSSEE 59
ROTI FILET DE PORC 73
SAUCISSE FRAICHE 43
RIS DE VEAU ½ LB 37
CHOPS DE VEAU PRESQUE DESOSSEES 87
DINDE 6 A 10 LB 49

W.E.BEGIN

SERVICE DE LIVRAISON

500 ST-JEAN 524-5271

520 DE LA SALLE 529-1331

Calendrier

MERCREDI, 3 février 1965
S. Blaise, év. et m.

Demain :
Ste Jeanne de Valois, reine

SOLEIL: Lever: 7.07 Coucher: 4.53
LUNE: Lever: 8.48 Coucher: 7.06

Les marées de mercredi le 3
Hautes: 7.45 a.m. — 7.54 p.m.
Basses: 2.59 a.m. — 2.54 p.m.

Les marées de jeudi le 4 fév.
Hautes: 8.16 a.m. — 8.28 p.m.
Basses: 3.32 a.m. — 3.30 p.m.

PHASES de la LUNE de FEVRIER
Nouvelle lune le 1, à 11.26 a.m.
Premier quartier le 9, à 3.53 a.m.
Pleine lune, le 15, à 7.27 p.m.
Dernier quartier le 23, à 0.39 a.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"SON BONHEUR EST LE NOTRE"
Pas un papa, pas une maman ne désire voir son enfant devenir une victime de l'alcoolisme, du dévergondage !
Que fait chacun ou chacune pour prévenir de telles catastrophes ?
Espace payé par H. Péloquin

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour la réalisation de la centrale de police

LE COMITE ADMINISTRATIF EST DISPOSE A DEPENSER UN SURPLUS DE $346,058

Par Jacques JOBIN

Les membres du comité administratif ont décidé hier de dépenser un surplus de $346,055 pour la réalisation de la centrale de police, ce qui portera le coût total de cette dernière à $1,346,055.88 environ la réalisation étant accordée à la maison François Jobin Inc.

À L'HÔTEL DE VILLE

Selon le directeur des services et trésorier de la Cité on cherche présentement une formule pour créer une corporation tripartite, composée des gouvernements municipal, provincial et fédéral, qui aurait pour but l'établissement de logements sains et la disparition des taudis.

Cette question, ramenée sur le tapis par M. Matte qui veut que l'on prévoit une certaine aide dans la préparation des amendements à la charte, a retenu, semble-t-il, l'attention du maire Hamel qui a déclaré hier: "On va certainement faire quelque chose. Il y a toujours de la place pour l'amélioration".

M. Fontaine a précisé que les conseillers juridiques de la Société centrale d'hypothèques et de logements doivent lui faire savoir sous peu s'il y a possibilité de créer cette corporation tripartite. Il est probable même qu'il apporte d'autres renseignements dès aujourd'hui, alors que les échevins se réuniront en comité plénier des amendements à la charte de la Cité.

Concerts sur la terrasse

La proposition du musicien Maurice Decelles qui offre une série de 10 concerts sur la terrasse au cours de l'été moyennant un octroi municipal de $13,400, a fait l'objet d'un débat d'une demi-heure hier au Comité administratif.

Tous semblent d'accord pour approuver la tenue de semblables concerts mais on veut éclaircir avant tout la teneur des projets de la Chambre de Commerce de Québec relativement à des représentations de même ordre susceptibles d'attirer le tourisme, du moins de rendre intéressantes les promenades sur la terrasse.

D'autre part, étant donné que M. Decelles préconise l'installation d'une estrade et que la Cité pourrait en faire défrayer le coût par le concessionnaire du kiosque de souvenirs actuellement loué par M. Bernier, on croit qu'il serait sage, soit de prolonger le bail actuel sous cette condition, soit de faire des appels d'offres pour la location du kiosque en y joignant la construction de l'estrade. Le maire a promis de prendre de plus amples informations et de revenir avec ce projet demain.

Aire No 3

Même s'il y a longtemps que la question du réaménagement de l'aire No 3 n'a pas fait l'objet de débat à l'hôtel de ville ou revient périodiquement sur le sujet pour s'enquérir de ce qui se passe.

Devant cette inquiétude encore renouvelée hier, le maire Hamel a déclaré que l'on pourra annoncer des décisions avant le 15. Le 15 de quel mois? a-t-on demandé — De février, a répondu le maire. — De février de quelle année? — De février 1965. Donc dans 15 jours.

Stade municipal

D'ici quelque temps on devra aussi déterminer le montant que la Cité veut disposer pour faire les réparations urgentes au stade municipal qui menace de s'écrouler. La semaine dernière un groupe d'organisateurs de baseball a demandé des réparations qu'il évaluait à $10,000 environ.

Devant l'état des choses, toutefois, le maire conçoit que cette dépense devra atteindre les $25,000 et il a suggéré qu'on la reporte au prochain budget.

C'est beaucoup trop tard au goût de plusieurs échevins qui ont obtenu que le trésorier tente de trouver le moyen d'inscrire ces travaux de réfection au poste des travaux de chômage à faire immédiatement, afin que le tout soit convenable pour la prochaine saison.

Par J. J.

En effet, ne possédant qu'un pouvoir d'emprunt de $1 million dans le but de construire la centrale de police au parc Victoria, les conseillers municipaux ont été obligés de prendre en considération les soumissions reçues, la plus basse étant de $1,224,000, et les honoraires d'architecte et d'ingénieur pour décider de la construction et demander par le fait même un pouvoir d'emprunt de $346,055 à la législature.

Alors que l'échevin Deschênes s'interrogeait dans le but de connaître comment l'architecte Etienne Bégin avait conçu ses plans pour en arriver à une telle somme, lui qui avait déclaré avoir pris en considération le montant de $1 million dont pouvait disposer la cité et que M. Lamontagne se demandait si on ne pouvait pas effectuer certaines coupures pour réduire le coût, le maire Hamel a remis le problème dans son contexte en disant: "Avons-nous, oui ou non, besoin d'une centrale de police".

Cet argument décisif, aux yeux de quelques échevins, doit cependant tenir compte aux yeux de d'autres, d'un geste posé par le conseil à l'automne dernier alors que l'on avait décidé de voter la pose de pilotis au montant de $28,000." On ne peut plus reculer maintenant, ont affirmé MM. Robichaud, Deschênes, Lamontagne et Robitaille, qui s'étaient opposés à ce que l'on plante ainsi les bases de la centrale avant même de savoir ce qu'elle coûterait.

Tous d'accord

Un point retient en dépit de tout l'accord de tout le monde: la nécessité d'une centrale de police est plus qu'urgente... retarder sa réalisation équivaudrait à occasionner un coût encore plus élevé... tant qu'à construire une centrale de police, ainsi bien la construire comme il le faut et non pas soustraire des réalisations qu'il faudrait tout de même concevoir dans le futur et qui coûteraient plus cher.

En conséquence le contrat a été voté par le comité administratif qui a choisi par le fait même le plus bas soumissionnaire, la maison François Jobin qui a offert de construire à $1,224,000.

Subventions

Par ailleurs le directeur des services a répondu à plusieurs échevins qui s'enquéraient des subventions que pourraient avoir la cité pour cette construction.

M. Fontaine prévoit qu'avec l'aide aux municipalités dans le programme d'aide en vue de constructions terminées avant mars 1966, dans le cadre des fêtes du centenaire de la confédération, la cité pourrait bénéficier d'une subvention de $225,000 pour construire la centrale de police.

Par ailleurs les ingénieurs si le contrat est accordé immédiatement par le conseil, tel que le veut la résolution du comité administratif adoptée hier, on pourrait bénéficier de deux mois ce printemps et de quatre mois l'hiver prochain de travaux dits de chômage.

● **CARTONNAGE DE QUEBEC LTEE. — De gauche à droite MM. Georges Morency, 2ième vice-président; Robert Poitras, 1er vice-président; Son Honneur le maire Wilfrid Hamel; Maurice Massé, président du Bureau Métropolitain; Edgar Kirouac, président du conseil d'administration de Cartonnage Ltée; Victor Morency, président de la nouvelle compagnie et le Dr Alfred Valdmanis, directeur général. (Photo l'Action Marcel Laforce)**

Fusion de deux maisons d'affaires

(Par Nelson LABRIE)

Deux entreprises de Québec viennent de se fusionner sous la raison sociale "Cartonnage de Québec Ltée". Il s'agit de J.Ls. Morency Inc. et Royal Paper Box Co. qui se spécialisent depuis nombre d'années dans la fabrication des contenants de carton.

A l'occasion d'une conférence de presse tenue hier après-midi pour rendre publique cette fusion, le président de "Cartonnage de Québec Ltée", M. Victor Morency a déclaré que l'objectif commun de tous les hommes d'affaires, qui viennent d'unifier leurs efforts sous une même raison sociale, est de faire de "Cartonnage de Québec Ltée" une entreprise des plus efficaces, des plus authentiquement modernes, afin d'assurer une production encore meilleure pour les industries qu'ils ont l'avantage de servir.

Au début de son allocution, M. Morency, qui prenait la parole au Bureau Métropolitain, a voulu présenter aux membres du Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain, les amitiés des directeurs de la nouvelle société.

Puis, annonçant la fusion de deux entreprises, M. Morency a dit: "Les Kirouac, les Morency et les Poitras qui individuellement, depuis plus de 110 ans, ont édifié et administré leur industrie familiale respective, ont convenu, ensemble, d'unir leurs efforts et de constituer en quelque sorte une petite confédération de l'industrie des contenants de carton'.

Plus loin il a ajouté: "Pour nous les descendants directs des fondateurs de "Royal Paper Box Co." et de J. Ls. Morency Inc., il a fallu, de part et d'autre, donner une orientation nouvelle à nos sentiments de fierté personnelle, pour assurer, par l'union de tous les talents, une nouvelle société qui groupera le meilleur de notre expérience commune. Nous avons conçu, a-t-il dit, des structures adaptées à cette politique générale d'industrialisation du Québec laquelle comporte, non seulement la création de nouvelles industries, ce à quoi, ici, au Bureau Métropolitain, on s'applique avec beaucoup d'ardeur, mais aussi la réorganisation et l'amplification du progrès des industries déjà existantes dans notre région métropolitaine".

En terminant, M. Morency a affirmé que dans le Québec Métropolitain, la nouvelle société était en mesure, pour l'industrie du cartonnage, de rivaliser avec les autres industries de toute la région de l'Est du Canada.

Le président du Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain, M. Maurice Massé, parlant au nom du Bureau et de ses officiers, s'est dit très fier de recevoir des hommes d'affaires, qui travaillant chacun de leur côté, dans un esprit d'émulation très vive, au succès de leurs entreprises respectives, viennent de s'entendre et de se donner la main pour continuer leur oeuvre sous une direction unifiée.

Le maire de Québec, Wilfrid Hamel, a pris la parole lui aussi pour abonder dans le même sens que le président du Bureau Métropolitain.

FAITS DIVERS

Par Claude Bédard

Deux vols éclaircis

Les autorités policières de Québec ont réussi à mettre la main au collet d'un adolescent de 13 ans, hier matin, en rapport avec deux vols, soit celui du Patro St-Vincent-de-Paul, dans la côte d'Abraham et l'autre dans un restaurant de l'édifice Adams, au 100 Place d'Youville. Deux autres de ses compagnons sont soupçonnés d'avoir participé à ces vols.

Ces arrestations portent le nombre de jeunes adolescents arrêtés en marge de vols de toutes sortes à plus de 50 depuis le début de l'année 1965. Ces jeunes bandits semblent beaucoup plus actifs que leurs aînés et il est à craindre que la délinquance juvénile ne prenne un essor fulgurant au cours des prochains mois.

Une jeune fille est molestée par des voyous

La rue Arago a été la scène d'un attentat sur la personne d'une jeune fille hier soir. L'adolescente déambulait sur le trottoir lorsque deux jeunes gens se sont lancés sur elle et l'ont molestée avant de s'emparer de son réticule.

Les limiers municipaux, avertis de l'attaque, retrouvaient quelque temps après le sac à main dans une cour du voisinage. On posséderait une description des deux voyous.

Ski et neige...

Après les abondantes chutes de neige qui sont tombées sur la Vieille Capitale et principalement sur les régions de ski environnantes, de nombreux skieurs se sont élancés sur les pistes enneigées avec joie, fougue et... témérité pour quelques uns.

Hier après-midi, une excursion de joyeux Saguenéens qui s'était rendue au Relais, au Lac Beauport, s'est terminée quelque peu tragiquement pour deux de ses membres. Au cours d'une descente vertigineuse, le premier s'est brisé la cheville et le second s'est disloqué le genoux dans une chute. Tous deux ont dû se séparer des quatre-vingts compagnons qui les accompagnaient pour le voyage.

D'autre part, la chaussée recouverte d'une légère couche de glace a donné lieu à plusieurs accrochages. Quelques personnes ont subi des blessures, dont deux dames au cours d'une collision, à l'angle des rues Monk et Ste-Foy, vers 5 h. hier après-midi. Il s'agit de Mme Fernand Leclerc, du 1431, rue Cartier, et de Mme L. H. Fontaine, du 784, rue Emile Côté. Toutes les deux ont été reconduites à l'hôpital du Saint-Sacrement par l'ambulance Arthur Cloutier & Fils.

Vol avec effraction dans le comté de Portneuf

Deux intrus ont volé des outils et de la marchandise pour une valeur de $1,500 dans la nuit d'hier à la quincaillerie J. B. Hamel, à Ste-Catherine, dans le comté de Portneuf.

La PP de l'endroit a institué une enquête. On croit savoir que ce vol avec effraction serait l'oeuvre d'individus de la région.

Par le TNM

"Les Fantasticks": un très agréable divertissement

Par Jean ROYER

C'est un divertissement des plus agréables, fait de charme et de fantaisie, de joliesse et de fraîcheur, que nous présentait le TNM, hier soir au Palais Montcalm.

"Les Fantasticks", comédie musicale de Tom Jones et Harvey Schmidt, c'est aussi une production quasi impeccable du TNM, un spectacle professionnel de grande classe.

Il faut d'abord dire tout le bien de l'adaptation française qu'en a faite Eloi de Grandmont. Avec un métier sûr et toujours de bon goût, il a réussi à recréer pour nous le langage tendre ou fantaisiste des personnages, tout en conservant à l'oeuvre son identité première, ce climat poétique et léger, de la fraîcheur d'un amour de seize ans. La version française des couplets est aussi fort habile et réussie à une exception près, par Eloi de Granmont et Jean Rafa.

Ajoutons à cela que la musique de cette oeuvre américaine est très jolie, moderne, de bon goût et de bonne qualité. Puis notons que si le scénario des "Fantasticks" n'est pas nouveau, l'action y est quand même menée sur un ton original et très divertissant, n'abusant ni des effets loufoques, ni des tendres duos, préférant la simplicité et le charme d'un humour naïf. Parlons aussi d'une brillante mise en scène, par Jean Gascon: haute en couleurs et en jeux, attentive aux moindres rythmes et soupirs de l'action, d'une fantaisie raffinée, à la fois discrète et effective, spontanée comme un bon mot. Sans oublier une chorégraphie de beau style et pleine d'inventions (comme cette "mort du cygne") de Michel Boudot.

Et voilà "Les Fantasticks" en scène!

Une histoire simple les raconte: Louise et Marc s'aiment d'un premier amour de seize ans. Leurs pères respectifs veulent faciliter l'union en feignant de vouloir les séparer, mais dévoilent le stratagème et brisent les jeunes coeurs. Chacun cherchera un nouveau bonheur dans le vaste monde, mais n'y trouvera que souffrances. Ils se retrouveront bientôt, et plus amoureux que jamais, car "le printemps naît des chagrins de l'hiver".

La comédie est introduite, dirigée, chantée et dansée par un étincelant Gabriel Gascon (El Gallo). Margot Campbell (Louise) réussit admirablement à donner le charme et la fraîcheur de son personnage. Il en est de même de Yvon Deschamps (Marc), qui joue avec aisance et une autorité étonnante. Le comique est confié, avec un succès retentissant, aux deux "pères", Jean-Pierre Compain et Edgar Fruitier, dont le jeu animé et agile ménage le rythme. Il y a aussi les excellents rôles de composition de Léo Illial et Victor Désy, et la fantaisie qu'anime avec talent Jacques Kasma (Le Muet).

Pour seconder cette distribution "ad hoc": le travail excellent de deux musiciens, Colombe Pelletier au piano et Colin O'Neil à la percussion. Ainsi qu'un dispositif scénique original et esthétique de Mark Negin.

L'on peut faire quelques réserves: des faiblesses de dialogue au deuxième acte, les inutiles couplets et danses de "Moi, j'aime les légumes", le manque de puissance de la voix de Margot Campbell.

Mais l'on doit surtout admirer le travail de ces comédiens qui ont réussi à rendre justice et mélodies à une musique difficile d'interprétation. Il fallait écouter ce quatuor qui termine le premier acte, par exemple.

"Les Fantasticks" ont donc fait rire et sourire les Québecois, hier soir. Et c'est avec raison que l'on a réservé une ovation enthousiaste à l'équipe du TNM, à l'issue du spectacle.

Le divertissement était réussi de la plus belle façon, sans autre prétention que d'amuser et charmer par la fraîcheur de la comédie musicale. Mais aussi, le travail était bien fait, d'une honnêteté toute professionnelle: c'est là la manière du Théâtre du Nouveau Monde.

"Les Fantasticks": un spectacle que nous n'oublierons pas!

Grève des enseignants...

• en vrac •

Par André VILLENEUVE

● Dans un geste de solidarité les commissaires de Giffard se sont rendus hier soir à Québec-Ouest pour appuyer les commissaires de l'endroit qui y tenaient une assemblée publique.

* * *

● Le président d'une des trois associations d'enseignants a été semoncé assez vertement hier matin par un commissaire de la régionale Chauveau pour ne pas être en classe. Le président de l'association qui est à l'emploi de la commission régionale Chauveau avait reçu de son directeur l'autorisation de quitter l'école ce matin-là pour s'occuper de ses responsabilités syndicales.

* * *

● La Commission scolaire du Village de l'Ancienne-Lorette présidée, par M. A. Milhomme, a distribué hier des pamphlets à la population de l'endroit. Dans ces pamphlets on trouve le nom de chacune des institutrices et les brevets et l'expérience qu'elles possèdent dans l'enseignement. On indique également leur salaire annuel et le salaire horaire de chacune selon le temps qu'elles passent en classe et l'on selon le temps effectivement consacré à la préparation des cours, aux journées d'études et à la correction des devoirs et examens.

* * *

● Le conseil central des syndicats catholiques a vivement critiqué hier soir les 13 commissions scolaires de la périphérie de Québec qui persistent à ne pas exécuter une sentence arbitrale exécutoire de par la loi même, et a voté une résolution de blâme envers les commissaires d'écoles pour leur ignorance, leur irresponsabilité et leur mépris de la loi. En même temps, le conseil central désire manifester son appui, sans réserve, aux professeurs en grève et mettre en garde les contribuables dont les taxes servent désormais à payer des frais juridiques plutôt que l'éducation de leurs enfants.

Il faudrait, a déclaré un membre de l'exécutif, enseigner aux commissaires, ce que cela signifie une sentence exécutoire. C'est ridicule de se moquer de la loi et c'est une situation qui risque de causer un préjudice à tous les salariés en général.

* * *

● Le groupe des permanents de la Corporation des Instituteurs du Québec rendra visite demain aux enseignants qui tiennent des journées pédagogiques. M. Léopold Garant pour sa part rencontrera les professeurs à 2 heures cet après-midi.

● Au cours des journées pédagogiques hier à la Centrale des syndicats catholiques, les enseignants ont entendu un exposé du président de la Commission de l'enseignement secondaire de la C.I.C., M. Roland Lussier. M. Lussier a parlé de certaines implications du rapport Parent concernant la formation et le perfectionnement des maîtres.

Plus tard dans la journée une chorale improvisée devait donner un premier récital aux enseignants en période de... récréation.

Ici et là dans l'éducation

par André VILLENEUVE

Donnacona s'intéresse à la régionale scolaire

Le 28 janvier dernier, se tenait à la salle paroissiale de Donnacona une conférence sur les commissions scolaires régionales organisée conjointement par la Commission scolaire de Donnacona et la ligue des contribuables de l'endroit. Le conférencier invité était un conseiller en organisation scolaire, M. Ls-Nazaire Ménard.

Etudiants en sciences économiques

Le 10ème Congrès National de l'Association Internationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales se tiendra à Québec les 12 et 13 février prochain. Environ 60 délégués de toutes les provinces du Canada assisteront à ce congrès. Le travail de ce présent congrès aura pour but de préparer le Congrès International qui se tiendra à Helsinki en Finlande, cette année.

Le Congrès de Québec revêt une grande importance pour le Québec car le Président local actuel se présentera au poste de Président National.

Cette année, l'A.I.E.S.E.C. de l'Université Laval enverra environ 70 étudiants en France, en Allemagne, en Suède, en Angleterre et aux Etats-Unis. Ces étudiants vont poursuivre des stages de travail dans une grande industrie.

Régionale Chauveau

Les commissaires de la Commission régionale Chauveau qui siégeaient hier en l'absence de leur président M. Béranger Boivin ont résolu d'accorder à la firme Roland Leclerc Décoration le contrat pour l'installation de rideaux dans trois écoles actuellement occupées par la commission. Les commissaires sous la présidence de M. Eugène Rancourt ont décidé d'attendre à plus tard pour régler le cas du transport des élèves de Val St-Michel. Les commissaires ont étudié hier soir deux projets de règlements et soumettront ces projets à la commission scolaire de Val St-Michel.

Tiers-Ordre

Dimanche le 7, à 2 heures p.m., aura lieu l'assemblée des Tertiaires de St-Sauveur. On demande d'y être présent.

Anniversaire de M. E. Kierans

Le ministre du Revenu, M. Eric Kierans célébrait hier son anniversaire de naissance. Le Premier ministre et le Chef de l'opposition en ont profité pour le féliciter et lui présenter des voeux. Dans sa réponse, M. Kierans a souligné qu'il avait compris, depuis qu'il est membre du Gouvernement provincial, l'importance du rôle joué par l'opposition en Chambre.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Le fédéralisme périra

si le Québec seul sauvegarde le français

La LIBERTE et le PATRIOTE, de Saint-Boniface, au Manitoba, fait grand état du pronostic suivant publié par Le MONDE de Paris, à l'issue d'une enquête sur le Canada :

"La situation est si grave qu'Ottawa serait bien inspiré de poser des gestes concrets sans même attendre les conclusions de la Commission royale (Laurendeau-Dunton) qui enquête sur ce sujet. Car le fédéralisme est condamné à mort si les droits du français ne sont sauvegardés que dans la seule province de Québec".

Venant d'un étranger qui l'a formulé à la suite d'une étude sérieuse, ce verdict vaut qu'on y réfléchisse. D'autant plus que le Bureau fédéral de la statistique affirmait récemment : Le Canada n'est pas plus bilingue en 1961 qu'il l'était en 1951, en 1941, voire en 1931.

Gardons-nous de donner aux pourcentages officiels une signification qu'ils n'ont pas. Certes il est regrettable que seulement 12.2 pour cent des Canadiens soient bilingues, la même proportion qu'il y a trente ans; mais le Canada est cependant un peu plus bilingue dans son administration publique et dans quelques-unes des administrations provinciales.

Néanmoins c'est trop peu, beaucoup trop peu pour infirmer le diagnostic, ou plutôt le pronostic du MONDE. Si Ottawa et les autres provinces ne font pas plus dans ce domaine, le séparatisme y trouvera longtemps un argument pour sa propagande.

A ceux qui ne prendraient pas au sérieux les réflexions du MONDE, nous rappellerons la conférence relativement récente de Murray Ballantyne, cet historien et journaliste montréalais qui disait au club Rotary :

"Le seul moyen de faire disparaître les tendances séparatistes, c'est de faire du Canada un pays si attrayant et si passionnant que personne ne rêve de le quitter... *Les Canadiens anglais ne doivent ni attendre passivement que les sentiments séparatistes disparaissent d'eux-mêmes ni se préparer à s'y opposer par la force. Ils doivent au contraire prendre l'initiative de mettre concrètement fin aux injustices subies par les Canadiens français.* Ils doivent aussi, particulièrement par la voix du gouvernement fédéral, proposer une nouvelle vision du pays, une vision telle que les deux groupes ethniques au Canada, qui sont si inextricablement liés, puissent progresser ensemble dans de nouvelles voies".

Et passant de la théorie à la pratique, M. Ballantyne formule 22 suggestions en vue d'édifier "un Canada meilleur et plus heureux". De cette série, extrayons-en cinq qui se rapportent à notre sujet :

"1°: Que les Français dans chaque province disposent des mêmes droits scolaires qu'ont les Anglais du Québec.

"2°: Que dans chaque province, les catholiques disposent des mêmes droits scolaires qu'ont les protestants du Québec".

Pourquoi pas?... Nous pouvons garantir aux Anglo-protestants des autres provinces que de traiter leurs congénères comme nous le faisons ne nous donne aucune douleur particulière. Ça se fait tout naturellement. De nous rendre le réciproque ne devrait leur occasionner aucune colique.

"3°: Que le français ait le même statut que l'anglais dans toutes les cours du pays".

Pourquoi un Canadien de langue française doit-il être bilingue ou parler nécessairement l'anglais pour obtenir justice devant les tribunaux en dehors du Québec ?

"4°: Que le fonctionnarisme fédéral devienne authentiquement bilingue au cours des trente prochaines années; on atteindrait cet objectif d'abord en offrant une prime aux fonctionnaires bilingues, et ensuite en exigeant le bilinguisme.

"5°: Que tout Canadien puisse écrire à n'importe quel gouvernement du pays aussi bien en français qu'en anglais, et qu'il puisse recevoir une réponse dans la langue qu'il a utilisée pour s'adresser au gouvernement en question".

M. Ballantyne ne réclame donc pas que toute la population canadienne devienne bilingue, ni même que les diverses administrations du pays, soient intégralement bilingues, sauf dans le cas de l'administration fédérale qui, elle, aurait trente ans pour le devenir.

Quant aux autres administrations provinciales, lesquelles ont toutes un jour ou l'autre affaire à des Canadiens de langue française, pourquoi n'auraient-elles pas quelques employés capables de comprendre le français et de répondre en français ? N'est-ce pas ce qui se passe au Québec en beaucoup plus grand, car les fonctionnaires qui ne peuvent parler l'anglais sont la minorité ?

Il ne fait aucun doute que si les Canadiens français jouissaient de leurs droits linguistiques en dehors du Québec, et surtout sur le plan de l'administration fédérale, comme les Canadiens anglais en jouissent dans le Québec, les séparatistes seraient en grande partie désarmés. La principale source du mécontentement actuel disparaîtrait. C'est l'opinion du journal Le MONDE, celle de M. Ballantyne et celle également de nombre de Canadiens des deux langues.

Louis-Philippe ROY

Lettres de Paris

Un témoin de l'histoire de France :

le général WEYGAND

De notre correspondant
Maurice HERR

Avec le général Weygand qui vient de mourir quelques jours à peine après avoir fêté son 98ème anniversaire, disparaît sans doute le dernier grand témoin du premier conflit mondial, et l'un des principaux acteurs du drame dans lequel sombra la France en 1940.

Le geste du gouvernement du général de Gaulle refusant à l'ancien commandant en chef des armées françaises la traditionnelle cérémonie en la Chapelle Saint-Louis des Invalides ranime du même coup la querelle politico-militaire qui, en juin 1940, préluda à la demande d'armistice présentée par le gouvernement du maréchal Pétain. Et, accessoirement, la mort de l'ancien chef d'Etat-major du maréchal Foch rouvre le débat sur les origines de cet homme, dont il emportera le secret dans son cercueil.

Maxime Weygand était né à Bruxelles le 21 janvier 1867, "de père et mère inconnus". Longtemps la rumeur publique attribua à l'enfant un père illustre, de sang princier, voire royal. Mais aucune des hypothèses plus ou moins romanesques émises à ce propos ne sera jamais vérifiée, et le général Weygand refusera toujours de fournir quelque indication que ce soit sur sa naissance et sur l'identité de ses parents.

Il porte d'abord le nom de Saget, qui est celui de la nourrice à laquelle il est confié. Il devient ensuite le pupille d'un gros négociant de Marseille, M. David Cohen-Denimal, et c'est sous ce dernier nom — Denimal — qu'il entrera à l'école militaire de Saint-Cyr en 1885 à titre étranger. Un peu plus tard, un comptable de la maison Cohen, François-Joseph Weygand, signe un acte de reconnaissance, qui a pour effet de donner la nationalité française au jeune homme, et de lui fournir un patronyme. Le sous-lieutenant Maxime Weygand sort de Saint-Cyr quelques mois après cette "reconnaissance", et commence dans l'armée française une carrière qui va le conduire au faîte des honneurs et des responsabilités. Un stage à l'école de la Cavalerie de Saumur fera de lui, et jusqu'à un âge très avancé, un cavalier de grande classe, sec et nerveux, dont il conservera l'allure jusqu'à la fin de ses jours.

X X X

Où a-t-il rencontré le futur maréchal Foch ? Vraisemblablement à Nancy, où il était lieutenant-colonel au 5e Régiment des Hussards en 1914. Le futur vainqueur de Ludendorff l'appelle alors à ses côtés, et il sera son bras droit, son confident pendant toute la durée de la guerre 1914-1918. Le 11 novembre 1918, c'est Weygand qui, dans le wagon de Rethondes, lit aux plénipotentiaires allemands les conditions de l'armistice.

Deux ans plus tard, Foch l'envoie en Pologne secourir de ses conseils l'armée de Pilsudski, menacée par l'armée rouge. Il sauve Varsovie et rentre en France un mois plus tard. Recevra-t-il le bâton de maréchal ? On le croit, car il le mérite. Mais cet officier n'aime guère la République, qui le lui rend bien — encore que sa loyauté eût toujours été totale à l'égard du régime. Désormais, après un bref commandement au Levant, il fera carrière au grand état-major et deviendra le chef suprême de l'armée française en 1930.

Il prend sa retraite en 1935, sans avoir spécialement marqué son passage à la tête des forces françaises. C'est un traditionnaliste farouche qui se méfie comme de la peste de toutes les idées novatrices. Il se gaussera des théories d'un certain colonel de Gaulle sur la guerre mécanique, passionnément défendues, mais en vain, par M. Paul Reynaud. La victoire de 1918, et la manière dont elle a été obtenue, demeurent le "bible" de Weygand, et aussi du maréchal Pétain. Les deux hommes se retrouvent aux côtés l'un de l'autre dans la tragédie de juin 1940. Car, dès 1939, Weygand est, sur sa demande, rappelé en service. Il prend le commandement de l'armée française du Levant qui, au début de 1940, envisage de porter des coups à l'U.R.S.S. par le Sud. Staline est alors allié d'Hitler.

X X X

Cependant, en mai 40, le tonnerre se déchaîne à l'Ouest. L'armée française, mal préparée, mal équipée, et mal commandée, s'effondre sous les coups des "panzers" de la Wehrmacht. Weygand est précipitamment rappelé de Syrie pour remplacer le généralissime Gamelin, dépassé par les événements. Mais il est déjà trop tard et, après avoir tenté de couper le cordon ombilical qui s'allonge vers Dunkerque, le nouveau commandant en chef prend conscience de son impuissance. Dès le 12 juin, Weygand insiste auprès du gouvernement de M. Paul Reynaud pour qu'il demande l'armistice.

C'est alors que, dans le drame qui se joue, une violente controverse va opposer le chef de l'armée au chef du gouvernement. Paul Reynaud ne veut pas d'armistice, qui est un acte politique engageant l'avenir. Il dit à Weygand "que l'armée capitule en France, et le gouvernement se retirera en Afrique du Nord pour poursuivre la guerre". Le général regimbe avec vivacité : "L'armée ne se déshonorera pas. C'est le gouvernement qui devra demander la cessation des combats". Le maréchal Pétain et plusieurs ministres apprécient cette thèse, et Paul Reynaud doit se retirer pour laisser la place au gouvernement Pétain, dans lequel Weygand devient ministre de la Guerre, et qui va demander l'armistice. A cette époque, Weygand était à peu près certain de la victoire finale des armées allemandes, qui venaient de balayer en quelques semaines la glorieuse armée française. Il ne pensait pas que l'Angleterre pût tenir seule, et, sans doute ne connaissait-il pas ce Winston Churchill, qui l'a précédé de quelques jours dans la mort. A-t-il prononcé la fameuse phrase : "En trois semaines, l'Angleterre aura le cou tordu comme un poulet"? Il s'en est défendu. Mais telle était bien sa pensée. En tout cas, c'est dans cette perspective qu'il pèsera de tout son poids sur les décisions gouvernementales.

X X X

Mais nul goût pour la "collaboration" chez ce patriote ardent et intransigeant. Il méprise le vainqueur et, dès que Pétain l'envoie en Afrique du Nord comme délégué général du gouvernement de Vichy, il s'ingénie à préparer la revanche et à réformer une armée que les Alliés trouveront à leurs côtés en 1942 et durant la bataille d'Italie.

Cette activité, qui manque parfois de prudence, irrite le vainqueur. Certes, Weygand refuse d'entendre les appels pressants que de Gaulle lui lance de Londres. "Je suis trop vieux pour faire un rebelle", aurait-il déclaré à un messager de la France libre. Mais il n'en poursuit pas moins sa "résistance" à lui. Ce qui lui vaudra d'être rappelé à Vichy, à la demande de Hitler lui-même. En novembre 1942, Pétain le laissera "enlever" par la Gestapo, qui l'entraîne en Allemagne, où il sera interné au château d'Itter avec d'autres personnages célèbres jusqu'à la fin des hostilités.

A son retour en France, en 1945, Weygand devra répondre devant la justice française, de son appartenance au gouvernement de Vichy. Il devra notamment s'expliquer sur la condamnation à mort du Général de Gaulle par un tribunal militaire, en juillet 1940, alors qu'il était ministre de la Guerre. Mais il bénéficiera finalement d'un non-lieu.

Il n'en poursuivra pas moins, en chaque occasion, la polémique engagée en juin 1940 avec Paul Reynaud. Libéré de toutes contraintes, il deviendra l'adversaire acharné de la IVe République, et plus encore du gaullisme et de son chef. Celui-ci, qui a la rancune de l'éléphant, vient donc de lui refuser les honneurs d'une cérémonie aux Invalides.

Il n'en reste pas moins à sa place dans l'histoire de la France. Les controverses passionnées auxquelles son nom est mêlé le prouvent...

(Droits réservés B.I.P. et l'ACTION)

coopération internationale

par Louis GARON,
MUNDO-LAVAL

Nous avons vu dans les deux articles précédents de cette chronique de coopération internationale que le fait du sous-développement dans le monde est à ce point aigu qu'il ne laisse personne indifférent.

C'est le progrès de l'humanité tout entière qui est ralenti par une situation de morcellement dans les institutions mondiales et de mauvaise répartition des ressources naturelles et des moyens d'exploitation qui obéissent trop souvent à la recherche unique de profit financier. Dans

CRITERES

du sous-développement

ce troisième article de la série, nous vous proposons quelques vues sommaires sur les signes ou critères de sous-développement. En d'autres termes, il s'agit de voir quels sont les traits principaux de la vie économique et sociale d'un pays sous-développé.

La pauvreté, plus la misère nous apparaît à première vue comme la principale caractéristique des pays en voie de développement. De cette impression première, on peut tirer le critère le plus observable du sous-développement : le revenu annuel par travailleur trop bas. D'un continent à l'autre, et à l'intérieur du même continent, (du Brésil au Pérou, par exemple) le revenu annuel du travailleur peut varier de 40-50 dollars à 450 dollars, dépassant rarement cette somme.

Trois autres critères découlent de la modicité des revenus : mauvaise alimentation, agriculture difficile et déficience de l'industrie (souvent inexistante).

La situation alimentaire des pays sous-développés revêt un double aspect : on ne se nourrit pas assez, et on se nourrit mal. On note dans ces pays une diète sans viande et poisson, ce qui cause un manque de protéines chronique et sérieux. Il en résulte un manque d'énergie vitale, et une pauvre résistance contre la maladie.

Les habitants des pays en voie de développement tirent le gros de leur alimentation de l'agriculture qui demeure l'activité principale de ces peuples. Le manque de plus en plus important de fonds, de techniciens et l'absence de politique rationnelle d'utilisation des sols, (au Pérou, et au Chili, la rotation des cultures n'est pas connue, et les terres se dessèchent en trois ans pour ne reproduire qu'après plusieurs années); tous ces facteurs auxquels s'ajoutent les conditions climatiques font que l'agriculture de ces pays en est une de subsistance. Les réserves sont impossibles, le profit est nul. A cause de ces manques nombreux, la terre ne donne jamais de production valable, et la rapidité d'épuisement des sols produit un gaspillage du terroir cultivable.

Quant à l'industrie, à côté d'une agriculture prédominante et mal organisée, elle n'existe pratiquement pas.

Souvent riches en matières premières, les pays en voie de développement ne disposent pas des capitaux nécessaires à leur exploitation, et à leur traitement. Des sociétés étrangères, européennes ou américaines s'en emparent à des conditions scandaleuses et les écoulent sur les marchés internationaux. Le marché intérieur ne peut plus vivre, et il s'ensuit une privation double de profits et de produits.

Deux autres critères de jugement du sous-développement sont essentiels : le taux élevé de croissance de la population et l'analphabétisme.

L'explosion démographique constitue peut-être aujourd'hui le pôle d'attraction principal vers lequel convergent les études spécialisées du sous-développement. Dans ces pays moins favorisés économiquement, on constate un taux de natalité extrêmement important qui se situe le plus souvent autour de 50 pour cent, chiffre qui prend une proportion alarmante dans la perspective des progrès de l'hygiène et de la médecine qui ont abaissé le taux de mortalité infantile et prolongé la durée moyenne de la vie.

L'analphabétisme, très répandu, empêche l'enseignement des techniques agricoles modernes à ces peuples pour lesquels l'agriculture joue un rôle primordial. Elle retarde surtout la formation de techniciens et ingénieurs autochtones et rend impossible la naissance des cadres sociaux essentiels au développement économique.

Il existe plusieurs autres critères de sous-développement, mais l'important pour ceux qui veulent collaborer à donner à ces centaines de millions d'êtres humains un meilleur niveau de vie est de considérer d'abord : la modicité des revenus, la mauvaise alimentation, la prédominance d'une agriculture mal organisée, l'absence d'industrie, le taux de natalité élevé et l'analphabétisme.

Alors seulement, on pourra envisager des mesures propices à leur donner un niveau de vie convenable.

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Dieu abaisse l'orgueil des superbes, mais il secourt l'homme aux yeux baissés. Il délivre l'innocent; que tes mains soient pures et tu seras sauvé.
(Job 22, 29-30)

Dieu, personne ne l'a vu; mais si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et son amour trouve en nous son accomplissement.
(I Jn 4, 12)

VOTRE OPINION

Parents perdus

Cher monsieur,

Mon arrière grand-père, Edouard Lepage, et son frère jumeau, Edmond, sont nés dans la province de Québec en 1812.

J'essaie de trouver des membres de leur famille, car je suis à compléter l'histoire de la famille.

Edmond était un fermier et fut assiné. Je pense que ces hommes demeuraient quelque part dans la province de Québec.

Pourriez-vous publier cette histoire ? Peut-être que quelqu'un sait quelque chose concernant ces deux hommes ?

D'après les maigres renseignements que j'ai pu recueillir, mon arrière grand-père et son frère jumeau Edmond, sont nés dans la ville de Québec, de parents pauvres qui étaient catholiques.

On ne connaît rien de leurs parents, mais comme les familles nombreuses étaient la règle à cette époque, je présume qu'il y avait d'autres enfants et que certains de leurs descendants sont encore à Québec.

Pour retracer des parents aux Etats-Unis, une petite annonce dans les journaux m'apporta souvent des informations dont j'avais besoin. C'est pourquoi je vous demande ce service.

Sincèrement,

Ivan Lepage
260 East California St
Pasadena, Californie, USA

VOTRE OPINION

Séparatistes sans le vouloir

M. le rédacteur,

Si paradoxal que cela paraisse, plusieurs parmi les députés que nous avons envoyés à Ottawa travaillent pour l'indépendance du Québec, tout en se battant la gueule pour se déclarer irréductiblement opposés à cette option politique. Ils sont donc séparatistes sans le vouloir, plus exactement sans le savoir, ce qui est tout à fait normal quand on connaît le degré de leur incompétence sinon de leur inconscience.

Voici donc comment ils sont ce qu'ils prétendent ne pas être :

Dégoûtée de ce qui se dit, et davantage peut-être de ce qui ne se dit pas, à Ottawa, la population québecquoise finira bientôt par conclure : "A quoi bon déléguer des députés à la Chambre des Communes s'ils sont pour nous faire honte à ce point ? Alors ,retirons-nous de cette galère pour sauver notre honneur".

Ça me fait penser à l'ancien curé de ma paroisse qui, à son voisin farouchement opposé à la légalisation de la vente de la bière chez lui, répondait : "Moi je préfère garder mes cochons chez moi".

G. Saint-Jean

Québec sous la neige

M. le rédacteur,

Quel spectacle magnifique s'offrait à mes yeux ce matin lorsque, tout en me dirigeant à mon travail, j'eus le loisir d'admirer tout le long du parcours les petits sapins si artistement décorés qui ployaient sous une charge trop lourde, les grands bouleaux aux branches dénudées tout fiers ce matin de sentir la caresse ouatée de la neige, de tout petits arbrisseaux qui contenaient à chaque embranchement une boule de neige semblable à de la pâte de levain.

Mon regard embrassait d'un coup d'oeil toute la "Grande-Allée" si propre sous son blanc manteau. Nul artiste humain ne pouvait brosser un tel tableau.

Je goûtais intensément cette magie de la neige blanche sur ma ville, qui hélas se termina si vite ,et je frémissais à la pensée qu'en un instant un grand vent pouvait dégarnir tous ces arbres si orgueilleux d'étaler cette blanche parure.

Puissions-nous admirer encore quelques fois au cours de l'hiver un tel spectacle propre à élever notre pensée vers Celui qui est le Maître de tout.

Berthe BOUCHARD,
Québec.

Les Esquimaux du Québec

* * *

—"Les Esquimaux du Québec", tel est le titre d'un écrit que publiait "L'APOSTOLAT" des Oblats de Marie-Immaculée", dans sa livraison de novembre dernier. Une querelle, disait cet article, qui *"s'éternise et tourne au dialogue de sourds. Des journaux et revues anglophones ont écrit de vraies stupidités sur le sujet; certaines revues ont tripoté les faits et faussé les problèmes avec une rare maîtrise, cherchant cette "vérité utilitaire" chère aux régimes d'oppression".*

"L'APOSTOLAT" pose la question : *"Faut-il consulter les Esquimaux au sujet du transfert de juridiction d'Ottawa à Québec?"* Instinctivement, dit le périodique, l'on répond dans l'affirmative. Mais le problème n'est pas si simple et, à son sujet, voici quelques points à considérer :

a)—Comment les Esquimaux peuvent-ils procéder à un choix *"entre le régime existant et un autre qu'ils ignorent, mais qui serait probablement meilleur?"*; b)—Qui donc informera les Esquimaux sur les mérites respectifs des deux régimes ? Il y a lieu d'appréhender le "lavage de cerveaux" que l'on pratique d'ailleurs depuis un an; et c)—Le gouvernement fédéral *"a manipulé arbitrairement les Esquimaux, partout ailleurs au Canada, et n'a jamais songé à les consulter en quoi que ce soit!"*

"L'APOSTOLAT" ajoute en substance : Point ne saurait être question de remplacer la civilisation esquimaude par une autre que la leur. Certes, l'Esquimau, comme les autres humains, a ses lacunes. Mais il tient, à bon droit, à sa langue et à sa culture. —*"...les Blancs ont essayé et continuent d'essayer, avec des moyens plus perfectionnés, de détruire cette langue et cette culture... En ignorant tout d'une culture si différente de la leur, ils ont commencé un vrai génocide, sous le prétexte "d'aider ces pauvres Esquimaux à sortir de leur turpitude matérielle et morale".*

* * *

Quoi qu'il en soit, poursuit la revue, *"c'est un fait que les missionnaires des Esquimaux ne voient guère d'inconvénients au transfert de la juridiction fédérale, au moins en certains domaines, à la province de Québec. Ils en espèrent un plus grand respect de la culture esquimaude et un souci accru de développement équilibré de cette région".*

Sur ce point, le Père Guy Mary-Rousselière a pu écrire : —*"Si les missionnaires catholiques sont généralement favorables au Gouvernement québecois, ce n'est pas parce qu'ils attendent de lui qu'il fasse pression sur les Esquimaux pour les convertir, mais parce qu'il a déjà prouvé par des mesures concrètes sa volonté de respecter les droits culturels et linguistiques des Esquimaux. Quand, par contre, ils observent le bilan d'une quinzaine d'années d'administration effective par les autorités fédérales, ils sont bien obligés de constater que le mépris des valeurs culturelles esquimaudes dans le domaine de l'éducation aboutit déjà à des résultats désastreux".*

Il serait injuste, dit encore le Père Mary-Rousselière, de dire que l'administration fédérale n'a rien de positif à son crédit, ou que tous les maux proviennent uniquement du système d'éducation. Il ne faut pas prétendre, non plus, que l'administration québecoise ira toujours sans faire de faux pas. —*"Cependant, sa détermination d'éviter les erreurs d'Ottawa doit lui mériter le bénéfice d'un préjugé favorable. Les Esquimaux du Nord québecois sont citoyens de cette province et ils doivent être intégrés au reste de la population. Toutefois, cette intégration ne doit pas être une assimilation".*

Les missionnaires catholiques des Esquimaux sont-ils les seuls à penser de même ? Pas précisément ! Car, pour sa part, un observateur averti, M. Michel Brochu, a parlé à maintes reprises dans le même sens. Au cours de l'été dernier, (voir "RELATIONS") M. Brochu disait : —*"En conclusion, le Québec a des droits au Nouveau-Québec, et il a les moyens et les hommes pour les faire valoir... En tout état de cause, le Québec a un droit strict à prendre en mains l'administration complète du Nouveau-Québec. Il a également à exercer un devoir de justice distributive envers les Esquimaux présentement victimes, de la part d'un autre gouvernement, d'un déni de justice caractérisé, puisqu'on leur refuse le droit élémentaire d'être instruits dans leur langue, sans qu'on les ait jamais consultés là-dessus".*

Il y a près de trois ans, en mars 1962 ("RELATIONS"), M. Michel Brochu parlait, tout comme vient de le faire le périodique "L'APOSTOLAT", d'un système d'éducation qui *"mène tout droit au génocide"* et auquel le Québec se doit de mettre un terme.

Odilon ARTEAU

Vers un renouveau apostolique

Quand les Américains s'intéressent à l'Amérique latine

Par Roger TESSIER, p.b.

Pendant des années, les statistiques missionnaires manifestaient à l'évidence que nos frères catholiques des Etats-Unis ne fournissaient pas leur quote-part dans l'effort missionnaire de l'Eglise. Il est vrai que la situation minoritaire de l'Eglise américaine, ses propres problèmes internes, et d'autres facteurs auxquels je ne puis m'attarder ici faisaient obstacle à cette ouverture vers les autres parties du monde.

Cependant, la lecture du récent rapport bi-annuel 1963-1965 de l'effort apostolique de cette Eglise en Amérique latine manifeste une tendance nouvelle très riche de promesses. Durant les trois dernières années, le nombre du personnel apostolique mis à la disposition de diverses Eglises latino-américaines a presque doublé, passant de 2761 prêtres, frères, religieuses et laïques, à 4091, soit une augmentation de 48.1%.

COOPERATION INTER-AMERICAINE

Si le langage des statistiques n'a pas une valeur absolue, il est dans ce cas-ci significatif d'une volonté d'ouverture aux besoins de ces régions affaiblies temporellement et spirituellement.

Pour que cet effort d'entraide apostolique soit un effort à l'échelon national, l'épiscopat des Etats-Unis a organisé un "programme catholique de coopération inter-américaine", mieux connu outre-frontière sous le sigle de CICOP. Etabli en 1963, CICOP veut travailler au rapprochement des catholiques des Etats-Unis avec ceux de l'Amérique latine par une meilleure compréhension et amitié mutuelles fondées sur le principe que tous les peuples devraient se connaitre et

s'accepter les uns les autres. Il s'agit aussi d'alerter les catholiques américains aux problèmes sociaux, économiques et religieux auxquels fait face l'Amérique latine, afin de les amener à une action effective.

REUNION A CHICAGO

Souvent on reproche aux Américains une certaine façon d'agir dans leurs relations avec les autres pays, en particulier lorsqu'ils sont les donateurs, qui les fait plutôt détester qu'aimer: le bienfaiteur américain est devenu "the ugly American", l'Américain désagréable, et même détestable. Aussi, conscient de cette difficulté, CICOP cherche à corriger l'idée inadéquate et souvent déformée que se font bien des catholiques américains de l'Eglise et des pays de l'Amérique latine.

Entre autres activités, un congrès annuel réunit Américains et Latino-Américains. J'ai pu assister, il y a quelques jours, comme observateur délégué par la Conférence Religieuse Canadienne, au deuxième congrès annuel qui s'est déroulé dans la ville de Chicago, frissonnante sous une température en deça du zéro. Mais la chaleur de cette rencontre pan-américaine faisait oublier la température extérieure . . . Près de 1500 inscriptions, sans compter les assistants des sessions plénières du soir, soulignaient l'intérêt du congrès. L'avion, le train, l'autobus avaient amené des participants venus des quatre coins des Etats-Unis. Une importante délégation latino-américaine était aussi présente, composée de cardinaux, d'évêques, de prêtres et de laïques.

UNE REVOLUTION SOCIALE S'IMPOSE

Le thème général de la conférence: L'EGLISE ET LA REVOLUTION SOCIALE EN AMERIQUE LATINE fut étudié dans des journées bien remplies par un programme de conférences et de carrefours qui débutait à neuf heures dans la matinée pour se terminer tard dans la soirée.

Sans pouvoir aborder ici le détail des exposés, il est intéressant de signaler que deux des meilleurs exposés furent l'oeuvre de laïcs: M. Rafaël Caldera, homme politique du Venezuela, parla des espoirs de renouveau social qu'apportait la croissance des partis démocrates chrétiens dans plusieurs Etats sud-américains; de son côté, Mlle Marina Bandeira, du Mouvement d'Education de Base du Brésil, traita d'une façon très lucide des moyens et des solutions à apporter pour une révolution chrétienne.

Il s'agit effectivement d'une transformation radicale des structure actuelles. Pour cette révolution nécessaire, l'Amérique latine possède un vaste potentiel humain qu'il faut utiliser dans l'esprit de la doctrine sociale de l'Eglise.

AVEC CONFIANCE EN L'AVENIR

Un participant du congrès de 1964 me faisait remarquer que le ton général des exposés de cette année était plus optimiste. Pour ma part, j'ai noté l'esprit de réalisme avec lequel les problèmes, difficultés et solutions étaient abordés. Les représentants des nombreux organismes catholiques américains sont sans doute retournés dans leur milieu de vie avec une image plus juste de l'Amérique latine, sans compter les contacts personnels nombreux que permettait cette rencontre pan-américaine.

Cet optimisme qui se dégageait du congrès, le Saint-Père s'en était déjà fait le prophète dans la lettre qu'il adressait à cette occasion au cardinal Cushing, président du comité épiscopal pour l'Amérique latine, alors qu'il rappelait que "l'Eglise suivait avec intérêt, avec appréhension mais aussi avec confiance en l'avenir, l'évolution de la situation sociale en Amérique latine".

● Son Excellence Mgr Manuel Larrain, évêque de Talca, au Chili, est président de la Conférence épiscopale pour l'Amérique latine. C'est un des évêques les plus dynamiques de l'Amérique latine. M. Rafaël Caldera, président de l'Organisation Chrétienne Démocrate d'Amérique et secrétaire général du Parti Social Chrétien (COPEI) du Vénézuéla, fut l'un des conférenciers du congrès de CICOP. On lui accorda aussi le "CICOP Award" pour sa contribution à la cause de l'amitié et de la compréhension pan-américaine.

Réforme prochaine de la Curie romaine

Le cardinal Belelacqua resterait curé

BRESCIA. (C.C.C.) — Le Père Giulio Belilacqua, oratorien, curé de la paroisse Saint-Antoine de Brescia, sera élevé à la dignité cardinalice au consistoire du 22 février. On affirme à Brescia qu'il a obtenu du pape Paul VI l'autorisation de conserver ses fonction de curé et qu'il continuera d'exercer le ministère paroissial dans un des quartiers les plus pauvres de Brescia.

ROME. (C.C.C.) — La réforme de la curie romaine, qui semble faire l'objet d'un document pontifical dont on attendait la parution avant la fin de l'année, sera-t-elle annoncée lors du consistoire secret, au cours duquel Paul VI rendra effective la nomination des nouveaux cardinaux? Sera-t-elle annoncée encore avant ce consistoire? Il est difficile de répondre à ces questions vu le secret qui entoure toutes les décisions du Pape jusqu'au moment où elles sont annoncées.

Mais en attendant des rumeurs circulent, de plus en plus précises, sur certains des aspects de cette réforme. L'institution d'un conseil épiscopal consultatif semble à peu près certaine, de même que l'on croit à une transformation du Saint-Office, dont les pouvoirs ont d'ailleurs déjà été réduits, en raison de l'attribution à d'autres instances de certaines de ces prérogatives. Cette Congrégation romaine deviendrait une sorte de cour de cassation.

La réforme entrainerait entre autres choses la réunion en un seul bureau, relevant directement de la secrétairerie d'Etat, de la chancellerie apostolique, chargée de l'expédition de certains actes du Saint Siège, de la daterie, qui accorde des dispenses et des faveurs, et du secrétariat des lettrés latines, auquel est confiée la traduction en latin des documents officiels.

Une limite d'âge serait fixée pour les hauts prélats placés à la tête des dicastères romains et qui ne pourraient, de toutes façons, rester en fonction plus de dix ans.

Une lettre du cardinal secrétaire d'Etat, Amleto Cicognani, lue par les chefs des dicastères romains aux membres de leur personnel, a été interprétée, à tort ou à raison, comme un indice de l'imminence de la publication de la réforme. Dans cette lettre, le cardinal donne au personnel des dicastères romains des conseils en vue d'éliminer les causes des critiques dont ils ont été l'objet au Concile.

Quoiqu'il en soit, Paul VI, sans attendre davantage, semble décidé à apporter à la curie des remaniements partiels en vue d'assouplir son fonctionnement, comme il l'a fait en créant, au sein de la Congrégation des Rites, deux nouveaux sous-secrétariats dont l'un est chargé de la liturgie et l'autre des causes de béatification et de canonisation.

Comment maintenir VOTRE DENTIER solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre FASTEETH. Cette poudre alkaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne sûrit pas, assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

GEM solutionnera vos problèmes de "BUDGET ALIMENTAIRE"

Semaine des produits 'LEGRADE'

STEAK DE RONDE TRANCHE COMPLETE OU ROTI DE CROUPE lb 79¢ REDUCTION .20

JAMBON DEMI-COTTAGE ROLL CRY-O-VAC LEGRADE LB 59¢ REDUCTION .20

BACON TRANCHE SANS COUENNE LEGRADE LB 65¢ REDUCTION .14

SAUCISSE FUMEE POUR REPAS RAPIDE LEGRADE LB 45¢ REDUCTION .10

SOUPES LIPTON
POULET-NOUILLES .02 DE RABAIS 4 POTS 2 ENV. 89¢ REDUCTION .19
TOMATES-LEGUMES .04 DE RABAIS 4 POTS 2 ENV. 89¢ REDUCTION .19

JOHNSON CIRE LIQUIDE CLAIR sans frottage 11 de rabais BTE 32 OZ 99¢ REDUCTION .30

CORDON-BLEU Pâtés de viande veau, porc, poulet; veau, jambon tomate; veau, jambon, langue; pâté foie gras 3 BTES 7 OZ 89¢ REDUCTION .10

EXTRA-SPECIAL MAXWELL CAFE INSTANTANE JARRE 6 OZ 1.09 REDUCTION .30

EXTRA-SPECIAL BEURRE PREMIERE CATEGORIE GEM LB 55¢ REDUCTION .04

LAURENTIEN PAIN TRANCHE ENRICHI 2 LBS CHACUN 29¢ REDUCTION .03

DAINTY RIZ FRIT A LA CHINOISE INSTANTANE BTE 12 OZ 35¢ REDUCTION .04

CHEEZ-WHIZ FROMAGE KRAFT JARRE 16 OZ 59¢ REDUC. .08

MONTREAL CHOP SUEY SAUCE CHINOISE 2 BOUT. 5 OZ 37¢ REDUCTION .02

MONTREAL CHOP SUEY FEVES GERMEES 2 BTES 28 OZ 39¢ REDUCTION .04

CHRISTIES BISCUITS SODA SALTINES OU PREMIUM 2 BTES 1 LB 69¢ REDUCTION .09

Couteaux "Feather Touch"
Procurez-vous ce fameux couteau annoncé à la TV canal 4 au prix de 2.99 chacun
Et obtenez gratuitement 1 couteau magique

LEGRADE GRAISSE PUR LARD 3 POTS 1 LB 59¢ REDUCTION .09

KELLOGG'S CORN FLAKES CEREALES 2 BTES 12 OZ 59¢ REDUCTION .07

FLEISCHMAN MARGARINE QUALITE BAS PRIX 2 BTES 1 LB 95¢ REDUCTION .03

IDEAL FEVES JAUNES COUPEES QUALITE CHOIX 8 BTES 15 OZ 99¢ REDUCTION .17

FIVE ROSES FARINE PRETAMISEE plus coupon valeur .15 Applicable sur twinkie SAC 25 LBS PAPIER 1.99 REDUCTION .44

HELLMAN'S MAYONNAISE POUR VOS SALADES JARRE 16 OZ 45¢ REDUCTION .04

ALLEN JUS POMMES VITAMINE 2 BTES 48 OZ 75¢ REDUCTION .03

DUTCH NETTOYEUR RAPIDE 2 BTES 14 OZ 37¢ REDUCTION .06

"SMITH" GARNITURES A TARTES
AUX POMMES BTE 20 OZ 37¢ REDUCTION .02
AUX BLEUETS BTE 20 OZ 49¢ REDUCTION .02
AUX FRAISES BTE 20 OZ 51¢ REDUCTION .02

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 6 FEVRIER
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Futerie, Baie St-Paul, L'Isleville, Rimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona et Ste-Marie de Beauce. Pour toutes informations au sujet des magasins "GEM" appelez le bureau chef. Tél.: 663-7861.

PAMPLEMOUSSES
BLANCS - QUALITE No 1 DE LA FLORIDE SANS PEPIN - SUCRES - JUTEUX - GROSSEUR 96
6 pour 35¢ REDUCTION .14

LAITUE FRAICHE - IMPORTEE NO 1 GROSSEUR 24 2 POMMES 29¢ REDUCTION .10

ECHALOTES FRAICHES IMPORTEES - NO 1 3 PQTS 25¢ REDUCTION .04

CHOUX FRAIS VERTS - QUALITE NO 1 DE LA CALIFORNIE LB 8¢ REDUCTION 04 LA LB

Groupe Epiciers Modèles — "LA CHAINE DE DETAILLANTS LA PLUS IMPORTANTE DU QUEBEC METROPOLITAIN" — 60 MAGASINS

50 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE LIPTON THE BTE 60 SACS 87¢ — Cette offre est nulle après le 6 février
25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE MAZOLA HUILE MAIS BOUT 32 OZ 93¢ — Cette offre est nulle après le 6 février
25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE SILVIKRIN SHAMPOOING SPECIAL 59¢ — Cette offre est nulle après le 6 février
25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE NORTH-RITE STYLOS A BILLES CHACUN 35¢ — Cette offre est nulle après le 6 février
25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE STAG JEUX CARTES CHACUN 65¢ — Cette offre est nulle après le 6 février
25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE 2 LBS STEAK FRAIS HACHE — Cette offre est nulle après le 6 février
25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE 1 PQT 2 OZ AIL IMPORTE NO 1 — Cette offre est nulle après le 6 février
25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE 1 SAC 2 LBS BETTERAVES QUEBEC NO 1 — Cette offre est nulle après le 6 février
50 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE GROSSE TARTE AU COCONUT SIMARD Chacune 70¢ — Cette offre est nulle après le 6 février
25 TIMBRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE SERVIETTES DE RATINE SOUPLES, MOTIFS IMPRIMES COULEURS ASSORTIES SPECIAL DIMENSIONS 17 x 19 2 POUR 99¢ — Cette offre est nulle après le 6 février

GEM Roi des bas Prix

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Uu coup de bistouri qui tranche... les complexes

(par Lise Lachance)

"Il est faux de dire que la chirurgie plastique ne satisfait qu'un caprice. Le côté psychologique est d'une importance primordiale".

C'est en ces termes que le Dr Amyot Jolicoeur, spécialiste de cette science, a souligné l'importance de la chirurgie plastique devant les membres du club Altrusa, hier soir. Il a ajouté qu'il lui arrive fréquemment, à la clinique Roy-Rousseau notamment, de venir en aide par ce moyen à des névrosés dont la cause ultime de leur maladie réside dans un défaut d'esthétique. Un coup de bistouri peut trancher... bien des complexes!

Sorti des plus grandes écoles de chirurgie plastique de France, d'Italie et d'Angleterre, le Dr Jolicoeur a été à même de constater les différentes méthodes de ses confrères étrangers. Selon lui, les Français et surtout les Italiens sont extrêmement habile et inventifs mais ils veulent quelque fois arriver trop vite aux résultats. Les Anglais, prudents et très minutieux, procèdent par étapes Ce sont eux, d'ailleurs, qui ont le plus apporté au cours de ces dernières années, grâce aux recherches effectuées lors de la guerre 39-45. Mais ils ne partaient pas de rien, loin de là.

● LE CLUB ALTRUSA — Me Gaby Vallée qui a présenté le conférencier; le Dr Amyot Jolicoeur, spécialiste en chirurgie plastique, conférencier; Mme Hélène Nanais, 2e vice-présidente. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce)

SCIENCE TRES ANCIENNE

La "chirurgie des formes" remonte aux Egyptiens. Elle était également connue en Inde au 8e siècle J.-C. A ce moment-là, on enlevait le nez aux condamnés et on masquait le tout avec de la peau prélevée sur le front. Mais le véritable transfert de la peau d'un endroit à un autre a débuté au XVIe siècle en Italie. La chirurgie esthétique moderne était née. Les Français règleront la question infection après la guerre 1914-18.

QU'EST-CE QUE LA CHIRURGIE PLASTIQUE?

Premier chirurgien esthétique à oeuvrer au Canada, le Dr Jolicoeur a donné à ces dames qui l'avaient invité un petit cours. Nous avons appris qu'il existe deux sortes de chirurgie plastique: la chirurgie réparatrice pour les déformations congénitales ou acquises, et la chirurgie cosmétique ou esthétique.

Comment l'effectuer? Au moyen de greffes: 1) greffe des tissus: tissu à soi (autogreffe), organe d'une autre personne (homogreffe), transposition d'une espèce à une autre (hétérogreffe), par exemple la greffe d'un cartilage de boeuf sur un être humain; 2) greffe de la peau; 3) greffe pédiculée, quand un apport sanguin est nécessaire. L'emploi d'un tissu de plastique est très efficace. On s'en sert surtout pour accentuer les seins.

Le Dr Jolicoeur a insisté sur l'influence qu'à le physique sur le moral et attiré particulièrement l'attention sur les enfants qui naissent mal formés. Il n'existe aucun organisme pour venir en aide à ces malheureux, a-t-il déclaré. Et pourtant, les malformations se corrigent facilement. Il n'en faut pas plus pour faire d'un petit être bourré de complexes et qui se croit rejeté de la société, une personne sociable, heureuse, bien intégrée à cette même société.

Dernier conseil: "N'ayez pas peur d'affronter la chirurgie plastique!"

REPARATION et CONFECTION de SACS A MAIN CHRISTIAN ENR.
483 de la Couronne
Tél. : 523-8337

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES! Salon Fleuri

A notre salon floral, des conseillers sauront vous donner d'agréables suggestions.

Choix complets de FLEURS NATURELLES ou ARTIFICIELLES
135 Est, St-Joseph, Québec
COMMANDEZ PAR TEL: 524-5218

Pouding délicieux aux cerises

1 boite (20 onces) de cerises
1 c. à table de beurre

Pâte :
1½ tasse de farine tamisée
3 c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de sel
1 c. à table de sucre
¼ tasse de beurre
½ tasse de lait

Sauce :
liquide des cerises égouttées
¼ tasse de sucre
1 c. à table d'amidon de maïs
1 c. à thé de cannelle
⅛ c. à thé de colorant rouge

Pour confectionner le shortcake, mêler et tamiser les ingrédients secs. Ajouter le beurre et, avec deux couteaux, le couper dans la farine jusqu'à ce que le mélange ressemble à une chapelure fine. Ajouter le lait et mêler rapidement afin d'obtenir une pâte molle mais non collante. Verser sur une planche de bois enfarinée et pétrir 30 secondes. Abaisser la pâte pour qu'elle puisse recouvrir un plat à four de 6 tasses; éviter de trop manipuler.

Egoutter les cerises et conserver le jus. Déposer les cerises dans le plat à four beurré et parsemer de beurre. Placer la pâte au-dessus des cerises.

Pour confectionner la sauce, mêler sucre, amidon de maïs et cannelle et ajouter au jus de cerises. Verser sur la pâte et cuire à four modéré (350° F) jusqu'à ce que doré, environ 30 minutes. Servir avec crème fouettée. 6 portions.

Quoi de neuf à Paris cet hiver dans la mode, la gastronomie. les spectacles et les sports?

SOYEZ "ROUILLE", MESDAMES...

Comment s'habillent les Parisiennes, cet hiver? D'abord la mode est aux "boutiques", commerçants de demi-luxe "dans le vent". Ces boutiques sont capables, en une demi-heure, de transformer en Parisienne à la mode une immense Suédoise fraichement débarquée de la Caravelle de Stockholm et une gracile chilienne du Boeing de Santiago. Citons les noms de ces boutiques les plus cotées: "Victoire", Place des Victoires; "Gudule", rue St-André-des-Arts; "La Grande Boutique", avenue Pierre-Ier-de-Serbie; "Dorothée Bis", rue de Sèvres; "Laura", avenue du Général Leclerc; "Marie Martine", rue de Sèvres; "Réal", rue St-Honoré.

Une grande partie des robes et manteaux, malgré l'hiver doux, ont une ligne "russe" évoquant par certains côtés les costumes folkloriques portés à Minsk ou à Nijni-Novgorod par les Sonia et les Tania de là-bas.

Les couleurs à la mode sont le sepia, feuille morte, gris, roux ou rouille.

Dans le domaine des vêtements du soir, on a enregistré une tentative, celle des "pantalons de soirée" pour femmes. Le lancement en a été fait lors de la 1ère du nouveau spectacle du Lido. Mais les connaisseurs demeurent sceptiques sur l'avenir de cette révolution...

Quant aux coiffures, elles n'ont pas de grand thème directeur. Juste, elles aussi, chez certains figaros, une petite touche russe. Mais le cheveu se porte aussi bien long que court. On laisse l'artiste capillaire vous trouver simplement ce qui va à votre visage, sans impératifs ni ukases.

Et les hommes? Pour être dans la note, ils doivent endosser les costumes de "cheviote", tissu jusqu'alors considéré comme vieillot et périmé.

LE BEAUJOLAIS EST LEGER

Parlons cuisine, à l'automne, les grillades l'emportaient. Mais, depuis, est venue la vogue des plats campagnards. Dans les bistrots à la mode, il convient de commander de la potée aux choux, des haricots de mouton, des paupiettes de veau ou de la saucisse de Toulouse aux lentilles.

En matière de vin, c'est du Beaujolais nouveau qu'il faut boire. Celui-ci, qui vient d'arriver sur les tables, est exquis cette année. Mais il est assez léger. Et une tragique angoisse, bien légitime, étreint Paris: le Beaujolais nouveau va-t-il tenir? Ne va-t-il pas, au mois de mars, "tourner" d'un seul coup, perdre son bouquet et devenir imbuvable? C'est là un élément dramatique dont il ne faut pas sous-estimer l'importance chez les gastronomes et autres oenophiles parisiens...

Quels sont les restaurants en vogue: "Moustache", "Lipp" et "Castel", sur la rive gauche, avec un nouveau venu qui fait fureur, le "Bistrot 121", dans le quartier de Javel (près des usines Citroën), et sur la rive droite, le "Bistroquet", quai du Louvre.

En matière d'établissements nocturnes tiennent la tête, le "New Jimmy's (Chez Régine), le "St-Hilaire", le "Club de L'Etoile" et "Chez Castel" (club). Un nouveau venu vient un peu troubler ces ténors: "La Rive Gauche", tenu par M. Touré, proche parent du leader de la République de Guinée.

Une nouvelle danse provisoirement en vogue cet hiver: le letkiss, sorte de gigue finlandaise inexplicablement adoptée par les noctambules parisiens.

BRECHT "A LA PARISIENNE"

Dans le rayon des spectacles, deux très grands succès: "Qui a peur de Virginia Woolf?", pièce américaine adaptée par le jeune et célèbre journaliste et romancier Jean Cau, et une oeuvre déjà ancienne mais reprise "A la parisienne" au Théâtre National Populaire: "Maître Puntila et son valet Matti" de feu le dramaturge allemand Bertold Brecht.

Dans le cinéma, pas de très grands triomphes mais de bons succès: les "Barbouzes" (mot d'argot signifiant agent secret), du dialoguiste Michel Audiard, dont la verve est si populaire en France qu'elle le fait payer, pour chaque film, autant que Brigitte Bardot, et "Une femme mariée" de Jean-Luc Godard, l'auteur toujours un peu scandaleux de "A bout de souffle".

Deux films récemment sortis sur les écrans parisiens connaissent une très grande réussite: "Week-End à Zuydcoote", avec le numéro 1 du cinéma français Jean-Paul Belmondo (dont la femme vient, entre parenthèses, de se faire dérober tous ses bijoux) et "My Fair Lady".

A noter que "East Side Story" tient l'affiche pour sa 4e année... A noter aussi la vogue extraordinaire d'un comique de 50 ans, d'origine espagnole, Louis de Funès.

Le cinéma est, d'ailleurs, au premier plan de l'actualité parisienne ces semaines-ci. C'est que l'on tourne de nombreux films étrangers dans la capitale et que, dans le même temps, on a pu noter la présence de Elizabeth Taylor, de Sophia Loren, de Gina Lollobrigida et nous en oublions. Une jeune étrangère, qui réside maintenant en France, a conquis rapidement une certaine popularité: Jane Fonda, fille de l'inoubliable Henri Fonda. Elle n'est pas la seule à adopter la France. Sait-on qu'y vivent définitivement Deanna Durbin, Olivia de Havilland, Jean Seberg, Ingrid Bergman et, une grande partie de l'année, Sophia Loren et Greta Carbo?...

LES EXPOSITIONS

Quant aux expositions, elles ont vu le triomphe de celle du "Pop Art" américain et, depuis quelques jours, des tapis de Picasso, l'inépuisable et fécond magicien espagnol.

LE TRIOMPHE COMMERCIAL

Pour ce qui est des livres, la situation est étrange. Les écrivains qui ont reçu les classiques prix littéraires de la fin de l'automne n'ont pas réussi un grand succès de vente. Mais étaient-ils tous bien accessibles au grand public?

Par contre, l'ouvrage que tous les jurys littéraires ont mis à l'index se vend très bien: il s'agit de "La Bâtarde" de Mme Violette Leduc. Il paraît que celle-ci aurait eu une vie trop agitée, amplement narrée dans son livre, pour être officiellement distinguée pour un prix quelconque. Quoi qu'il en soit, le public est en voie d'en faire un succès.

Un mot sur les chanteurs, dont on sait de quel engouement ils ont bénéficié — et quelles fortunes fabuleuses ils ont rapidement faites — ces dernières années. C'est toujours Aznavour et Bécaud qui arrivent en tête, mais le jeune Belge, Jacques Brel, les talonne maintenant de près. Par contre le style dit "yéyé" est en pleine marmelade. La raison technique, outre la lassitude des auditeurs, serait que les artistes de cette catégorie auraient trop rapidement épuisé le stock des chansons empruntées à leurs confrères américains de même école et que, maintenant, il ne leur resterait plus rien de valable à interpréter.

Un seul semble devoir pourtant vraiment survivre: Johnny Halliday, de son vrai nom Jean-Philippe Smet (ses parents étaient belges). Il survivra, pense-t-on, parce qu'il a, lui, une véritable voix qui peut se passer des secours de l'amplification électronique.

RETOUR AU SOLEIL

Mais il nous faut parler un peu, aussi, des déplacements d'hiver. Cette année, l'on note un retour aux vacances de soleil et la ligne Paris-Nice par Caravelle remporte un succès sans précédent.

Quant aux sports d'hiver, ils connaissent une saison excellente, car il y a déjà de la neige partout. Stations en vogue: Courchevel, Megève, Chamonix et Val D'Isère. Mais c'est l'Alpe-d'Huez qui gagne la course aux équipements, avec le tunnel skiable creusé sous la montagne, large de 10 pieds et long de 625. Il relie deux grandes pistes, en tout 8 milles de descente ininterrompue. Il paraît, par ailleurs, que des groupes financiers préparent, pour la fin de la saison et surtout pour 1965-66, la naissance de nouvelles super-stations: Avoriaz, près de Morzine, et plus au sud des Alpes, Praz-Loup, à côté de Barcelonnette.

Voilà donc l'hiver, tel qu'il se passe pour les Parisiens, ces heureuses gens qui, quoi qu'on dise, donnent encore le ton au monde dans beaucoup de domaines.

Paris est certes un peu gris, un peu brumeux. Mais il couve déjà son printemps éclatant assorti de narcisses et de cris d'enfants et d'oiseaux dans ses jardins à la française. Devant le Louvre, l'on dégage les anciens fossés, enfouis depuis plusieurs siècles et les travaux donnent à ce palais de la Renaissance un aspect encore bien insolite. Mais dans ces amas de pierrailles retirées des vastes excavations, et derrière les béliers mécaniques, le soir, inanimés, les couples d'amoureux qui ont trouvé là de nouveaux abris en profitent pour illustrer, quoiqu'en secret, l'éternelle douceur de Paris.

Activités québécoises

Thé-causerie de la L.C.F.

La Ligue Catholique Féminine a invité pour conférencière à son prochain thé-causerie, Mme Denise Drouin-Lapointe, diplômée en diététique de l'Ecole des Sciences domestiques de l'université Laval et en Relations industrielles de la Faculté des Sciences sociales de la même université.

Pendant ses années d'études universitaires, Denise Drouin était membre responsable de l'Action Catholique universitaire et a travaillé à la préparation des programme sur l'amour, le civisme et sur les pays sous-développés. Par la suite, elle a participé, à titre d'assistante en recherche au Centre de recherches en sociologie religieuse de l'université Laval, à une enquête sociologique menée dans le diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

De 1960 à 1963, elle a accompagné son mari à Paris et elle a suivi les séminaires sur "l'image de la femme dans le monde" donnés sous la direction de M. P.-H. Chombart, de Louvre, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

Membre actif de l'Association des femmes diplômées des universités, Mme Drouin-Lapoint est directrice du comité d'études et travaille avec ses collègues sur le thème: "Le retour des femmes aux études et au travail".

Mme Lapointe qui est avant tout épouse et mère de deux filles, a choisi pour titre de sa conférence qu'elle présentera undi, le 8 février, à 2 h. 30, au restaurant Place-Laurentienne, 1175, Claire-Fontaine: "Vers une famille nouvelle".

QUALITÉ ANALYSÉE

Soyez pleine d'ENTRAIN

Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-50

Le président, RENE BARNABE, vous présente sa VENTE après inventaire

TAPIS

aussi TAPIS LAINE ton sur ton — velours et twist

100% Nylon: feutre et pose inclus 9.40 $10.95 $16.05

100% Acrilan: feutre et pose inclus $9.05 $10.80 $12.95

100% Acrilic: feutre et pose inclus $8.60 $10.20 $14.95

GRANDS SPECIAUX DE TUILES
corlon et linoléum

Québec Prélart et Tapis LTEE.
René Barnabé, prés.
865, 1ère Avenue Tél.: 529-8175
Fiez-vous à notre expérience... 15 ans à votre service.

Nina Ricci veut la femme de 1965 gracieuse et mouvante

PARIS. (A.F.P.) — Gracieuse et mouvante, telle est la femme de l'été 1965 vue par Nina Ricci.

Epaules menues, taille effleurée et corolles de jupe épanouies autour des jambes jusqu'à la mi-genou.

Ses robes sont fluides en tissus légers, mélanges laine et soie de couleur blanche, corail, citron et surtout bleu-marine. Pour le soir, il y a des petits fourreaux en guipure et des jupes très amples ou bien des robes de piqué matelassé et brodé de fleurs délicates ou au contraire géantes.

Les manteaux destinés à accompagner ces robes sont la ligne "étui" à dos blousants retenus par une martingale croisée et fermée bord à bord ou bien de forme corolle, coupés en biais, gainant le buste et la taille puis s'évasant jusqu'à l'ourlet en godets ou doubles plis. Il y a aussi des paletots trois quarts, pour accompagner une robe ou une blouse fluide.

Les tailleurs sont à veste droite, croisée haut et portée sur une jupe ample ou, au contraire, étroite mais rendue mobile par un jeu de panneaux. Pour l'après-midi, ils sont en soie imprimée cachemire avec des jupes à plis et virevoltantes, accompagnés d'une écharpe frangée.

Enfin, les chapeaux sont petits ou très granpds et ressemblent à des tambourins ou à des sombreros. Il y a aussi des coiffures d'organdi et des coiffures à fleurs pour accompagner les tenues de soirée.

Pieds fatigués douloureux?
Cors, Callosités, Oignons, Talons sensibles, Orteils difformes?

Ces troubles et nombre d'autres sont souvent occasionnés par des arches faibles ou affaissées. Nous avons un vaste assortiment de supports d'arches (à partir du mince plastic jusqu'au cuir ou ajustables en métal), chaque support est ajusté à tous les besoins particuliers par un personnel spécialisé. Venez pour un examen gratuit du pied... aucune obligation.

$10.00
"FOOT-EAZER" Dr SCHOLL
TRAITEMENTS POUR TOUS MAUX COMMUNS AUX PIEDS
Dr Scholl LE MAGASIN POUR LE CONFORT DU PIED
490, boul. Charest, est — Québec — Tél.: 525-7949

MAL DE TÊTE au milieu de l'après-midi?

1. Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
2. Restez assis pendant quelques minutes
3. Fermez les yeux et reposez-vous

Grâce à Aspirin, vous pouvez vous sentir mieux en quelques minutes!

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

Recettes anciennes du Québec au 29e Grand salon culinaire

Le Service des Parcs provinciaux du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, présentera les plats qui auront un goût de terroir lors du 29e Grand Salon culinaire qui se tiendra au Palais du Commerce de Montréal, du 2 au 5 février prochains.

Le titulaire du ministère, Gérard Cournoyer, a déclaré aux journalistes que la direction des salles à manger du service des Parcs, où se sont servis au-delà de 500,000 repas en 1964, avait pris l'initiative de sortir des oubliettes, et d'anoblir, d'anciennes recettes du Québec que les chefs de cuisine auront l'habileté d'adapter aux conditions d'existence que subit l'homme sédentaire du XXe siècle. Le directeur du service des Parcs, monsieur François de B. Gourdeau, a avoué d'autre part que les recherches entreprises dans ce sens l'avaient amené dans l'Ile d'Orléans et sur la côte de Beaupré, où les maisons ancestrales, vieilles de plus de 200 ans, sont encore nombreuses; que dans les archives des Dames Ursulines de Québec et dans celles des Soeurs de la Charité de Montréal, il a découvert des recettes culinaires en usage dans les premiers temps de la colonie.

On a édité un recueil contenant neuf de ces recettes à l'occasion du 29e Grand Salon culinaire et les visiteurs qui se rendront à l'exhibit du Service des Parcs provinciaux en recevront un exemplaire. L'une de ces recettes "Soupe à l'Ivrogne" laisserait entendre que les anciens canadiens connaissaient déjà le goût de l'alcool, même avant l'apparition des magasins de la Régie !

Quelques-unes des anciennes recettes que le service des Parcs vise à propager dans le Québec apparaissent déjà au menu des grandes salles-à-manger des parcs. L'initiative du ministère dans ce domaine tend à diversifier la cuisine du Canada français en offrant au visiteur des plats régionaux qui donneront une saveur de terroir à l'excellente cuisine française qui a toujours fait les délices des visiteurs étrangers.

□ □ □

Talmousse (Ursulines de Québec)

Pommes (une par personne)
Sucre d'érable moulu
Pâte à tarte (pâte brisée)

Enlever la pelure et le coeur des pommes. Abaisser la pâte et la couper en rectangles assez grands pour replier les extrémités, saupoudrer de sucre d'érable, puis ramener les quatre coins au centre. Cuire sur une tôle au four chaud.

La talmousse est le dessert traditionnel des jours de vêture aux Ursulines de Québec, à l'Hôpital Général la même pâtisserie porte le nom de chausson.

● A l'occasion d'une réunion intime groupant l'administration de l'Hôpital du Saint-Sacrement et les diplômées en service, M. l'abbé Adrien Plante, aumônier, a remis à mademoiselle Gisèle Drouin, infirmière, la médaille du Lieutenant-Gouverneur qu'elle a méritée pour s'être classée première des infirmières candidates aux examens de l'Université Laval en 1964. Révérende Soeur Ste-Cécile de Rome, Supérieure et Directrice générale de l'Hôpital, lui a présenté une trousse garnie offerte par la Direction de la Pharmacie Brunet. Mademoiselle Gisèle Drouin est la fille de M. et Mme E. Drouin, 1150, Chemin Ste-Foy, Québec.

Recettes économiques de boeuf de conserve

Boeuf de conserve Parmentier

3 cuil. à table de catsup
¼ de cuil. à thé de sel
Quelques grains de poivre
2 tasses de petits pois en boite ou de pois congelés, qu'on aura fait dégeler
2 tasses de pommes de terre en purée
1 boite de 12 oz de boeuf de conserve Fray Bentos

Défaire le boeuf avec une fourchette. Ajouter le catsup, le sel, le poivre et les petits pois. Bien mélanger. Verser dans un moule bien beurre de " de côté. Recouvrir avec les pommes de terre. Cuire non couvert dans un four à 375° F pendant 30 minutes. Pour 6 personnes.

Lunch en casserole

3 tasse de riz cuit
¼ de tasse d'oignon émincé
1 boite de 20 oz de tomates
½ cuil. à thé de sel
Quelques grains de poivre
1 boite de 12 oz de boeuf de conserve Fray Bentos

Défaire le boeuf de conserve avec une fourchette et y ajouter les autres ingrédients en mélangeant bien. Cuire, non couvert, à 350°F dans un plat-casserole bien beurré de 2 pintes, pendant environ 30 minutes. Pour 6 personnes.

Remarque : Servir avec une salade bien croquante.

Vous trouverez les suggestions ci-dessus dans un nouveau livre contenant 100 recettes exquises. **Pour obtenir gratuitement ce livre de recettes, envoyez une carte postale à : Livre de Recettes, 600 University Avenue, Toronto.** Il contient des recettes éprouvées de hors-d'oeuvre, de soupes savoureuses, de délicieuses préparations au boeuf salé, de salades, de sandwichs et de brioches.

Horoscope

JEUDI, 4 FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une période de révision qui vous permettra de corriger des imperfections et des inexactitudes. Vous ne manquez pas de hardiesse.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Venus est en opposition avec le Soleil, ce qui obligera les natifs de ce signe à tempérer une tendance à l'exagération.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — "Mieux vaut tard que jamais". Ce n'est pas nouveau comme maxime, mais c'est celle qui vous convient le mieux pour aujourd'hui.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Assurez-vous que vous êtes dans l'ordre en exprimant certaines exigences. Ne prenez pas de chance avec des microbes.

24 juillet au 23 août (Lion) — Une série de détails vous fera l'effet d'une montagne à franchir. Les résultats de la journée seront satisfaisants.

24 août au 23 septembre (Vierge)— Evitez les arguments frappants, montrez-vous plus persuasif. Il faut bien examiner les deux côtés de la médaille.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne ralentissez pas inutilement votre marche, conservez un tempo modéré. La récompense d'une générosité désintéressée vous ira droit au coeur.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vos relations seront plus agréables que jamais. Vous savez trouver les mots qui plaisent.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous serez ébloui par la verve intarissable d'un ami. Les activités ne manquent pas.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous recevrez peu d'aide venant de l'extérieur, mais l'appui loyal de vos collaborateurs immédiats sera plus que satisfaisant.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous serez dans une situation qui vous déconcerte. Votre savoir-faire est un atout de première force, ne l'oubliez pas.

20 février au 20 mars (Poissons) — Période stimulante pour les constructeurs, les industriels et les moniteurs de camps de vacances.

SI VOUS ETES NE UN 4 FEVRIER

Vous aimez que tout le monde soit heureux autour de vous, et vous faites votre large part pour ajouter à leur bien-être. Imagination, loyauté et générosité animent les natifs de ce signe.

Grandeurs 10-18

Très facile à confectionner, cette jolie robe, sans collet, sans manches, pas de couture à la taille, requiert peu de matériel et sera très pratique.

Le patron 9332 se vend grandeurs : 10, 12, 14, 16, 18.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

POUR LE CARNAVAL!

CAMERA CLIX 'CANDIDE'
indispensable compagnon pour tous les souvenirs.
seulement .50 et un bout du cartonnage de crème glacée cerises/chocolat/amandes.

CREME GLACEE
CERISES CHOCOLAT AMANDES

Une saveur incomparable! Nouvelle crème glacée au goût merveilleux. Cerises finement coupées et de délicieuses amandes recouvertes de chocolat dans une crème glacée aux cerises.

En vente dès aujourd'hui chez tous les marchands de crème glacée

Laval

CO-OP REDUIT...

FESSE DE JAMBON
CUIT – PRET A MANGER
UN BOUT OU L'AUTRE
LEGRADE – SWIFT
LA LIVRE
.55

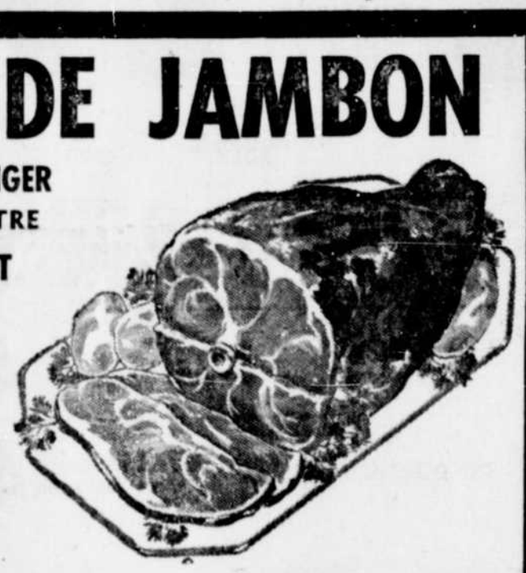

STEAK DE JAMBON tranche du centre de la fesse lb .77
ROTI DE BOEUF côtes courtes, os de palette enlevé lb .53
Rôti haut de côtes de boeuf désossé et roulé lb .59

Les item de viande annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean.

BOEUF HACHE frais haché à toutes les heures lb .39
FOIE DE JEUNE PORC lb .33

ORANGES SUNKIST

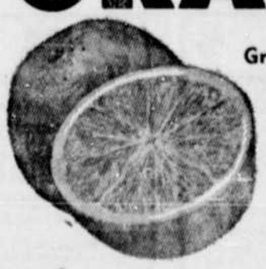

Gr. 180
2 douz. .69

TOMATES FLORIDE Cello 2 lbs 29c
OIGNONS JAUNES Cello 5 lbs 39c

RIZ MINUTE 14 oz	.47	PATE CORDON BLEU ass. 7 oz	2/.61
ALPHABITS de Post 10 oz	.37	BISCUITS Christie Saltene 1 lb	.35
MARGARINE Fleischmann lb	.43	MIEL LIQUIDE Cantin 16 oz	.39
FEVES VERTES coupées Co-Op 20 oz	2/ 33	PECHES CO-OP demies 20 oz	2/.57
MACEDOINE CO-OP 20 oz	6/.89	CIRE CLAIR Johnson 32 oz	.99
DINER CORDON BLEU 21 oz	2/.89	OLD DUTCH format régulier	2/.37

PATE DENTIFRICE COLGATE format familial — Prix régulier 1.09 .89

LES PRIX

Les 125 MAGASINS CO-OP concentrent leurs achats à leur FEDERATION et permettent à celle-ci d'obtenir des manufacturiers des prix avantageux dont vous, consommateurs, bénéficiez.

CO-OP

Tous ces spéciaux sont en vigueur jusqu'au 6 février 1965.

SUCRE CO-OP 10 lbs .83
FARINE FIVE ROSES 7 lbs .73
FLUFFO SHORTENING 2 lbs .65
BISCUITS DAVID 4 dans 1 .89
LAIT EVAPORE CRINO 16 oz 5/.79
Mélange à Gâteaux assortis Duncan Hines 19 oz Essayez la nouvelle saveur aux ananas 2/.85
PAPIER DE TOILETTE OPAL 12 rouleaux .89

MARMITE ELECTRIQUE ROTOR

cuit — rôtit — frit, contrôle entièrement automatique.
GARANTIE 1 AN
PRIX CO-OP 9.95
Prix régulier 16.95
En vente à votre Magasin CO-OP Meubles de Québec ainsi qu'au Magasin CO-OP de votre localité.

STEINBERG

Savourez nos fruits et légumes

Frais du jardin

Faites votre choix et savourez tous ces fruits et légumes frais venant de tous les coins du globe.
Il n'y a plus de saison qui tienne chez Steinberg. Et vos achats sont bien protégés également. Notre service exclusif du SAC VERT renseigne caissières et emballeurs de la fragilité de leur contenu et vous recevrez ainsi fruits et légumes dans le même parfait état, une fois rendu à la maison.
Pour des aubaines et le meilleur choix d'aliments de qualité, amenez toute la famille au "jardin" de Steinberg. Elle sera ravie de l'excursion. A très bientôt !

LAITUE ICEBERG

DE LA CALIFORNIE, CATEGORIE CANADA No 1

FRAICHE DU JARDIN ! GROSSE, No 24 — **2** POMMES POUR SEULEMENT **29¢**

Bananes Cabanita — SAC POLY. — LA LIVRE **12¢**

Épinards frais — IMPORTES — lavés et nettoyés, cat. Canada No 1 — **2** sacs cello 10 oz **33¢**

Oranges "Temple" — DE LA FLORIDE — grosses, No 100 — La douz. **49¢**

Pommes McIntosh — DU QUEBEC — cat. de fantaisie — **5** LB dans un sac cello **49¢**

De notre Boulangerie

FRAICHE DU FOUR A TOUS LES JOURS DE LA BOULANGERIE DE STEINBERG !
10¢ DE MOINS !

TARTE AUX BLEUETS CETTE SEMAINE, CHACUNE **59¢**

Gâteau étage au fudge Frais du four **49¢**
Au chocolat, de Steinberg ! — 6¢ de moins !

Pains hamburger **12** par pqt **29¢**
Frais de Steinberg !

25 Timbres "PINKY" supplémentaires ! Aucun coupon requis . . .
lors de l'achat de l'une ou l'autre des pâtisseries de Steinberg ci-dessous :

Grosses brioches au citron Cette semaine **55¢**
Délicieuses, de Steinberg !

Beignes frais à la gelée **8** par pqt **33¢**
Aux fraises, de Steinberg !

Pour appétits robustes

SPAGHETTI MINCE OU REGULIER
MACARONI DEJA COUPE OU REGULIER
DE STEINBERG — FACILE A PREPARER
EPARGNEZ 5¢ — **3** PAQUETS DE 2 LB — **$1.00**

Maïs en crème **6** btes 20 oz **$1.00**
De choix, Orchard King — 20¢ de moins !

Pois verts de choix **6** btes 20 oz **$1.00**
Non classés, Orchard King — 20¢ de moins !

Noix d'acajou Steinberg Bte 14 oz **97¢**
Rôties et salées — Mises en boite sous vide !

Noix mélangées et rôties Bte 14 oz **79¢**
Salées, de marque Steinberg !

Biscuits 'feuille d'érable' Pqt de 24 **29¢**
Produit-vedette de Steinberg !

Ketchup aux tomates **2** bout. 11 oz **35¢**
Riche, de Steinberg ! — 7¢ de moins !

BAS NYLON

SANS COUTURE, PREMIERE QUALITE
400 aiguilles, micromaille !
Chaque commande de $5. de marchandises diverses vous donne droit à . . .
Une paire pour seulement **29¢**
Une commande de $10.00 vous donne droit à deux paires pour 58¢, etc. (Quantité limitée !)

TOMATES

MURIES SUR PIEDS
FRAICHES, DE LA FLORIDE
Grosseur moyenne
Catégorie Canada No 1
3 LB PAR PAQUET **49¢**

CAFE INSTANTANE PUR, CREAM-O
GROS BOCAL DE 10 oz **$1.39**

De qualité supérieure à un prix inférieur !

MARGARINE DE STEINBERG
Vous épargnez 10¢
4 PQTS 1 LB **$1.00**

DECOUPEZ ET ECHANGEZ CES COUPONS POUR DES TIMBRES PINKY SUPPLEMENTAIRES !

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
$1.00 (au plus)
ARTICLES DE PAPETERIE
TOUTE VARIETE A PRIX POPULAIRES !
Nul après samedi, le 13 février aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
5 LB (OU PLUS)
CAROTTES
TOUTE VARIETE Catégorie Canada No 1
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
TOMATES
ROUGES U.S. — No 1
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
10 (OU PLUS)
Pamplemousses
FRAIS, IMPORTES TOUTE VARIETE
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Purée de tomate
GATTUSO
4 BTES 6 OZ **94¢**
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
CORNED BEEF
HEREFORD
2 BTES 12 oz **$1.14**
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
UNE (OU PLUS)
Grosse vadrouille
Grandeurs assorties A PRIX POPULAIRES !
Nul après samedi, le 13 février aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Beurre de canelle
MONARCH
CARTON 12 OZ **39¢**
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Beurre de caramel
CARRIERE
2 BTES PAR PAQUET **49¢**
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
NOIX D'ACAJOU
DE STEINBERG
ROTIES ! BTE 14 OZ **97¢**
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
SHORTENING
SNOW FLAKE
2 PQTS 1 LB **68¢**
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
JUS D'ORANGE
MINUTE MAID Concentré, congelé !
2 BTES 6 OZ **70¢**
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
PAINS de SAVONS
Palmolive - 12¢ de moins
5 pains de format rég. **59¢**
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre snpermarché Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Soupes aux pois ou légumes
DE MARQUE HABITANT
4 BOITES 28 OZ SEULEMENT **94¢**
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
DETERSIF ALL CONCENTRE
POUR LAVEUSES AUTOMATIQUES
Format économique de 4 lb et 10 oz **$1.65** Le détersif moderne !
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Croquets de maïs FRITO
LE CASSE-CROUTE FAVORI !
CHAQUE SAC 11 OZ **49¢** LES ENFANTS EN RAFFOLENT !
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg

GAGNEZ LA CAGNOTTE CHEZ STEINBERG EN ARGENT COMPTANT

Mme Germon, Outremont, ($100.)
Steinberg du 1495 ave Van Horne.

Mme R. Cormier, Ville d'Anjou, ($100.)
Steinberg du 6500 boul. Joseph-Renaud.

Mme J. M. Poulin, ville de Québec, ($100.)
Steinberg du 2090 boul. Ste-Anne

Mme M. Brook, Montréal, ($100.)
Steinberg du 2875 Van Horne.

Mme R. Quenneville, Chicoutimi, ($100.)
Steinberg du 855 Papineau.

M. M. Grenon, Chicoutimi, ($100.)
Steinberg du 21 ouest, rue Racine.

Des gagnants de plus en plus nombreux à tous les jours... en argent c omptant ou en timbres Pinky !

Exigez vos cartes du jeu "Gagnez la Cagnotte" à votre supermarché Steinberg. Les règles du jeu apparaissent sur chaque carte. (Aucun achat requis). Toute la famille peut participer à ce jeu. Plus vous collectionner, de cartes, plus grandes sont vos chances de "Gagnez la Cagnotte" chez Steinberg !

Choix et Qualité à prix bas

ESSENCES DIVERSES AU CHOIX !

CRÈME GLACÉE ICE CASTLE – 10c DE MOINS !

GROS CONTENANT ½ GALLON **79¢**

PATATES CHIPS FRAICHES, DE PINKY

SAC	SAC	SAC
5 oz	1¾ oz	16 oz
49¢	69¢	79¢

TIMBRES PINKY SUPPLEMENTAIRES A L'INTERIEUR DE CHAQUE SAC !

ICE CASTLE ! PETILLANT **DRY GINGER ALE**

18 BOUTEILLES DE 10 OZ **$1.00**

DANS 3 CARTONS
(Dépôt remboursable de bouteilles)

Fromage en tranches 2 pqts 8 oz 55¢
De marque Fields O'Clover ! — 7¢ de moins !

Fromage fondu Pqt 2 lb 85¢
Fields O'Clover ! — 4¢ de moins !

Fèves au lard 7 btes 15 oz $1.00
De Steinberg ! — 12¢ de moins !

Beurre d'arachide 3 pots 16 oz $1.00
De Steinberg ! — 17¢ de moins !

Eau de Javel Steinberg 2 bout. 64 oz 69¢
Concentrée — 9¢ de moins !

Moitiés de pêches 2 btes 28 oz 69¢
De choix, Orchard King ! — 9¢ de moins !

Serviettes féminines 48 par pqt $1.29
Régulières, marque Elégant !

Poires à dessert 3 btes 28 oz 89¢
Moitiés, de choix, Orchard King — 10¢ de moins !

Papier ciré 2 roul. 100 pi. 55¢
De Steinberg — 4¢ de moins !

Papiers-mouchoirs de Steinberg Pqt de 400 29¢
Blanc, rose, jaune, aqua, marque Elégant !

Détersif liquide Bout. 32 oz 59¢
Lotion rose, de Steinberg !

Papier de toilette 8 roul. par pqt 89¢
Blanc, rose, jaune, aqua, marque Elégant !

Sûres de vous plaire

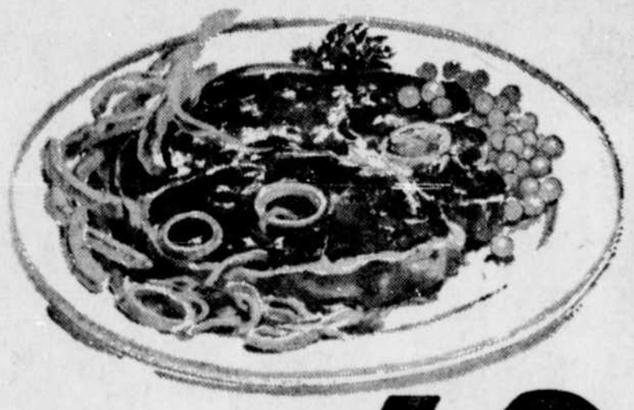

Bifteck de Ronde 69¢
Boeuf de choix de marque rouge, le meilleur au Canada !
TRANCHE ENTIERE, DESOSSE La lb

BIFTECK DE SURLONGE LA LB 99¢
Inspecté et approuvé par le gouvernement ! Marque rouge

PATE A LA DINDE de Steinberg CH. 29¢
Frais — Epargnez 14¢ cette semaine !

COTES DE PORC MAIGRE LA LB 53¢
Charnues, pour appétits robustes !

EPERLANS de marque Sportsman PQT 12 OZ 19¢
Délicieux poisson !

PETIT SAUCISSON DE BOLOGNE Hygrade ROULE 24 OZ 59¢
Prêt-à-manger, succulent !

Fesse de jambon fumé 59¢
DECOUENNE ET DEGRAISSE, PRET A MANGER, ENTIERE OU DEMIE ! La lb

SACS DE THE
ENCORE 4¢ DE MOINS !
ORANGE PEKOE
100 sacs par paquet 75¢

Réchauffez et servez !
GATEAU AU CHOCOLAT
DE MARQUE SARA LEE — 10c DE MOINS !
PAQUET DE 14 oz 69¢ CONGELE, DELICIEUX !

PÂTE À PAIN
BLANC, CONGELEE
FARMHOUSE — 17¢ DE MOINS !
3 PAQUETS DE 2 PAINS CHACUN $1.00

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi, le 6 février aux supermarchés Steinberg Limitée. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

STEINBERG

100 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FIXATEUR A CHEVEUX HELENE CURTIS
Boite de 6 oz . . . 98¢
Grosse bte 12 oz $1.49
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

75 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DETERSIF A LESSIVE
AJAX - 25¢ de moins ! ULTRA - PUISSANT !
Format économique $1.40
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

50 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
LAMES EN ACIER
inoxydable GILLETTE
10 par pqt $1.45
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

50 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
ANTISEPTIQUE **LISTERINE**
Bouteille de 7 oz . . . 73¢
Bouteille de 14 oz 98¢
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

50 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SACS SNAP-OFF
de marque LION
20 par paquet 49¢
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
RIZ FRIT
instantané, DAINTY
Paquet de 12 oz 39¢
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SPAGHETTI
ou Rigatoni, GATTUSO dans une sauce italienne
Chaque bocal 15 oz 39¢
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
Mélange à soupe Knorr
Variétés assorties
Chaque paquet 39¢
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PAIN DE PORC
KLIK, prêt-à-servir !
2 boites de 12 oz 98¢
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
PATATES CHIPS
HOSTESS
Gros sac de 14 oz 69¢
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BEAUTI FLOOR
de JOHNSON
Bte 1 pinte $1.35
Bte 1 Chopine $0.69
Bte de 30 onces $1.59
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
POULET
PRET A MANGER
Régulier à la chinoise !
Catégorie "A" Chacun $1.39
Nul après samedi, le 6 février aux supermarchés Steinberg.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PETONCLES
BOOTH ou RUPERT
Pré-cuites ! Pqt 7 oz 55¢
Nul après samedi, le 6 février aux supermarchés Steinberg.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
POITRINES DE BOEUR MARINE
La lb seulement 69¢
Nul après samedi, le 6 février aux supermarchés Steinberg.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
LEGUMES CONGELES YORK
Variétés et format assortis !
4 sacs pour seulement 75¢
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FARINE FIVE ROSES
ENRICHIE, A TOUT USAGE !
Gros sac 7 lb pour seulement 79¢
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg

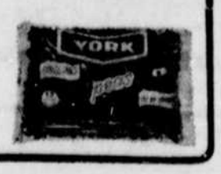

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
NETTOYEUR AJAX
Contient du JAVENOL — MOUSSEUX !
2 boites géantes 53¢ 3¢ de moins sur chaque boite
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BISCUITS A THE
Social de MARVEN
90 par paquet 43¢
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
NOIX MELANGEES
de STEINBERG scellés sous vide!
Bte de 14 oz 79¢
Nul après mardi, le 9 février aux supermarchés Steinberg.

Baisse inquiétante des réserves de la caisse d'assurance-chômage

Le rapport Gill relégué aux oubliettes; le gouvernement actuel piétine sur place

Par Ben Ward

OTTAWA — (P.C.) — Alors que la caisse d'assurance-chômage plonge lentement mais sûrement vers le rouge, on se prépare sur la colline parlementaire au jeu annuel des questions-et-réponses qu'on a surnommé le "gambit Gill".

Presque aussi certain que les taxes, l'une des premières questions que l'opposition adressera au gouvernement lorsque la session reprendra le 16 février sera comme suit: "Quelles mesures le gouvernement entend prendre pour mettre en vigueur les recommandations formulées par le rapport Gill ?"

La réponse habituelle est généralement la suivante: "Le rapport fait l'objet d'un examen sérieux et une décision, quant à la politique à suivre, sera annoncée en temps opportun". L'opposition reprochera probablement au gouvernement que la décision tarde trop à venir, mais les libéraux riposteront que la situation est aussi grave qu'on le dit, pourquoi alors le gouvernement conservateur n'y a-t-il pas vu à l'époque où il était au pouvoir ?

Cependant, derrière cette bravache, tous les intéressés ne connaîtront que trop bien les réalités de la situation. Personne, néanmoins, n'y fera allusion.

AUX OUBLIETTES

Le rapport du comité Gill, qui préconisait une solution pour remédier au déficit annuel de la caisse d'assurance-chômage, a été relégué aux oubliettes depuis qu'il a été déposé à la Chambre des communes, le 20 décembre 1962, par le premier ministre d'alors, M. John Diefenbaker.

Privément, tous les partis s'accordent à dire que les recommandations du rapport Gill devraient être adoptées pour donner à la caisse d'assurance-chômage une base financière solide. Mais, c'est également un fait reconnu que certaines des idées énoncées par le comité Gill sont loin d'être populaires auprès d'un bon nombre d'électeurs, de sorte qu'aucun gouvernement minoritaire courera le risque de les adopter.

Une source gouvernementale résume la question en ces termes: "Le rapport Gill sera adopté par un gouvernement majoritaire au cours de la première session après les élections générales qui éliront ce même gouvernement majoritaire. De cette façon, le peuple aura trois ans pour avaler la pilule avant de nouvelles élections. Mais, pour l'instant, mieux vaut n'y pas penser.

DEFICITS CONSECUTIFS

A l'heure qu'il est, la caisse d'assurance-chômage s'achemine, selon les prédictions des experts, vers un troisième déficit annuel successif. Au printemps de 1963, le fonds s'est soldé par un déficit de $37,000,000 tandis que l'année suivante, il était de $25,000,000 dans le rouge. Chaque fois, des prêts avancés par le gouvernement ont permis au fonds de tenir le coup jusqu'à ce que la baisse du chômage au cours de l'été permette aux primes de prendre le dessus sur les réclamations.

Cette année, même si le chômage est à un niveau substantiellement inférieur à celui des deux années précédentes, on croit qu'un déficit d'au moins $1,000,000 sera inévitable.

PLUS D'EXEMPTION

Pour remédier à cette situation, le comité Gill a proposé que la majorité des travailleurs saisonniers ne soient plus inclus dans le programme et que la plupart des employés qui sont actuellement exempts des cotisations — plus de 1,000,000 de travailleurs — contribuent également à la caisse. Cela aurait pour effet d'arrêter l'épidémie provoquée par les travailleurs saisonniers tout en ajoutant plus de $50,000,000 par année sous forme de cotisations.

Il y a eu, bien sûr, une multitude de suggestions, mais ces deux-là constituent de la véritable dynamite politique. Les exemptions s'appliquent aux personnes qui touchent un revenu annuel de $5,460, aux instituteurs et aux fonctionnaires fédéraux ainsi qu'aux employés des hôpitaux et des institutions de charité. La majorité de ces travailleurs estiment qu'ils n'ont pas besoin de l'assurance-chômage parce qu'ils jouissent d'une certaine sécurité d'emploi et qu'ils ne priseraient pas d'avoir à payer des primes maxima de $1.05 par semaine.

TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Par ailleurs, les travailleurs saisonniers, de leur côté, comptent actuellement sur l'assurance-chômage pour subsister et il va sans dire qu'ils protesteraient avec véhémence s'ils étaient exclus. Cependant, le rapport Gill ne les élimine pas complètement puisqu'il propose qu'un nouveau plan soit conçu pour répondre aux besoins des travailleurs saisonniers.

La caisse d'assurance-chômage a été créée en 1941, employés et employeurs devant obligatoirement verser au gouvernement une prime hebdomadaire équivalente sur une échelle répartie suivant les salaires. Pour chaque dollar ainsi prélevé, le gouvernement ajoute 20 cents à la cagnotte et il assume également les frais d'administration.

APOGEE EN 1956

En 1956, alors que l'embauche était à un niveau sans précédent et que le pays connaissait une vague de prospérité, les réserves du fonds d'assurance-chômage se sont élevées à un sommet record de $926,776,000. Puis, la récession économique est apparue avec le résultat que les réserves se mirent à fondre comme du beurre dans la poêle. Le fonds était épuisé dès 1963.

En juillet 1961, alors que le plongeon vers la banqueroute était on ne peut plus évident, le gouvernement conservateur a désigné un comité dirigé par M. Ernest C. Gill, de Toronto, président de la société Canada Life Assurance, dans le but de trouver une solution.

Lorsque le rapport a été déposé en Chambre, M. Diefenbaker était alors à la tête d'un gouvernement minoritaire. Il n'a donc pas donné suite aux recommandations du rapport Gill dont le gouvernement libéral minoritaire a hérité à son accession au pouvoir.

A l'époque où les libéraux étaient dans l'opposition, ils réclamaient que les recommandations soient appliquées. Naturellement, les conservateurs ont repris le refrain depuis qu'ils sont passés dans l'opposition.

Ce qu'on se plaît maintenant à appeler le "gambit Gill" se poursuivra parce que la politique l'exige ainsi et que personne ne s'attend véritablement à ce qu'on remédie à la situation aussi longtemps que les Canadiens n'éliront pas un gouvernement majoritaire.

Nouvelle tournure "urgente" de la campagne organisée par les syndicats pour syndiquer les collets blancs

(Par Ben Ward de la P. C.)

OTTAWA. — La campagne organisée par les syndicats ouvriers dans le but de recruter les collets blancs prend une nouvelle tournure urgente cette année.

Lancée sans tambour ni trompette, il y a environ quatre ans, par le Congrès du travail du Canada, la campagne est sur le point d'atteindre le stade de la moisson. Une bonne part du pessimisme qui s'était manifesté parmi les dirigeants syndicaux s'est évanoui.

M. Larry Sefton, de Toronto, directeur régional des Métallurgistes unis et président du comité national du CTC en ce qui a trait à l'organisation des collets blancs, dit qu'une tendance vers l'enrôlement syndical se dessine dans les rangs des employés cléricaux.

"Nous sommes en train d'obtenir les têtes de pont dont nous avions besoin et nous les obtenons beaucoup plus rapidement qu'on le prévoyait il a quelques années, a-t-il dit lors d'une conférence prononcée à Toronto récemment.

NOUVELLES TACTIQUES

La campagne diffère beaucoup de l'attitude adaptée dans le passé et qui échouait dans la majorité des cas alors que les recruteurs se précipitaient chez les employés et les invitaient à signer leur carte de membre sur le champ. Une méthode moderne a été adoptée dans le but de diviser le problème en quatre étapes, soit la recherche, la coordination, la programmation et le service.

La recherche est à peu près terminée. Cela a permis d'établir le nombre approximatif des collets blancs, l'endroit où ils travaillent, leurs conditions de travail et leurs besoins.

La tâche suivante a consisté à coordonner le travail des divers syndicats intéressés, de définir la juridiction de chaque union et d'évaluer son habilité à contribuer au programme dans son ensemble.

Présentement, l'accent principal est mis sur la troisième phase du programme, l'élaboration les tactiques pour le recrutement. Cela comporte la formation de personnel qualifié à qui on inculque les meilleurs techniques, la sélection d'organisateurs qui sont déjà sur les lieux de travail et la préparation de littérature spéciale. La phase finale consistera à s'assurer que le haut niveau de service syndical sera maintenu.

ERE NOUVELLE

Selon M. Sefton, il s'agit d'une nouvelle ère dans le domaine des syndicats ouvriers. "Nous ne nous bornons plus uniquement à parler des collets blancs, de leurs problèmes et de leur statut au sein de la société industrielle. Nous avons commencé à agir et, de leur côté, ils ont commencé à réagir".

Au cours des deux dernières années, les syndicats ont réalisés des progrès lents mais constants dans le recrutement des collets blancs, alors qu'environ 4,000 d'entre eux ont été gagnés à la cause du syndicalisme. Ces derniers ont été principalement recrutés parmi les employés du gouvernement et le personnel de bureau parmi les industries déjà organisées au niveau des travailleurs manuels.

LE CHAMP EST LIBRE

Un des secteurs que M. Sefton et les membres de son comité se proposent d'organiser est celui des industries de la finance et du commerce où moins de un pour cent du personnel clérical n'est pas syndiqué. On s'attend à ce que les banques et les compagnies d'assurance soient les clients les plus redoutables, mais leurs effectifs de 240,000 employés représentent un bon pourcentage du nombre global des collets blancs.

M. Sefton est d'avis que le mythe voulant que les employés cléricaux ne soient pas intéressés au syndicalisme disparaît graduellement. "La vérité c'est que non seulement ils sont intéressés, mais qu'ils adhèrent aux syndicats en plus grand nombre que jamais", dit-il.

CONDITIONS FAVORABLES

"L'expérience acquise dans mon propre syndicat, celui des métallurgistes unis, en plus de l'expérience auprès des Travailleurs unis de l'automobile, l'Union canadienne des employés publics, le Syndicat international des employés de bureau, démontre que les conditions n'ont jamais été plus favorables pour le recrutement des collets blancs.

Le souci au sujet de l'automation n'est pas un facteur aussi redoutable que certains sont portés à le croire, ajoute M. Sifton.

M. William Dodge, vice-président du CTC et son principal organisateur, est lui-même enthousiasme quant aux perspectives d'avenir, mais il admet "que c'est encore un projet à long terme".

"Les résultats ne se manifesteront pas du jour au lendemain. Mais, nous sommes convaincus que tous les collets blancs peuvent être enrôlés si nous parvenons à les convaincre que les syndicats peuvent faire beaucoup dans le domaine de conditions de travail dignes".

Les constructeurs et le Bill C-136

L'Association Canadienne de la Construction se réjouit de cette occasion qui lui est fournie de saisir ce comité des deux chambres des problèmes particuliers que la mise en vigueur du Bill C-136 occasionnera aux employeurs de la plus grosse industrie du Canada, la construction.

L'Association, que le Gouvernement fédéral reconnait officiellement depuis près de cinquante ans comme une des quatre organisations patronales les plus représentatives, parle au nom d'un effectif direct de plus de 1,000 membres en vue et de plus de 10,000 entreprises de construction disséminées dans plus de soixante-dix associations locales et régionales de construction affiliées.

Notre industrie fonctionne dans tous les secteurs et dans toutes les régions de notre vaste pays. En 1964, la valeur de la construction exécutée dépassera probablement 8.6 milliards de dollars, tandis que les prévisions de 1965 dépassent de beaucoup les 9 milliards. Cette activité procure des emplois à pied d'oeuvre, à l'année ronde, à l'équivalent d'environ 600,000 Canadiens et à un nombre encore plus grand de travailleurs hors-chantier.

● La division du Québec de la Société canadienne du Cancer annonce la nomination de M. Guy Crevier au poste de président provincial du comité d'Education. Le programme d'éducation de la Société a pour but de sauver des vies humaines en renseignant le public sur cette maladie. Il se fait à l'aide de brochures, de films et de réunions éducatives dans le public et l'industrie.

"Les Chevy-Van sont de beaucoup supérieurs," nous écrit M. W. M. Browne, de Toronto Caretakers à Toronto (Ontario)

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Pour les transports avec arrêts multiples, il faut des CHEVROLET

"puissance-travail"

M. W. M. Browne, de Toronto Caretakers à Toronto (Ontario), nous écrit: "Au cours des 15 dernières années, nous avons utilisé des camionnettes-fourgons de différentes marques. Puis, il y a neuf mois, nous avons mis en service six Chevy-Van. Notre expérience avec ces véhicules nous a conduits à en acheter six de plus".

"Une analyse comparative précise de l'utilisation de nos véhicules démontre que les Chevy-Van sont les plus économiques. Le moteur six cylindres est vraiment nerveux et plein de puissance, sa consommation réduite nous a permis de réaliser des économies appréciables."

"Les Chevy-Van sont d'une remarquable facilité de manoeuvre dans la circulation urbaine, ce qui réduit la durée des transports pour les visites à la clientèle. Du point de vue mécanique, les Chevy-Van se sont révélés de première qualité—ils n'ont jamais présenté de défectuosités."

"En résumé, j'estime que les Chevy-Van sont de beaucoup supérieurs à tous les véhicules que nous avons utilisés précédemment."

Les Chevrolet "puissance-travail" sont avantageux dans tous les transports, y compris les vôtres! Allez voir aujourd'hui même le concessionnaire des camions Chevrolet.

CHEVROLET

LES CHEVROLET 65 "PUISSANCE-TRAVAIL" RÉSISTENT À LA TÂCHE ET TRAVAILLENT DUR!

Concessionnaires autorisés des camions Chevrolet pour le Québec Métropolitain

Roger Barré Automobiles, Ltée
1095, de la Canardière, Québec.
Tél.: 529-3331

Denis Pepin Autos, Ltée
2500, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Qué.
Tél. : 653-2861

LaPorte Automobiles, Ltée
250 est, boul. Charest, Québec.
Tél.: 529-4561

Ne manquez pas "Rue de l'Anse", tous les jeudis à 8 h. P.M. et Cinéma International tous les vendredis à 8:30 P.M. sur le réseau français de Radio-Canada

T-665CF

enchifrènement

L'Onguent Mentholatum aide à soulager rapidement l'enchifrènement, ce qui permet de respirer plus facilement. Soulage la respiration pénible par la bouche. Calme les membranes endolories et sensibles.

Onguent Mentholatum
rafraîchissant et calmant

LE JEU LE PLUS INTÉRESSANT AU CANADA OFFRE

ENCORE

DES PRIX EN ARGENT

GAGNEZ $100.- $500. ou $1000. EN ARGENT!

11 SEMAINES POUR JOUER

4-DE-SUITE OU 4 D'UNE-SORTE

Vous vous souvenez sans doute du plaisir et de l'intérêt que suscita le jeu '4-de-suite' . . . alors que des centaines de personnes ont gagné des prix en argent. Eh bien, ce jeu intéressant est encore présenté pendant une autre période de 11 semaines! Amusez-vous et commencez votre jeu aujourd'hui-même! Vous pouvez compter parmi les premières personnes à gagner $100 ou $500 en argent! Voyez comme c'est amusant de collectionner des séries 4-de-suite ou 4-d'une-sorte . . . au jeu le plus intéressant au Canada avec des prix en argent! Vous recevez une carte gratuite à chaque visite que vous faites à votre marché DOMINION où comme toujours . . . "c'est surtout à cause de la viande!" Lorsque vous trempez votre carte dans l'eau, l'un des numéros suivants OU lettres apparaît dans les deux coins:

2-3-4-5-6-7-8-9-10-J-Q-K-A

Collectionnez une série de quatre de suite (comme ci-dessus) de 2-3-4-5 à 10-J-Q-K, imprimée de la même couleur, et vous vous qualifierez pour gagner **$100**

Collectionnez J-Q-K-A, imprimées de la même couleur et vous vous qualifierez pour gagner **$500**

Collectionnez quatre NUMÉROS semblables, et chacun imprimé d'une couleur DIFFÉRENTE (orange, noir, violet et vert) et vous vous qualifierez pour gagner **$100**

Collectionnez quatre LETTRES semblables, imprimées d'une couleur DIFFÉRENTE (orange, noir, violet et vert) et vous vous qualifierez pour gagner **$500**

Si le mot **BONI** apparaît sur une carte, vous gagnez $2.00 et une autre carte.

GRAND PRIX DE $1000

lisez les détails sur la carte

ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est **INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT!**

C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA

VIANDE

MEILLEUR BOEUF AU CANADA!
MARQUE ROUGE OU BLEU

BIFTECK DE RONDE

TRANCHE COMPLETE – DESOSSEE

ou **ROTI DE CROUPE** lb **.69**

Coupe "Silverside"
Boeuf de marque Rouge ou Bleu — Tendre et juteux

HAMBURGS FRAIS 3 lb $1.39 — La lb 49¢
Moulu à toutes les heures

WIENERS Tout Boeuf Pqt 1 lb **.49**
"Coorsh" — Savoureuses

BOUDIN FRAIS lb **.37**
Servez avec saucisses "Bilopage"

POINTE de SURLONGE
Bifteck ou Roti-Boeuf
marque Rouge ou Bleu **lb .99**

VOTEZ
pour votre
CAISSIERE Dominion favorite
Dans le concours International de la Caissière de l'Année
GAGNEZ
UN MOIS DE MAGASINAGE GRATUIT!
Bulletin de Participation Gratuit au Magasin!

CONFITURE de fraises Pot 24 oz **.39**
"Nation's Best" — Spécial!

JUS D'ANANAS spécial! 3 btes 20 oz **.45**
"Sweet Treat"

SOUPE aux POIS spécial! 5 btes 28 oz **1.00**
"Clark"

PECHES en MOITIES 2 btes 28 oz **.69**
"Tree's" — Spécial!

★ **SPECIAUX DE LA SEMAINE!**

"DINER KRAFT" Spécial! 3 pqts rég. **.39**
Un produit de qualité!

JUS DE TOMATES Spécial! 3 btes 20 oz **.49**
Surchoix "Bright" (2 btes 48 oz 69¢)

BLE D'INDE Grains entiers ou 3 btes 14 oz **.49**
Pois de fantaisie "Del Monte" 15 oz - Spécial!

FARINE "FIVE ROSES" Sac de 7 lb **.79**
Tout usage!

PAPIER DE TOILETTE 4 roul. **.29**
"Plush" — Blanc ou rose

EN VEDETTE!

TARTE Country Girl" tarie 24 oz **55¢**
Aux Cerises — Spécial!

CEREALES Pqt 8oz **39¢**
"Sugar Pops" — De "Kellogg's" (Pqt 12 oz 55¢)

BISCUITS "Bonanza" Pqt 1 lb **33¢**
Sandwich-Chocolat ou à la Vanille

HARICOTS 2 btes 15 oz **45¢**
Assaisonnés - Surchoix 'Del Monte'

Articles pour la Maison!

DETERGENT Pqt 4 lb 11 oz **1.65**
"ALL"
(Coupon valant $2.00 dans le pqt)

"LUX" liquide Format géant **75¢**
Avec Dermasil

SAVON 2 pains de bain **43¢**
"Lifebuoy" — Blanc ou rose

NETTOYEUR Pqt 20 oz **49¢**
"Spic & Span" — Très efficace!

Epargnez! FRUITS et LÉGUMES FRAIS

ORANGES "NAVEL" 2 douz. **.99**
De Californie — Sans pépins, pelure mince, grosseur 163

CHOUX VERTS lb La **.08**
Du Texas — Nouvelle récolte — Grosse tête

CONCOMBRES FRAIS 2 pour **.23**
Du Mexique "Superselect" — Gros

TOMATES MINIATURE 2 pour **.49**
Du Mexique — Rouges, mûres, de fantaisie — Panier une chop.

TOMATES ROSES
Savoureuses — Mûries à point — Fermes
PQT 3 LB **.49**

TOUT EST GARANTI!
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités!
Prix en vigueur jusqu'à samedi le 6 février 1965 au DOMINION : TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC, LEVIS ET MONTMAGNY, P.Q.
DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de "BEEF-A-RONI" ou Spaghetti avec Boulette à la viande "Chef" Bte 33¢ Boy-Ar-Dee" 15 oz — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de Roulés salami de boeuf "HYGRADE" 12 oz — Se termine sam. 6 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de PATATES Brossés du N.-B. Sac 10 lbs — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de "ANACIN" Pour maux de tête Bte de 60 89¢ — Dans Grands Marchés! Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de RAISINS "Wasco" Sultana Pqt. 2 lb 65¢ — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de Papier toilette "Purex" couleurs assorties 2 Roul. 29¢ — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de SHORTENING "Jewel" Swift 3¢ de rabais Pqt. 1 lb 33¢ — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de DETERGENT "ALL" Pqt. 4 lb et 11 oz 1.65 — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de Sirop de table "Raymond" Bout. 32 oz 49¢ — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de CORNICHONS "Heinz" tranchés Pot 16 oz 35¢ — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de SOUPE Nouilles et poulet "Stuart House" Pqt. 10 Env. 99¢ — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de BOLOGNE "HYGRADE" Format 24 oz — Se termine sam. 6 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de GILETS-T Manches longues en jersey pour garçons ou filles Dans Grands Marchés! Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de Sauce Soya "Ahuntsic" Bout. 5 oz 21¢ — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de CORNICHONS "Heinz" tranchés Pot 16 oz 35¢ — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de PAPIER D'ALUMINIUM "Stuart House" Roul. 12½ x 25' 37¢ — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de Oignons jaunes Pour cuisson Sac 5 lbs — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de Fixatif cheveux "Adorn" Bte 1.89 — Dans Grands Marchés! Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de PORC HACHE 1 lb ou plus — Se termine sam. 6 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de Smoked Meat "COORSH" 2 paquets, 2 oz — Se termine sam. 6 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de "BRYLCREEM" Pour soin des cheveux Gros format 79¢ — Dans Grands Marchés! Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de Petits Navets jaunes Sac de 5 lbs — Se termine mar. 9 fév. au DOMINION

Parce que le Canada est dans une période critique

Le fédéralisme est à repenser

Par Roger BRUNEAU

Le gouvernement provincial s'est vu dans l'obligation d'adopter une nouvelle optique depuis quelques années, devant les problèmes causés par les relations fédérales-provinciales.

Parce que les relations entre les gouvernements sont influencées par le fonctionnement des institutions politiques et l'appareil constitutionnel, le Canada se voit plongé dans une période critique, et le fédéralisme est de plus en plus remis en question.

Le Premier ministre Jean Lesage, qui faisait ces déclarations hier dans le débat sur l'adresse en réponse au Discours du Trône, dit que le gouvernement de Québec a pris conscience des problèmes qui se présentent et a adopté des politiques diverses aptes à répondre à la situation.

Ce qui importe pour le moment, c'est que, face à n'importe quelle initiative fédérale dans les champs provinciaux, "nous soyons toujours prêts à trouver une solution qui permette au Québec de sauvegarder ses droits tout en laissant les autres provinces libres d'agir à leur guise".

RELATIONS

Dans notre régime, dit le Premier ministre, les relations entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux ou régionaux sont profondément influencées par le fonctionnement des institutions politiques et de l'appareil constitutionnel. A cet égard, le Canada traverse présentement une période critique. De plus en plus le fédéralisme canadien est l'objet d'une remise en question aussi pénible que nécessaire qui suscite devant l'opinion publique des problèmes nombreux et complexes : amendements constitutionnels, répartitions de la compétence gouvernementale et des pouvoirs fiscaux, reconnaissance du biculturalisme au Canada, etc.

Le Canada fait face à deux ordres de problèmes : le problème de la dualité canadienne et celui du fédéralisme canadien.

Ces problèmes résultent d'un ensemble de facteurs économiques et sociaux.

Sur le plan économique, les Canadiens ont subi depuis les années 50 l'inquiétante coexistence de la prospérité et du chômage. On a probablement atteint depuis la fin des années 50, un seuil au-delà duquel l'extension de la sphère de l'activité du gouvernement central et l'intensification d'une direction déjà trop centralisée au détriment des dynamismes régionaux, devenaient de plus en plus inefficaces.

Simultanément, on a pu constater qu'à la suite de l'évolution de la conjoncture internationale et de celle de l'économie du pays, les besoins provinciaux étaient devenus prioritaires par rapport à ceux du gouvernement central.

AU QUEBEC

Au Québec, ces tendances nouvelles ont été particulièrement marquées : elles ont provoqué de profonds changements sociaux et culturels, qui ont abouti à l'éclatement des cadres traditionnels de la société québécoise.

En outre, l'administration provinciale est capable de résoudre les problèmes particuliers du Québec plus efficacement que l'administration fédérale. Il faut aussi admettre que la population canadienne-française du Québec se sent davantage près du gouvernement de cette province que de celui du Canada.

OPTIQUE NOUVELLE

Les Canadiens français des autres provinces ne sont pas indifférents à ce qui se passe au Québec. Le gouvernement en tant que représentant des Canadiens d'expression française, ne pouvait ignorer la prise de conscience qui n'a pas tardé à s'étendre à tout le Canada. De fait, il a senti la nécessité d'envisager les relations fédérales-provinciales dans une nouvelle optique, de définir ses objectifs avec précisions et d'élaborer une véritable politique.

Ainsi, il a développé une politique de mouvement qui s'est manifestée par la création du ministère des Affaires fédérales-provinciales; une politique de vigilance, politique de revendications, qui a permis au Québec de poursuivre des négociations fructueuses avec le fédéral et les autres provinces; la politique de revendication s'est manifesté par le retrait des plans conjoints, par les plaidoyers en faveur des minorités francophones hors du Québec une politique de réalisme qui a amené le gouvernement du Québec à envisager globalement et à longue échéance, la situation du Québec au sein de la Confédération en marge des controverses et à l'abri des extrémistes.

LES SOLUTIONS

Au point de vue constitutionnel, le Premier ministre a déjà rejeté deux solutions qu'il juge extrêmes : la fusion du Québec dans un Etat unitaire et la séparation complète du reste du Canada.

Dans les relations fédérales-provinciales, plusieurs projets sont à l'ordre du jour pour les prochains mois; caisse de retarite, retrait des plans à frais partagés, rapatriement de la constitution et autres.

Elections dans plusieurs villes de la province

Par la Presse Canadienne

Des élections municipales ont eu lieu dans de nombreuses localités de la province.

A Terrebonne, le Dr François Paquin a défait le maire sortant, M. Léon Martel, qui était maire depuis 1955.

A Bedford, M. William Taylor, a défait le maire sortant de charge, M. Noël Belleau, qui avait occupé le poste depuis quatre ans.

Suggestion pour revaloriser le secteur du vieux Québec

Le député de Québec-Centre, M. Henri Beaupré a demandé hier au gouvernement provincial qu'une partie des sommes mises à la disposition de la commission d'aménagement de Québec, serve à la préparation immédiate d'études et de programmes concrets destinés à revitaliser et revaloriser d'ici 1967 le secteur du Vieux Québec.

Devant les problèmes multiples qui se présentent quant à l'aménagement de Québec, le député, qui est un ancien échevin de la Cité de Québec, et ex-leader du Conseil de ville, dit qu'il n'y a pas d'hésitation à affirmer que dans le cas de Québec, la ville sera incapable toute seule d'assumer la rénovation et le réaménagement de son territoire dont l'une des caractéristiques est la trop grande utilisation de son sol pour fin de construction. "Aucune ville de cette importance en Amérique du Nord n'a tant construit en étendue et si peu en hauteur", dit-il.

Le député de Québec-Est, participant au débat sur l'adresse en réponse ou Discours du Trône a attiré l'attention du gouvernement sur l'urgence de trouver une solution particulière au problème particulier financier de Québec, en se basant sur les recommandations de la Commission Sylvestre.

Il voulait aussi rappeler la nécessité pour Québec de l'adoption d'une législation provinciale en matière de rénovation et de réaménagement et enfin, souligner que le Vieux Québec attend toujours qu'on lui donne vie et santé.

On a créé dit-il, la Commission Bélanger pour étudier les sources de revenus des municipalités et autres administrations, mais M. Beaupré doute qu'un correctif uniforme s'appliquant à toutes les villes sans distinction, soit suffisant et même équitables pour Québec. Les obligations financières de la Cité de Québec sont proportionnellement plus lourdes que celles des autres villes de la province et cela, dit-il, tient essentiellement au rôle qu'elle joue dans la communauté québécoise, centre gouvernemental des divers services de la province, centre administratif fédéral pour l'Est de la province, etc.

Lesage confirme son voyage dans l'Ouest

Le Premier ministre Jean Lesage a confirmé en Chambre hier, une nouvelle rapportée dans certains quotidiens il y a quelques jours, à l'effet qu'il a l'intention d'entreprendre à une date indéterminée, une tournée dans les provinces de l'ouest pour faire connaître dans cette partie du Canada, l'opinion des citoyens du Québec, relativement à la confédération.

Questionné par le Chef de l'opposition M. Johnson à ce sujet hier, M. Lesage a déclaré avoir eu récemment des conversations avec des citoyens d'autres provinces canadiennes, principalement avec des citoyens demeurant à l'ouest de Toronto, ce qui exclut M. Pearson qui habite Ottawa situé à l'est de Toronto, a dit le Premier ministre.

Ces citoyens, dont les premiers ministres de deux provinces de l'ouest ,ont signalé à M. Lesage l'importance qu'il y aurait pour le Premier ministre du Québec, dans le contexte actuel de la confédération, d'aller exposer lui-même dans les principales villes de l'ouest canadien quels étaient les sentiments des Canadiens français, qu'est-ce que la masse des Canadiens français pensait, qu'est-ce qu'elle voulait de la confédération.

PRIX COUPÉS

En plus des spéciaux, au-delà de 2,000 prix coupés tous les jours

CAFÉ FRAIS — "MAXWELL HOUSE", MOUTURE REGULIER — REGULIER .97 CH. — EPARGNEZ .20 CH. — Sac 1 lb — 77¢

SUGAR CRISP — "POST", CEREALE A DEJEUNER — REGULIER .37 CH. — EPARGNEZ .11 — 2 Btes 8½ oz — 63¢

TOMATES ENTIERES — "ST-CASTIN", ROUGES, DE CHOIX — REGULIER .33 CH. — EPARGNEZ .11 — 2 Btes 28 oz — 55¢

BISCUITS SALTINES — "CHRISTIE" CROUSTILLANTS, DELICATS — REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .15 — 2 Btes 1 lb — 63¢

CHEEZ-WHIZ — "KRAFT", PASTEURISE & CREMEUX — REGULIER .67 CH. — EPARGNEZ .14 CH. — Jarre 16 oz — 53¢

MELANGES A GATEAUX — "DUNCAN HINES", SAVEURS AU CHOIX — REGULIER .49 CH. — EPARGNEZ .21 — 2 Btes 19 oz — 77¢

POULE FRAICHE
Cat. "A" éviscérée (non congelée)
Prête à bouillir
2 à 4 lbs
21¢ lb

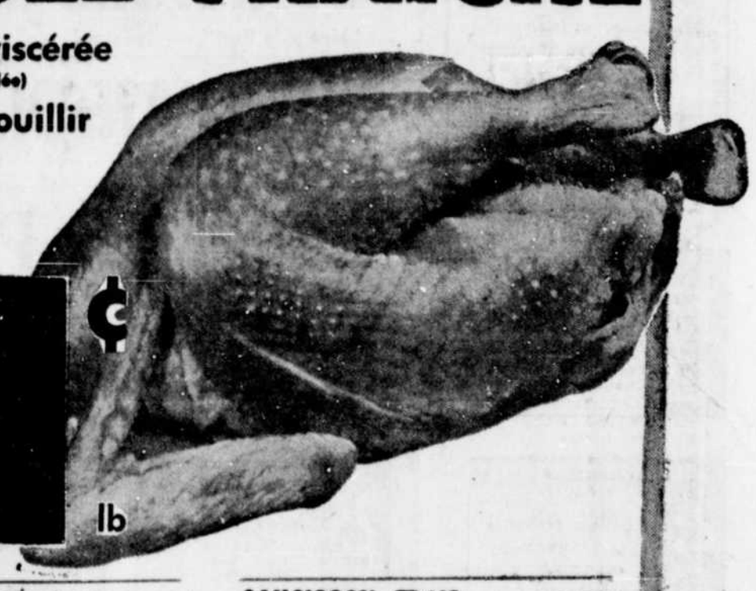

GIGOT D'AGNEAU — DE JEUNES AGNEAUX CHOISIS IMPORTES — REG. .75 LB — EPAR. 18 LB — 57¢ lb

SAUCISSON FRAIS — DE PREMIERE QUALITE, A BAS PRIX — REG. .39 LB — EPAR. .12 LB — 27¢ lb

LANGUES DE BOEUF — FRAICHES DE CHOIX — REG. .59 LB — EPAR. .12 LB — 47¢ lb

FLETAN — DE CHOIX, TRANCHE OU EN MORCEAUX — REG. .79 LB — EPAR. .22 LB — 57¢ lb

PAMPLEMOUSSES
Blancs No 1 de la Floride
10 pour 55¢ GR. 48s

TOMATES — ROUGES DE LA FLORIDE — REG. .23 CH. — EPAR. .11 CH. — colis 12 oz — 12¢

CITRONS — DE CHOIX SUNKIST, LES MEILLEURS — REG. .79 DOZ — EAPR. .20 DOZ — douz. 59¢

CHOUX — VERTS FRAIS DE CALIFORNIE — REG. .13 LB — EPAR. .05 LB — lb 08¢ — PESANTEUR 2 LBS ET PLUS

ENDIVES — FRAICHES IMPORTEES DE BELGIQUE — REG. .89 LB — EPAR. .20 LB — .69¢

SOUPE TOMATES

"Aylmer" condensée et riche — Bte 10 oz — 11¢

REGULIER 2/.27 — EPARGNEZ .15 SUR 6 BTES

MARGARINE — "BLUE BONNET" VITE COLORE, 100% PURE — REG. 2/.71 — EPAR. .06 — 2 Pqts 1 lb — 65¢

NUTS-N-BOLTS — "TUFFY", POUR RECEPTIONS — REG. .49 CH. — EPAR. .10 — Bte 7 oz — 39¢

CONFITURE MARQUETTE — AVEC PECTIN, FRAISES OU FRAMBOISES — REG. .55 CH. — EPAR. .12 CH. — Jarre 24 oz — 43¢

CHOCOLAT MALLOW — "WESTON" FORME DE COEUR - ST-VALENTIN — REG. .29 CH. — EPAR. .09 — 2 sacs 15 oz — 49¢

OIGNONS MARINES — "CORONATION", BLANCS, CROUSTILLANTS — REG. .47 CH. — EPAR. .12 CH — Jarre 15 oz — 35¢

SEL ENO — ANTI-ACIDE PETILLANT — REG. 1.19 CH. — EPAR. .20 CH. — Bte 7 oz — 89¢

BOITE DE SAUCE AVEC 2 BTES POULET DESOSSE — "ESTA", POUR SANDWICHES — REG. 1.02 — EPAR. .25 — CHAQUE OFFRE — Les 3 Btes 77¢

CHOCOLAT GRAHAM — "WESTON", FRAIS ET DELICIEUX — REG. .43 CH. — EPAR. .20 — 2 colis 44 bts. 63¢

815 Ave Myrand (STE-FOY) — 2455 Ch. St-Louis (SILLERY) — 2235, 1ère Avenue (QUEBEC)

"où magasiner est vraiment un plaisir"

Jato

Couronnement de la Reine
JEUDI le 11 FEVRIER — 8:30 hres p.m.
PLACE CARNAVAL (Parc Victoria)
Admission $1.00
Grandiose spectacle en plein air ! Ce spectacle ne sera pas télédiffusé.

GRATIS !

une VALIANT "Barracuda" 1965

sera attribuée parmi ceux qui se seront procuré leur billet d'admission avant le 10 février à l'un ou l'autre des dépôts suivants :

R. Tanguay Auto Ltée, Rond-Point, Lévis.
Universal Auto Ltd, 777, 1ère Avenue, Québec.
Armand Fournier Autos Inc., Rond-Point, Lévis.
Chouinard Automobiles Inc., 150, St-Sacrement, Québec.
Champoux Automobiles Inc., 2015, Boul. Charest-O., Qué.
Steinberg's Ltée, (Succursales) Centre d'Achat Place Ste-Foy, Place Fleur-de-Lys, Centre d'Achat Charlesbourg, 2090, Boul. Ste-Anne, Centre d'Achat Lévis.
Pharmacie Racine, 682, Royale, Beauport.
Buffet de la Pharmacie L.-P. Demers Enr., 901, St-Cyrille Ouest, Québec.
Jonction Sillery Enr., 310, St-Cyrille Ouest, Québec.
Pharmacie Place Laurier, 2700, Boul. Laurier, Québec.
Tabagie D'Assise, 2115, 1ère Avenue, Québec.
Buffet Gare Autobus St-Roch Enr., 350, St-Roch, Québec.
Pharmacie Soucy, 999, rue Cartier, Québec.
Pharmacie Leahy, 302-c, Marie de l'Incarnation, Québec.
Pharmacie Martel, 175, rue Racine, Loretteville.
Bijouterie Boldue, 11,153, Royale, Beaupré.
Restaurant Riviera Inc., 30, Dalhousie, Québec.
Restaurant Diplomate, 2945, 1ère Avenue, Québec.

BILLETS EGALEMENT EN VENTE A PLACE CARNAVAL LE SOIR DU COURONNEMENT

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

Le Québec a versé à Ottawa de 1960 à 1963 $277 millions de plus qu'il n'en a retiré

M. Lesage promet d'accorder de l'importance à l'économie rurale par l'adoption de nouvelles lois

M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, a affirmé hier que le gouvernement du Québec accorderait une grande attention à l'économie rurale. "Nous le ferons de deux façons : par l'adoption de nouvelles lois et par l'application de politiques budgétaires appropriées".

"Nous verrons à faciliter la vente de nos produits agricoles par une classification plus adéquate et grâce à une meilleure condition d'entreposage et de mise en marché".

"En effet, l'agriculture comme entreprise commerciale, doit être rentable et elle a besoin de marchés, et pour conserver ces marchés et pour en obtenir de nouveaux, les produits agricoles doivent être offerts aux consommateurs selon les techniques les plus efficaces". Le premier ministre a ajouté que nous avons beaucoup à faire dans ce domaine.

Cultivateur moyen

M. Lesage a dit que c'est le cultivateur moyen qu'il faut aider. Pour le premier ministre, le cultivateur moyen, c'est celui qui, grâce à une aide gouvernementale, serait capable de vivre de l'agriculture et d'avoir un niveau de vie qui puisse se comparer à celui des ouvriers des villes.

Selon le premier ministre, il y a des cultivateurs à qui une aide gouvernementale ne pourrait profiter; ce sont ceux qui vivent sur des fermes, même de grande dimension, situées dans des régions où la pauvreté du sol et la rigueur du climat empêchent une production raisonnable.

Régions

Il y a des régions, a affirmé M. Lesage, qui ont une vocation agricole partielle. C'est dans ces régions que l'organisme de l'Aménagement rural et de Développement agricole veut développer toutes les ressources pour permettre aux habitants de vivre d'autre chose que de l'agriculture exclusivement.

Le réaménagement rural que veut réaliser l'ARDA vise précisément à utiliser toutes les ressources du milieu.

Individualisme

M. Lesage a regretté que les cultivateurs canadiens-français soient si individualistes. Il est difficile, a-t-il dit, de convaincre des cultivateurs dont les terres se touchent d'acheter et de mettre en commun un outillage agricole. S'ils mettaient en commun les instruments et machines agricoles, le travail coûterait moins cher et la production serait plus grande.

M. Lesage a dit que l'économie rurale était une des grandes préoccupations du gouvernement.

PLUSIEURS RECOMMANDATIONS DU RAPPORT BOUCHER SERONT APPLIQUÉES

(Par JEAN MARTEL)

M. Jean Lesage a dit hier en Chambre qu'après l'établissement de la caisse de retraite provinciale, il sera possible en 1970 de formuler un régime de sécurité sociale entièrement québécois, adapté aux besoins des personnes et des familles, axé sur la réhabilitation des hommes et des femmes qui bénéficient de l'assistance sociale et mieux agencé que les programmes de sécurité sociale qui existent actuellement.

Voilà, a dit le premier ministre, l'orientation que commence à suivre le ministère de la Famille et du Bien-Etre depuis la mise en application du rapport Boucher. Plusieurs recommandations de ce rapport seront appliquées.

Assurance-Santé

M. Lesage a affirmé en outre qu'il était en train d'étudier le rapport du Collège des médecins, celui du ministère de la Santé et le rapport Hall relatifs à l'assurance-santé, afin de pouvoir proposer des initiatives dans ce domaine qui soient applicables au Québec.

Assistance

M. Lesage a rappelé que durant l'année financière 1963-64, le ministère de la Famille a versé $138,000,000 en assistance. 364,000 personnes ont bénéficié de cette assistance. La contribution du gouvernement fédéral a été de $48,000,000.

Le ministère a donné $12,673,600 sous forme d'allocations scolaires pendant la même période.

Environ $30 millions ont été déboursés pour l'entretien d'enfants placés. M. Lesage a signalé que maintenant la majorité, soit 46.83 pour cent, des enfants sans parents sont placés dans des foyers nourriciers, alors que dans le passé c'était le contraire qui se produisait.

Plus de 7,000 enfants ont séjourné en 1963-64 dans les trois centres d'accueil situés à Québec, Montréal et Rivières-des-Prairies. Il a fallu débourser environ $1,095,000 pour ces enfants. Le ministère maintient deux cliniques d'aide à l'enfance pour ces enfants; 850 d'entre-eux ont été examinés.

Les enfants délinquants et pré-délinquants ont bénéficié des services detreize écoles de protection. Ces services ont coûté $3,447,000 pour l'entretien de 1,643 enfants. Les frais d'administration se sont élevés à $192,867.

MISE EN GARDE

Raymond LeMay, président de
L'IMPRIMERIE RAYMOND LEMAY INC.,
désire mettre en garde la population contre toute sollicitation menée présentement par certaines personnes (2) pour la publication prochaine d'un calendrier dit Québec Métropolitain.
Notre maison n'est intéressée ni directement ou indirectement dans un projet de ce genre.

La Direction.

NE RESTEZ PAS SOURDS !

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul. Charest
Dépt. 26

EXAMENS DE LA VUE
Dr André Crevier
OPTOMETRISTE
869 est, rue St-Joseph — Tél. : 522-2556
Edifice MARCEL MASSICOTTE

FEVRIER, 11 — Inauguration du Carnaval Couronnement de la Reine
FEVRIER, 13, 14 — Courses de chiens
FEVRIER, 13 — Courses d'autos-neige Championnat Canadien de Sauts de Barils
FEVRIER, 14 — Tire de chevaux Courses d'Automobiles Grand Prix Esso
FEVRIER, 19 — Bal de la Reine
FEVRIER, 19 au 27 — Tournoi de Rockey Pee-Wee
FEVRIER, 20 — Courses de motos sur glace
FEVRIER, 21 — Parade du jour
FEVRIER, 22 — Bal chez le Bonhomme
FEVRIER, 26 — Bal de la Régence
FEVRIER, 27 — Parade du soir
FEVRIER, 28 — Courses en canots
MARS, 1er — Fête de nuit (Lac Beauport)
MARS, 2 — Parades des Mardi-Gras

INNOVATION ! Visitez La Place Carnaval. Multiples attractions du 12 février au 2 mars, au Stade Municipal, Parc Victoria.

Pour dépliant illustré et programme complet, écrire à :

CARNAVAL D'HIVER DE QUEBEC INC.
61, rue d'Auteuil, Québec, P.Q.

Kierans et la sidérurgie

La décision ne dépend pas de sa seule responsabilité

Le ministre du Revenu, M. Eric Kierans dit que la décision qui doit se prendre quant à l'établissement d'un complexe sidérurgique ne dépend pas de sa responsabilité personnelle comme ministre du Revenu et que ses vues à ce sujet ne pèsent ni plus ni moins que celles des autres membres du cabinet provincial.

Il répondait ainsi à une question du député (UN) de Champlain, M. Maurice Bellemare qui rappelait un discours prononcé par le ministre la veille à Drummondville. Dans ce discours, M. Kierans avait déclaré en parlant de l'industrialisation au Québec: "Dans une telle situation peut souvent surgir la mise en question de la propriété des moyens de production. Doit-on recourir à la formule d'une corporation de la couronne qui est celle que je recommande pour la mise en valeur des Chutes Hamilton et pour la sidérurgie québecoise ? C'est un exemple. Ou bien au contraire, doit-on retenir la formule de l'entreprise privée ? Je pense au cas de Bell Telephone, par exemple" ? Et le ministre de signaler qu'il s'agissait d'exemples qu'il mentionnait.

M. Bellemare référait à l'interprétation donnée par un quotidien de Montréal et dans lequel on lisait: "Le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, voudrait que la future sidérurgie québécoise et la mise en valeur des chutes Hamilton soient confiées à des corporations de la couronne".

Le député de Champlain voulait savoir si c'était là l'opinion du Conseil exécutif de la province.

M. Kierans a répondu en mentionnant une phrase de Sir Wilfrid Laurier qui disait que lorsqu'un ministre qui diffère d'opinion avec d'autres ministres et reste quand même dans le Cabinet, c'est qu'il convient que ses vues doivent faire place à celles des autres ministres, et que cela est pour le meilleur intérêt de tous.

M. Johnson a demandé au ministre en souriant si c'est dans le même discours que Sir Wilfrid Laurier avait déclaré que le principe le plus important du Parti libéral c'était de ne pas avoir de principes.

Aucune demande officielle faite

Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin n'avait reçu aucune demande officielle pour la nomination d'un conciliateur dans le différend qui oppose les employés manuels de la Ville de Montréal et l'administration municipale de la métropole.

Le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, qui est l'expert de l'Union nationale en matière de relations de travail dit que les employés de Montréal ont rejeté par un vote assez considérable les propositions de la ville et qu'iis ont demandé au ministre du Travail de nommer un conciliateur pour s'occuper de l'affaire.

Coutume trop souvent oubliée

Le mercredi est généralement réservé aux questions des députés à l'Assemblée législative, mais on oublie souvent cette coutume pour procéder aux affaires ordinaires de la Chambre.

Ainsi, aujourd'hui on commencera par étudier une motion inscrite par M. Pierre Laporte, leader du gouvernement, concernant les heures des séances. On passera ensuite à l'étude de quatre ou cinq autres motions qui sont inscrites au feuilleton et qui se rapportent à la formation de divers comités: constitution, division électorale, etc.

Lorsque ce travail aura été abattu, on reprendra le débat sur l'adresse en réponse au Discours du Trône.

Le Procureur général, Me Claude Wagner aura la parole.

Formation d'un comité spécial

Un comité spécial, qui sera sans doute formé aujourd'hui même, pour examiner les règlements relatifs à la publicité d'une annonce publicitaire et professionnelle, au contenu concernant la tenue d'une pharmacie, tels que publiés dans la Gazette officielle de Québec, par le Collège des pharmaciens.

Le leader de la Chambre, M. Pierre Laporte a annoncé que ce comité siégera pour la première fois mercredi prochain le 10 février, à dix heures le matin pour entendre les intéressés qui pourraient avoir des représentations à faire concernant ces trois règlements.

En outre, on imprimera incessamment ces règlements pour en faire la distribution aux députés.

Par Roger Bruneau

De 1960 à 1963, la province de Québec a versé au fédéral sous forme d'impôts et autres taxes $277 millions de plus qu'elle n'en a retiré. Cette constatation est contenue dans un important document que le premier ministre Jean Lesage a présenté à la Chambre hier, dans le cadre de son discours du débat sur l'adresse.

Les principales conclusions qui ressortent de l'étude préparée par le Québec établissent d'abord que l'estimation faite par Ottawa et selon laquelle le Québec, en 1961-62 aurait reçu du gouvernement fédéral environ $200 millions de plus qu'il n'en a versé sous forme d'impôts, de taxes de toutes sortes et de prélèvement para-fiscaux, n'est pas exacte.

Cette inexactitude provient de deux facteurs :

a) de la répartition "per capita" de dépenses fédérales importantes qui auraient pu être attribuées aux provinces selon des critères plus justes et plus réalistes;

b) de l'inclusion, dans les dépenses fédérales totales, de versements défrayés par le déficit budgétaire ou par celui d'organismes qui dépendent du gouvernement fédéral.

Position moins attrayante

Une analyse plus poussée des chiffres de l'étude fédérale sur la répartition des dépenses du gouvernement central démontre que la position relative du Québec est beaucoup moins attrayante que les résultats absolus de cette étude ne le laissent voir à prime abord.

Lorsqu'on déduit l'influence du déficit, on constate que le Québec, pendant les trois années étudiées par le Québec, a reçu moins du gouvernement fédéral qu'il n'y a contribué par ses impôts et autres taxes, dans la proportion suivante: $102 millions de moins en 1960-61; $139 millions de moins en 1961-62 et $36 millions de moins en 1962-63, soit un total de $277 millions pour les trois années.

Le Premier ministre précise ensuite que, compte tenu des chiffres dont on dispose, il semble bien que le Québec, surtout à la suite de son adhésion temporaire à certains programmes conjoints et de l'amélioration au monde de calcul de la péréquation, reçoit désormais une proportion relativement plus élevée des dépenses fédérales totales.

Origine de l'étude

En novembre dernier, le fédéral rendait publics les résultats d'une compilation portant sur la répartition des dépenses fédérales entre les provinces du pays, en regard des revenus fédéraux tirés de chacune d'elles. Cette analyse montrait que, pour 1961-62 le Québec avait reçu du gouvernement canadien, environ $200 millions de plus qu'il y avait versé d'impôts de toutes sortes.

Par ailleurs, divers groupes à travers la province ont laissé entendre que le volume des dépenses fédérales dans le Québec était de loin inférieur à celui des revenus que le gouvernement central en retirait. Un organisme a même estimé l'écart à $600 millions pour 1961-62.

Le ministère des Affaires fédérales-provinciales du Québec a effectué une étude similaire à celle du gouvernement du Canada.

De juin à décembre derniers, sous la direction de M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales, deux deux employés de ce ministère, M. Denis Bédard, économiste et M. Marcel Gilbert, diplômé en science politique, ont consacré tout leur temps à ce travail. Ont également collaboré à la préparation du rapport MM. Gilles Bouchard, économiste et Marc Boucher, statisticien.

Méthodes

Le rapport fait un long exposé des méthodes utilisées par le fédéral, et de celles utilisées par le Québec pour en arriver aux conclusions mentionnées plus haut. Ainsi, même si l'étude fédérale et celle du Québec portent essentiellement sur des catégories identiques de dépenses et de revenus, elles n'ont pas été conçues de la même façon.

On estime que la technique "per capita" utilisée trop fréquemment dans l'analyse du fédéral et sans tenir compte de certaines distinctions qu'on croit essentielles au Québec, amène, dans les résultats auxquels elle conduit, une distortion inévitable "sans compter qu'elle ne nous renseigne pas vraiment sur la répartition des dépenses".

En second lieu le rapport du Québec dégage les influences du déficit sur les dépenses totales du gouvernement central et, de là, sur la part relative de ces dépenses applicables à chaque province. Une partie substantielle des dépenses fédérales a en effet été financée par le déficit budgétaire du gouvernement et par celui des organismes qui en dépendent. C'est ce déficit, dit le rapport de M. Claude Morin, qui a fait qu'au cours de 1961-62, le gouvernement fédéral aurait distribué à l'ensemble des provinces du pays plusieurs centaines de millions de dollars de plus qu'il n'a reçu de revenus. Le gouvernement fédéral n'a pas mesuré l'effet de son déficit sur la distribution de ses dépenses entre les diverses provinces. On en arrive ainsi à des résultats quelque peu artificiels et même étonnants.

"Il est évident que l'introduction du déficit fédéral dans les calculs change complètement la nature des comparaisons à faire pour découvrir la situation relative du Québec.

Résultats

Le rapport dit que les résultats d'une telle recherche doivent être utilisés avec prudence.

Voici un tableau où, à l'instar du gouvernement fédéral, on a conservé le déficit. En d'autres termes, toutes les dépenses fédérales pour les années considérées sont comprises, c'est-à-dire autant celles qui sont financées par les revenus courants du gouvernement central que celles qui sont financées par son déficit budgétaire et celui des organismes qui en dépendent.

TABLEAU 1

ANNEE	DEPENSES	REVENUS	ECART
1960-61	$1,607,073,000	$1,575,742,000	$31,331,000
1961-62	$1,722,148,000	$1,625,672,000	$96,476,000
1962-63	$1,835,553,000	$1,661,425,000	$174,128,000
TOTAL	$5,164,774,000	$4,862,839,000	$301,935,000

Déficit déduit

Voici maintenant un deuxième tableau où on enlève des dépenses fédérales allouées au Québec la partie de ces dépenses qui a été financée par le déficit. Plus précisément, on y a déduit l'influence du déficit fédéral pour qu'il soit possible d'évaluer, en ne tenant compte que de ses revenus fiscaux et para-fiscaux, combien le gouvernement fédéral dépense dans et pour le Québec par rapport à ce qu'il en retire.

TABLEAU II

ANNEE	DEPENSES TOTALES (moins déficit applicable au Québec).	REVENUS	ECART
1960-61	$1,473,910,000	$1,575,742,000	$101,832,000 (en moins)
1961-62	$1,487,150,000	$1,625,672,000	$138,522,000 (en moins)
1962-63	$1,625,741,000	$1,661,425,000	$35,684,000 (en moins)
TOTAL	$4,586,801,000	$4,862,839,000	$276,038,000 (en moins)

Et à la suite de ces tableaux, le rapport commente la conclusion qui se dégage: "Si l'on déduit l'effet du déficit on découvre que le Québec, pendant ces trois années, a reçu moins du gouvernement fédéral qu'il n'y a contribué par ses impôts et autres taxes.

Claude Wagner exposera la politique du gouvernement

Par Jean Martel

Le premier ministre du Québec a annoncé hier en Chambre que c'est le nouveau procureur-général du Québec, M. Claude Wagner, qui exposera en Chambre la politique du gouvernement dans le domaine des libertés civiles.

M. Lesage a fait aussi l'éloge du procureur-général en soulignant le dynanisme, l'esprit de justice, et la mentalité démocratique de M. Wagner. M. Wagner, a continué le premier ministre, a quitté la sécurité du banc du juge pour accepter les responsabilités très lourdes que demande la fonction de représentant du peuple, responsabilités qui exigent du courage et le don de soi-même.

Le premier ministre a en outre énuméré certaines activités du département du procureur-général: la démocratie du régime pénitencier, la décentralisation des prisons, la lutte contre le crime organisé, l'abolition de la pétition du droit.

D'autre part, on restructure actuellement le département, travail qui, d'ailleurs, était déjà commencé.

Gabriel Loubier réclame qu'une enquête impartiale soit faite

M. Gabriel Loubier, député de l'Union Nationale de Bellechasse, qui a accusé hier en Chambre le parti libéral de s'être livré à la corruption électorale et d'avoir manqué gravement à la loi électorale dans le comté de Dorchester lors des élections partielles du 5 octobre, a demandé qu'une enquête impartiale soit tenue afin de faire justice.

Le parti libéral, a-t-il dit, a multiplié les promesses, les subventions, les cadeaux et les travaux de voirie afin de remporter l'élection.

M. Loubier a déclaré que le parti libéral a acheté 2,500 vaches à ce moment.

Il a signalé en outre toute une série de travaux de voirie qui ont été faits, dit-il, en pleine période électorale: travaux sur la route de St-Luc, dans le rang 4 à St-Odilon, à la fourche de St-Malachie, à Ste-Claire, à Ste-Justine, St-Cyprien, entre St-Bernard et St-Benjamin, sur la route conduisant à Ste-Marguerite, sur la route Ste-Hénédine, à St-Isidore, etc. Il a ajouté que le jour même de l'élection, soit le 5 octobre, toute la machinerie de voirie est arrivée dans le rang de la montagne de St-Anselme.

M. Loubier a dit aussi que les libéraux avaient promis dans le comté, pendant la campagne électorale, d'accorder des octrois et de construire un foyer pour les vieillards.

Communautés

Selon le député Loubier, les libéraux auraient envoyé des tuyaux de béton à une communauté de frères et auraient promis à une autre communauté de paver un terrain afin d'acheter les votes des membres de ces communautés.

La loi

M. Loubier a suggéré d'amender la loi électorale afin que de telles choses ne se produisent plus.

INSPECTEUR en SECURITE INDUSTRIELLE

Durée 6 mois

Le seul cours COMPLET en français ou Canada

Certificat et service de placement gratuits à tous nos diplômés par un officier de placement compétent.

P.S. — Anglais non nécessaire pour ce genre d'emploi. L'Institut Lafontaine est incorporé sous les lois des compagnies de la Province de Québec.

Centaine d'emplois disponibles dans les industries de la province de Québec pour la surveillance des accidents de travail.

INSTITUT LAFONTAINE INC.
3258 EST, BELANGER 729-3786

Envoyez ce coupon pour information gratuite LA

NOM .....
ADRESSE ..... TEL. : .....
VILLE ..... AGE : .....

COURS DE LECTURE RAPIDE

Cours s'adressant aux professeurs, aux étudiants, à tous ceux qui, par profession ou par goût, consacrent une partie de leur temps à la lecture.

Permet de doubler la rapidité de lecture tout en améliorant la compréhension.

Cours essentiellement pratique, donné à l'aide des techniques et des instruments les plus modernes.

Les cours se donnent le lundi de 4 h. à 6.30 heures, de 7.30 heures à 10 heures.

Premier cours le 8 février.

Prix : $60 (tous frais compris)

On doit s'inscrire d'avance (nombre strictement limité) au

COLLÈGE DES JÉSUITES
1150 ouest, St-Cyrille
Québec 6

Renseignements : 681-0107, poste 62.

L'évolution économique influence la réforme de l'enseignement

MONTREAL (P.C.) — Selon Soeur Laurent-de-Rome, membre de la Commission Parent, l'évolution économique et la réforme de l'enseignement suivent la même courbe, sous la pression des mêmes forces culturelles et elles ont, l'une sur l'autre, une influence extrêmement importante.

Soeur Laurent a poursuivi en disant qu'en assumant la tâche très lourde de préparer plus sérieusement les jeunes au travail et d'assurer la mobilité de la main-d'oeuvre, le système d'enseignement favorisera le progrès économique de la province.

"Mais, a-t-elle ajouté, l'économie québecoise doit, de son côté, accepter d'appuyer l'école".

La religieuse de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix s'adressait aux membres de la Chambre de commerce du district de Montréal. Elle a comparé notre système d'éducation à un organisme vivant, relié d'une façon vitale au milieu ambiant, nourri de ses ressources et soumis aux mêmes dynamismes de fond.

Le nouveau système, a-t-elle dit, doit prévoir, à chaque étape des études, des cours professionnels appuyés sur une formation assez polyvalente pour assurer cette mobilité de la main-d'oeuvre. Elle a expliqué qu'une première initiation au travail est donc prévue vers la 9e ou la 10e année, tandis que les options techniques du cours secondaire ouvrent aussi, après la 11e année des débouchés vers le monde du travail.

LES INSTITUTS

Les cours professionnels des Instituts prépareront les techniciens qui, après la 13e année, pourront gagner leur vie ou terminer par des stages leur entrainement pratique. Enfin, a dit la religieuse, la création d'un premier centre d'études universitaires en sciences appliquées et le développement des facultés de commerce et de sciences appliquées et le développement des facultés de commerce et de sciences appliquées fourniront aux industries et aux entreprises les ingénieurs et les administrateurs dont elles ont besoin, et aux écoles secondaires et Instituts, leurs maitres spécialisés. "C'est un programme extrêmement vaste", a-t-elle dit.

Soeur Laurent a déclaré que le système réclamera une participation éclairée du monde des affaires et du travail. "Des organismes comme la Chambre de commerce devront prévoir les orientations futures de la vie économique et aider les institutions d'enseignement à maintenir un contact vital avec le milieu: un retard des institutions sur l'évolution économique du pays serait fatal et un retard de dix ans pourrait signifier un échec pour notre réforme", a-t-elle déclaré.

Selon Soeur Laurent, l'action conjuguée de la brusque explosion des connaissances, des exigences de la révolution technique et des aspirations d'une jeunesse devant se préparer à des modes de travail nouveaux et souvent imprévisibles, a provoqué chez toutes les nations occidentales une rénovation de l'enseignement et le Québec n'y a pas échappé. "Cette rénovation modifie considérablement la notion traditionnelle d'humanisme et de culture et appelle une révision de notre politique d'éducation".

Et ce n'est pas sans raison, a ajouté la conférencière, que la Commission Parent a fait largement appel à des collaborations sociales variées. "L'éducation au Québec a besoin du dynamisme total de la société", a-t-elle conclu.

Créer un ministère de l'Immigration

Le député Gabriel Loubier de l'Union Nationale a fait inscrire au feuilleton de la Chambre un avis de motion demandant que le Québec étudie la possibilité de créer un ministère de l'immigration. Ce ministère ou ce service de l'immigration relèverait du gouvernement provincial.

Les raisons invoquées par M. Loubier pour suggérer une telle entreprise sont les suivantes :

1) l'immigration dans le Québec doit être orientée dans le sens des intérêts économiques du Québec;

2) le Québec doit s'occuper des immigrants qui viennent dans la province afin que l'immigration ne soit pas, entre les mains du gouvernement fédéral, un moyen de modifier la composition culturelle de la communauté québécoise;

3) le Québec doit s'occuper des immigrants admis dans la province afin que ceux-ci puissent bénéficier de tous les services d'accueil et d'assistance qui leur sont nécessaires pour préserver leurs particularismes légitimes et pour faciliter leur apport à la vie québécoise.

Laporte veut faire revivre le Comité de la Constitution

Le leader de l'Assemblée législative, M. Pierre Laporte, a fait inscrire à l'appendice du feuilleton de la Chambre une motion visant à faire revivre le Comité de la constitution.

Vu que juridiquement on se trouve à créer un nouveau comité, la motion prévoit que tous les documents déposés devant ce comité jusqu'à maintenant, soient versés au nouveau comité qui se composera comme suit :

Paul Allard (U.N. Beauce); Henri Beaupré (L. Québec-Centre); Maurice Bellemare (U.N. Champlain); Jean-Jacques Bertrand (U.N. Missisquoi); Glen Brown (L. Brome); Paul Dozois (U.N. St-Jacques); Roy Fournier (L. Gatineau); Paul Gérin-Lajoie (L. Vaudreuil-Soulanges); Albert Gervais (U.N. Montmorency); Denis Hardy (L. Terrebonne); Daniel Johnson (U.N. Bagot); Georges-Emile Lapalme (L. Outremont); René Lévesque (L. Montréal-Laurier); Albert Morissette (L. Arthabaska).

Subvention de $6,000

Monsieur Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-être social, vient d'accorder une subvention de $6,000 au Comité permanent des personnes âgées du Conseil canadien du bien-être social, dans le but de l'aider à la préparation de la Conférence canadienne sur le vieillissement qui se tiendra en janvier 1966, à Toronto.

Les participants à cette conférence, d'une durée de cinq jours, se pencheront sur les questions suivantes : emploi et préparation de la retraite — maintien du revenu et coût de la vie — logement — service de santé et de réadaptation — activités et propensions créatrices d'ordre culturel et spirituel — service de consultation et services sociaux — vie familiale — et, finalement, intégration à la collectivité.

La Place carnaval sera un succès

par Nelson LABRIE

En annonçant, hier, l'ouverture de Place Carnaval pour le 11 février prochain, les dirigeants, du Carnaval d'Hiver de Québec ont affirmé que ce centre d'attractions situé au stade municipal apporterait une note nouvelle au 11ième carnaval et, au dire de ces personnes, contribuera énormément à lui assurer un succès sans précédent.

Ce centre opéré à tous les soir de la semaine de 6.00 p.m. à 11.00 p.m. en plus de 1.00 p.m. à 11.00 p.m. les samedi et dimanche sera sous la responsabilité de messieurs Cecil Comerford, coordonnateur; Léon Lyonnais, opérateur; Ray Power, réalisateur et Jacques Larochelle en charge des spectacles.

Diverses attractions seront cédulées tous les jours à Place Carnaval, administrée entièrement par le Carnaval de Québec et où l'on attend plus de 200,000 visiteurs.

Ces attractions comprennent deux descentes en bobsleigh construites dans le champ extérieur qui permettront aux personnes de glisser d'une pente de 33 pieds de haut et de parcourir une distance d'environ 600 pieds. Une immense patinoire sera construite comprenant une section avec forme conventionnelle où des soirées récréatives seront organisées et une section avec forme en couloir réservée au public pour le patinage tous les soir, indépendamment des soirées récréatives.

Nous savons déjà que le couronnement de la Reine 1965 aura lieu à Place Carnaval le 11 février. Or, l'estrade qui aura servi au couronnement sera gardée en permanence à cet endroit pour toute la durée du carnaval. Elle servira aux personnes chargées d'animer les danses populaires et à la présentation de courts spectacles de variétés.

Au nombre des nombreuses attractions de Place Carnaval, notons un kiosque construit avec allure très carnavalesque où l'on présentera continuellement un film sur les activités du Carnaval. Il y aura aussi un kiosque "Lancement de poissons". Là, il s'agira de lancer des petits poissons gelés dans la gueule de cinq phoques. Un use-culotte sera construit dans l'estrade même du stade municipal et s'avancera jusqu'à l'avant de l'estrade du couronnement.

A Place Carnaval, un endroit où les gens pourront s'amuser plus que partout ailleurs, plusieurs événements officiels du Carnaval seront présentés. Le couronnement le 11 février, un concours de sculpture sur glace le 13 février, une compétition de "Tire de Chevaux" le 14 février et le 23 février les fameuses courses de barils.

Parmi les nombreuses facilités dont jouiront les visiteurs de Place Carnaval, signalons deux roulottes qui seront stationnées à un endroit pour distribuer gratuitement du café et de la soupe à tout le monde. Le prix d'admission à la Place Carnaval sera de $0.50 pour les adultes et de $0.25 pour les enfants. Cependant, une fois à l'intérieur, toutes les attractions ci-haut mentionnées seront à la disposition de la population sans aucune charge additionnelle.

MLLE PORTE-BONHEUR

La jeune Judith Bilodeau, 8 ans, du 8480 Des Longchamps à Charlesbourg a été choisie au sort parmi plus de 2,000 jeunes filles de son âge pour jouer le rôle de Mlle Porte-Bonheur lors du couronnement de la Reine du Carnaval 1965. C'est Judith qui va tirer du baril les capsules contenant le nom des sept duchesses du Carnaval.

Succès des Trois Ménestrels

Par Lise LACHANCE

"Les Trois Ménestrels" ont donné gracieusement un spectacle aux patients de l'hôpital St-Michel-Archange, hier après-midi, sous les auspices de l'Association canadienne pour la santé mentale. Grâce à leur spontanéité, leur gentillesse, leur joie, ces fantaisistes français ont fait vibrer la salle au même diapason qu'eux et donné aux quelque mille trois cents malades qui les écoutaient — et les regardaient — un peu de leur joie de vivre.

En retour, les malades ont voulu offrir quelque chose à ces artistes qui s'étaient déplacés à leur intention. Les Ménestrels ont donc reçu des ceintures fléchées et les deux musiciens des cravates du carnaval, le tout confectionné par les patients de St-Michel.

EFFET THERAPEUTIQUE

Le Dr René Pion, directeur scientifique de l'Association canadienne pour la santé mentale, a rendu hommage au sens de l'humain dont ont fait preuve les Ménestrels. "Ils savent, a-t-il dit, que leur message doit dépasser les trétaux habituels et apporter à ceux qui en ont besoin une cure de santé".

Le Dr Jacques Grenier, psychiatre, que nous avons interrogé sur la réaction des malades a déclaré que de tels spectacles ont un effet thérapeutique considérable. Ils font oublier leur état aux patients, les valorisent à leurs propres yeux (puisque des gens de l'extérieur s'intéressent à eux) et coupent la monotonie d'une hospitalisation souvent prolongée. Cette politique de loisirs s'intègre donc dans le travail thérapeutique d'un milieu hospitalier.

Les Ménestrels ont déjà collaboré à des oeuvres du genre à Paris, mais c'était la première fois qu'ils le faisaient à l'étranger.

LAPORTE : 1965 SERA L'ANNEE DU REGROUPEMENT MUNICIPAL

MONTREAL (P. C.) — L'année 1965 sera probablement "l'année du regroupement municipal", a déclaré hier soir M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, lors d'une émission à la télévision.

"Il y a présentement 1,700 municipalités dans le Québec", a dit M. Laporte. "L'Ontario n'en compte que 880. Au Manitoba, une commission d'enquête a recommandé de réduire le nombre des municipalités par la méthode du regroupement. — Trente-deux municipalités sur l'Ile de Montréal seulement, c'est beaucoup. Une telle situation entraine deux inconvénients majeurs : des services inadéquats, et une absence d'équité dans la taxation."

Le ministre a expliqué que si le mandat de la Commission Blier a été limité à l'Ile de Montréal, au lieu d'être à toute la région économique métropolitaine, c'était afin d'être en mesure de traiter différemment les municipalités de différentes importances.

"Le gouvernement ne prend position ni pour ni contre les recommandations du rapport Blier", a-t-il poursuivi. "Nous ne nous considérons pas liés par ces recommandations. Nous allons les étudier sérieusement, et nous devrions être en mesure de faire rapport à la population dans deux ou trois semaines."

Au cours de l'entrevue, le ministre a laissé entendre que la Commission métropolitaine de Montréal n'était "qu'un organisme chargé de noyer le poisson".

Il a révélé qu'à Toronto on était à la recherche d'une formule autre qu'un organisme supermunicipal, et il a ajouté que, pour le moment, la Commission Blier semble considérer que le fait d'appliquer à Montréal la formule "d'une ile, une ville", reviendrait à "prendre la bouchée un peu grosse".

On présentera une photo d'une délégation des Communes anglaises

Le délégué commercial de la Grande-Bretagne à Montréal, M. Arnold Heckle, présentera jeudi après-midi à l'Assemblée législative une photographie d'une délégation des membres de la Chambre des Communes anglaise offrant un vote de remerciements à Sir Winston Churchill.

Cette photographie sera présentée à M. Richard Hyde, orateu rde la Chambre du Québec, au nom du Haut Commissaire de la Grande-Bretagne au Canada.

Pratte remplacera Pigeon

Me Yves Pratte, doyen de la faculté de Droit de l'Université Laval, remplacera pendant quelque temps Me Louis-Phillipe Pigeon, conseiller juridique de M. Jean Lesage, premier ministre du Québec.

M. Lesage a annoncé cette nouvelle hier en disant qu'il avait demandé à Me Pratte de remplacer Me Pigeon parce que celui-ci a fait une faiblesse samedi. Me Pigeon doit prendre un repos.

M. Lesage a rapporté en Chambre les paroles de Me Pratte qui disait au premier ministre que Me Pigeon connaissait très bien son droit statuaire et son droit en général.

SERVICE & PRIX SP

Tout est GARANTI DANS NOS MARCHES S.P.

Pour tous renseignements au sujet des services S.P., division publicité, signalez 681-4141

● SERVICE COURTOIS ● QUALITE de la marchandise
● SATISFACTION A 100% ● Prix de concurrence

LONGE DE PORC FRAIS

Sans couenne et tout surplus de gras enlevé.

Portion de la côte, pesant de 2 à 3 lbs.

LB. 39

ECONOMIE .14 LA LIVRE

COTELETTES DE PORC FRAIS lb 75¢

PORTION DU FILET pesant de 3 à 5 lbs. lb 69¢ ECONOMIE .14 LA LIVRE

SAUMON SILVER Tranché en paquet de 3 ou 4 tranches lb 79¢ ECONOMIE .20 LA LIVRE

GRATIS
Un crayon à bille. Valeur .29 avec l'achat d'une livre de saucisse fraiche BILOPAGE.
Le tout 59¢

TOMATES

No 1 Mûries au Soleil de la Floride

Fermes, rouges, jeunes

Cello 3 livres 39

ECONOMISEZ .20 PAR CELLO

BETTERAVES FRAICHES DU QUEBEC — CELLO 2 lbs 13¢ ECONOMISEZ .08 PAR CELLO

OIGNONS JAUNES NO 1 ONTARIO BROSSES — CELLO 5 lbs 39¢ ECONOMISEZ .20 PAR CELLO

POMMES CORTLAND POUR CUIRE — CELLO QUALITE DE CHOIX 5 lbs 43¢ ECONOMISEZ .12

MARINADES SUCREES HEINZ — BOCAL 32 OZ 49c ECONOMISEZ .06

JUS DE POMMES ROUGEMONT — BOITE 48 OZ 33c ECONOMISEZ .04

BREUVAGE A L'ORANGE BESSEY — CRUCHE 64 OZ 55c ECONOMISEZ .10

BLE D'INDE SUR EPIS CARRIERE — BOITE 40 OZ 2/59c ECONOMISEZ .11

SOUPES LYON'S POULET ET NOUILLES 9/1.00 ECONOMISEZ .21

CARAMELS MELANGES KRAFT — CELLO 14 OZ BRASSARD DU CARNAVAL 2/79c ECONOMISEZ .19

BEURRE S.P. 1ère QUALITE — LA LIVRE 55c

CIRE CLAIR de JOHNSON BOITE 32 OZ 99c ECONOMISEZ .30

CHEEZ WHIZ KRAFT — BOCAL 16 OZ 57c ECONOMISEZ .12

DETERSIF BLUE JET SAC 5 LIVRES 1.19 ECONOMISEZ .08

Prenez connaissance de nos produits vedettes à "DE TOUT DE TOUS" à "TELE-4"

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

Le coût du transport est sujet à être ajouté pour Rivière-du-Loup, La Pocatière, Lotbinière, Thetford Mines, la Beauce, Portneuf et Charlevoix.

GRATIS
Cette semaine BOL A DESSERT

Sensationnelle offre de vaisselle à motifs "ROSES JAUNES". Un couvert de plusieurs pièces assorties, des plus élégantes.
Cette semaine, trois grands plats.
● Plat à légumes ● Plat à viande ● Sucrier et Crémier
Chacun .99 ou GRATIS avec $66.00 de dividendes
Les pièces à compléter vous seront offertes chaque semaine. Disponible à votre amical Marché S.P.

VOYEZ NOTRE CIRCULAIRE distribuée cette semaine

Satisfaction garantie ou vos achats remboursés en tout temps !

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE

Achat Spécial! Économies Formidables! Modèles dernier cri!

CARDIGANS POUR HOMMES, DOUBLE TRICOT LAINE!

Le vrai confort de l'homme actif, c'est avant tout un cardigan qu'il pourra porter aussi bien au sport que sous le veston, pour ses sorties habillées !

Pour les connaisseurs, Miracle Mart a réuni tout un assortiment de superbes modèles en tricot double pure laine, offerts à bas prix unique !

- Remarquez l'aisance et le style de chacun d'entre eux.
- Appréciez le raffinement et la fantaisie des détails : Modèles 2-tons, garnitures de suède ou de cuir dans le groupe.
- Tous sont impeccablement finis pour vous apporter le maximum d'élégance et de confort.

Les teintes : Du clair au foncé : Gris, noir, marine, brun, beige ou vin.
Tailles : P.M.G.

RÉG. 14.77 CH.

8.88 CH.

Hâtez-vous car les quantités sont limitées!

Miracle Mart — Rayon des vêtements pour hommes.

Réalisez une économie appréciable
Chapeaux de qualité à bas prix spécial !

Pour Messieurs, très belle collection de chapeaux de feutre, offerts en ce moment à bas prix de fin-de-saison ! Choix incomplet de modèles avec calotte pincé e et pinces latérales — rebord passepoilé — Tous avec bande intérieure aérée.
- Tons de fusain, brun, gris métallique, noir.
- Tours de tête : 6⅝ à 7⅝

pour hommes — Rayon des chapeaux

REG. 6.97 ch.

3.99 ch.

SOLDE DE FIN DE SAISON

Variété de robes pour dames

Prix réguliers: 7.77 à 29.95

$4. à $16.

Voici une opportunité unique de vous acheter plusieurs robes pour le prix d'une. Choix immense de : tricot double tout laine, crêpe, lainage, voile, etc. Modèles tout-aller, après-midi ou soirée dans le groupe. Venez vite faire votre choix ! Variété de couleurs et de tailles.

MIRACLE MART — Rayon des robes pour dames.

Manteaux de qualité supérieure

Prix réguliers: 29.95 à 89.95

$15. à $69.

Profitez de cette vente unique pour acheter votre manteau pour l'année prochaine ou pour finir l'hiver. Ils sont tous de qualité supérieure et de coupe parfaite. En laine, mohair, faille, tweed, etc., quelques-uns garnis de vison, rat musqué, renard, mouton, etc. Des tailles et des couleurs pour toutes.

MIRACLE MART — Rayon des manteaux pour dames.

PINKY AVEC TOUS VOS ACHATS

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'À 10 H. P.M.

PLACE STE-FOY BOUL. LAURIER

La régionalisation des services municipaux

Absence de dialogue

par Serge GAGNON

L'absence de dialogue entre les municipalités de Québec métropolitain constitue une lacune profonde qui, selon plusieurs, n'est pas de nature à favoriser une régionalisation des services qui soit à la fois rentable, efficace et économique. Nous avons vu hier que les autorités de la ville de Québec ont adopté une politique à caractère isolationiste. Il semble toutefois qu'il en est ainsi pour plusieurs municipalités de la banlieue, mais pour des raisons différentes.

En effet, les observateurs de la politique municipale estiment que la politique isolationiste de la ville de Québec est volontaire, puisqu'elle a eu souvent l'occasion de dialoguer avec d'autres municipalités, mais que l'isolationisme de certaines autres municipalités s'explique tout simplement par le manque de dialogue, par l'absence d'organisme qui soit de nature à favoriser un échange d'idées. La Commission Sylvestre n'a d'ailleurs pas manqué d'attirer l'attention des autorités de la ville de Québec sur cette importante question de l'interdépendance municipale. Dans ses conclusions, la Commission dit: "la Commission recommande à la Cité de Québec, d'étudier le problème métropolitain et de collaborer avec les autorités municipales" .A ce sujet, M. Gilles Lamontagne, échevin de la ville de Québec, dit : "Si on veut prétendre engager un dialogue positif avec les autres municipalités et avec le gouvernement, il va falloir qu'au sein de l'administration municipale de la cité de Québec, on se fasse une idée précise des objectifs à poursuivre, des possibilités et des moyens de fusionner certains services".

Selon lui, la première étape serait d'inviter les chefs de département et leur personnel, à examiner, chacun dans leur domaine respectif, les avantages et les désavantages, tant pour les contribuables de Québec que pour ceux des autres municipalités avoisinantes, d'une fusion de certains services comme ceux de la police, des incendies, de l'urbanisme, de l'aqueduc, d'égouts, d'épuration des eaux etc . . .

Pour favoriser le dialogue, M. Lamontagne préconise la création d'un Conseil régional des municipalités. "Il m'apparait essentiel que les diverses municipalités de la région de Québec se rencontrent régulièrement autour d'une même table, pour étudier les problèmes qu'elles peuvent avoir en commun". Dans cette optique de dialogue, le maire de Beauport, le Dr Gaston Tremblay, a pris l'initiative de former une Commission intermunicipale. Certaines municipalités ont adhéré au projet et d'autres, pour des raisons que nous expliqueront plus tard, préfèrent s'abstenir.

Cependant, les administrateurs municipaux sont généralement d'avis qu'il faut prévoir un mécanisme quelconque pour permettre aux municipalités d'engager le dialogue.

Ainsi, Me Adolphe Roy, greffier de la cité de Charlesbourg, dit que toute la région de Québec Métropolitain forme une grande famille et une communauté sociale unifiée. Me Roy ajoute : "Je pense qu'à l'heure actuelle, la lacune principale est le manque de coopération au niveau des conseils municipaux. Il devrait y avoir un secrétariat qui ferait la coordination entre les conseils". Bref, Me Roy, comme plusieurs autres, constate que le dialogue entre les municipalités pourrait aider grandement la cause d'une régionalisation des services qui soit rationnelle et qui satisfasse toutes les municipalités. Pour sa part, le Dr Gaston Tremblay, maire de Beauport, dit : "Ça fait plusieurs années que je constate le manque de collaboration entre les municipalités. Ceci constitue évidemment une lacune qu'il faut combler". Le greffier de la cité de Charlesbourg, Me Adolphe Roy, estime que la coopération intermunicipale doit faire l'objet de recherches. Or, ceci revient à dire qu'il est nécessaire de former un organisme métropolitain qui s'occuperait de ces recherches, qui en discuterait les conclusions, les recommandations. C'est d'ailleurs l'avis généralement exprimé de la part des administrateurs municipaux que nous avons rencontrés. Pour conclure, disons qu'il est nécessaire, voire urgent de mettre de côté l'égoïsme municipal. Le dialogue implique des échanges d'opinions, et du choc des idées jaillira la lumière.

FAITES-LE DÈS MAINTENANT
Pourquoi attendre au Printemps?

Les grandes entreprises ont recours à des laboratoires pour enseigner le français à leurs employés anglophones

PAR DAVE STOCKHAND

Montréal (P.C.) — Il faudra encore bien des années avant que tous les Canadiens parlent français, mais les grandes entreprises commerciales font leur part pour rendre le Québec une province véritablement bilingue.

Les sociétés dont le siège social est situé à Montréal ont lancé un programme destiné à enseigner le français à leurs employés de langue anglaise et ce pour des raisons purement commerciale qui, dans le contexte actuel de la province de Québec, prennent chaque jour de plus d'importance.

Ces compagnies s'en tiennent pour la plupart à la politique de "apprenons le français" dont l'importance est proportionnelle au nombre de personnes inscrites sur la liste de paye et qui ne parlent que l'anglais. Mais, dans certains cas, les méthodes d'enseignement ont été considérablement revisées.

IMPORTANCE DU BILINGUISME

Avec l'expérience qu'elles ont acquises et grâce aux expérimentations auxquelles elles se livrent dans ce qu'elles se plaisent à appeler leurs laboratoires linguistiques, les compagnies ont réalisé l'importance de l'attitude des employés en ce qui a trait au succès ou à l'échec de leur entreprise.

Il faut admettre cependant que ce ne sont pas tous les employés qui prennent plaisir à se plonger dans les profondeurs d'une langue qui ne leur est pas familière, fut-ce aux frais de l'employeur et durant les heures de travail.

"Les attitudes de type-ghetto sont encore trop répandues à Montréal", d'avouer un homme d'affaires.

"Qu'il s'agisse d'apprendre le français ou n'importe quelle langue, ce qui importe c'est de joindre la pratique à la théorie, ce qui est parfois en dehors de notre compétence. Nous pouvons fournir les connaissances fondamentales, mais la difficulté réside dans le problème de convaincre l'employé de poursuivre ses études pour sa satisfaction personnelle, en lisant des livres et des journaux français ou en regardant les programmes français à la télévision".

INDIFFERENCE DES C.F.

L'indifférence manifestée par certains Canadiens français constitue un autre obstacle pour l'adulte qui en est à ses débuts en conversation française.

Le Québecois qui, depuis toujours, s'est vu dans l'obligation de parler anglais à son travail, n'est pas enclin après tant d'années de faire des efforts dans sa propre langue.

Certains employées se sentent perdus lorsqu'ils sont absents de leur travail, craignant peut-être qu'on les manquera — ou ce qui est pire — qu'on ne s'apercevra même pas de leur absence pendant qu'ils sont en classe.

Quoiqu'il en soit, même si ce n'est pas vrai que dans tous les cas il vous faut parler français et même si tous les employés anglophones n'apprennent pas le français, il n'en demeure pas moins qu'un nombre impressionnant de sociétés se sont prononcées en faveur d'un bilinguisme positif. Parmi les principales, signalons les deux grandes sociétés de chemins de fer, la maison Steinberg, les compagnies Northern Electric et Westinghouse et Dominion Tar and Chemical.

Les joueurs de hockey de langue anglaise qui appartiennent aux As de Québec, de la ligue Américaine, se sont vu offrir des cours de conversation française. Il en est de même pour les candidats à la prêtrise chez les anglicans.

La plupart des sociétés commerciales ont inauguré ces cours de français au cours des trois dernières années quoique l'Aluminium Company of Canada dispense des cours de français à ses employés anglophones depuis plus d'un quart de siècle.

METHODES MODERNES

Dans la majorité des cas, l'enseignement de la langue se fait par l'intermédiaire de magnétophones et de diapositives. On vise principalement à fournir aux étudiants un vocabulaire de base qui lui permettra de se débrouiller. C'est pourquoi on accorde plus d'importance à la conversation qu'à la grammaire et à l'orthographe.

M. Raymond Labarge succède à "M. Service Civil" au poste de sous-ministre du Revenu national

Par STEWART MACLEOD

OTTAWA. (P.C.). — Personne ne peut dire non avec autant de gentillesse que M. Raymond Labarge. Et, dans ses nouvelles fonctions de sous-ministre du Revenu national, il sera bien obliger de dire non plus d'une fois.

A titre d'administrateur de la division des douants et de l'accise le nouveau sous-ministre devra faire face à une véritable avalanche de requêtes de la part de contribuables cherchant des moyens d'alléger leur fardeau fiscal. Le charme et la fermeté qui sont deux des principaux traits de caractère de M. Labarge lui seront d'un précieux concours dans ses nouvelles fonctions.

Comme si la tâche colossale de présider au prélèvement de $2,300,000,000 en taxes tous les ans ne suffisait pas, M. Labarge, un fonctionnnaire âgé de 51 ans, devra surmonter la difficulté de succéder à un des hauts fonctionnaires les plus compétents et les plus charmant d'Ottawa. Avant de prendre sa retraite, M. David Sim avait été surnommé "M. Service Civil" et il était presque une institution à lui seul.

"Oui, j'avoue qu'il ne sera pas facile de lui succéder", de dire M. Labarge alors qu'il déménanageait dans l'immense bureau de sous-ministre pour entreprendre sa première journée dans ses nouvelles fonctions. Puis, après une pause de quelques secondes, il a ajouté: "Mais vous ne pouvez changer votre nature. Vous êtes vous-même et vous ne pouvez que faire votre possible. Je ferai donc de mon mieux et je ne prétends pas être un nouveau David Sim".

Similitudes

Bien que ces deux hauts fonctionnaires diffèrent quant à leur apparence physique et à leur comportement, certains collègues prétendent que si tous deux se trouvaient dans une situation identique, ils en arriveraient probablement à la même conclusion à peu près en même temps.

David Sim ferait preuve d'une jovialité typiquement écossaise tandis que Raymond Labarge afficherait un charme typiquement gaullois.

Un point qu'ils ont en commun c'est qu'ils ont tous deux fait leurs débuts dans cette carrière comme chef de cabinet d'un ministre libéral et que leurs responsabilités se sont accrues sous des régimes conservateurs. M. Sim a débuté dans la fonction publique comme secrétaire particulier de feu William Euler, qui était ministre du Revenu national en 1927. M. Labarge a entrepris sa carrière comme secrétaire de feu James J. McCann, ministre du Revenu en 1945.

En 1949, M. Labarge a été nommé officier d'administration à la division des douanes et de la taxe d'accide et quatre ans plus tard, il devenait adjoint général à la direction. En 1957, il a été promu sous-ministre adjoint, poste qu'il a occupé jusqu'à sa récente nomination, sauf pour une période de 18 mois au cours de laquelle il a été prêté au Conseil privé comme secrétaire adjoint du Cabinet.

Service dans la Marine

Originaire d'Ottawa, M. Labarge a été décoré de la médaille de l'Empire britannique — MBE 9 en reconnaissance de ses services dans la Marine canadienne durant la seconde Grande Guerre. Il détenait le rang de lieutenant-commander à son licenciement en 1945. Deux de ses frères ont été tués alors qu'ils servaient dans l'ARC.

Parfait bilingue, il possède une culture variée dans les arts, les sciences économiques, l'histoire et la jurisprudence acquise à l'Université d'Ottawa, à l'université McMaster et à Oxford.

Il est revenu d'Oxford avec un accent britannique que ses frères se sont chargés de lui faire perdre. C'est à Oxford également qu'il a fait la connaissance de son épouse qui s'est acquise une réputation internationale comme historienne. Sous le nom de Margaret Wade Labarge, elle a écrit plusieurs ouvrages traitant du Moyen-Age. Ils ont deux fils et deux filles.

M. Fernand Martin devient le premier directeur à plein temps du Collège du travail du Canada

Par Russell PEDEN

MONTREAL. — (P. C.) — Un économiste canadien-français qui se spécialise dans le domaine des affaires a accepté de consacrer tout son temps au service des syndicats ouvriers canadiens.

M. Fernand Martin, âgé de 39 ans, professeur à la faculté de sciences économiques de l'Université de Montréal, deviendra, à compter du 1er mai 1965, le premier directeur à plein temps du Collège du travail du Canada.

Il enseignera également les sciences économiques à des chefs syndicaux venus des coins du pays ainsi qu'a des représentants syndicaux africains ,asiatiques et des Antilles.

M. Martin dit que peu importe que sa thèse de doctorat en sciences économiques, qui avait pour titre : "The Theory of the Firm", ait porté sur l'entreprise. "C'est une question d'accentuation et non de philosophie", a-t-il confié au cours d'une interview.

Les désignations populaires telles que le capitalisme et le socialisme n'entrent pas en ligne de compte. Nous n'enseignons pas une doctrine et nous ne disons pas aux membres des syndicats ce qu'ils doivent penser. Nous leur enseignons comment la société fonctionne et non pas comment elle devrait fonctionner."

M. Martin estime que sa formation biculturelle, tant comme étudiant que comme professeur, fut un facteur décisif en ce qui a trait à sa nomination comme directeur du Collège du travail.

Il a étudié à Londres

Originaire de St-Hyacinthe, M. Martin a d'abord fait ses études commerciales à l'Académie de Québec, puis à l'université Laval avant de se spécialiser en sciences économiques à l'université McGill puis au London School of Economics. Pendant trois ans, il a été professeur aux universités du Manitoba et de la Saskatchewan avant d'accepter un poste de professeur adjoint à l'Université de Montréal, en 1962.

Quand il a accepté de donner des cours en sciences économiques, l'été dernier, au Collège du travail, il avait trois classes, deux de langue anglaises et une de langue française.

"Je crois que les autorités du Collège désiraient confier la direction de l'institution à quelqu'un qui non seulement est familier avec les deux langues, mais aussi et surtout avec les deux cultures."

M. Martin rappelle que lorsqu'il a fait son entrée dans la culture anglo-canadienne, à sa seconde année au niveau universitaire, il lui a fallu faire des efforts considérables.

"Quand j'ai quitté l'université Laval pour m'inscrire à l'université McGill, ce fut toute une avanture — il s'agissait comme on pourrait dire une incursion en territoire ennemi." Les cours à McGill se donnaient en anglais, naturellement, mais il était autorisé à écrire ses examens en français quoique sa thèse de doctorat a été rédigée en anglais comme l'indique son titre cité plus haut.

En plus du problème linguistique, M. Martin travaillait le soir au magasin général de son père, sans compter qu'il parcourait matin et soir les 30 milles séparant Montréal et St-Hyacinthe.

A titre de professeur, il constate que l'enseignement qu'il dispense au Collège du travail est beaucoup plus exigeant que ses cours réguliers à l'université.

Réponses exigées

"Les adultes sont impatients. Ils ne laissent rien passer qu'ils n'ont pas compris de façon satisfaisante et ils exigent une réponse sur le champ. De la sorte, il n'y a pas moyen de préparer vos cours d'avance. Parfois, il vous faut abandonner votre texte jusqu'à ce qu'une question ait été éclaircie de façon satisfaisante."

Le Collège du travail du Canada a été incorporé en 1963 grâce aux efforts combinés de l'université McGill, de l'Université de Montréal, du Congrès du Travail du Canada et de la Confédération des syndicats nationaux. Les cours sont destinés aux chefs syndicaux qui "bien que compétents intellectuellement, n'ont pas la formation universitaire voulue".

On y dispense des cours d'été en sciences économiques, en histoire, en sociologie, en sciences politiques et en syndicalisme a des élèves sélectionnés par des représentants du Collège à travers tout le Canada.

Lors de son inauguration en 1963, on y comptait 85 étudiants canadiens. L'an dernier, on en comptait pas moins de 112 dont 19 étudiants de pays étrangers de langue anglaise. Cette année, des étudiants de pays étrangers de langue française y seront invités pour la première fois.

● MONTREAL — Jetez un regard sur ce petit toutou qui cherche un chez-soi. La société canadienne pour la protection des animaux est à la recherche d'une somme de $25,000 pour donner un logement convenable aux meilleurs amis de l'homme. (U.P.I. téléphoto)

CARNAVAL D'aubaines

Trans-Québec MARCHÉ D'ALIMENTS

SPECIAUX EN VIGUEUR les 4, 5 et 6 février 1965

VIANDE de QUALITE

POULETS FRAIS

Cat. A, éviscéré prêts à cuire, 2 à 4 lbs

lb .33

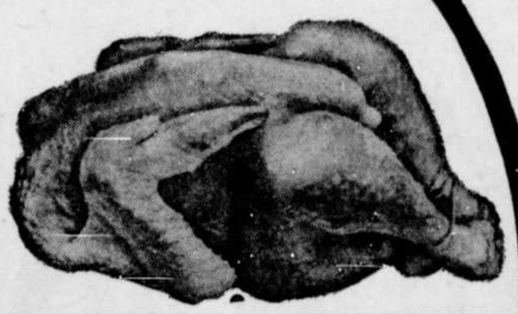

Veau de lait DANS LA FESSE 4 à 5 lbs (gelé) lb .79

Pâté à la viande BILOPAGE 6/.69

Salade de choux BILOPAGE plastic 10 oz .33

Cretons HYGIENIC PLAT ALUMINIUM 12 oz .53

LAIT CARNATION	Bte 16 oz	5/.79
LAIT INSTANT CARNATION	Bte 3 lbs	1.19
SOUPES KNORR 7 variétés ass.	Bte de 2	2/.73
BOUILLON DE POULET cubes Knorr - Bte 4 cubes		.25
RIZ MINUTE Bte 14 oz		.47
RAGOUT DE BOULETTES CORDON BLEU - Bte 20 oz		.53
CHAUSSONS AUX POMMES KRAFT — Bte 14 oz		.55
CARAMELS KRAFT Avec brassard Carnaval gratis !	Cello 14 oz	.43
JAVEL CONCENTREE LAVO 128 oz		.67
VISTA SIMONIZ .12 de rabais - Bte 32 oz		.99
NETTOYEUR DUTCH Bte 14 oz		4/.73
PATATES CHIPS HOSTESS	Sac 13 oz	.65

TRANS-AUBAINES

SAUMON KETA TEA ROSE Bte 1 lb .49

Biscuits David 4 dans 1 120 biscuits .99

PEANUTS SALEES blanches Cello 13 oz .43

PEANUTS SALEES rouges Cello 13 oz .39

PEANUTS EN ECALLES Cello 16 oz .43

PRIME DE LA SEMAINE

LINGE DE VAISSELLE très large de première qualité, toile très absorbante, jolis motifs peints SPECIAL 2 pr .99

BEURRE GRENACHE ASST. Bte 14 oz 3/.79

FRUITS ET LEGUMES

PAMPLEMOUSSES

FLORIDE Grosseur 96 6/.39

Citrons Grosseur 140 6/.33

Champignons FRAIS Waterloo ½ .33

Concombres SELECT E.U. 2/.19

ENCYCLOPEDIE DE LA CUISINE CANADIENNE

par Mme Jehane Benoit

la plus grande autorité canadienne en matière culinaire !

12 SECTIONS : plus une magnifique reliure formant un seul volume.

ACHETEZ UN FASCICULE PAR SEMAINE

Offre de lancement ! Fascicule No 1 ..... 49¢

Fascicules 2 à 12, chacun ..... .99

(reliure seulement 99¢)

Les Eperviers de Thetford-Mines visitent les As Juniors ce soir

Par Jean-Claude LAPRISE

Les As Juniors qui batail**lent difficilement pour se pla**cer dans les séries éliminatoires de la ligue de hockey Junior "A" du Québec occuperont la glace du Colisée, ce soir, à 8.h30.

La rivalité qui existe entre Thetford-Mines et Québec reprendra de plus belle ce soir avec la visite des Eperviers dans un match qui suscite beaucoup d'intérêt. Les As reviennent devant leurs partisans après une absence de 10 jours durant laquelle ils ont disputé deux rencontres sur la glace adversaire.

COTE A CONFIANCE

Les As Juniors détiennent toujours une maigre avance de 2 points sur les Royaux de Sorel au 3e rang avec 8 parties pour compléter la saison 1964-65. Rejoint au téléphone hier soir, le pilote Adjutor Côté a déclaré qu'il a bien confiance de voir ses jeunes protégés faire subir une défaite au Thetford. Si la chance peut être de notre côté, nous l'emporterons a-t-il ajouté.

Dans leurs trois dernières parties, les As ont subi deux défaites en temps supplémentaire.

Dans ces deux parties en surtemps, les As se sont montrés supérieurs mais la chance n'était pas avec eux. Les Eperviers ont défait les As en temps supplémentaire à deux reprises consécutives. Ils ont triomphé par 3 à 2, le 3 janvier dernier et 5 à 4 dimanche dernier.

JEU EXCITANT

Ce sera la dernière visite du Thetford cette saison qui a un record à date de 5 gains et 2 défaites contre les As. A Thetford, dimanche dernier, les amateurs de l'endroit ont assisté à une joute enlevante et si les joueurs des deux équipes jouent avec autant d'agressivité ce soir, les amateurs qui prendront le chemin du Colisée ne seront pas déçus. Incidemment, les dernières joutes des As au Colisée ont donné lieu à du bon hockey.

Comme la partie est extrêmement importante pour les deux clubs, les joueurs redoubleront d'ardeur. Thetford est assuré de finir au moins au 3e rang. Seulement 4 points le séparent du 2e rang occupé par Victoriaville.

Dans le camp des As, Ronald Gilbert sera dans les filets et il sera opposé à Rogatien Vachon qui fait sensation depuis son arrivée à Thetford. Le joueur de défense Roger Pelletier ne sera pas dans l'alignement puisqu'il soigne une blessure à un doigt.

Probablement que René Lavigueur du C.T.R. se joindra aux As pour cette partie.

Le Basketball A LA LOUPE

(Par Jean-Marc Paradis)

UN TOURNOI EQUILIBRE

C'est la première fois depuis sa fondation, soit depuis 1959, le Tournoi de la Vallée du St-Maurice était vraiment bien équilibré. A vrai dire, seules deux équipes étaient un peu faibles; quant aux autres formations, les résultats des matchs indiquent assez bien la lutte titanesque qui a prevalu pour l'obtention du titre décroché par le Montreal Royal Gents dimanche soir au Pavillon Mgr. St-Arnaud.

Les deux grands favoris du tournoi, les Falcons de St-Jean et les Dominos de Trois-Rivières, ont été éliminés assez rapidement. Quand on sait que ces deux équipes avaient fait la pluie et le beau temps lors des trois derniers tournois, on se rend compte de la rude compétition qui existait en fin de semaine dernière.

LA DIFFERENCE: UN INSTRUCTEUR

Il nous semble que quatre équipes pouvaient être considérées comme des aspirants sérieux au titre. Les Falcons de St-Jean, dirigés par Guy Boissy, les Dominos de Trois-Rivières de Yvon Lamarche, Sherbrooke et le Montreal Royal Gents dirigé par A. Slifka. Les trois premières équipes étaient d'excellentes formations mais avaient le désavantage de posséder un joueur-instructeur alors que les nouveaux champions avaient un tacticien sur le banc.

Sans enlever le mérite de Boisay et Lamarche, qui ont fait leurs marques ailleurs, il reste que rien ne vaut un bon instructeur assis sur le banc des siens. Il voit les erreurs avec lucidité, sans fatigue physique et peut aisément commander les jeux à faire et déceler rapidement les faiblesses de l'adversaire.

L'instructeur de l'équipe montréalaise est un homme dynamique, bouillant à l'extrême et qui possède une autorite de fer sur ses hommes. Lorsqu'il connait un jeu, gare à l'aventurier qui osait un jeu de son cru: le fantaisiste goûtait alors aux paroles acerbes de son instructeur et devait recevoir une "causerie intime" sur le banc dès le hors-jeu suivant. Quelques joueurs du Laval suffoqueraient bien si Héquette s'aviserait de procéder de la même manière! En dehors du jeu, c'est Slifka qui ordonnait quand l'heure des repas avait sonné et qui accompagnait ses hommes partout. Pour être bouillant, cet instructeur ne tolérait pas la moindre réplique de ses hommes aux arbitres Quand un de ses joueurs nous fit la scène classique du "bébé" gâté qui tape du pied lorsqu'il est mécontent" et qu'il a obtenu une faute technique, Slikfa lui demanda sechement s'il désirait encore jouer.

En bref, les champions avaient un jeu d'équipe extraordinaire mais ils étaient outre d'excellents copains dirigés par un homme qui savait à la fois être compréhensif et ferme.

LE JEU D'ATTIRE

Un jeu favori que les champions ont mis en valeur était leur fameux jeu d'attiré ou guets-apens. Ce jeu était pratique lorsque l'adversaire essayait le "man to Man" au début d'un match. Tout le monde semblait poursuivre son homme lorsque soudain sortait un joueur solitaire qui trottinait lentement pour aller déposer un panier. Et le petit jeu se répétait six ou sept fois avant que l'adversaire ait eu le temps de réagir. Ce jeu a semblé mystifier les Falcons et le Sherbrooke.

Les champions étaient également conscients de leur défensive. Chaque joueur défendait chaque pouce de son territoire avec un acharnement sans pareil. Cette défensive rapide et très movible obligea les adversaires à essayer leur tir de loin: comme les rebonds n'étaient pas un problème pour les défenses de l'équipe, les adversaires étaient réduits à espérer une précision de l'ordre de 100% de leur offensive pour leur permettre de gagner. C'est vraiment trop exiger.

NOS FAIBLES REPRESENTANTS

L'équipe du YMCA de Québec était la seule formation québecoise à avoir répondu à l'invitation des organisateurs. Le Laval était en tournées de joutes d'exibitions interuniversitaires alors que le Séminaire et les Jésuites ont décliné l'invitation. Il reste que nos représentants ont fait piètre figure subissant deux défaites par plus de 15 points.

Une bonne excuse du "Y" est la perte de Gordie Foster, leur meilleur joueur de défense, qui ne pouvait s'aligner en raison d'une blessure subie récemment. Mais quand même, il est décevant de se faire demander si le calibre de jeu est si faible que cela à Québec.

Nous avons l'impression qu'il serait à peu près temps qu'une équipe d'étoiles de la ligue de la Cité devrait représenter notre ville lors de ces tournois. Evidemment, le problème numéro un: quel instructeur acceptera de se charger d'une équipe et sera-t-il accepté par tous ces joueurs?

Il nous semble, à tout le moins, que le YMCA aurait dû s'efforcer d'emprunter au moins quelques joueurs aux autres équipes de façon à présenter dix joueurs en uniforme et non huit; il faut dire que de ces huit joueurs, l'un n'était définitivement pas de calibre et qu'un autre a servi d'excellent "show man". Les effectifs sont alors réduits à six! C'est trop peu.

UN EXEMPLE A SUIVRE

Pour compléter les cadres du tournoi, la ligue Interscolaire de Trois-Rivières avait inscrit une équipe d'étoiles dans le Tournoi. Ces jeunes sous la direction de Percy Bridges peuvent être fiers de leur record. Ils ont atteint la semi-finale et n'ont été battus que par Sherbrooke. Nous avons même l'impression que si ces jeunes Trifluviens avaient pu pratiquer plus souvent ensemble, ils auraient été les finalistes.

Nous croyons que la ligue Interscolaire québecoise devrait faire de même l'an prochain. Il suffirait de faire une autre "petite particularité" au calendrier des joutes de la section senior. Certes, ces jeunes manquent d'expérience mais ils ont la vitesse, la combativité et l'excellente condition physique en leur faveur. Ce serait pour nos jeunes seniors l'occasion d'acquérir l'expérience des compétitions et de voir du basketball de bon calibre. Ce n'est pas en restant toujours chez soi que l'on augmente le voiume de ses connaissances et tactiques de basket. Espérons que ce projet sera égréé.

Les Canadiens détiennent la suprématie du bobsleigh

Montréal. — (P.C.) — Les Canadiens devraient dominer le monde du bobsleigh pendant au moins trois autres années, selon le Montréalais Paul Lévesque qui a participé aux championnats mondiaux en Suisse la semaine dernière.

Lévesque faisait partie de la deuxième équipe canadienne qui s'est classée au 10e rang.

Il est d'avis que Vic Emery, de Montréal, qui a piloté l'équipe no 1 au titre, était un conducteur superbe, qui devrait demeurer un as pendant trois ou quatre ans.

Lévesque et Michael Young, de Port Credit, Ont., étaient les deux seuls Canadiens de retour par avion hier.

Young faisait partie du quatuor qui l'a emporté par deux secondes. Il s'agit d'un nouveau venu dans ce sport audacieux.

Pas un hasard

Lévesque est d'avis que la victoire de dimanche a prouvé que le championnat olympique n'avait pas été le résultat du hasard.

"Quand vous triomphez une première fois, comme nous l'avons fait aux jeux olympiques, tous prétendent qu'il y a un élément de chance. C'est peut-être vrai. Mais, cette fois-ci, le triomphe fut tellement concluant qu'il n'y a pas de doute que le Canada possède la meilleure équipe à quatre hommes au monde".

Lévesque a soutenu que la victoire de la semaine dernière était plus réconfortante parce qu'elle fut plus dure à remporter en raison de la piste plus difficile et des blessures.

Vic Emery a piloté l'équipe à la victoire avec une blessure qui avait nécessité 15 points de suture à l'avant-bras, résultat d'une chute dans les compétitions à deux hommes. Peter Kirby, de St-Jovite, avait une blessure à l'épaule tandis que le Dr John Emery, de Toronto, ne pouvait concourrir en raison de blessures aux mains.

De plus, les Canadiens ont fait face à un autre problème quand ils ont dû faire des compétitions supplémentaires afin de choisir le conducteur de la deuxième équipe à la suite de l'accident de John Emery.

Lévesque a expliqué la piètre tenue de la deuxième équipe parce qu'on "tentait des expériences avec le vieux bobsleigh italien à notre disposition".

Ligue Provinciale de grosses quilles

Arthur Gauthier, de l'équipe Salon Frontenac, a roulé un magnifique triple de 633 avec des parties de 232, 180 et 221. Il a remporté le prix Dow de la semaine pour la plus haute partie. Il aida son équipe à remporter une victoire de 4 à 0 contre l'équipe Ctre Paroissial de Loretteville.

L'équipe Saillant Inc. a remporté une victoire de 3 à 1 contre l'équipe Salon Laurier. S'est distingué pour le Saillant Inc., Paul-Emile Richard avec des parties de 172, 212 et 214 pour un triple de 598.

Dans l'autre rencontre, le Laval Laberge a remporté une victoire de 3 à 1 contre l'équipe P.-A. Mathieu & Taxi Bélanger.

Joueurs ayant roulé 525 et plus

A. Gauthier, Salon Frontenac	633
P.-E. Richard, Saillant Inv.	598
Y. Lebel, Salon Laurier	596
J.-P. Paré, Saillant Inc.	569
L. Vallerand, L. Laberge	574
R. Michaud, Salon Frontenac	560
H. Gros-Louis, L. Laberge	559
G. Giroux, P.A.M. & T.B.	555
P.-H. Paré, Salon Frontenac	550
E. Delisle, Salon Laurier	550
A. Masse, Saillant Inc.	550

POSITION DES EQUIPES

Salon Laurier	42	32	10	0	11	43
Pharm. Samson	42	28	13	1	10	38½
L. Laberge	45	25	20	0	8	33
Saillant Inc.	45	21	23	1	9	30½
Salon Frontenac	45	22	22	0	6	29
P.-A. Mathieu & Taxi Bélanger	45	15	30	4	4	19
Ctre Loretteville	42	8	34	0	3	11

	Pj	Pg	Pp	Pn	Tp	Pts

MOYENNE DES JOUEURS
(2-3 des parties et plus: 30 à 45)

Jean-Ls Paquet, S. Laurier	40	194.25
P.-H. Paré, Salon Frontenac	33	184.04
P.-E. Richard, Saillant Inc.	32	183.24
L. Brochu, Pharm. Samson	36	182.15
R. Routhier, Saillant Inc.	37	179.31
L. Vallerand, L. Laberge	45	179.27
L. Dufour, S. Laurier	33	179.16
A. Masse, Saillant Inc.	33	179.11
E. Delisle, Salon Laurier	39	178.08
A. Gauthier, S. Frontenac	45	177.43
C. Bouchard, Salon Laurier	35	177.19
Y. Lebel, Salon Laurier	39	176.02
A. Giray Pharm. Samson	30	176.02
C. Bédard, Laval Laberge	45	175.44
L. Gros-Louis L. Laberge	34	175.12

Hockey BANTAM

Les Castors Bantam Griffin continuent leur entrainement en vue du grand tournoi de hockey Bantam qui sera tenu à Montréal, au Centre Paul Sauvé, du 5 au 13 mars. Ils n'ont subi qu'une défaite en 6 parties hors-concours, soit contre des bantams ou des midgets. Cela est dû principalement à leur vitesse sur la glace et aux efforts déployés lors des pratiques qui se tiennent régulièrement sous la direction de leur instructeur, René Labonté.

Samedi à midi, les Castors tenteront de venger leur seul échec en recevant le Donnacona à l'Aréna de l'O.T.J.

Pour familiariser les joueurs aux compétitions bantams, le gérant Jacques Roberge conduira les Castors au tournoi de la Beauce, dimanche le 7 février. Le samedi suivant, lors du tournoi régional de Thetford Mines, les représentants de Québec seront opposés au Victoriaville, en première ronde. Le vainqueur de cette rencontre jouera le dimanche matin suivant, le 14, contre le gagnant de la partie opposant Thetford Mines au Lauzon.

Mise en garde de Ford Frick aux Japonais

New-York. — (P.A.) — Le commissaire du baseball, Ford Frick, a averti son confrère japonais hier qu'une dispute au sujet du contrat du lanceur Masanori Murakami pourrait bien aboutir à la fin de toute entente de baseball avec le Japon.

"J'ai toute les informations en main", a dit Frick, " et ils prouvent que les Giants de San Francisco ont acheté Murakami. Les Japonais font actuellement pression pour garder Murakami au pays.

"Il ne s'agit pas d'une menace mais j'ai écrit au commissaire japonais que nous nous étions toujours bien entendu et que cet état de chose reposait sur des documents officiels qu'on devait respecter, sinon il n'y a pas de raison pour continuer la bonne entente".

Murakami est devenu le centre de la dispute quand son ancienne équipe, les Hawks de Nakai, ont révélé hier qu'il avait accepté leurs conditions pour 1965.

Murakami s'était d'abord engagé à lancer pour les Giants en 1965.

Le lanceur japonais a pris part à neuf parties avec les Giants l'an dernier. Il a lancé 15 manches, a alloué huit coups sûrs et trois points, n'a donné qu'un but sur balles et a retiré 15 rivaux au bâton pour une fiche de 1-0. C'est un lanceur de relève gaucher.

• **Le bonspiel donne lieu à du bon curling et à de la couleur. Sur la photo du haut, le favori Jim Guy, du Winnipeg Granite Club, tente, avec l'aide de son lead, Edson Boyd d'amener une pierre dans la "maison" sous le regard attentif d'Ernie Eaman, skip du club Bel-Aire, de Beloeil. Ci-contre, la coiffure originale des porte-couleurs du Westmount-St. George Snow Shoe Club qui sont de gauche à droite, Jack Hobb, Harold Price, A. R. Dymond et le skip John Broderick. (Photos: "l'Action", par Marcel Laforce)**

Quatre équipes de Québec demeurent éligibles aux honneurs du bonspiel

(Par JEAN POULIOT)

Aucune équipe de Québec n'est demeurée invincible durant les deux premiers jours du 62e bonspiel international, si l'on fait exception du rink de Gaston Amyot qui a officiellement perdu son premier match par défaut, remplaçant un visiteur qui n'est pas venu, mais qui a gagné ses trois joutes depuis lors.

Par contre, quatre équipes qui avaient perdu leur premier match du tournoi, se sont rachetées grâce au Dow International et sont maintenant éligibles au trophée du Lieutenant-gouverneur. Ce sont, en plus de Gaston Amyot, celles de Pat Urbain, du Fleur de Lys, C.-A. Emond et Jacques Girard, du Jacques-Cartier.

Gaston Amyot a disposé de Burt Fowlie, de Newcastle par 11-6 et de Pierre Amyot par 10 à 9; Urbain a vaincu Armand Bourcier de Val d'Or 10-8 et le Dr Pete Lee, de Boston 12 à 4; Emond a triomphé de Tom McNair d'Oshawa 10-6 et André Leroux de Rimouski 9-6.

PREMIERES DEFAITES

Les trois clubs de la Vieille Capitale qui avaient gagné leurs deux joutes de lundi ont perdu mardi matin dans la 3e ronde du François Jobin.

Il s'agit de Bruce Crutchfield, du Cambrai, qui a perdu 10-5 contre H. Doherty de Ste-Anne de Bellevue; John Coughlin, du Victoria, qui a été vaincu 8-6 par Gilles Marquis, de Port-Alfred; et Simon Riverin, du Jacques-Cartier, qui a baissé pavillon devant John Kilburn, du Fredericton.

Il ne reste donc plus aucune équipe de la région de Québec dans les compétitions originales pour les trophées Château et François Jobin.

EN SEMI-FINALES

On a atteint les semi-finales dans ces deux compétitions et les équipes qui demeurent en lice sont les huit rinks invincibles du tournoi, à savoir:

Château: Alden Clark (Fredericton; Ron Kemp (Hamilton-Glendale); Bill Adamson (Burlington); W. B. White (Oshawa).

François Jobin: H. Doherty (Ste-Anne Bellevue); John Kilburn (Fredericton); Jim Guy (Winnipeg); J. Bragdon (Chanteclerc).

L'équipe favorite demeure donc le quatuor manitobain qui a vaincu d'abord H. B. Megill, de Baie Comeau, puis Ernie Eaman, de Bel-Air, 10 à 8.

LE GRAND BANQUET

Le calendrier d'aujourd'hui sera la moitié de celui des jours ordinaires par suite de la tenue ce soir du grand banquet des curlers où le conférencier invité sera le procureur général de la Province, Me Claude Wagner.

La journée se résume donc au quart de finale du Dow, à la 3e ronde du Waltham Watch, à la 2e ronde du Holt Renfrew et au début du Wedgwood. Enfin, ce sera la première ronde du tournoi le plus important, celui du Lieutenant-Gouverneur.

Les équipes québécoises

QUART-DE-FINALE DOW et 1ère RONDE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

C.-A. Emond (Jacques-Cartier)
Jacques Girard (Jacques-Cartier)
Gaston Amyot (Jacques-Cartier)
Pat Urbain, (Fleur de Lys)

3e RONDE WALTHAM WATCH

Françoise Pouliot (Jac.-Cartier)
René Giguère (Québec)
Hugh Bigneli (Victoria)
Gerry Venne (Winter Club)
Guy Chenaf (Winter Club)
Wilfred Rourke (Cambrai)
Guy Germain (Cambrai) (Fyon)

2e RONDE HOLT RENFREW

Ray Malenfant (Victoria)
John Rourke (Cambrai)
Gilles Derosby (Fleur de Lys)
Pierre Greco (Jacques-Cartier)

1ère RONDE WEDGWOOD

Roméo Roy (Québec)
Pierre Amyot (Jacques-Cartier)
Robert Monast (Winter Club)
Simon Riverin (Québec)
John Coughlin (Victoria)
J.-Paul Fortin (Jacques-Cartier)
Roger St-Hilaire (Etchemin)
Gerry Beaudry (Fleur de Lys)
Bruce Crutchfield (Cambrai)
Gerry Jobin (Jacques-Cartier)
Joe Labbé (Fleur de Lys)
Babe Pugh (Cambrai)

CIRCUIT MAJEUR

La lutte pour la première position du Circuit Majeur se fait de plus en plus vive alors que l'équipe "Gilles Plante" s'est hissée sur un pied d'égalité avec l'équipe "Quincaillerie Durand" en remportant une victoire décisive lors du dernier programme. Le Centre Mgr Marcoux s'est maintenu dans la lutte et ne tire de l'arrière que par deux points. Tout semble indiquer que la lutte pour le trophée emblématique Dow se fera entre ces trois équipes bien que quelques clubs tirant présentement de l'arrière soient considérés comme très dangereux.

Dans le domaine individuel, René Beaumont s'est signalé avec le plus haut triple de la semaine, soit 590, tandis que Claude Robitaille et Bobby Lessard réussissaient chacun un simple de 247.

CLASSEMENT DES EQUIPES

Quincaillerie Durand	49,325	61
Gilles Plante	47,664	61
Centre Mgr Marcoux	47,913	59
Centre Durocher	47,172	50
Taverne Gariépy	46,846	47
Duchaine - Fidèle	47,632	46
Humpty-Dumpty	46,999	45
Centre Deroy	46,933	43
Motel Rond-Point	47,243	40
Damier Rose	46,232	40
Jean-Guy Boilard	45,624	34
Syndicats Catholiques	44,440	31
Taverne Dorchester	42,186	29
St-François d'Assise	43,956	28
Paraga Inc.	45,055	25
Garage BP - Guillot	44,002	23
Taverne Delmonico	42,857	19

Plus haut simple de la saison
Taverne Gariépy ... 1009

Plus haut triple de la saison
Taverne Gariépy ... 2810

	Pins	Pts

MEILLEURES MOYENNES

Bruno Savard	173.14
Guy Chantal	170.50
Roland Gosselin	166.9
M. A. Fortin	166.2
Gaston Drolet	165.19
Bobby Lessard	165.2
Bobby Lessard	165.2
Claude Brochu	164.22
Gilles Nadeau	163.36
Raynald Cloutier	163.32
Clément Pedneault	163.27

Plus haut simple:
Réjean Mattie ... 280

Plus haut triple:
J.-L. Guillemette ... 648

Nouveau triomphe du club allemand

St-Jean, Terreneuve. — (P.C.) — L'équipe nationale de l'Allemagne de l'Ouest a vaincu une équipe d'étoiles de St-Jean 4-3 hier soir.

Les visiteurs ont affiché une plus grande rapidité que les locaux en affichant un avantage net dans les lancers.

Rallye-poudrerie

Pierre Rochette et Robert Desrosiers ont remporté le rallye-poudrerie tenu dimanche dernier sous les auspices du club Cerf-Québec. Ils n'ont récolté aucun point de pénalité sur le parcours, alors qu'André Bélanger et Jacques Beaudet terminaient au 2e rang ayant perdu un point. Les honneurs de la classe B sont allés à Nicole Grégoire et Diane Pouliot.

COLISEE
Hockey - "Ligue Jr A"
CE SOIR à 8 h. 30
(18e joute de cédule)
★ Eperviers ★
Thetford-Mines
— vs —
★ As Juniors ★
• RES.: Loges sect. 17-24, $1.25
• Adm. gén.: (sect. loges), Adultes $1.00 - Enfants .50
Billets en vente à 6h. 45
PROG. JR SPECIALE à 7 h.
J.S.

Le Rouge et Or ne peut pas se permettre de perdre ce soir

Les Redmen de l'Université McGill seront les visiteurs ce soir à l'Aréna de l'O.T.J. du Parc Victoria, alors qu'ils viendront affronter les joueurs de l'instructeur Jean-Paul Poulin, le Rouge et Or de l'Université Laval dans une joute régulière de la ligue Senior Interuniversitaire de hockey, partie qui débute à 8.00 heures.

Pour les joueurs de Laval, ce sera leur cinquième apparition locale devant leurs supporteurs et ils se doivent à tout prix de remporter cette joute, afin d'être en meilleure position de s'assurer une place dans les prochaines séries éliminatoires qui auront lieu au cours de la première semaine de mars pour décider du championnat du circuit et de la possession du trophée Queen's, remporté l'an dernier par le Varsity Blue de l'Université de Toronto.

Actuellement Laval est au sixième rang du circuit, mais en triomphant ce soir des Redmen, il passerait en avant des Golden Gaëls de Queen's et à un seul point des Marlins de McMaster, qu'ils ont défait vendredi dernier par le compte de 8-5 à l'Aréna. De plus samedi prochain, ils auront l'occasion de régler le cas du Queen's en les recevant dans une joute à l'Aréna de l'O.T.J.

Pour le Rouge et Or, Jean-Paul Poulin aura Normand Arsenault dans les filets avec Jacques Laforest comme substitut. Arsenault, qui est handicapé par un doigt dans le plâtre depuis quinze jours, s'améliore à chaque joute et pour peu que les joueurs de défense et les avants lui donneront une protection adéquate, il devrait être en mesure de fournir une bonne performance.

Chez les joueurs de défense, Jacques Metras, Gaston Vandal, G.B. Maughan, Jacques Guimont et Claude Poulin seront disponibles, tandis qu'il semble que Michel St-Pierre, sur la liste des blessés, ne pourra être encore en uniforme.

A l'avant, Yvon Paquet, qui dirige un trio avec André Hébert et Roger Blake sur les ailes, sera peut-être absent, à la suite d'une blessure à un genou, mais Jean-Paul Poulin pourra compter sur le trio de Reynald Dufour, Gratien Guimond et Claude Desmarais, qui a contribué à cinq buts et six aides contre McMaster. Michel Roy sera le centre entre Michel Normand et Jean-Claude Paquet, tandis qu'André Côté et Mike Carroll seront utilisés par Jean-Paul Poulin pour prêter main-forte à leurs coéquipiers.

Chez les Redmen de McGill, Ken Walters, un ancien cerbère des Canadiens Juniors, sera dans les filets, tandis que parmi les vétérans de l'équipe de McGill, on relève les noms de Dave Flam, Skippy Kerner, Chrys Bryant, Steve Halliwell, Jack Tibbitts et autres.

Les porte-couleurs de McGill ont toujours été un club qui ne lâche pas avant la dernière seconde d'une joute et leur partie nulle 6-6, contre McMaster samedi dernier prouve qu'ils batallent jusqu'à la fin et qu'il ne faut jamais les compter pour battus.

Jean-Paul Poulin a mis ses joueurs en garde contre tout excès de confiance et il verra certainement à faire donner le plein rendement à tous ses joueurs afin de remporter cette joute très importante pour le

Slalom spécial pour les jeunes skieurs

Le Club de Ski Les Montagnards organise un slalom spécial pour les jeunes filles de moins de 15 ans.

Cette compétition se tiendra au Relais, samedi matin le 6 février prochain, à 11 heures.

On est prié de donner son nom à Mlle Louise Descoteaux à 663-4725, avant 7 heures vendredi soir.

Il suffit de faire partie d'un club de ski pour pouvoir prendre part à cette compétition.

De magnifiques prix seront décernés.

Les pointages d'un combat de boxe sont rarement concordants

Tant qu'on n'inventera pas une machine électronique pouvant enregistrer le nombre et la force des coups que se distribuent deux boxeurs dans une arène, il ne faudra pas espérer obtenir des verdicts uniformes des juges et des arbitres de boxe dont les pointages varient selon leur angle de vision d'un combat et l'appréciation aussi variable des mérites respectifs des combattants.

Pas plus tard que lundi soir, à l'occasion de la bataille entre Floyd Patterson et George Chuvalo, la victoire a été accordée à l'ancien champion du monde en se basant sur trois cartes de pointage sur lesquelles les officiels du combat avaient inscrit des chiffres très différents. Un juge avantageait Patterson par 8-4-0; l'autre accordait la victoire au Noir par 7-5 et l'arbitre faillit opter pour une décision nulle en accordant une très faible marge victorieuse de 6-5-1 à l'Américain, comme l'agence Presse Canadienne, d'ailleurs.

Pour notre part, un marquage effectué après chaque ronde donna le résultat suivant: 7 pour Patterson, 1 pour Chuvalo et 4 nulles. Joe Louis, qui était présent au Madison Square Garden, a chiffré ses impressions du combat par 9-2-1 en faveur de Patterson. Par contre, selon l'agence United Press International, c'est un verdict nul qu'il aurait fallu prononcer car ses représentants à New York s'entendirent pour accorder 5 rondes à Patterson, 5 à Chuvalo et estimèrent que deux des douze engagements furent nuls.

Un tel étalage d'opinions aussi distinctes est quelque peu surprenant, sinon déroutant. Ceux qui s'intéressent à la boxe n'ont pas été trop étonnés, toutefois, prenant connaissance de ces divers pointages auxquels ils sont habitués. Leur manque de similitude prouve combien il est difficile de juger uniformément un combat de boxe, à cause surtout de la préférence qu'on accorde inévitablement à son favori.

Les patrouilleurs du ski veulent prouver leur utilité

Par la tenue de leur "propre" championnat provincial sur les pentes du nouveau centre de Stoneham, les skieurs de la région québécoise membres de la Patrouille Canadienne de Ski espèrent démontrer à ceux bénéficiant de leurs services qu'ils ont les talents et la compétence nécessaires à l'exercice de leur tâche particulière sur les pentes fréquentées des stations d'hiver.

Cette compétition qui opposera diverses équipes de secouristes de l'Est du Canada aura un caractère spécial. Ses participants devront en effet combiner leur adresse et leur vélocité avec leur débrouillardise et leur technique appropriées aux premiers soins.

L'utilité ou le comportement général des patrouilleurs du ski secours est encore mise en doute ou critiqué par certains qui prétendent qu'un grand nombre de ces skieurs pensent surtout à leurs propres avantages avant de se soucier de la sécurité des autres. On affirme même qu'ils entrent dans une patrouille ou un groupe de ski-secours pour utiliser les remonte-pentes sans frais et en priorité. On leur reproche également de redescendre les côtes à toute vitesse, sans exercer une surveillance superficielle.

De telles critiques semblent dures et la plupart du temps très injustes. Plusieurs dirigeants de la Patrouille canadienne comprennent difficilement qu'ils soient la cible de tels reproches sans nier que certains de leurs membres manquent de rigidité dans leur respect des règlements et l'accomplissement de leur rôle. Ils soutiennent néanmoins que la généralité des patrouilleurs prouvent constamment l'utilité de leur présence, même aux endroits où il n'est pas particulièrement intéressant pour eux de faire du ski, comme sur les Plaines d'Abraham, par exemple.

Pour convaincre ceux doutant de leurs qualités et de leur rendement, ils les invitent à suivre de près cette compétition qui se déroulera en fin de semaine à Stoneham. Elle devrait suffire à effacer tous les doutes émis sur la valeur des secouristes au service des skieurs.

En souplesse...

• Il parait que les deux garçons de Gordie Howe devant participer au prochain tournoi international pee-wee seront traités comme des rois à Québec en étant hébergés à la résidence du Lieutenant-Gouverneur, l'honorable Paul Comtois. Le représentant de la Reine au Québec a déjà manifesté sa grande hospitalité envers les pee-wee au cours des années passées. En recevant les fistons de la grande vedette des Red Wings il soulagerait grandement Gérard Bolduc qui est inondé d'invitations au sujet de ces deux pee-wee "spéciaux". Nombreuses sont les familles québécoises qui ont exprimé le ferme désir de les abriter sous leur toit..

• Même s'il n'est déjà plus "neuf" mais "usagé", le nouveau patro Roc Amadour sera officiellement inauguré ce soir par une grande manifestation qui attirera beaucoup de personnes d'âge mûr sous le toit du vaste gymnase édifié surtout pour les jeunes. Il est vrai que l'argent des uns compense l'énergie des autres...

• En reculant de quinze jours l'ouverture de sa prochaine saison et des autres qui suivront, la ligue Nationale imite sa soeur cadette, la ligue Américaine, qui a déjà pris les mêmes dispositions. Les As pourront donc continuer à financer leurs futurs camps d'entrainement avec les recettes des joutes hors-concours. Par ailleurs, Clarence Campbell laissant entrevoir plus nettement la possibilité d'une expansion plus ou moins proche de la L.N.H., les Québécois peuvent espérer que leur vieille cité sera considérée dans les projets futurs des grands manitous du hockey professionnel. Un club dans la ligue Nationale est désormais la seule richesse qui manque à la capitale provinciale pour ne plus se sentir inférieure à la métropole...

Est-il vrai que le pointage très élevé de 18-17 enregistré au terme d'une rencontre du bonspiel international n'était pas conforme à la réalité? Le véritable résultat que l'on aurait maquillé était paraît-il beaucoup moins serré et plus dur à avaler pour les perdants très familiers au club Jacques-Cartier...

• L'aménagement du centre de ski du mont Ste-Anne progresse à vue d'oeil. Une centaine de défricheurs bûchent paraît-il à tour de bras sur les hauteurs de Beaupré pour ouvrir de larges "avenues" dans la forêt recouvrant les flancs du mont Ste-Anne. Le tracé de l'ancienne piste a déjà été corrigé pour la rendre plus rapide. Le tracé du slalom géant est pratiquement terminé, plus une autre piste. Le chemin d'accès au sommet est par ailleurs ouvert et praticable en auto-neige. Les prochains concurrents de la descente "Sydney Dawes" vont trouver tant de changements qu'ils pourront à peine reconnaitre la belle et grande montagne dont le nom glorifie Ste-Anne...

Patterson a reconquis l'estime de Joe Louis

qui avait favorisé Chuvalo

(Par JOE LOUIS)

NEW YORK (P.A.) — Floyd Patterson a retrouvé sa dignité au Madison Square Garden lundi soir. Il nous a tous surpris, moi le premier. Il a battu le Canadien George Chuvalo facilement en prouvant qu'un boxeur pouvait changer son style, S'il avait utilisé le même style contre Sonny Liston, ces matches-là auraient peut-être fini autrement. Patterson s'est également prouvé à lui-même qu'il pouvait se battre en reculant. Il a obligé l'inexpérimenté Canadien à livrer son genre de combat et l'a coupé en pièces.

Il n'y a rien pour remplacer l'expérience dans la boxe lorsque les autres avantages sont partagés. Patterson a obligé Chuvalo à venir à lui, l'a évité et encerclé, tout en portant ses coups à chaque ouverture.

Le jab de gauche de Patterson fut plus magnifique et il n'a pas fait l'erreur amateur de suivre le jab comme il l'avait fait si souvent contre Liston et autres boxeurs.

Lorsqu'on a annoncé les poids, je croyais Patterson trop lourd à 197 1-4, mais son poids ne lui a pas nui du tout. Il n'a pas commis l'erreur d'échanger coups pour coups.

MEILLEUR COMBAT

Ce fut le meilleur combat de Patterson, y compris celui où il a mis Archie Moore K.O. pour remporter le titre en 1956. Il était confiant et, actuellement, j'aimerais ses chances contre Liston et le favoriserait contre Cassius Clay.

La fierté a nui à plusieurs personnes et elle a été le pire ennemi de Patterson comme elle le fut pour moi lors de mon premier match avec Max Schmeling. Si j'avais alors boxé au lieu d'échanger des coups, j'aurais probablement sorti vainqueur. Mais lorsque vous êtes dans l'arène, vous n'êtes pas le maître.

Si on vous fait mal, vous cherchez naturellement à vous venger. C'est une erreur que nous faisons tous jusqu'à ce que nous prenions de l'expérience. Patterson s'est assagi.

CHUVALO

Par ailleurs, ne décomptez pas Chuvalo trop vite, car il est fort, courageux et habile. Il a beaucoup à apprendre et il a probablement beaucoup appris lundi soir. Il peut cogner, mais vous ne pouvez cogner ce que vous ne pouvez atteindre.

J'ai favorisé Patterson par 9-2-1 et ce dernier est toujours demeuré maître de la situation, ce qui compte surtout dans la boxe. Ce fut un Patterson que très peu de gens connaissaient et il sera peut-être le premier boxeur à conquérir le titre une troisième fois. J'espère qu'il en aura la chance, car il la mérite.

Ce fut le meilleur combat lourd depuis Rocky Marciano et Archie Moore. Ils ont mené une allure endiablée et je croyais que ni l'un ni l'autre se rendraient à la limite. Toutefois, ils étaient tous deux en parfaite condition physique et ce sont de tels combats qui feront revivre la boxe.

J'avais favorisé Chuvalo et je me suis encore trompé, mais je ne regrette rien. J'ai assisté à un grand combat et à la renaissance d'un grand boxeur.

• Chuvalo a souvent acculé Floyd Patterson dans les câbles, lundi soir, pour lui tambouriner les flancs des deux poings. Cette fois, pourtant, le futur vainqueur de la bataille riposta en décochant un court crochet sur la tempe gauche du Canadien qui grimaça sous le coup. C'était durant la dixième ronde, celle qui fut la plus contestée de la bataille. (Téléphoto: U.P.I.)

• La droite que Chuvalo avait dirigée vers la mâchoire fragile de Patterson a manqué la cible de peu à la suite d'une rapide esquive du pugiliste de couleur qui évita bien des coups de son rival durant le combat, grâce à sa grande mobilité. On remarque par ailleurs sur cette photo, que le visage de Chuvalo est quelque peu enflé. (Téléphoto: U.P.I.)

Probabilité d'une revanche en 15 rondes au mois de mars

NEW YORK (PC) — George Chuvalo, affichant une coupure au-dessus de l'oeil gauche et une bosse sous l'oeil droit subies lors de sa défaite aux mains de Floyd Patterson lundi soir, a déclaré hier qu'il aimerait rencontrer l'ancien champion poids lourd dans un match-revanche.

Chuvalo assistait à une conférence de presse en compagnie de Patterson, qui a révélé avoir remporté une décision unanime en 12 rounds aux dépens du champion canadien alors qu'il était handicapé par une blessure à la main gauche.

Harry Markson, directeur-gérant de la boxe au Madison Square Garden, était très heureux de la foule complète de 19,100 personnes et des recettes de $166,423. Il a exprimé son intention d'opposer les deux boxeurs, le 30 mars ou au début de mai, dans un match de 15 rounds.

CHUVALO

Chuvalo a répété son accusation à l'endroit de l'arbitre Zack Clayton voulant que ce dernier l'ait empêché de livrer son combat.

Chuvalo avait l'intention de frapper son rival, au corps au début du match, puis s'attaquer à la tête de Patterson. Mais, a-t-il ajouté, chaque fois que j'essayais de le frapper à la tête, Patterson me retenait et l'arbitre demandait l'arrêt.

Ce qui a poussé Patterson à révéler sa surprise de voir le Canadien se concentrer au corps alors que lui, Patterson, était censé avoir une mâchoire de verre.

Quand on a demandé à Chuvalo ce qu'il changerait lors d'un autre match contre Patterson, ce dernier a interrompu pour dire: "Il changerait l'arbitre".

Ted McWorther, l'entraîneur de Chuvalo, a parlé d'autres offre de combats, incluant la Suède, sans mentionner de dates.

BLESSURE

Patterson a révélé qu'il s'était blessé à la main alors qu'il s'entraînait pour son match du 12 décembre contre Charlie Powell. Il s'était blessé en frappant le sac léger et a passé quelque temps à l'hôpital sous le nom de son frère Raymond.

L'ancien médecin de Patterson avait alors suggéré une remise du match, mais le boxeur a refusé et a disposé de Powell en six rounds.

Il s'est blesé de nouveau la main lors de son entrainement en vue du match contre Chuvalo et le médecin a encore conseillé une remise. "J'ai alors décidé de livrer le combat car, en raison de la remise du match Liston-Clay, une autre remise aurait été un coup dur pour la boxe".

Patterson a subi des traitements à la main pendant l'entrainement, avant et après le combat.

"Je suis heureux d'avoir pris cette décision, car la main ne m'a nui aucunement. N'eut été la blesure, j'aurais probablement forcé le combat comme j'en avais l'intention. Si j'avais avancé continuellement, je ne crois pas que j'aurais gagné. Au fait, je crois que j'ai profité de la blessure, car forcer le combat contre un gars fort comme lui aurait été une erreur".

OVATION

L'ovation, accordée par les gens qui chantaient: "Vas-y, Floyd" pendant tout le combat, a impressionné Patterson, qui fut surpris par l'ampleur de la foule. Il en concluait que Clay et Liston avaient été indirectement responsable de cette réception.

"Ce n'était certes pas à cause de moi, mais en raison du fait Clay-Liston.

"Liston est toujours en difficultés et le monde le rejette, Clay fait sans cesse des déclarations au sujet des musulmans noirs et les gens n'aiment pas cela".

Patterson aimerait affronter Liston dans son prochain combat, mais "qui paierait pour le voir? Certainement pas moi". Il s'est dit prêt à rencontrer Clay immédiatement et, en cas de victoire le public accepterait un troisième match Patterson-Liston.

"Dans mon coin, je pouvais voir Clay commenter le combat à la TV. Il me laissait entendre à chaque round que j'allais bien ou mal. Il m'a même laissé entendre que je devrais user de mon jab davantage. J'ai décidé de suivre son conseil parce qu'il est le champion".

• Patterson et Chuvalo sont presque nez à nez lors d'un de leurs nombreux corps à corps survenus au cours de la bataille et parfois interrompus trop rapidement par l'arbitre, au désavantage de Chuvalo qui dominait son rival dans les échanges de près. L'Américain protégea constamment la base de son visage et plus particulièrement son menton, comme on peut le constater ici alors que le gant de sa main droite forme un coussin sur le côté de sa tête. (Téléphoto: U.P.I.)

En triomphant de Chuvalo Patterson a vaincu sa honte

New-York. — (P.A.) — Floyd Patterson a bien secoué quelques-uns des cauchemars qui le hantent depuis deux ans, mais il n'est pas encore sorti du bois.

"Chaque victoire m'apporte un peu plus de paix en moi-même, mais je n'ai pas encore trouvé la tranquillité complète", avouait l'ancien champion mondial des poids lourds hier.

"J'imagine que je ne la retrouverai pas tant que je ne sortirai pas la tête haute d'un autre combat avec Sonny Liston."

On sait que Liston a infligé deux humiliants revers au premier round au seul homme qui a perdu le championnat mondial à deux reprises.

Patterson s'est consolé un peu en remportant une décision unanime en 12 rounds aux dépens du champion canadien George Chuvalo au Madison Garden lundi soir.

"J'ai prouvé à mes critiques que je n'étais pas fait de porcelaine et j'ai démontré que je pouvais encaisser un coup".

Après son premier revers devant Liston, Patterson était tellement honteux qu'il s'est affublé d'une fausse barbe et a quitté Chicago incognito.

A son deuxième revers en 1963, il s'est senti délaissé par tout le monde. Toutefois, à la suite de sa victoire populaire sur Chuvalo devant 19,100 personnes, il est devenu un autre homme.

"C'était comme si je marchais en plein jour pour la première fois, je pouvais regarder tout le monde dans les yeux."

Contradictions

Patterson est un homme sensible et contradictoire.

L'an dernier, on l'avait critiqué pour ne pas avoir achevé Eddie Machen qui était à sa merci dans les câbles. "Je n'ai pas pu quand j'ai vu son regard imploré".

Après son K.O. aux dépens de Ingemar Johansson en 1960 Patterson avait dit: "Je ne serai jamais aussi mauvais".

Il tente d'expliquer sa nouvelle popularité d'une façon négative.

"On m'aime pour ce que je ne suis pas et non pour ce que je suis. On n'aime pas Liston parce qu'il est toujours aux prises avec la loi et Clay parce qu'il parle trop des musulmans noirs", a expliqué Patterson.

Eddie Powers a repris contact avec la LNH

NEW YORK (P.C.) — Eddie Powers, qui a résigné ses fonctions d'arbitre en raison d'une mésentente avec le président Clarence Campbell, a rencontré les gouverneurs de la LNH ici hier.

Ni Powers, ni Campbell, qui n'a pas assisté à la rencontre, n'ont fait des commentaires.

Il y a deux ans, Powers a été publiquement critiqué par le pilote Toe Blake, des Canadiens de Montréal. Powers a résigné quand Campbell s'est contenté d'imposer une amende de $200 à Blake.

Powers a intenté une action à Blake et aux Canadiens, mais a réglé la poursuite hors cour pour une somme indéterminée.

Une des conditions du règlement était une rencontre entre Powers et les gouverneurs du circuit.

On a rapporté la semaine dernière que Powers n'avait aucunement l'intention de reprendre son poste d'arbitre.

Ligue Progression

PREMIERE PARTIE
Loups 6 — Bulldogs 6
Première période

1—Loups, Gagné (Dussault) ... 3.27
2—Loups, Gagné (Villeneuve, Duplain) ... 10.32
3—Bulldogs, Houle (R. Lacroix, Beaudry) ... 14.25
4—Bulldogs, Houle (Lepage, R. Lacroix) ... 19.14
Punitions: Aucune

Deuxième période

5—Loups, Gagné (Duplain, Morency) ... 9.25
6—Loups, Gagné (Dubeau) ... 10.58
7—Loups, Duplain (Dubeau) ... 18.14
Punitions: Aucune

Troisième période

8—Loups, Dubeau (Gagné) ... 1.27
9—Bulldogs, Lepage (Beaudry, Cloutier) ... 2.06
10—Bulldogs, Houle (Taschereau, M. Lacroix) ... 6.51
11—Bulldogs, M. Lacroix (Hamelin) ... 15.20
12—Bulldogs, Hamelin (R. Lacroix, Houle) ... 15.59
Punitions: Morency 5.45, Houle 11.02, Morency 17.28, Lepage 17.28.

DEUXIEME PARTIE
Castors 3 — Aigles 11
Première période

1—Aigles, Pichette (Emond, Hallessey) ... 1.03
2—Aigles, Emond (Pichette) ... 2.06
3—Aigles, Pichette (Emond, Légaré) ... 14.16
4—Aigles, Emond (R. Côté, Pichette) ... 19.04
Punitions: R. Roy 3.15, R. Côté 18.29.

Deuxième période

5—Aigles, Emond (Jeffrey) ... 7.07
6—Aigles, Emond (Pichette, RCôté) ... 11.18
7—Castors, Routhier ... 13.40
Punitions: Aucune

Troisième période

8—Aigles, Paradis (Grégoire) ... 2.51
9—Castors, Brochu (Routhier, Giroux) ... 5.19
10—Aigles, Jeffrey (Paradis, Hallessey) ... 14.18
11—Aigles, Emond (Pichette, Hallessey) ... 16.49
12—Castors, R. Roy (Ruel, G. Côté) ... 17.44
13—Aigles, Pichette (R. Côté, Emond) ... 19.27
14—Aigles, Jeffrey
Punitions: Aucune (Pichette, Emond) ... 19.40

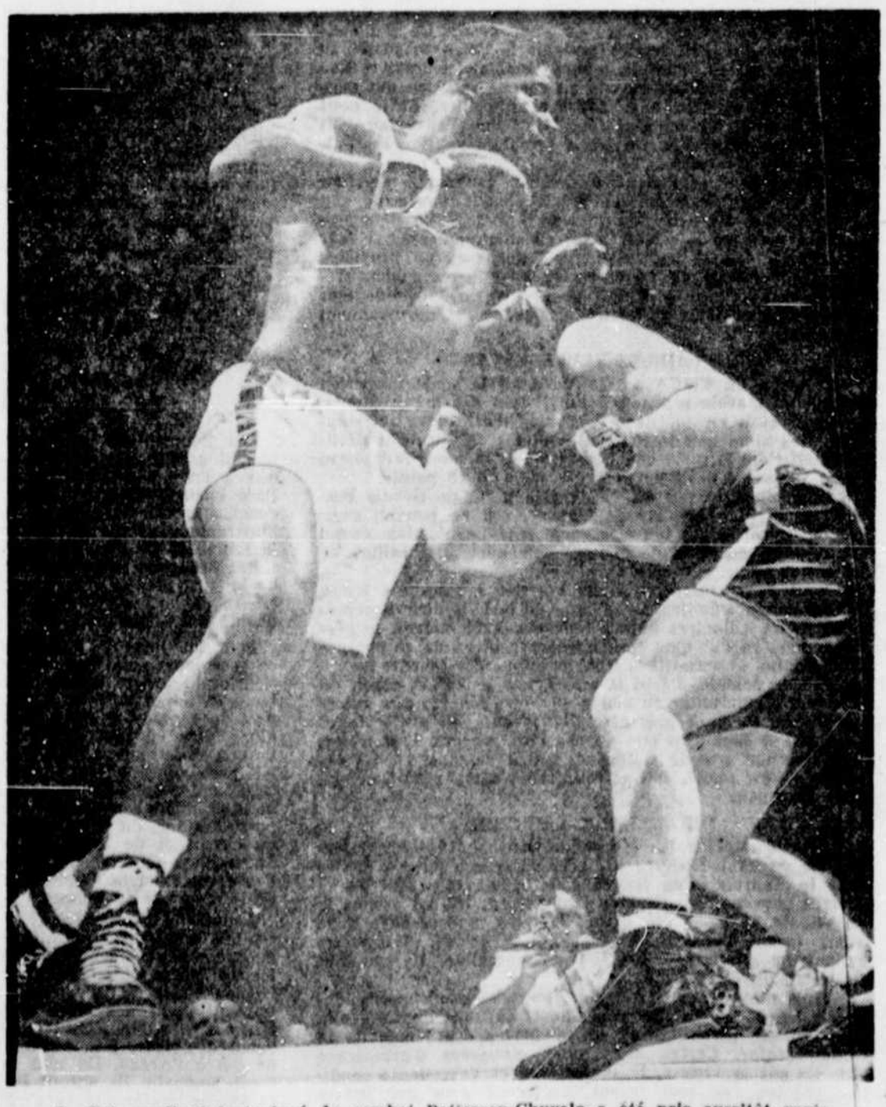

• Cet excellent instantané du combat Patterson-Chuvalo a été pris aussitôt après un échange de coups au centre de l'arène. Le Noir effectue un pas de côté pour se dégager pendant que le boxeur canadien demeure fléchi pour se préserver d'un crochet que son rival ne lui décrochera pas. Chuvalo s'est rarement courbé comme ici au cours de la bataille et ne recula jamais. (Téléphoto: U.P.I.)

HIER

Ligue Américaine
Pittsburgh 2, Baltimore 3

Ligue Junior A du Québec
Victoriaville 7, St-Jérôme 1

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Providence à Buffalo
Springfield à Cleveland
Pittsburgh à Hershey

Ligue Nationale
Chicago à New York

Ligue Junior A du Québec
Thetford à Québec 8.30 hres

Ligue Interuniversitaire
McGill à Laval, 8 hres
Western à McMaster

Ligue Junior Spéciale
Montmorency à Québec-Ouest 7 h.

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division de l'EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Québecs	50	32	17	1	193	150	65
Hershey	47	25	19	3	168	144	53
Springfield	49	20	26	3	154	177	43
Baltimore	48	20	25	3	164	165	43
Providence	46	16	27	3	125	177	33

Division de l'OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	49	32	15	2	184	125	66
Buffalo	47	24	19	4	165	141	52
Pittsburgh	48	20	24	4	147	172	44
Cleveland	47	14	28	5	130	177	33

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	45	25	13	7	136	108	57
Chicago	47	25	17	5	154	117	55
Toronto	47	20	16	11	136	111	51
Détroit	44	22	16	6	125	111	50
New York	47	15	23	9	113	148	39
Boston	46	11	33	4	103	172	26

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Jérôme	33	26	7	0	193	103	52
Victoriaville	33	22	11	0	166	116	44
Thetford	32	19	13	0	125	107	38
Québec	32	13	19	0	130	155	26
Sore 1	32	12	20	0	114	198	24
T.-Rivières	32	5	27	0	129	197	10

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	11	10	1	0	80	43	20
Montréal	10	9	1	0	69	41	18
Western	9	7	2	0	45	27	14
McMaster	11	4	4	3	54	54	11
Queen's	9	4	4	1	46	44	9
Laval	10	4	6	0	58	51	8
Waterloo	11	2	7	2	47	69	6
Guelph OAC	9	1	7	1	31	52	3
McGill	11	1	10	1	47	100	3

LIGUE JUNIOR SPECIALE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Can. Tire R.	33	21	9	3	144	100	45
Mimorency	33	15	11	7	148	144	37
Lévis	32	13	13	6	128	123	32
Québec-O.	32	14	16	2	152	141	30

LIGUE INTERMEDIAIRE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Lévis	18	16	2	0	98	50	32
Baladin	18	11	6	1	100	89	23
Ste-Marie	18	8	9	1	64	78	17
Duro - Glass	15	10	8	0	77	64	20
St-Malo	21	1	19	1	72	124	3

LIGUE PROGRESSION
CLASSEMENT FINAL

	G	P	N	PP	PC	Pts
Castors	12	6	4	2	59	59	14
Aigles	12	5	5	2	64	47	12
Louns	12	4	5	3	46	59	11
Bulldogs	12	5	6	1	49	54	11

	B.	A.	Pts
B. Hull, Chic.	37	27	64
Mikita, Chic.	16	40	56
Ullman, Dét.	21	24	45
Esposito, Chic.	16	25	41
Howe, Détroit	16	25	41
Provost, Mtl	17	23	40
Goyette, N.-Y.	9	30	39
Pilote, Chic.	7	31	38
Henry, N.-Y.	21	15	36
Backstrom, Mtl	17	19	36

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Statton, Buf.	12	54	66
Lunde, Buf.	34	29	63
Litzenberger, Roc.	16	43	59
Hannigan, Buf.	22	32	54
Horvath, Roc.	24	34	54
Hicks, Québec	22	31	53
Hoekstra, Québec	17	33	50
Gray, Québec	28	21	49
Gamble, Roc.	28	21	49
Mortson, Québec	22	27	49
Melnyk, Buf.	14	35	49
Nykoluk, Her.	7	42	49

Backstrom semble survolté cet hiver

On ne songe plus du tout à l'échanger...

MONTREAL (PC) — Si la ligne Nationale de hockey présentait un trophée pour le meilleur retour de l'année, Ralph Backstrom serait certes le premier aspirant au titre.

Du gars découragé de la saison dernière, le centre des Canadiens de Montréal s'est ressaisi en devenant un joueur-clé dans la poussée des Habitants en vue d'un deuxième championnat consécutif.

L'athlète de Kirkland Lake, Ont., qui n'avait réussi que huit buts en 1963-64, affiche déjà un total de 17 buts cette saison. Ses 19 aides lui permettent d'être au nombre des 10 meilleurs compteurs du circuit. De plus, le pilote Toe Blake admet qu'il a supplanté les blessés Jean Béliveau et Henri Richard comme centre le plus régulier de l'équipe.

Il s'agit là d'un contraste frappant avec l'an dernier, alors que, selon Blake, "Backstrom était tellement tendu que la rondelle rebondissait un pied plus loin en frappant son hockey". D'ailleurs les Canadiens et Backstrom lui-même se demandaient s'ils n'allaient pas se séparer.

CONFIANCE

Selon Backstrom et Blake, la raison de ce changement complet est la confiance.

"C'est la grande raison", admet Backstrom. "Je crois que je travaillais aussi fort l'an dernier, mais j'étais tellement nerveux que je ne pouvais patiner et contrôler la rondelle. Cette saison, alors que les choses vont mieux, je joue de la façon que je désire sans m'inquiéter de mes mouvements".

"Ralph a été capable de compter cette saison et c'est toute la différence au point de vue confiance", a dit Blake.

"Quand on commence à récolter des points, on patine mieux et fait tout plus facilement. C'est certes le cas de Ralph".

ENIGME

Backstrom, très rapide, s'est révélé un énigme en sept saisons sous la grande tente.

Après une carrière spectaculaire chez les juniors, Backstrom a fait le saut directement dans les majeures et s'est assuré le trophée Calder à sa première saison en 1958. Après deux saisons médiocres, il a effectué un retour en 1961-62 avec un total de 27 buts et 38 aides. Il a continué avec 23 buts l'année suivante.

Puis survint la piètre saison dernière où il a, maintes fois, réchauffé le banc en se demandant s'il aurait une autre chance pour se justifier.

"Je désirais certes avoir une autre chance avec les Canadiens mais j'étais également prêt à évoluer ailleurs", a avoué Ralph.

Quant aux Canadiens, Blake a révélé que "même si l'équipe ne désespérait pas, elle n'a pas hésité à songer à un échange".

"Nous n'étions pas intéressé à l'échanger tout simplement pour tout autre joueur et chaque équipe intéressée ne voulait pas nous accorder ce que nous demandions. A la fin, nous avons été chanceux qu'il en soit ainsi".

DESIR

Lorsqu'on lui accorda une autre chance, Backstrom ne voulu pas la manquer et il s'est entraîné tous les jours pendant deux semaines avant de se rapporter au camp d'entraînement.

"Le seul temps où je pouvais patiner à Hull était entre minuit et 2h. a.m. et je me demandais parfois si je n'étais pas cinglé de patiner seul dans la nuit. Toutefois, ma décision a porté fruit et j'étais prêt mentalement et physiquement à l'ouverture du camp d'entraînement".

Backstrom a eu une autre chance au début de la saison alors que Blake l'a placé entre John Ferguson et Claude Larose. Non handicapé par les blessures qui affligeaient ses coéquipiers, le trio est demeuré intact jusqu'ici et a contribué 42 buts, soit le meilleur total chez les lignes offensives.

"Evoluer sur un trio en compagnie de Ferguson et Larose a beaucoup aidé" a admis Backstrom. "Ils sont tous deux forts et me protègent bien. Nous sommes des types différents de joueurs, mais nous devons tous travailler dur pour réussir et c'est ce que nous tentons de faire".

Présentement Backstrom, considère la saison comme "sa meilleure", mais il ajoute immédiatement qu'il reste encore 25 matches à disputer.

"Lorsque nous les aurons joués et remporté la coupe Stanley, alors je serai sûr que ce fut la saison qui m'a donné le plus de satisfaction", a conclu Backstrom.

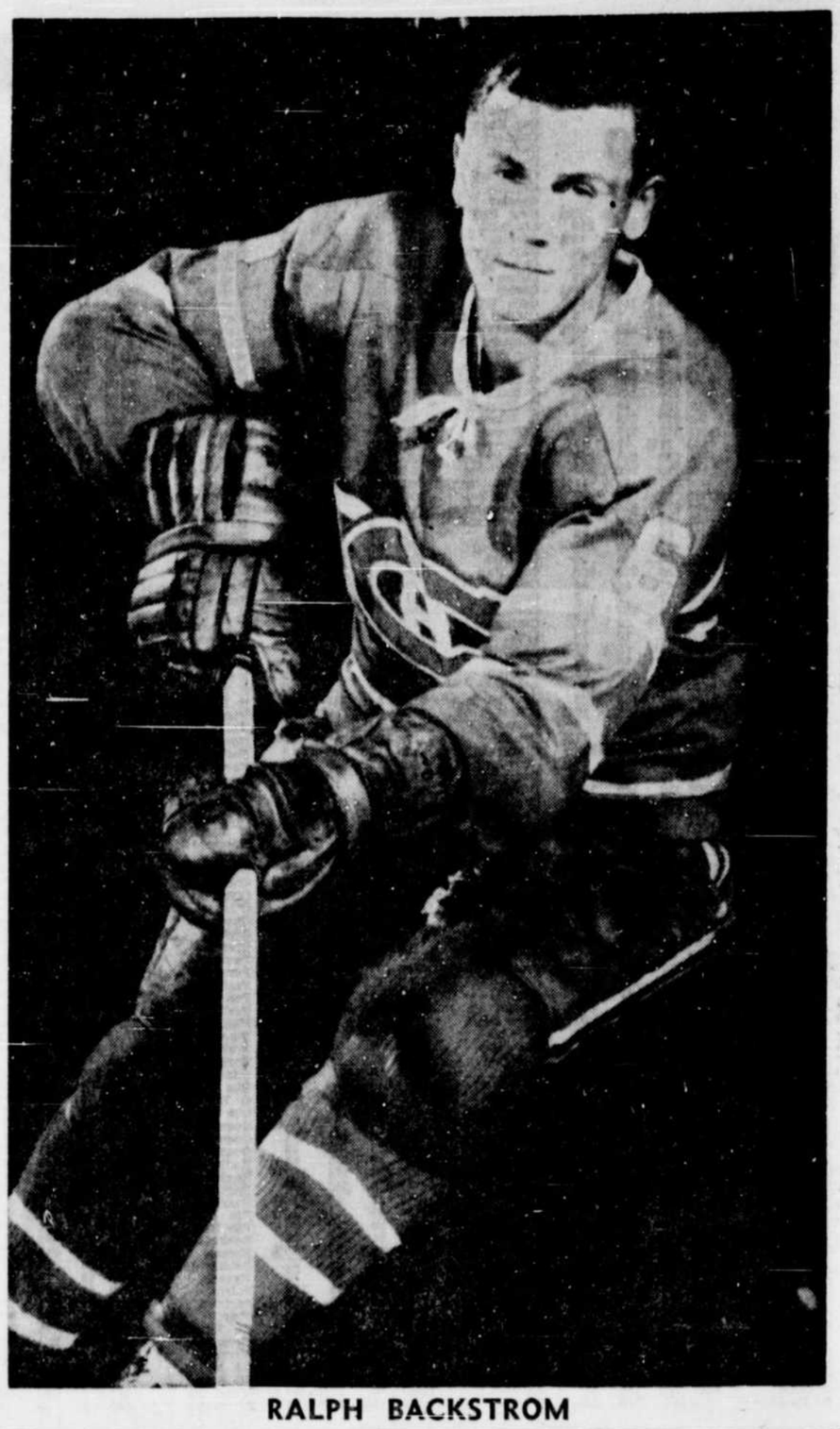

RALPH BACKSTROM

La LNH va préparer son élargissement

NEW-YORK. — (P.A.) — La Ligue Nationale de Hockey a peut-être fait un pas vers l'expansion hier en proposant une assemblée des propriétaires d'équipes à ce sujet le mois prochain.

Le président Clarence Campbell a révélé que les propriétaires étudieraient alors un plan dans le but d'accepter d'autres franchises possibles.

"Cela ne veut pas dire que nous allons élargir nos cadres dans un avenir immédiat", a insisté Campbell.

"Nous allons établir une politique ferme et serons prêts quand le temps sera venu."

Campbell a ajouté que le circuit serait peut-être en position de recevoir des demandes de franchises lors de l'assemblée annuelle d'été à Montréal du 7 au 10 juin.

Enfin, les propriétaires ont également décidé d'inaugurer la saison 1965-66 le 25 octobre, deux semaines plus tard que par le passé, afin de ne pas entrer en conflit avec la série mondiale et le football professionnel. La saison régulière prendra fin le 10 avril.

Selon la formule introduite la saison dernière, les séries éliminatoires débuteront le 1er avril, débutant un jeudi et se poursuivant les samedis ou dimanches et les mardis.

A partir de ce soir, l'équipe locale n'aura pas à fournir un gardien d'urgence aux visiteurs, car ces dernier devront aligner deux cerbères.

Lors des séries éliminatoires, chaque équipe devra habiller deux gardiens même si le substitut n'a pas besoin de prendre place sur le banc avec ses jambières.

Au sujet de la position du circuit en ce qui a trait aux joutes hors concours contre des équipes internationales, on a décidé que de telles équipes, telles celles des Russes ou des Tchèques, devront d'abord se déclarer professionnelles et prouver leur habileté en affrontant des équipes professionnelles mineures.

La direction de la ligue a également décidé que l'équipe de la dernière place, lors du repêchage en juin prochain, aura le droit de faire ses deux premiers choix sans enlever des noms sur sa liste de 18 joueurs protégés, à l'exclusion des gardiens de but.

L'équipe de la 5e place aura droit à un choix sans enlever de nom.

On espère ainsi que les équipes faibles pourront se renforcer sans perdre les bons joueurs qu'elles possèdent déjà.

La LNH a accepté une proposition de la ligue Américaine de hockey en vue du repêchage dans chaque circuit, auquel la LNH n'a pas participé depuis cinq ans.

Dès cette année, la LAH, ainsi que la ligue de l'Ouest, pourra choisir à partir d'une liste de 60 joueurs soumise par la LNH.

Au cours de la première année, la LNH ne repêchera aucun joueur de la LAH.

La LNH va continuer de payer $20,000 pour un joueur repêché des mineures, tandis que la LAH et la LHO paieront $10,000.

Chaque année, on comptera au moins 20 nouveaux noms sur la liste des 60 joueurs de la LNH.

Ligue de quilles Jeunesse Limoilou

Plus haut simple individuel
Michel Baril ... 223

Plus haut triple individuel
Wilfrid Pageau ... 532

Plus haut simple d'équipe
Restaurant L'Oasis ... 966

Plus haut triple d'équipe
Restaurant L'Oasis ... 2739

MEILLEURES MOYENNES

André Cardinal	163.32
Jean-Guy Myrand	159.44
Yvon Gosselin	156.32
Michel Baril	156.25
Wilfrid Pageau	156.4
André Gosselin	150.25

POSITION DES EQUIPES

	pts
Restaurant L'Oasis	50
Vita Lava	47
Paul de Beaumont	46
Pharmacie André Gosselin	40
J.-M. Gosselin	37
Patrick Delisle	28
Nettoyeur Eclair	28
P.-A. Tremblay	13

Victoriaville ne concède pas

ST-JEROME (P.C.) — Clément Tremblay et Jacques Michel ont compté à deux reprises chacun hier soir pour mener les Bruins de Victoriaville à une victoire de 7-5 sur les Alouettes de St-Jérôme, dans une partie fort contestée de la Ligue de hockey provinciale junior.

SOMMAIRE

Première période

1—Victoriaville, Tremblay (Goudreau, Lepage) ... 13.26
2—St-Jérôme, Sarrazin (Gauthier, Roy) ... 14.28
3—Victoriaville, Michel (Cournoyer, Pépin) ... 19.18
Punitions: Bates 3.18, Beaulé deux mineures 8.00, Hurtubise 8.55, Bernard Marcott majeure 9.40, Potvin, Desjardins 16.46.

Deuxième période

4—St-Jérôme, Sarrazin (Gauthier, Roy) ... 4.38
5—Victoriaville, Michel (Cournoyer, Pépin) ... 13.55
6—Victoriaville, Tremblay ... 15.39
7—St-Jérôme, Carrier (Lauzon, Niekamp) ... 16.04
8—St-Jérôme, Bernard (Carrier, Niekamp) ... 17.05
Punitions: Desjardins 6.10, Carrier 10.42, Leclair 15.52, 16.55, Roy 17.37.

Troisième période

9—Victoriaville, Potvin ... 1.10
10—Victoriaville, Cournoyer (Beaulé, Michel) ... 4.50
11—St-Jérôme, Lauzon (Niekamp, Sarrazin) ... 13.34
12—Victoriaville, Lepage (Beaulé) ... 19.58
Punitions: Marcotte mauvaise conduite 1.10, Leclerc 1.59, Niekamp 10.06 Pépin 11.08, Lepage 12.25, Roy 15.47, Bernard, Cournoyer 9.48.

8e RONDE

Lac St-Jean 9, Cantons de l'Est 8; Mont. Lakeshore 12, Mauricie 7; Sud-ouest du Qué. 9, Nord-Ouest, 5; Québec 6, Mont. Région 5; Mont. Sud-Ouest 9, Bas St-Laurent 5;

9e RONDE

Mont. Lakeshore 13, Sud-Ouest 9; Mont. Région 8, Cantons de l'Est 6; Mont. Sud-Ouest 7, Nord-O. Qué. 5; Québec 10, Lac St-Jean 9; Bas St-Laurent 11, Mauricie 3;

CLASSEMENT

	G.	P.
Montréal Lakeshore	7	2
Montréal-Région	6	3
Québec	6	3
Montréal-Sud-Ouest	5	4
Sud-Ouest du Québec	5	4
Lac St-Jean	5	4
Mauricie	3	6
Cantons de l'Est	3	6
Nord-Ouest du Québec	3	6
Bas St-Laurent	2	7

Gain des Clippers en supplémentaire

BALTIMORE (P.A.) — Les Clippers de Baltimore ont vaincu les Hornets de Pittsburgh 3-2, grâce au but de Gordon Labossière en supplémentaire, dans la ligue Américaine de hockey hier soir.

Le gain a permis aux Clippers de rejoindre Springfield au troisième et dernier rang de la section Est du circuit en vue d'une place dans les séries éliminatoires.

Irv Spencer a d'abord donné l'avance aux visiteurs, mais Ron Ingram a ensuite égalé les chances au début du premier engagement.

Murray Hall a de nouveau donné l'avantage aux Hornets, mais Ken Schinkel a de nouveau égalé le compte au début de la deuxième reprise.

Le vétéran Harry Pidhirny, des locaux, a été honoré avant le match à l'occasion de sa 1,000e joute régulière dans la LAH.

SOMMAIRE

Première période

1—Pittsburgh, Spencer (Harris, Hall) ... 0.54
2—Baltimore, Ingram (Meissner, Labossière) ... 1.18
Punitions: Price 6.59, Godfrey 11.51, Marcon 19.19.

Deuxième période

3—Pittsburgh, Hall (Toppazzini, Godfrey) ... 3.47
4—Baltimore, Schinkel (Pidhirny, Creighton) ... 6.21
Punitions: Johns 0.24, Labossière 8.12 Erickson 11.55, Erickson 14.14.

Troisième période

Aucun but
Punitions: Godfrey 7.14, Guidolin 8.23.

Période supplémentaire

5—Baltimore, Labossière (Guidolin, Johns) ... 2.15
Aucune punition.

Arrêts

Bassen	14	8	16	1	— 39
Boisvert	9	9	5	0	— 23

Assistance: 4,565.

MOTS CROISES

PROBLEME No 15

HORIZONTAL

1—Résine jaunâtre qui découle du lentisque — Pâtisserie qui renferme de la viande ou du poisson.
2—Se former en épi — Manteau de laine en usage dans la marine — Interjection.
3—Commune de Belgique — Tracer — Interjection.
4—Caractère du style — Mammifère carnivore d'Afrique — Grosse pilule.
5—Pronom personnel — Avaler en aspirant — Remous dangereux.
6—Au Moyen Age manteau qu'on portait sur l'armure — Calme, paisible.
7—Vaste étendue d'eau — Sorte d'étau — Peur.
8—Ceu — Sel de l'acide nitrique — Division du compas.
9—Joindre l'un à l'autre — Adj. possessif — Lettre grecque.
10—Côté du navire frappé par le vent — Carbonate de chaux, tendre et blanc.
11—Ane, ville de Chypre — Faire subir à quelqu'un la peine d'une faute — Note de la gamme.
12—Condiment — Ville des Etats-Unis — Figure héraldique.
13—Préfixe — Ville du Québec — Etendu en longueur.
14—Tesson, crâne — Repas du soir — Nervure comestible de la feuille du cardon.
15—Boutique de boucher — Aller d'un lieu à un autre.

VERTICAL

1—Donner pour vrai ce qu'on sait être faux — Désir immodéré des richesses.
2—Principe actif des graines de persil — Préfixe — Propre.
3—Qui est à lui — Mauve — Adj. possessif.
4—Semblable — Chef-lieu de c. (Somme) — Petit rôle.
5—Conjugaison — Fils de Jacob — Tranchant d'un instrument.
6—Singe d'Amérique du Sud — Argile rouge ou jaune.
7—Invoquer comme preuve — Pronom personnel — Adj. possessif.
8—Esquiver — Port de l'île de Ré — Jupon des femmes de Tahiti.
9—Beau — Recueil de bons mots — Aller à reculons.
10—Fleuve de France — Sans commencement ni fin.
11—Ce qui termine un objet — La partie la plus fine de la laine cardée — Symbole chimique.
12—Passereau d'Amérique — Ressemblance — Fatigué.
13—Interjection — Département français — Tordu en spirale.
14—Formation géologique — Préfixe — Grande étendue de terre où ne croissent que des plantes sauvages.
15—Elevation de terrain — Mesurer la capacité ou le volume.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix: $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 14

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	M	E	R	I	N	O	S	■	G	E	N	C	I	V	E
2	E	L	A	N	■	R	E	C	■	E	L	A	■	■	■
3	S	O	T	■	P	A	T	A	R	A	S	■	S	U	D
4	S	I	■	S	■	N	O	S	■	R	P	■	D	■	■
5	I	■	R	A	S	■	I	■	P	L	E	I	N	■	L
6	A	V	I	L	I	R	■	G	R	A	V	E	■	C	U
7	N	■	D	E	S	■	S	O	T	E	■	C	O	M	■
8	I	D	E	M	■	D	E	L	I	E	■	K	A	L	I
9	S	I	R	■	H	E	M	■	E	■	B	E	R	■	N
10	M	A	■	F	U	M	E	R	■	C	A	D	O	L	E
11	E	■	R	I	M	E	R	■	Z	■	T	A	N	■	S
12	■	C	L	■	S	■	P	O	T	■	H	■	O	C	■
13	Z	E	E	■	F	U	R	I	E	U	X	■	M	V	E
14	■	L	U	C	■	R	I	S	■	B	■	S	E	I	N
15	M	A	T	I	N	E	E	■	C	A	B	A	R	E	T

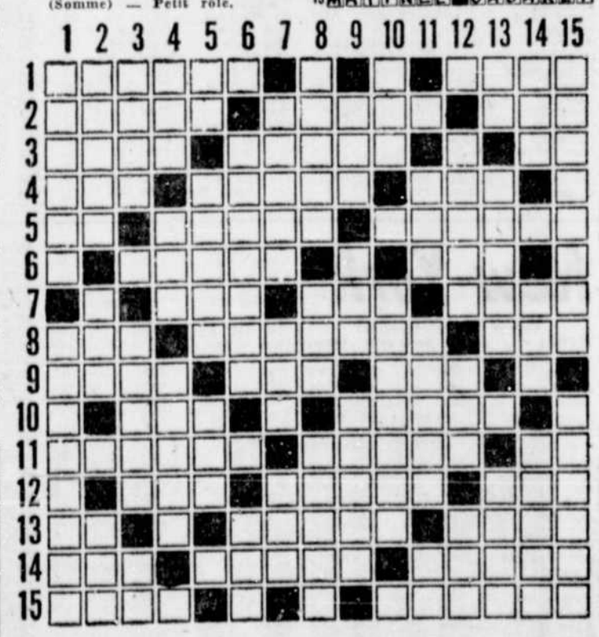

Un jeune indien veut imiter le "grand chef" George Armstrong

(Par JOE DUPUIS)

MONTREAL (P.C.) — Dans les couloirs du Forum, récemment, deux athlètes indiens se sont rencontrés pour la première fois et ont échangé une poignée de main.

L'un d'eux était un jeune homme âgé de 18 ans pesant 145 lbs; l'autre était un colosse portant dans sa figure les cicatrices des batailles de hockey.

Le cadet était George Norton, étoile du hockey junior, de Montréal, qui a été proclamé l'athlète indien de l'année en 1963. L'aîné était George Armstrong, ailier droit et capitaine des Maple Leafs de Toronto de la Ligue Nationale. Il est connu sous le nom de "Grand Chef", un titre qui lui a été conféré par des compatriotes indiens.

"Je connais des obstacles qu'il te faut surmonter", a dit Armstrong au jeune Norton. "Mais ne te décourages jamais. Je te prie de me croire, cela en vaut la peine."

L'intérêt de Armstrong pour les "problèmes spéciaux" auxquels un athlète indien doit faire face n'est pas vain pour Norton qui y a déjà goûté, comme on dit. Sans mot dire, il a enduré les railleries et les insinuations malveillantes, tant de la part des joueurs que des spectateurs.

"Il n'est pas rare que les amateurs de hockey me fassent subir ce genre de traitement", d'avouer Norton dans une interview. "Les joueurs contre lesquels je joue semblent prendre un vilain plaisir à me faire la vie dure. Je vous assure que ce n'est pas facile à digérer".

Etoile à la crosse

En dépit de cette pression et du fait qu'il ne mesure que 5 pieds, 5 pouces, Norton s'est signalé tant à la crosse qu'au hockey et au golf.

Comme ailier droit avec les Maroons de Lachine, il est au nombre des cinq meilleurs compteurs de la Ligue métropolitaine de Montréal junior A. Ses 22 points comptés dans les joutes régulières et les parties éliminatoires, l'été dernier, avec les Indiens de Caughnawaga, ont fait de lui le meilleur compteur de la Ligue de la crosse du Québec. Au golf, il joue

GEORGE ARMSTRONG

dans les 70 et cette année, il se propose de participer aux tournois amateurs pour la première fois.

La médaille Tom Longboat, ainsi nommée en l'honneur du grand coureur indien, a été décernée à George Norton en 1963 en reconnaissance de ses succès dans ces trois sports. Cette médaille est décernée chaque année à l'athlète indien qui, au cours de l'année, a le plus fait honneur aux gens de sa race.

Ambitions

Mais le hockey demeure son premier et grand amour et il nourrit deux grandes ambitions: faire partie de l'équipe de hockey olympique canadienne et, à l'instar de George Armstrong, jouer un jour dans un club de la Ligue Nationale.

L'an dernier, Norton a joué dans les ligues midget et junior et, à la fin de la saison, il a été couronné la recrue de l'année. Il a décroché sept autres trophées, y inclus celui de joueur le plus utile, de joueur le plus gentilhomme et de meilleur candidat pour le circuit professionnel. Il a été le meilleur compteur dans les deux ligues.

Encouragement familial

Norton, un jeune homme timide qui mène une vie rangée, travaille comme commis à la Bourse Canadienne. Il est le seul membre de sa famille à poursuivre une carrière sportive, mais tous les membres de la famille Norton lui apportent un précieux appui moral. Il y a toujours au moins un membre de la famille iroquoise — ses parents et ses cinq frères et sept soeurs — qui crient pour lui quand il joue au hockey ou à la crosse.

M. Art. Kennedy, un des directeurs du club junior de Lachine, dit que Norton est un fier compétiteur qui n'a pas froid aux yeux et qui est doué d'une grande force. "Son seul handicap, c'est sa petite taille", affirme M. Kennedy, ajoutant qu'il y supplé en se servant de sa tête. Son instructeur, Phil Daigleish, estime que Norton devra perfectionner son coup de patin et le maniement du bâton, mais que cela viendra avec l'expérience.

"C'est le joueur le plus calme que j'aie jamais entraîné, mais, par contre, il ne recule devant aucun adversaire."

GORDIE HOWE et le HOCKEY

Les spécialistes du dardage utilisent diverses méthodes

Les punitions pour avoir dardé ne sont pas trop nombreuses dans le hockey. Le coup le plus traître que vous puissiez porter à un adversaire est de placer votre bâton comme une baïonnette et de l'enfoncer dans le ventre ou l'estomac d'un joueur qui vient vers vous. J'ai déjà eu occasionnellement des marques de 4 à 8 pouces sur la poitrine, qui provenaient d'un tel coup de pointe. Cependant, je suis heureux de confirmer que n'allait alors d'un bon coup ces folies de dardage sont rares.

A ce sujet, Jack Stewart, un des excellents joueurs de défense du Détroit, il y a quelques années, maintenant un juge aux courses sous harnais, avait une technique très effective de darder, qui était sans aucun danger pour le joueur en cause.

Lorsqu'il était pris de retard sur un joueur, il pointait son bâton derrière son gant et en entrait même une partie dans le gant de l'adversaire. Lorsque ce dernier recevait le disque sur la palette, il donnait une poussée à la main ou au gant. Le joueur perdait immédiatement contrôle du disque.

S'ils se dirigeaient vers le coin à ce moment-là, Stewart dé.

d'épaule, et neuf fois sur dix, il en sortait avec la rondelle.

Une des formes les plus courantes de dard est de caresser le mollet ou le creux derrière le genou avec la palette du bâton. En fait j'ai déjà eu des cicatrices de tels coups. Cependant, l'effet est aussi fort, si on se sert du côté plat de la palette.

Quand un joueur file à pleine vapeur, si un adversaire peut atteindre sa jambe allongée avec son bâton, il peut lui faire perdre l'équilibre suffisamment pour le rattraper et le mettre en échec. Naturellement, cette dernière tactique est plus visible et elle constitue un des cas les plus fréquents de punitions pour avoir dar-

LES ECHECS

LA PARTIE VRASENIC-STEIN

Dans cette partie du tournoi des Nations, à Tel-Aviv, Stein (noirs) n'oublie pas qu'il est champion de Russie et que son adversaire canadien, Vrasenic (blancs), s'est classé bon dernier à l'Interzone. Il se croit autorisé par cette différence à jouer n'importe quoi. Et ce fut un gain pour le Canada, qui perdit le match contre la Russie par 3 à 1.

Ouverture: Défense Benoni. 1 d4, Cf6; 2 c4, c5; 3 d5, d6; 4 Cc3, g6; 5 e4, Fg7; 6 Cf3, 0-0; 7 Fé2, é6; 8 0-0, éxd5; 9 cxd5, Té8; 10 Cd2, Ca6; 11 Tél, Cç7; 12 Dç2, Tb8; 13 a4, Ca6; 14 Fxa6, bxa6; 15 Cç4, Tb4; 16 Cé2, Cxd5; 17 Fd2, Txç4; 18 Dxç4, Cb6; 19 Dç2, Dh4; 20 Fç3, Fh6; 21 Tad1, Cç4; 22 Dé2, Fé6; 23 Ccl, Ff8; 24 Cd3, Cb6; 25 Dç2, Fd7; 26 g3, Dg4; 27 Cf4, Cxa4; 28 Cd5, Té6; 29 f3, Dg5; 30 f4, Dd8; 31 f5, gxf5; 32 éxf5, Th6; 33 Fd2, Th5; 34 Tf1, Fg7; 35 Fé3, Fç6; 36 Dé4, Rh8; 37 Dg4, Th6; 38 f6, Txf6; 39 Cxf6, Fxf6; 40 Txf6, Dxf6; 41 Dç8†, Aban.

N.010265

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	4500	24½	23½	23½
Alminex	950	390	385	390
Am Leduc	5300	14	13½	13½
Anchor	1000	16	16	16
Anz U Dev	9290	45	43	44
Asamera	1000	63	62	63
Bailey S pr	25	25⅝	25½	25½
Banff	200	148	148	148
Bata	22000	8½	7½	8
Cal Ed	975	20⅝	20	20¼
Calvert	5500	29	28	29
C Oil Ldn	900	320	320	320
C S Pete	800	300	298	298
C Delhi	6782	310	305	310
C Ex Gas	1300	150	148	148
C Homestd	2025	101	99	99
Cdn Sup Oil	100	215	215	215
C West P	1013	135	135	135
Dome Pete	650	17¾	17⅝	17¾
Fargo	2600	300	298	300
Fr Pete pr	150	395	395	395
Gr Plains	300	11⅝	11⅝	11⅝
Gridoil	43900	98	91	97
Medal	300	575	575	575
Midcon	1000	50	50	50
Mill City	1000	39	39	39
Murphy	1500	455	440	455
N Davies	8000	24	23	24
N C Oils	4100	355	350	350
N C O pr	125	44	44	44
N C O wts	200	7	7	7
Numac	2500	154	152	152
Okalta	6000	12½	12	12
Pamoil	4100	75	75	75
Permo	3980	33½	33½	33½
Petrol	4523	68	68	68
Place	6200	72	69	69
Provo Gas	4766	224	220	220
Ranger	1000	155	155	155
Scurry Rain	232	18¾	18¾	18¾
South U	5000	9	9	9
Spooner	4060	17½	17½	17½
Triad Oil	11373	248	242	245
Union Oil	2150	16⅝	16¼	16¼
U Canso	683	340	335	340
Wesburne	3500	130	120	120
W Decalta	6166	290	285	290
Wilshire	100	400	400	400
Yan Can	1500	4½	4½	4½
Total des ventes: 3,545,000.				
MINES				
Ocad Uran	15500	6½	6	6
Acera	11325	36	32	35
Advocate	400	600	595	595
Agnico	29092	158	154	155
Akaitcho	1700	78	77	78
All Pitch	29040	24½	20½	24
Amal Rare	1550	13	13	13
A Am Moly	22505	277	265	272
Ang Rouyn	70320	180	163	175
Ansil	9000	17½	17	17
Area	2100	265	260	265
Arjon	2000	10	10	10
Argosy	14000	41	40	41
A Arcadia	3600	17½	17	17½
Atl C Cop	2600	107	103	106
Atlas Yk	2000	10	10	10
Atlin Ruf	3000	7	6½	6½
Aunor	450	405	400	405
Bankeno	1000	24	24	24
Bankfield	1000	12½	12½	12½
Barnat	2553	80	78	80
Baska	14900	9½	9	9
B Duq	1000	26	26	26
Belcher	800	35½	35½	35½
Belleterre	3000	51	49	49
Bethlm	7500	785	770	775
Bibis	15400	28	27	27
Big Nama	1000	40	40	40
Black Bay	3000	12¼	12½	12½
Bnty Ex	530	29	29	29
Bralorne	600	535	530	530
Brunswck	13467	19	18⅝	18¾
Cadamet	51300	16	15	16
Camflo	40700	330	298	330
Camp Chib	941	440	425	425
Camp R L	730	21	21	21
C Tung	4300	104	103	103
Cam Mines	4500	23	23	23
Cam Mines	4500	23	22	22½
C Austral	8000	9	9	9
C Dyno	3585	165	155	165
C Faraday	200	365	365	365
C jamieson	2500	104	101	103
Cdn Keely	14450	33½	33	33
Candore	3000	15	14½	15
Captain	6000	11	10½	11
Cantri	2700	35	34	35
C Lencrt	4800	27	26	27
Cariboo	1000	62	62	62
Casslar	3025	13⅝	13½	13⅝
Cent Pat	3400	147	143	143
Cheskirk	7500	10	9½	9½
Chester	1000	16	16	16
Chib Kay	2000	14	14	14
Chib M	1900	79	78	79
Chimo	4200	122	120	121
Chrom	1310	120	116	120
Coch Will	1600	291	290	290
Comb Met	666	22½	22½	22½
Coniagas	1000	90	88	88
Coniaur	4000	28	27	27
Con Shaw	1500	18	18	18
C Bellek	3500	9	8½	9
C Callinan	13000	13½	13	13
C Halli	25700	46	43	46
C Marben	180	190	190	190
C Marcus	500	77	77	77
C Mogul	16325	525	515	520
C Morrison	3000	145	143	143
Con Negus	3000	18	17½	17½
Con Nichol	4666	12	12	12
C Rambler	6605	200	198	199
C Red Pop	2000	10	10	10
C Regecourt	8009	14	14	14
C Sannorm	15000	8	7½	8
Conwest	3125	600	580	580
Cop Corp	4200	49	48	49
Copfield	3865	128	125	128
Cop Man	10000	13½	12	13½
Coulée	500	26	26	26
Courvan	2032	25	24	25
Cowich	4500	44	42	44
Craigmt	3620	16¼	15⅞	16
Croinor	5500	12	11	11
Crowpat	3500	9½	8½	9
Cusco	6685	11	10½	10½
Daering	7000	15	14	15
D'Aragon	4500	19	18½	19
Deer Horn	2700	84	82	84
D'Eldona	1000	9½	9½	9½
Delhi Pac	9000	21½	20½	21
Denison	11572	28½	27½	27⅝
Dickensn	1600	515	505	515
Discovery	870	335	330	335
Dome	2040	36⅜	35⅛	35⅝
Duvan	15000	11	10	11
East Mal	200	199	190	190
East Sull	7710	560	545	550
F West T	2500	15½	15	15
F Mar	43395	465	445	445
Francoeur	2000	15¼	14½	15½
Frobex	1917	105	101	101
Gaitwin	1000	4½	4½	4½
Genex	35200	38	36	38
Gnt Masct	1100	170	165	170
Giant YK	1756	15⅞	14¾	15
Glenn Exp	6000	15½	15	15½
Goldale	6850	34	32	34
Grandry	80522	22	20	21½
Granduc	6400	825	800	815
Gulch	5000	11½	10	10
Gulf L	1900	13½	13	13
Gunnar	2310	560	535	555
Hard Rock	1395	12½	12½	12½
Hasaga	1500	14½	14½	14½
Hastings	2500	380	375	375
Headway	2000	16	16	16
Heath	100	5½	5¼	5¼
High Bell	650	815	805	805
Hollinger	1161	34¼	33⅜	33⅜
Hud Bay	585	79¾	78	78
Hydra Ex	1395	22½	22½	22½
Int Helium	700	113	111	111
I Kenville	900	28	28	28
Irish Cop	34150	47	45	46
Iron Bay	2300	138	135	137
Iso	17770	570	545	560
j Waite	5000	17	16½	16½
jacobus	4000	15	14½	14½
jaye Expl	4000	28	28	28
jelex	3400	24	24	24
joburke	3000	10½	10½	10½
jollet	1100	31	31	31
jonsmith	24125	35½	34	35
joutel	300	119	115	118
jowsey	3500	58	57	57
Kerr Add	8108	940	925	935
K Anacon	41319	335	310	315
Kirk Min	5000	16½	16	16½
Lab Min	5000	16½	16	16½
Lab Min	515	40¾	40½	40½
L Dufault	49350	14⅜	14	14¼
Lakehead	10000	30	28½	30
L Osu	500	15½	15½	15½
La Luz	1535	11⅜	11¼	11¼
Langis	3000	47½	46	47½
Latin Am	5000	13	13	13
Leitch	1450	505	500	505
L L Lac	1500	190	186	186
Lorado	9900	172	161	172
Louviet	13600	24	23	24
Lyndhst	9000	7	7	7
Macassa	10600	269	255	255
Marcon	3000	37	36	37
Madsen	900	230	226	230
Magnet	13500	7	6½	6½
Malartic	2000	66	66	66
Man Bar	500	19	19	19
Marboy	2220	13½	13½	13½
Marchant	2000	184	175	184
Martl n	16000	80	77	80
Matatch	1500	18	18	18
Mattgmt	5710	23¾	23¼	23⅝
Mc Ada m	12700	93	89	92
Mc Intyre	475	71	71	71
Mc Ken	14900	10½	10½	10¼
Mc Mar	9000	7	6½	7
Mc Wat	132700	79	65	74
Mentor	500	44	44	44
Meta Ur	163600	27	21½	26½
Metal Mine	5823	174	170	174
Midrim	81500	41	39	39
Min Ore	17500	14½	13	14
Moneta	500	92	92	92
Mt Wright	7300	68	66	67
Multi M	10000	29	28	29
Nat Expl	3000	16	15½	16
Nealon	2200	10½	10½	10½
New Alger	1000	5½	5½	5½
New Ath	2500	27½	27	27
New Bid	3000	5½	5½	5½
New Cal	6300	122	120	120
New Conex	900	530	515	520
N Conex w	3300	155	145	150
N Harri	30000	9	9	9
N Hosco	8500	300	296	299
New jason	1500	7	7	7
N Kelore	3000	13½	13	13
Newlund	3800	17½	17	17
N Mylama	9000	13	12½	13
N Rouyn	4000	12	11½	12
Nisto	13000	14	13	13
Norbeau	18300	240	230	233
Norgold	2000	9	8½	8½
Norlex	68000	25	21½	23½
Norpax	500	13	13	13
North Exp	1500	198	195	195
N Bordu	14000	21	20	21
N Coldstrm	1000	89	88	88
N Goldcrt	1000	17	17	17
N Rank	6500	36½	35	36½
Northcal	38850	120	115	115
Northgate	14387	830	810	830
Norsp A w	13600	54	50	54
Obaska	15000	14	12½	13
O'Brien	14200	75	73	75
O'Leary	3500	15	13½	15
Opemiska	1100	840	835	840
Orchan	2075	695	685	690
Orenada	1000	712	712	712
Pamour	1800	185	180	185
Paramaq	7500	14	13½	13½
Patino	1825	970	960	970
Pce Expl	12500	33	30	31
Perless	2500	16	15½	16
Pick Crow	1525	56	56	56
Placer	390	29⅝	29⅜	29⅝
Preston	2193	830	790	795
Purdex	11500	16	15	16
Que Lith	1300	380	365	380
Que Man	42700	37	30	36
Q Mattgmt	3000	17	16	17
Que Stirg	5900	57	54	55
Quenston	717	14½	14½	14½
Quemont	1170	11½	11⅜	11⅜
Quonto	14041	12	11½	11½
Radiore	16500	47	46	47
Raglan	14300	146	14 1	145
Rayrock	1850	82	82	82
Rexspar	6100	8½	8½	8½
Rio Algom	7920	14¾	14¾	14¾
Rio Rup	2000	8	8	8
Rockwin	23200	71	68	70
Roman	9640	765	710	730
Rowan Con	1000	10	10	10
Ryanor	13000	18	16	16
Salem	3000	24	23½	23½
Sarimco	1700	21	21	21
Sherritt	7466	515	500	500
Sil Eureka	310	280	275	275
Silverfield	800	280	280	280
Silvmag	7000	14½	14	14
Sil Miller	3000	17½	17½	17½
Sil Stand	5600	122	120	122
Siscoe	540	315	310	310
Starratt	500	5	5	5
Steep R	11235	720	700	710
Sud Cont	8000	27½	26	26
Sullivan	400	405	395	395
Teck Corp	7770	600	585	600
Texmont	127900	92	89	92
Texore	9650	64	60	63
Tex Sol	7550	51	49	49
Thom L	3500	50	48	48
Tombill	7825	124	118	121
Tormont	6000	33½	33	33
Tribag	10150	291	286	288
Trin Chib	7500	13½	12½	13½
Tundra	1250	93	90	90
U Mining	1500	28	26	26
U Asbestos	1000	265	265	265
Un Buffad	23500	58	56	58
UCL Mine	23500	58	56	58
UCL Mine	23500	29	28	28½
Un Keno	1510	10½	10¼	10¼
nU Fort	6000	12½	11½	12½
Utd Pore	7000	18	17½	17½
Upp Can	3200	160	155	157
Urban Q	22833	22	19	21
vauze	500	70	70	70
vespar	3500	37½	37	37
violam	800	280	275	275
Wasamac	700	202	198	202
Wisconsin	17625	23½	21½	23½
Werner	2300	7	6½	7
W Beaver	1000	19	19	19
West Mines	2375	490	480	490
W Surf I	500	18	18	18
Willroy	3400	151	149	150
Wiltsey	29700	9½	9	9½
Winch	3000	10	10	10
Windfall	3900	35	34	35
Wr Harg	1600	77	77	77
Yale Lead	9000	17	16	17
Yk Bear	3000	145	143	143
Young H G	2000	7	7	7
Yukeno	3000	7½	7½	7½
zenmac	23000	39	38	38
zulapa	17000	32	31	32

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Inv Syn A	200	13¼	13	13¼
Massey F	1000	32¼	31⅝	32⅛
Moore	50	61	61	61
Shell	1000	19⅞	19⅞	19⅞
Saleda	400	12¾	12¾	12⅝
Walker	410	40	40	40
Agnico	1600	182	180	182
Belcher	2000	42	42	42
Bethlm	200	780	780	780
Bralorne	200	535	535	535
B Duq	1500	28	28	28
Coch Will	200	330	330	330
Cayzor	1000	30½	30½	30½
Cariboo	1000	65	65	65
Craigmnt	200	16	16	16
Deer Horn	2000	86	85	86
Dicknsn	600	570	555	560
Granduc	200	875	850	875
Gunnar	200	600	575	575
Macassa	600	290	275	275
Kerr Add	200	940	940	940
Langis	1000	55	55	55
Lorado	600	190	181	190
Martin	1000	83	83	83
Northgate	200	850	850	850
Normetal	100	425	425	425
Place	1000	74	72	72
Realm	500	11	11	11
Sherritt	500	525	505	505
Siscoe	2100	345	335	335
Triad	100	260	260	260
Upp Can	300	185	185	185
violamac	700	295	295	295

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
L O C	18166	58⅜	58⅛	58⅛	— ¼
C Brew	13956	11½	11¼	11¾	— ¼
Mass F	12307	30¾	30¼	30½	+ ⅜
Alumini	9990	32¼	32¼	32½	
C P R	9485	67¾	66½	66½	— 1
PETROLES					
A U D	92900	45	43	44	+ 2
Gridoil	43900	97	91	97	+ 4
Bata	22000	8½	7½	8	— ½
Triad	11375	248	242	245	+ 3
W Dec	6166	290	285	290	+ 5
MINES					
Meta	162600	27	21½	27	+ 7
M Wt	132200	79	65	74	+ 9
Texmt	127900	92	89	92	+ 2
Midrim	81500	41	39	39	+ 1
Grandry	80522	22	20	21½	+ 2

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alumin	4960	32½	32¼	32½
Alu m4¼ pr	145	43⅜	43½	43⅜
Alcan 2 pr	390	50¼	50	50
Ang C P 4½	62	28½	28½	28½
Ang T 290 pr	115	59	59	59
Ang T 4½ pr	250	48	48	48
Asbestos	4255	27	26½	26⅝
Bank Mont	641	69¾	69¼	69½
Bank N S	463	81	80⅞	81
Banq C N	115	75½	75½	75½
Banq P C	45	55½	55½	55½
Bell Phone	2849	65⅞	63⅝	63¾
Brazil	2676	6½	6¼	6⅜
B A Oil	1236	37	37	37
B C Forest	1630	31½	30½	30½
B C Pow	200	50	50	50
B C Phone	165	66¼	66	66
Bruck B	400	13½	13½	13½
Cal Pow	3725	21⅝	21⅝	21½
Can Cem pr	200	30	30	30
Can Iron	150	47¼	46⅝	47¼
C S	150	35⅝	35½	35⅝
C S L pr	500	6⅜	6⅜	6⅜
C A E	2185	14¼	14¼	14¼
Cdn Brew	10130	11⅜	11¼	11¼
Cdn Brew pr	75	48	48	48
Cdn Br B pr	50	54	54	54
C Chem w	1950	10½	10½	10½
C Fndty A p	100	18¾	18¾	18¾
C Imp Bk C	625	72¼	72	72¼
C I L	325	23½	23½	23½
C I Pow pr	465	50½	50¼	50¼
C Marconi	225	5¼	5¼	5¼
C P R	6829	67⅝	66⅝	67
Cdn P Fina	1175	15⅝	15¼	15¼
C Refractor	230	17⅝	17½	17⅝
C Tire A	50	44	44	44
C vickers	635	23¼	23	23
Cent Del	600	830	825	830
Chemcell	2195	18⅞	18⅝	18⅝
Con M S	2095	46⅞	46⅝	46⅝
Con Paper	3785	44¾	43⅞	44⅜
C Glass	100	11⅜	11⅜	11⅜
Crain R L	350	21	21	21
Cr zell A	350	33½	33	33
Crush Int	1000	13½	13½	13½
Denison	650	28⅞	28	28
Dist Seag	1620	35⅝	35½	35½
D Bridge	1235	26⅝	26¼	26⅜
Dofasco	1225	26½	25½	26⅝
D Glass	730	15⅝	15⅜	15¾
D Lime	900	6	6	6
D Stores	945	26¾	26¼	26⅝
Dom Tar	3005	24¼	23⅞	24
Dom Text	1685	36⅜	36⅛	36⅝
Donohue	620	10¾	10	10¾
Du Pont	100	55	55	55
Dupuis A	675	14	13⅝	14
Enam A pr	200	8¾	8¾	8¾
Electrolux	50	48½	48½	48½
Falcon	200	90	89⅞	90
Fraser	105	32½	32½	32½
Frosst A	695	23½	23	23½
Gr Br Can p	100	51	51	51
Gr Wpg G	400	18¾	18¾	18¾
G L Paper	25	25⅝	25⅝	25⅝
Hawker S	585	6⅞	6⅞	6⅞
Harding A	125	27	27	27
Homé B	300	20⅜	20⅜	20⅜
Horne Pf	2300	310	305	310
Hud Bay	125	79½	78½	78½
H B C	125	15	15	15
Husky Oil	4300	12½	12	12
Imp Oil	579	58⅝	58¾	58½
Imp Tob	1305	15½	15⅜	15⅜
Imp Tob pr	200	6¾	6¾	6¾
Ind Accep	765	27	26⅞	27
Inld N Gas	300	11⅞	11	11⅞
Int Nickel	956	89	87⅝	89
Int Pap	676	36	35⅞	35⅞
Int Util	700	33⅜	33⅜	33⅜
Inter P L	1200	98¼	97¾	98¼
Iro G pr	100	8¾	8¾	8¾
Laur Fin	655	17½	17¼	17½
Loblaw A	700	9½	9	9
Loblaw B	1625	9⅝	9¼	9¼
Loeb M	600	12⅝	12⅜	12⅜
Mac Laren A	200	22	22	22
MB PR	2456	35⅜	35	35⅜
Mtime Elec	700	21¼	21¼	21¼
Mtime Tel	1140	21⅜	21¼	21¼
Mtime Tel	1140	21⅜	21¼	21⅜
Mass F	4393	30⅝	30¼	30⅝
Mtich R A	425	10¼	10	10
Molson A	885	41½	41	41
Molson B	529	42¼	42	42⅛
Mont Trust	10	117	117	117
Moore Corp	1510	61	60¼	60½
Morse R A	275	15⅜	15⅜	15⅜
Noranda	1171	56	55½	56
NS LP	340	30¼	30	30
Ogilvie	1130	15¼	15	15
Pac Pete	913	11⅞	11⅞	11⅞
Pow Corp	1170	15⅞	15⅝	15⅞
Price Br	650	45⅜	45⅛	45½
Q N Gas	1280	12⅝	12⅜	12⅜
Q N Gas pr	20	16	6	165
Que Phone	75	28	27½	28
Reitman	110	11	11	11
Reitman A	200	9¼	9¼	9¼
Rio Algom	400	14¼	14¼	14¼
Rolland A	1240	13	12	12
Rothmans	306	23¼	23	23¼
Royal Bank	1158	84	83½	83½
Royal Tr P	800	23	23	23
Salada F	800	12⅞	12¾	12⅞
Scott Las	100	14	14	14
Shell Can	1100	19⅝	19⅝	19⅝
Shop Sav rt	9825	50	48	50
Sicard	100	7¼	7¼	7¼
Simpsons	850	29⅞	29¾	29¾
Southam	400	35	34½	34½
Steel Can	2885	28⅞	28⅝	28⅞
Steinbg A	30	40¼	40¼	40¼
Texaco Can	100	58	58	58
Tor Dom	135	7	0	70
T Fin A	705	15	14⅞	14⅞
Tr C Corp	2445	10⅜	10⅜	10⅜
Tr Can P L	685	39½	39½	39½
Triad	900	275	275	275
Un Carbide	935	28⅝	28¼	28¼
Walk G W	750	38½	38	38
Webb Knp	100	27	27	27
W Coast Tr	200	15½	15½	15½
Weston A	105	18	18	18
Weston B	200	18¼	18¼	18¼
Westn 4½ pr	50	99½	99½	99½

Total des ventes: Industries, 204,400: Mines et Pétroles: 1,114,300.

Canadienne

Ajax	7000	10	9½	10
Alpha A	100	110	110	110
Alscope	515	110	110	110
Amg S Bel	9166	25	24	24
Ameran	5000	5	4½	5
Augustus	3379	31½	30½	31
Baker	1000	9	9	9
Band Ore	1500	11	10½	10½
Bateman	7500	6½	6½	6½
Blk Hawk	20225	244	225	240
Blk River	2100	18	18	18
Blue Bon	4300	320	315	320
Bluewtr	500	15	15	15
Bornite	2000	7	7	7
Brinton C	50	44⅝	44⅛	44⅝
Bruce Pre	10500	19	18	18½
Bruneau	2500	22	21	22
Burnt Hill	1500	32	32	32
Calumet	5000	6	6	6
Camflo	28300	330	300	330
C Ind Gas	100	12⅜	12⅜	12⅜
C Magnesite	900	155	150	155
Cassiar	2550	13½	13½	13½
Cessland	2773	350	320	350
Chemalloy	3200	109	105	110
Chipman	1000	24	24	24
Cleveland	1000	6	6	6
Com Oil G	10500	57	44	55
Comodore	4860	8	8	8¼
Cominga	1000	10½	10½	10½
C Canora	3000	55	52	55
C Manit	128083	63	59	63
C Mogador	5000	34½	34	34½
C New Pac	2060	12	11½	11½
C Q Yell	2521	8	8	8
C virginia	500	40	40	40
Copstrm	1500	16	16	16
Crbridge	50	043	43	43
Dauphin	21500	33	32	32
Delta Elec	400	285	280	285
Denault	650	9⅞	9⅜	9¾
Dolsan	13300	16½	16	16½
Dome	200	35¼	35¼	35¼
D Lease	2500	32	31	32
D Oilcloth	3005	33	32¾	33
Dumont	42000	34	32	33½
East Sull	300	550	545	545
E ventures	500	35	35	35
Equity Ex	24500	35	34½	34½
Fab	102600	23½	21½	22½
Fano	6400	11	10½	10½
Fiscal pr	100	18	18	18
Flint Rock	6500	46	44	46
Fontana	1000	5	5	5
Ft Reliance	7000	38	35	37
Fox Lake	2000	17	16½	17
Frigistors	1500	57	56	57
Fundy	28000	6¼	6	6½
Futurity	8550	43	42	43
G Autotron	3300	215	200	215
Ghislau	7500	44	42	43½
Garwey	1500	40	39	39
Glen Lake	700	177	175	177
Grissol	2400	258	260	260
Gul Por Ur	1100	31	31	31
Hastings	700	380	380

Une année prospère à la bourse canadienne

J.T. Thompson

La Bourse Canadienne vient de terminer son année la plus prospère, son volume ayant atteint le chiffre record de 281,861,057 actions, soit le double du volume enregistré en 1963.

Si l'on effectue un retour sur les années passées, on constate que la Bourse Canadienne a joué un rôle vital dans le développement et le financement de l'industrie minière canadienne et a ainsi contribué à une rapide expansion de notre économie. Cette contribution au développement de l'industrie minière est devenue encore plus marquée au cours des récentes années, comme en fait foi l'augmentation en volume et en valeur des titres transigés à la Bourse Canadienne. 1964 a été une année très favorable, notre volume indiquant une augmentation de 100%, et la valeur des titres, une hausse de 44%.

Le rôle que devra jouer notre Bourse au cours des années à venir comportera des responsabilités encore plus grandes que précédemment. Parmi les plus importantes contributions de la Bourse, il faut noter l'obtention de capitaux considérables à l'usage de l'industrie minière. On a une preuve saisissante de l'activité de l'industrie minière dans cette région de notre pays et des capitaux qui seront nécessaires pour réaliser cette expansion, si l'on pense, d'une part, à l'établissement d'un complexe sidérurgique de $117 millions au Nouveau-Brunswick, d'une aciérie dans le Québec, et, d'autre part, à l'exploitation et au transport du riche minerai de fer de l'île de Baffin aux différentes aciéries.

L'industrie minière du Québec est en pleine expansion et aura besoin de capitaux considérables pour continuer à se développer. En 1920, la production minière au Québec était de moins de $30 millions. Elle dépasse maintenant $530 millions et continue sa marche ascendante.

L'établissement de General Motors et d'autres manufacturiers d'automobiles de cette région est un autre signe évident de l'expansion industrielle, présente et à venir, dans le Québec et aussi dans les autres provinces. Afin de pouvoir répondre aux demandes de capitaux pour la recherche de matières premières dont ces nouvelles industries auront besoin, notre Bourse se doit de suivre le maintien de ces développements et de voir à ce que les fonds nécessaires soient disponibles, par le truchement de l'incription à la cote et de la transaction des titres de ces compagnies à notre Bourse.

Il est certes significatif que le Canada compte fortement sur son industrie minière pour lui assurer de 35% à 40% de ses revenus d'exportation, revenus qui jouent un rôle important dans notre balance commerciale.

L'industrie minière a connu une excellente année au point de vue de la production en 1964. La valeur et le volume de la production totale indiquent une augmentation de 11% pour atteindre approximativement $3.3 milliards, à rapprocher d'un taux de croissance de 4% à 8% au cours des cinq années précédentes.

L'augmentation importante des prix et des métaux qui a permis aux mines secondaires d'encaisser un profit a amené un grand nombre de nouvelles entreprises dans le domaine minier.

L'industrie minière canadienne occupe une place gigantesque dans le domaine de l'exportation et ses progrès dépendent, dans une large mesure, de la disponibilité des capitaux qui lui permettront de se développer parallèlement avec l'économie du pays, et en même temps, de conserver une position concurrentielle sur les marchés mondiaux.

Tout comme par le passé, nous aurons un rôle à jouer dans ce développement; le déménagement de la Bourse dans des nouveaux locaux et l'inauguration d'un système d'une efficacité accrue nous permettent de prévoir une année encore plus prospère que la précédente. Naturellement, nous voyons avec plaisir s'accroître le volume de notre Bourse, et nous sommes des plus heureux d'offrir nos services à l'industrie, mais nous restons toujours conscient de notre responsabilité envers le public investisseur et de la continuelle vigilance nécessaire pour assurer sa protection dans la mesure du possible.

Ventes record chez Johns-Manville Co.

ASBESTOS (Spéc.) — Les ventes et les bénéfices de Johns-Manville Corporation ont brisé tous les records, en 1964, a déclaré le président, M. C. B. Burnett.

Les ventes, en 1964, furent de $458,879,000, en comparaison de $414,881,000 pour 1963, l'année record précédente.

Les bénéfices nets, en 1964, furent de $32,065,000 ou $3.77 par action commune sur une moyenne de 8,509,842 actions émises. Les bénéfices nets, en 1963, s'élevaient à $27,681,000 ou $3.25 par action sur une moyenne de 8,513,978 actions.

L'augmentation dans les ventes et les bénéfices est due au haut niveau d'activité dans les affaires en général, aux efforts combinés pour l'amélioration des ventes et de mise en marché ainsi qu'une attention particulière portée aux lignes de produits les plus en demande et le succès continu du programme de réduction des frais d'exploitation, a dit M. Burnett, ajoutant que:

"La continuité du haut niveau d'activité dans l'économie nationale nous permet d'entrevoir une amélioration croissante dans les opérations de la compagnie pour 1965".

Le rapport annuel pour les actionnaires sera disponible vers le 11 février, 1965.

Les taxes sur le revenu, prélevées aux Etats-Unis et au Canada l'an dernier, s'élevaient à $26,200,000. En incluant toutes les autres taxes, le montant payé, en 1964, fut de $35,852,000 ou $4.21 par action commune. En 1963, les impôts sur le revenu perçus par les deux pays, s'élevaient à $24,900,000 et en incluant les autres impôts, le total était de $34,334,000 ou $4.03 par action commune.

Les salaires et les bénéfices aux employés, en 1964, se sont élevés à $175,735,000, en comparaison de $159,246,000 pour 1963.

La dépréciation, en 1964, fut de $18,674,000, en comparaison de $19,163,000 pour 1963.

Les nouvelles propriétés et les agrandissements aux propriétés actuelles de Johns-Manville, les améliorations et les remplacements, tout en incluant les dépenses capitales pour les nouvelles facilités de fabrication de produits, les plus en demande et les plus profitables, se sont élevés à $20,100,000, en 1964, en comparaison de $15,900,000 pour 1963.

Toronto

TORONTO PC — Les industrielles ont légèrement progressé hier au cours d'une séance hésitante et passablement animée.

Dans l'ensemble les gains se limitaient à des fractions.

Canadian Westinghouse a gagné 4 1-4 à 60, un nouveau sommet à la faveur de la décision de la direction d'augmenter les dividendes trimestriels de 15 à 40 cents.

Woodward A a gagné 3-4 à 25 1-2, un nouveau sommet Globe Envelopes A 3-4 à 15, un nouveau sommet également et Moore Corp. 1-2 à 60 3-4. Abitibi et Interprovincial Pipe ont gagné 3-8 à 14 et 98 cependant que Dofasco a gagné 7-8 à 26 3-4.

M son A et Consolidated Paper ont haussé de 1-2 à 41 et 44 1-2.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Denison a cédé un point à 27 5-8, Hudson Bay a cédé deux points à 78 et Rio Algom 1-8 à 14 1-8.

Dome a cédé 7-8 à 35 3-8 dans le secteur des aurifères. Aux pétrolières, Homa A a perdu 1-4 à 20.

Parmi les spéculateurs, McWatters a gagné neuf cents à 74 et Anglo-Rouyn 12 cents à $1.75.

Le virement a été de 3,545,000 actions au regard de 3,371,000 lundi.

LONDRES

LONDRES. (P.C.). — Les cours étaient calmes hier bien que le ton général fût ferme. Les valeurs de tout repos sont restées stables.

Les titres transigés en dollars étaient en baisse. Parmi les valeurs canadiennes, Abitibi, Aluminium, B.A. Oil, Consolidated Paper, Consolidated Mining, Hollinger, Imperial Oil, International Nickel, Noranda et Trans-Canada Pipe Line ont perdu du terrain.

Banque canadienne impériale de commerce et Banque royale du Canada ont toutefois réalisé de petits gains. Banque de Montréal, Banque de Nova Scotia et Banque Toronto-Dominion ont baissé un peu.

Les aciéries se sont ralliées après un début terne. Les trusts et les propriétés étaient irréguliers.

Bowater a monté légèrement dans les papeteries, ICI était soutenu. Les distilleries ont baissé un peu.

Woolworths a aussi subi un recul. Dans les pétroles, British Petroleum et Shell ont récupéré après un début déprimé. Les étains et les aurifères ont fléchi.

Revenus nets de la Shell Canada

Le revenu net consolidé de la société Shell Canada pour l'année 1964 est évalué à $25.5 millions, soit à 77 cents l'action ordinaire de la classe A au regard de $18.7 millions ou 56 cents l'action ordinaire de la classe A en 1963.

Monsieur W.M.V. Ash, président du conseil d'administration, souligne que cette hausse des bénéfices vient à la fois du raffinage et de la mise en marché outre des secteurs de l'exploration et de la production de l'entreprise. Cette augmentation a été réalisée en dépit du fléchissement persistant des prix qui affecte les grands marchés de vente au détail de l'essence.

La production globale de pétrole brut et de liquides extraits du gaz naturel s'élève à 10 p. 100 de plus qu'en 1963, soit à 53,500 barils par jour tandis que la production du gaz naturel dépasse de 21 p. 100 celle de l'an dernier, ce qui donne 309 millions de pieds cubes par jour. Les ventes du mazout lourd, tout comme celles de l'essence, ont grimpé considérablement, reflétant bien la poussée de notre économie.

Gros projet de vente d'uranium à la France

OTTAWA PC — La France se prépare à acheter au Canada des quantités importantes d'uranium afin de mettre sur pied son programme nucléaire et demande des concessions au pays afin d'exploiter ses propres mines d'uranium.

On a appris de sources gouvernementales que la Commission française de l'énergie atomique recevra d'ici 25 ans, de la mine Denison, 100,000,000 de livres d'oxyde d'uranium.

La vente sera faite par la mine Denison à la Commission européenne d'énergie atomique, Euratom, composée de la France, de la Belgique, de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Italie, du Luxembourg et de la Hollande.

La vente sera faite au nom de l'Euratom, mais la cargaison sera presque toute dirigée vers la France qui entreprendra, au cours des cinq prochaines années, un programme intensif d'énergie nucléaire.

Le président de la compagnie Denison, M. Stephen Roman, a fait savoir, à Toronto, vendredi, que les pourparlers avec l'Euratom en vue de cette vente d'uranium vont bon train. L'uranium canadien serait vendu au prix de $4.38 la livre, ce qui représenterait une vente de $438,000,000 répartie sur une période de 25 ans.

A Ottawa, on laisse entendre que les deux parties ont réussi à s'entendre sur les principales clauses de l'accord. M. Roman a ajouté, à Toronto, que le contrat devrait être signé d'ici six à huit semaines.

Quand le contrat aura été signé, la mine Denison devra obtenir un permis de la Commission canadienne d'énergie atomique pour exporter l'uranium. La CCEA devra s'assurer que l'usine ne servira qu'à de fins pacifiques.

On a également appris que la France avait entrepris des négociations avec la mine Rio Algom, mais les entretiens n'auraient pas été aussi fructueux qu'avec la Denison.

Le président de la Eldorado Mining, M. William Gilchrist, a fait savoir de son côté que la compagnie minière française Mokta avait demandé des concessions dans les régions du nord de Largdtewan et posé une centaine de "claims", à proximité de ceux de la Eldorado, agence gouvernementale qui s'occupe d'extraire, de vendre ou d'acheter l'uranium.

La France serait également à la recherche d'uranium au Labrador ou l'on s'attend qu'elle dépensera $250,000 par année au cours des quatre prochaines années, aux seules fins de production.

Au sujet de la vente de 100,000,000 de livres d'uranium à la France par la Denison, M. Gilchrist affirme que cette transaction pose un sérieux problème au gouvernement fédéral, vu que cette quantité représente le quart des réserves canadiennes d'uranium. Il a ajouté que les compagnies minières canadiennes devront donc sans tarder se mettre à la prospection afin de découvrir d'autres mines.

Usine de $2 millions érigée à LaSalle

MONTREAL PC — Une usine de $2,000,000 pour la production de deux variétés de plastiques sera construite à LaSalle, dans la banlieue, par Monsanto Canada Ltd. La nouvelle a été annoncée hier.

L'usine, qui sera érigée à côté des installations actuelles de Monsanto, commencera à produire au début de 1966.

Le président de l'entreprise, M. Jack Glatthaar, a déclaré que les plastiques qui seront fabriqués à la nouvelle usine remplaceront des produits actuellement importés des Etats-Unis.

Il a précisé que d'autres usines, pour la fabrication de plastiques, seront également construites par l'entreprise cette année en Europe et au Japon.

Dividendes

Par la Presse Canadienne

Consolidated Building Corp., Ltd., six cents l'action ordinaire, 10 mars, inscription 26 février; 15 cents l'action privilégiée six pour cent, 1er mars, inscrip tion 19 février.

Western Pacific Products and Crude Oil Pipelines Ltd., 25 cents, 22 février, inscription 10 février.

Burrard Dry Dock Co. Ltd., 11 cents l'action de classe A, 15 mars, inscription 26 février.

The Craig Bit Vo. Ltd., deux cents l'action ordinaire, 15 avril,. inscription 1er avril.

General Dynamics Corp., 25 cents en argent américain l'action ordinaire, 10 mars, inscription 10 février.

Dominion Scottish Investment Ltd., 62 1-2 cents l'action privilégiée, 26 février, inscription 12 février.

Hayes Steel Products Ltd., 15 cents, 1er mars, inscription 19 février.

Hayes Steel Products Ltd., 15 cents, 1er mars, inscription 19 février.

Bethlehem Coopper Corp. Ltd., 10 cents l'action ordinaire, 23 mars, inscription 1er mars.

The International Nickel Co. of Canada Ltd, 62 1-2 cents en argent américain l'action ordinaire, 20 mars, inscription 18 février.

Les Laiteries Leclerc Inc., de Granby, paieront le 15 mars prochain, à tous les actionnaires inscrits le 26 février, 1965, un dividende de dix cents par action classe "A".

Crush International Ltd, six cents l'action ordinaire, 15 avril, inscription 1er avril.

Dominion Life Ltd, 28 3-4 cents l'action privilégiée 5 3-4 pour cent, 1er mars, inscription 15 février.

General Motors Corp. Ltd, 75 cents en argent américain l'action ordinaire, 10 mars, inscription 11 février.

George Weston Ltd, 11 1-4 cents l'action des classes A et B, 1er avril, inscription 12 mars; $1.12 1-2 l'action privilégiée 4 1-2 pour cent et $1.50 l'action privilégiée six pour cent, 1er mars, inscription 12 février.

Canadian Westinghouse Ltd, 40 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription 1er mars.

Bénéfices nets

Dominion Tar and Chemical Co. Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $24,963,000, soit l'équivalent de $1.69 l'action au regard de $20,832,000, ou $1.41 pour l'exercice précédent.

Steel Co. of Canada Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $43,630,484, soit l'équivalent de $1.91 l'action au regard de $37,095,303, ou $1.82 pour l'exercice précédent.

Shell Canada Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $25,000,000, soit l'équivalent de 77 cents l'action au regard de $18,700,000, ou 56 cents pour l'exercice précédent.

Lakeland Natural Gas Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $517,000, soit l'équivalent de 27 cents l'action au regard de $30,420, ou 17 cents pour l'exercice précédent.

Par la Presse Canadienne

Abitibi Power and Paper Co. Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $17,933,698, soit l'équivalent de $1.01 l'action au regard de $16,207,502, ou 93 cents pour l'exercice précédent.

Canada Permanent Mortage Corp., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $3,050,100, soit l'équivalent de $3.18 l'action au regard de $2,818,289, ou $2.94 pour l'exercice précédent.

Lakeland Natural Gas Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $517,000, soit l'équivalent de 27 cents l'action au regard de $309,420, ou 17 cents pour l'exercice précédent.

Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $1,325,587 au regard de $1,251,209 pour l'exercice précédent.

North Coldstream Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $120,048 au regard d'un déficit net de $23,891 pour l'exercice précédent.

Contrats de défense obtenus par des sociétés canadiennes

OTTAWA — L'hon. C.M. Drury, ministre de l'Industrie, a publié une liste des contrats de défense de $10,000 ou plus adjugés à des sociétés canadiennes par le ministère de la Production de défense et par la Société de la Couronne qui lui est associée, Construction de Défense (1951) Ltée, au cours de la deuxième quinzaine de décembre. La valeur globale de ces contrats s'élève à $6,758,720.

Le ministère de la Production de défense a adjugé dans cette catégorie 100 contrats totalisant $5,698,393. United Aircraft of Canada Ltd., Longueuil (Qué.) a obtenu deux contrats d'une valeur totale de $991,326 pour du matériel d'hélices d'aéronefs C-130E et des roulements à billes et à galets. Quatre contrats d'une valeur de $848,820 ont été confiés à Canadian Arsenals Ltd. pour des fusées V.T., pour l'étude d'un dispositif de commande de soupape et direction à pont à son usine de Montréal, pour des étuis à cartouches à son usine de Québec et pour des cartouches à son usine de Val-Rose.

Canadian Industries Ltd., Montréal, a aussi obtenu deux contrats, un de $444,994 pour des indicateurs marins et un autre d'une valeur de $197,517 pour des cartouches.

Parmi les autres sociétés auxquelles on a adjugé des contrats importants, signalons Link-Belt Speeder (Canada) Ltd., Woodstock (Ont.) pour des pelles-grues montées sur camion, un contrat de $524,050; Canada Foils Ltd., Toronto (Ont.) pour des rubans d'aluminium anti-radar, un contrat de $394,610, et General Tire & Rubber Company of Canada Ltd., Welland (Ont.) pour le montage de boîtes métalliques, un contrat de $279,631.

Douze contrats de $100,000 et plus ont été adjugés par Construction de défense (1951) Ltée pour un total de $1,060,327. Le plus important de ce groupe, évalué à $592,000, a été adjugé à Cambrian Construction Ltd., Montréal (Qué.) pour la construction d'un dépôt d'entretien d'aviation à Dartmouth (Shearwater) (N.-E.). Ni les contrats classés pour motifs de sécurité ni les modifications apportées à certains contrats ne figurent sur la liste ci-après.

Mines hors liste

	Offre	Dem.
Bald Mountain	5	7
Indept	2	4
Kenmac	1	3
Lun Echo	43	46
M Oka	—	15
Nat Mat	44	48
Nipiron	19	21
Oklend	1	3
Quejo	4	6
Scott Ch	2	4
W Leys	1	3
Young Dave	18	21

Le dollar

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien était inchangé hier à 93 3-32 au regard de 93 5-32 mardi dernier.

La livre sterling a gagné 1-16 à $2.79 1-2.

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain était inchangé hier à $1.07 7-16.

La livre sterling a cédé 15-16 à $2.99 5-16.

HYDRO-QUEBEC

Appel public d'offres S.A. 400-65

A vendre pour déménagement

Des soumissions cachetées doivent être adressées en duplicata aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure normale de l'Est, le lundi 22 février 1965, relativement à la vente de: —

A — 6 chalets d'été — dimensions approx: 22' x 22' x 13'.

B — 1 remise en bois — dimensions approx: 10' x 16' x 8'.

Endroit: Situés sur lot No 9 de la paroisse de St-Nicolas — Villieux) Cté Lévis — Ancienne propriété de M. J. O. Gingras.

Inspection: 10h.00 a.m. à 4h.00 p.m. — 16 février 1965.

Voir: Représentant sur les lieux.

Ces chalets et remises en bois doivent être enlevés des lieux aux frais et risques de l'acheteur dans les 60 jours qui suivent l'acceptation de vente.

VENTE AU COMPTANT

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins 5% du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'acceptation des soumissions, ce chèque est remis aux soumissionnaires, sauf à ceux dont l'offre est acceptée. Ce chèque devient alors partie de la vente et le solde (95%) doit être payé à la signature du contrat.

On doit obtenir les formules de soumission au bureau de:

Le gérant —
Service du surplus d'actif
Suite 1909,
Hydro-Québec —
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Appel d'offres no. SA-400-65"**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus haute soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 27 janvier 1965.

COTE DE L'OR

LONDRES. (P.C.) — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: $35.11½ à l'achat et $35.12½ à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.11½, 251 Shillings, 3¼ pence.

PARIS. (P.C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait hier 42.50 francs.

L'aigle, pièce américaine de $10., valait 103.80 francs.

Recettes nettes du Canadien Pacifique

Montréal — Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour l'année 1964 s'élèvent à $43,464,655, ce qui représente une augmentation de $8,202,788 par rapport à l'année précédente. Ces chiffres apparaissent dans l'état financier de la compagnie, publié aujourd'hui.

Le bilan montre également que les recettes nettes, pour le mois de décembre 1964, se sont élevées à $4,612,955, ce qui représente une augmentation de $2,578,433 comparativement au même mois de l'année précédente.

Mois de décembre	*1964 (A)*	*1963 (B)*	
Revenus du rail	$41,610,694	$39,314,756	$2,295,938 aug.
Dépenses du rail	36,997,739	37,280,234	282,495 dim.
Recettes nettes	$ 4,612,955	$ 2,034,522	$2,578,433 aug.
Depuis le 1er janvier			
Revenus du rail	510,144,989	477,197,937	32,947,052 aug.
Dépenses du rail	466,680,334	441,936,070	24,744,264 aug.
Recettes nettes	$43,464,655	$35,261,867	$8,202,788 aug.

(A) Comprend les paiements relatifs aux recommandations de la Commission d'enquête MacPherson et au terme de la loi de réduction des tarifs-marchandises jusqu'au 31 décembre.

(B) Les chiffres cumulatifs comprennent les paiements aux termes de la loi de réduction des tarifs-marchandises, de mai 1962 à décembre 1963 inclusivement, de même que le montant prévu par la Commission d'enquête MacPherson, de décembre 1962 à décembre 1963.

Etats financiers de Papier Rolland Ltée

Les états financiers consolidés indiquent que les bénéfices consolidés, après les taxes, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964, se sont établis à $1,339,311 ou 90 cents par action de classe "A" et 85 cents par action de classe "B". Les ventes consolidées furent de $26,032,008.

Les administrateurs, à leur assemblée, tenue récemment, ont déclaré les dividendes réguliers trimestriels de: 7½ cents sur les actions de classe "A" payable aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 8 février 1965; 6¼ cents sur les actions de classe "B" payable aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 8 février 1965.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

TERRY — par George Wunder

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

L'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75 6 mois; $4.50 3 mois pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année: $7.75 6 mois; $4.25 3 mois.

Par la poste :

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an $12.00; 6 mois $6.25; 3 mois $3.50

Ailleurs au Canada :
1 an $15.00; 6 mois $7.75; 3 mois $4.25

Etats-Unis et pays étrangers :
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de connaissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

AGENTS, ECOLIERS, JEUNES FILLES demandés pour vendre de porte en porte magnifique calendrier avec image du pape Paul VI en couleurs, grandeur 10 x 16. Profit de 100%. Echantillon 25c. Vendu dans tout la province. S'adresser ou écrire à M. Lasnier, 1419, rue Montcalm, Montréal. 26-12 (26 fs) 6

A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de mariée, demoiselle d'honneur, bal, organisations carnaval, cocktail. SALON JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. — Tél.: 529-7606. 48935 26-1 (1 ms) 1

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage. 48797 23-1 (1 ms) 15

EN PREMIERE et 2e hypothèque, $1,600. et plus offert à tous les constructeurs, propriétaires, cultivateurs, commerçants dans toute la province. Service rapide, plan de remboursement de 1 à 25 ans. Consolidez vos dettes, possédez plus de capital liquide, pour votre commerce, construire un garage, finir votre sous-sol en salle de jeux, construire un solarium, agrandir votre propriété, enjoliver votre appareil de pelouse, agrémenter votre terrain d'une piscine, etc. Prêtons aussi sur goélette et tout autre genre de gros bateaux. LES AGENCES HYPOTHECAIRES DU QUEBEC ENR., 2700, Sir Wilfrid Laurier, suite 704. — Tél.: jour: 656-6766, soir: 653-1905. 49083 2-2 (6 fs) 15

NOTRE GARANTIE

UNE entrevue franche avec Québec Finance. Prêts 1ère, 2ième hypothèques, résidentiel, commercial, industriel. Notre politique : donner les meilleures conditions celles qui vous conviennent. Vous êtes le client, alors à nous les déplacements. Composez simplement : Jour : 529-9759 — Soir : 661-7076. 9-13-16-20-23-27-30-1 (3-6-2) 15

A vendre — Divers

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. Tél.: 525-6402. 48697 16-1 (1 ms) 21

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél : 842-1969. 48497 9-1 (1 ms) 21

REPRISE de finance offerte pour balance de compte payable $8. mois, 7 appareils stéréophoniques, 3 TV, 2 sets de chambre, 4 sets de cuisine, 5 poêles 220 volts, 8 réfrigérateurs, 12 sets de salon, 5 laveuses, 3 sécheuses, 16 machines à coudre, en plus un ménage complet 3 pièces, $475., nous avons des voitures pour aller vous chercher et reconduire gratuitement, sans obligation de votre part. Tél.: 663-7243. 48776 19-1 (1 ms) 21

CONCENTRES du Chef indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier si non appelez à : 663-3548. 48596 12-1 (1 ms) 21

EQUIPEMENT de boucherie usagé, Hobart, balance calculatrice, hache-viande, scies à viande, trancheurs Steak-Master, délicatessen. Prix raisonnable. Conditions faciles. Victor Butchers Suppites Inc. 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 522-4934. 48960 30-1 (1 mer.s. au 24-2) 21

A vendre — Divers

SKIDOO le "Snow Cruiser" 1965 à vendre, en parfaite condition. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-5261. 2_2 (3 fs) 21

A SACRIFIER pour balance qui reste à payer. Ménage neuf pour 3 appartements. A vendre en bloc ou séparément. M. TREMBLAY. Tél.: 653-0363. 49033 1-2 (1 ms) 21

COFFRE-FORTS de toute dimension et qualité pour bureaux et maisons privées $97.50 et plus. Aussi coffres-fort usagés en parfait ordre. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306. 48648 14-1 (1 ms) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest — S'adresser à Tél. : 529-3522. 48493 9-1 (1 ms) 21

AMEUBLEMENT, comprenant: pupitre, bibliothèque, patère, fauteuils et chaises. — Pour informations, appelez à Tél.: 828-2075. 49131 3-2 (6 fs) 21

AMEUBLEMENT de salle à diner, noyer, 6 chaises, bahut, vaisselier. Prix d'occasion. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-6963. 19094 3_2 (6 fs) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25 St-Joseph-Est, Québec. Tél. : 525-9426. 48494 9-1 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél. : 632-0317. 48495 9-1 (1 ms) 21

ACHETONS - VENDONS

Echangeons meubles et marchandises de toute sorte. S'adresser, Economies, Royal Bargains, 5 rue HERMINE, Québec. — Tél.: 523-9804. 48550 11-1 (1 ms) 21

A BAS PRIX

EQUIPEMENT usagé de restaurant, aussi machine à crème glacée molle, poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4. 48652 18-1 (1 ms) 21

VENTE APRES INVENTAIRE

RABAIS de 30% jusqu'à 50% sur meubles neufs, comprenant mobiliers de cuisine et de dinette à 2, 4, 6, 8 chaises, fauteuils, poêles électriques, lessiveuses, réfrigérateurs, téléviseurs, stéréos, prix spéciaux au futur marié pour ménage complet. HENRI TURCOTTE LTEE, 330 de la Couronne, Québec. — Tél.: 529-3365. 49093 2-2 (4 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946. 48490 11-1 (1 ms) 35A j.n.o.

Bureaux à louer

915, ST-CYRILLE ouest, suite 209, 3 pièces pour professionnel ou homme d'affaires, stationnement facile, chauffé, éclairé, occupation immédiate, bas prix, autres avantages. Mlle TROTTIER. — Tél.: 681-8151 de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures. 49098 2-2 (6 fs) 37

EDIFICE GUILLEMETTE

466, DE LA COURONNE, près Boul. Charest, gicleur automatique, monte-charge, ascenseur, bureau refait à neuf, moderne, division et réparation au choix du locataire. Occupation immédiate. — 523-8109. 49019 29-1 (1 ms) 37

Chambres à louer

ST-SACREMENT, chambre avec lavabo, 1er étage, bon chez-soi. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-1281. 49128 3-2 (3 fs)44

Chambres et pension

2 COUPLES à leur retraite, $120.00 par mois, nourri, logé, chauffé, éclairé, meublé, linge lavé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 626-1084. 49116 3-2 (6 fs) 46

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051 B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec. 47034 2-11 (3 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente, service, Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machine additionner. Ameublement de bureau. 48796 23-1 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél. : 525-5158. 48794 21-1 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures. 48649 14-1 (1 ms) 60

Commerce à louer

POSTE de commerce ou bureau à louer, coin église St-François. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-7164. 48482 8-1 (1 ms) 65

Commerce a vendre

MOTELS 12 unités transportable sur votre terrain, à vendre avec ameublement, prix d'aubaine. Pour informations, — Tél.: 872-9520. 49025 30-1 (6 fs) 66

Installation de location de ski-doo à vendre,: tél., chalet, 6 autos neige, cause maladie, située rue St-Jean-Baptiste, Villeneuve, 661-2770. 49134 3-2 (6 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél. : 681-6358. 48640 16-1 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième Avenue, Québec. 3. Tél.: Bur.: 524-3312. — Rés.: 527-3375. 48647 14-1 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards goûters de bridge, collations d'écoliers délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier si non Tél.: 663-3548. 48596 12-1 (1 ms) 75

Ecoles

APPRENEZ métier de soudure électrique, gaz, haute pression, tôlerie. Ecole Meloche, 451, 3e Avenue, Québec. 49032 1-2 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New York avec modéliste diplômée. ACADEMIE PARISIENNE DE MODE 2944, ST-STANISLAS — 524-6271. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées). 48496 9-1 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean, 524-8220. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées). 48644 14-1 (1 ms) 81 j.n.o.

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE de 8e à 12e garçons, filles et adultes. INSTITUT RAYMOND, 1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6. 48957 30-1 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889. — 522-6160 — 653-1853. 48961 30-1 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754. 48933 26-1 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR. PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-2751 — 681-2808. 48394 4-1 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

DISTRIBUTRICES de Pop Corn non sucré, à vendre. Pour informations, s'adresser à Tél.: 655-1862. 49130 3_2 (2 fs) 90

Hommes demandés

METEOR BRUSH désire prendre applications pour positions de vendeurs à domicile, temps plein ou partiel, Québec, environs. Expérience non requise. Revenu $5,000 à $6,000, après entraînement. Fonds de pension. S'adresser à 1425, Garnier, Québec. 681-8012. 48391 4-1 (1 ms) 105

Logements à louer

COURVILLE, logement neuf, rue Xavier-Giroux, chauffage individuel, libre immédiatement. $65.00. — Tél.: 661-4056 — 663-9963. 48560 8-1 (1 ms) 118

Logements à louer

STE-FOY, disponible le 1er mai, concierge, 20 logements de 6 pièces, ultra moderne, loyer $110. et $115. 2 mois gratuit avec bail d'un an. JERRY ST-ARNAULT, courtier Immeubles. Tél.: 683-0911. 30-1 (6 fs) 118

RUE CASOT, 9 belles pièces à louer, plus salle de bain, salle de toilette, thermostat, garage, remise, commodités. Libre 1er mai, $185.00 par mois. S'adresser à Tél.: 683-9819. 49085 2-2 (6 fs) 118

RIVE SUD, disponible le 8 février, quartier résidentiel, neuf, endroit agréable, 211 A, rue Pierre-Arthur, St-Romuald d'Etchemin, 6 pièces plus salle de bain chauffé, eau chaude à l'année, $90.00 par mois. — Tél.: 839-8749. 49051 2-2 (6 fs) 118

4 PIECES y compris salon de coiffure, eau chaude année, chauffé, grande vitrine, refait à neuf, coin d'Aiguillon. G. BEAUDOIN, 770 Deligny, 2e étage, appt 1, Tél.: 524-8323. 49059 2-2 (6 fs) 118

ST-PIE X, 4 pièces, chauffé, libre 1er mars, $75.00 par mois. Pour visiter, s'adresser à 1955, 26e RUE, St-Pie X. 49120 3-2 (6 fs) 118

TURNBULL, 2 et 3 pièces, eau chaude, poêle, réfrigérateur, balcon, 874 TURNBULL. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-9895. 49118 3-2 (6 fs) 118

LOGEMENT de 10 pièces plus chambre de bain à 636 FRASER. Adultes seulement. Téléphone matin et soir 527-6312 et 683-9494 de 2 à 4 heures p.m. 49110 3-2 (6 fs) 118 j.n.o.

LOCKWELL, 3 pièces, eau chaude, réfrigérateur, 1er mai, aussi 4 pièces, eau chaude, balcon, 1er mars, 874, TURNBULL. S'adresser à Tél.: 525-9895. 49117 3-2 (6 fs) 118

ST-SACREMENT, PRES DE L'EGLISE, logis 5 pièces, salon, boudoir, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain tuile, eau chaude à l'année, bien chauffé, même en été si nécessaire. Entièrement rénové à neuf. Maison presque à l'épreuve du feu. Commodités pour laveuse conventionnelle seulement (stationnement). Conviendrait pour couple de rentiers ou 3 ou 4 adultes. — Tél.: 527-2416. 3-2 (1 ms) 118

STS-MARTYRS

1030, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Bégin, 1½, 2½, 3½ 4½ et 6 pièces avec 1½ salle de bains, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, buanderie, grande piscine, garage chauffé, service de concierge, $80 et plus. Tél.: jour: 681-6201; soir: 681-3815. 48816 21-1 (1 ms) 118

4 PIECES CHAUFFEES

IL NOUS RESTE quelques 4 pièces dans le quartier Limoilou, à partir de $75.00 par mois. Concierge, stationnement, taxes incluses. TRUST ROYAL. Tél.: 529-0171 et le soir C. Roberge 653-9452. 48606 12-1 (1 ms) 118

LE SEJOUR

315, rue St-JEAN, 370, rue Lockwell. Appartements: 1½ $78.00 et plus, 2½ $95.00 et plus, électricité comprise. Appartements meublés si désirés. Avantages extraordinaires et exclusifs inclus dans le prix de location: Réfrigérateur, cuisinière, eau chaude, électricité, enlèvement des vidanges et de la neige. Le SEJOUR, entièrement à l'épreuve du feu et du bruit, deux entrées, deux ascenseurs, système d'intercommunication, garages chauffés, buanderie automatique, incinérateur, thermostat dans chaque appartement, service de concierge, tapis dans les passages. Les appartements modèles peuvent être visités de midi à 9 heures chaque jour (entrée rue Lockwell). Pour toutes informations ou pour obtenir le dépliant publicitaire composez: 529-5311 - TRUST GENERAL DU CANADA, 2, ave Chauveau, Québec. 1-2 (1 mar. mer. j. v. au 27-2) 118 j.n.o.

ATTENTION L'ELYSEE

925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radioactivité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon. 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostate individuel, services de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur, si désiré. 2½ pièces: $100. et plus. 5½ pièces : $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux : 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474. 48645 17-1 (1 ms) 118

Logements demandés

LOGEMENT de 9 ou 10 pièces demandé, de préférence dans Belvédère, pour le 1er mai. Pour informations, s'adresser à Tél. : 527-3866. 30-1 (6 fs) 118

Machinerie

SOUFFLEUR SICARD, modèle "Sénior" CAMION SICARD, 7 tonnes avec charrue et aile de côté "FRINK" Camion citerne Réo, 1500 gallons; MACHINERIE MAHEUX, 500, Ave St-Sacrement, Québec. Tél. : 683-8940. 47898 21-1 (1 ms) 120

2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf, 1 "bulldozer", avec "winch"; "Loader", aussi "float", 4485, 3e Avenue Ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 623-1931. 48892 23-1 (1 ms) 120

Maisons à vendre

RESIDENCE NEUVE, style colonial avec garage, 7 pièces, sous-sol préparé pour finir, situé Bois de Boulogne, comptant discutable. Tél.: 653-2105. 48632 12-1 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945. 48646 16-1 (1 ms) 127

VILLENEUVE, 6 pièces modernes, chauffage central, sous-sol fini, cause transfert. S'adresser après 6 heures à Tél.: 661-1642. 49018 29-1 (20 fs) 127

PLACE GUILLAUME COUTURE 5 MASSE, Lauzon, 5 pièces 25 x 39, salle bain céramique, coin rue, vue sur fleuve. Conditions faciles. S'adresser: 3 MASSE ou Tél.: 681-2941. 49017 29-1 (6 fs) 127

RUE STE-URSULE, maison 10 unités (flats) revenu $138.00 par semaine. A vendre à termes faciles. Comptant requis $6,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 Est St-Joseph, Québec. — Tél.: 523-5362. 48779 19-1 (1 ms) 127

RESIDENCE NEUVE, style français, située sur la rue Wilson à St-Romuald. Boni $500.00. Pour informations, s'adresser à Tél.: 837-3256. 49084 2-2 (6 fs) 127

ST-FIDELE, maison neuve, 2 logements de 5 pièces. Pour informations s'adresser à: 333, 16e RUE. 49006 2_2 (6 fs) 127

VISITEZ les constructions de ARTHUR BOUCHER, constructeur, 936 - 940 - 931, rue TORONTO, Ste-Foy. A qui vous adresser ? Attention, renseignements aux fenêtres. Tél.: 681-1594 48596 9-1 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur, dans Québec, Sillery, Ste-Foy, maisons neuves ou rénovées. Conditions faciles et échange possible. EUG. CHALIFOUR INC., Tél.: 681-6389. 48553 9-1 (1 ms) 127

ST-SACREMENT, maison seule, 2 étages, 8 pièces, 5 chambres à coucher, tuyauterie en cuivre, beau terrain, arbres. Directement du propriétaire. — Tél.: 527-1281. 49129 3-2 (6 fs) 127

RUE DES FRANCISCAINS, directement du propriétaire, à proximité de tous les services, 3 logements de 6 pièces, en parfait ordre. — S'adresser à Tél.: 683-9753. 49125 6-2 (13-20-2) 127

ANCIENNE-LORETTE

VOUS cherchez une maison dont les remboursements représenteront encore un loyer raisonnable ? — Pourquoi ne pas vous renseigner chez: Gauvin & Hamel enrg., et vous établir à: Ancienne-Lorette. Voyez, consultez, sans tarder notre représentant: M. J. E. Desrosiers à notre bureau: rue des Pins, Ancienne-Lorette. Tél.: 872-9424 ou 872-7738. 49097 2-2 (1 ms) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6 à 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél. : 681-6358. 48594 12-1 (1 ms) 128 j.n.o.

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582. 49030 1-2 (1 ms) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS ET COLPORTEURS DEMANDEZ notre catalogue illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, rue St-Joseph Est, Québec, P.Q. 48395 4-1 (1 ms) Mdses sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Acheter votre stock d'hiver et du printemps au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec. 48958 1-2 1 ms) Mdes sèches

Matériaux de construction

UN BRULEUR à l'huile lourde, de marque "Entreprise" avec pompe, 100 panneaux vitrés pour solarium, grandeur 3 x 9, 25 portes en veneer avec poignées qui barrent, grandeur régulière, 15,000 pieds de madriers de 3 pouces à carré clairs de clous, 10,000 pieds de 2 pouces embouvetés, MARCEL FORTIN, Entrepreneur en Démolition, 235 LEONARD, Québec. Tél. : 523-9609. 48574 13-1 (1 ms) 137

QUEBEC Démolition, matériaux de construction de toutes sortes, neufs, et usagés, plomberie, chauffage électrique. Tél.: 872-9520. 48666 13-1 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1095. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisines de restaurants, Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-2455. 48683 12-1 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480. 48393 4-1 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures — Tél.: 524-4061. 48392 4-1 (1 ms) 140

Objets perdus

MONTRE "Longines" en or blanc, 14 carats, avec 12 diamants. Perdue au Parking Centre Champlain, Edifice Centre Champlain ou appartements Deauville. Récompense promise. Tél.: 523-7706 ou 681-8448. 30-1 (3 fs) 149

BOUCLE d'oreille dorée, pierre brun pâle, perdue au centre de Lévis-Québec. Pour informations, s'adresser à Tél.: 837-4488. 49119 3-2 (2 fs) 149

Occasions d'affaires

BREVET CANADIEN d'une très grande valeur à vendre, pour cause de maladie, profits illimités. Pour informations écrire à CASIER 1777, L'ACTION, Québec. 49099 2-2 (6 fs) 151 A

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE

Dr RENE BEAUSEJOUR, optométriste, examen de la vue, lunettes, 1115 est, rue St-Jean, Québec. Sur rendez-vous, le jour ou le soir. Tél.: 522-1803. 48512 7-1 (1 ms) 154 j.n.o.

On demande travail

PEINTRE d'expérience: tapissage, imitations, décoration, tirage de joints, intérieur, extérieur. Bas prix. S'adresser à M. TREMBLAY, Tél.: 527-0872. 49056 2-2 (1 ms) 156 A

Orientation professionnelle

LE SERVICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE, 2488, rue Mathieu, Ste-Foy, M. A. FRECHET, Lic. Or. — TEL. : 653-0708. 48654 19-1 (1 ms) 157 A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251 Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél. 522-7558. 48450 3-1 (1 ms) 159

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et **McCLARY EASY**

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

213, 3e Avenue, Québec. — TEL.: 529-8479

47972 9-12 (1.mer.v. au 5-2) 21

Hommes demandés

IRON ORE COMPANY OF CANADA

LABRADOR CITY (Terre-Neuve)

Demande des hommes de métier pour faire l'entretien des installations minières et d'enrichissement du minerai à sa mine à ciel ouvert située près de Labrador City, Terre-Neuve.

TAUX HORAIRES INITIAUX :

Soudeurs	$2.91	(3 années d'expérience)
Electriciens	$3.05	(5 années d'expérience)
Mécaniciens d'usine (Millwrights)	$2.98	(5 années d'expérience)
Mécaniciens de chantier	$2.98	(5 années d'expérience)

La semaine de travail est de 48 heures. Tout travail exécuté en sus de 8 h. par jour et en sus de 40 h. par semaine est rémunéré au taux de temps et demi. Primes de poste et du dimanche.

AVANTAGES :

Vacances payées jusqu'à concurrence de 18 jours après un an de service, et de 33 jours après 4 ans de service. Caisse de retraite et service de prévoyance sociale.

Le représentant de la compagnie sera au bureau du Service National de Placement

à : RIVIERE-DU-LOUP le 4 février
RIMOUSKI le 5 février

49021 30-1 (3-2) 105

A vendre — Divers

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses.

Beatty

BUREAU J. G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis.
Téléphone — 837-5393
49031 1-2 (1. mer. v. au 31-3) 21

Femmes, filles demandées

AUX MAITRESSES DE MAISON

Si vous avez du temps libre . . .
Si vous désirez un surplus d'argent
Vous pouvez le gagner avec Avon !
Territoires libres dans Québec et la banlieue.

Tél. : 523-7706

1-2 (3 fs) 90

Première fois au Canada

COURS DE SECRETAIRE DACTYLO-DICTAPHONISTE

I.B.M.

ELECTRIQUE
ET DICTAPHONE

Fournis à la maison avec le cours

* Cours 6 mois par correspondance
* Service de placement gratuit pour nos diplômés.

ECRIRE

Ecole Professionnelle ABC
50 Place Crémazie, suite 1201,
Montréal 11.
49132 3-2 (1 ms) 90

Instruments de musique

SPECIAUX

Saxophone Alto	$189.95
Saxophone Tenor	$249.95
Saxophone Baryton	$289.95

avec étuis

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél. : 522-1233 - 522-1234
48650 16-1 1. mer. s. au 10-2) 115

Machines à coudre

48449 5-1 (1.mer.s. au 8-2) 120 A

Télévision à vendre

INCROYABLE mais vrai. Grosses lampes neuves 17-21-24 pouces, garantie 12 à 18 mois, du manufacturier $18.95. Représentant: Plante & Gagnon, 773, St-Vallier Ouest — 681-5496 — T.V. reconditionnées $29.00 — $39.00, etc. 48250 26-12 (j.v.s. au 25-2) 209B

Voyages

EXCURSIONS Floride, départ chaque semaine, bus privé, guide, repas, logement, Miami Beach, Motel Suez de luxe, 14 jours $249.00, 21 jours $289.00. VOYAGES CHAMPLAIN, 781, de la Colline. Tél.: 653-8593. 48419 4-1 (1 ms) 216 B

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidents et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél. : 524-2920. 48962 30-1 (1 ms) A.A.

M. MOTEUR ET TRANSMISSION

CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer, toutes marques voitures. Aussi bas $2.50 par semaine. Garantie 100% 1265, St-Vallier-Ouest, Québec. — Tél.: 681-3804. 48934 26-1 (1 ms) A.A. j.n.o.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES DEBOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370. 48129 21-12 (1.mer.v. au 17-2) R.A.

Autos demandés

ACHETONS COMPTANT

TOUS modèles. Aussi vente, échange. BEAULE Auto, 25, 3e Avenue. 48937 30-1 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT Hudon Auto Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél.: 525-4769. 48643 14-1 (1 ms) A.D.

Autos à vendre

AUTO-NEIGE SNO-RO

NOUVEAU à Québec, choix de 2 modèles, 10½ H.P. ou 12½ H.P. Passeur 220 livres. Vitesse: 45 milles l'heure. Vendu par garage J. Couturier & Fils Inc., 1ère Avenue, Orsainville. — Tél.: 623-1740, jour, soir. 48894 23-1 (1 ms) A.V.

Autos à vendre

AUCUN comptant pour automobiles, 36 mois pour payer, 1958 à 1964, Chevrolet, Pontiac, Ford, Buick, Chrysler, Plymouth, Volkswagen, Valiant, Anglia, Falcon, Envoy, etc. Allons chercher clients sur demande M. RACINE, Tél.: 529-4394. 48575 9-1 (1 ms) A.V.

VOLKSWAGEN $1755.

TOUT EQUIPE
$100. COMPTANT
PLUS TAXE DE VENTE
$15. PAR SEMAINE

JOS LAHOUD Auto Ltée
34, Dorchester
Québec, Tél.: 529-9051
48741 16-1 (1.mer.s. au 15-3) A.V.

1962 VOLVO SPORT B-18 SPECIAL A $1575.

1964 PARISIENNE V

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elle ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER : Film dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Branle-bas au Casino (AA) à 7.15. Kissin' Cousins (AR) à 8.40. Fin à 10.20.

CAPITOL. — Looking For Love (A) à 2.55, 6.15, 9.40. In The Cool of the Day (D) à 1.25, 4.45, 8.05. Funérailles de Sir Winston Churchill à 1.05, 4.25, 7.40. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Ce que Dieu a uni (AR) à 1.35, 5.55, 9.10. La baie des anges (AR) à 1.10, 4.25 et 7.40. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).

CARTIER. — Les oiseaux (A) à 1.00, 5.00, 9.00. Nouvelles à 3.00, 7.00, Bon Voyage (AA) à 3.05, 7.05. Annonces à 4.55, 8.55. Fin à 11.05 hres.

CINEAC. — La rue aux filles (AR) à 1.30, 4.30, 8.00. Court métrage à 7.30. Le Lion (A) à 2.50, 5.50, 9.20. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Signes particuliers : Néant (A) à 3.00, 6.10 et 9.30. Le rafiot héroïque (AA) à 1.15, 4.30, 7.50. Fin à 11.00 hres.

EMPIRE. — Nouvelles et annonces à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 et 9.00. Le gendarme de St-Tropez (A) à 1.21, 3.21, 5.21, 9.21. Fin à 11.00 hres. (10e semaine).

IMPERIAL. — La nuit des Otages (A) à 12.40, 5.56. Sujets à 2.15, 7.31. A l'Est de l'Eden (A) à 2.21, 7.37. Le secret magnifique (A) à 4.11, .27. Fin à 11.12.

LAIRET. — Les oiseaux (A) à 1.00, 5.00, 9.00. Nouvelles à 3.00, 7.00. Bon Voyage (AA) à 3.05, 7.05. Annonces à 4.55, 8.55. Fin à 11.05 hres.

LAURIER. — Branle-bas au Casino (AA) à 1.15, 4.35, 7.50. Nouvelles à 2.40, 6.00, 9.15. Kissin' Cousins (AR) à 3.00, 6.15, 9.35. Fin à 11.10 hres.

LEVIS. — Goliath et le cavalier masqué (T) à 7.30. Nouvelles à 8.55. Des frissons partout (A) à 9.05 hres.

LIDO. — Cette nuit ou jamais (AR) à 6.00, 9.42. Ooux oiseau de jeunesse (AR) à 7.46 hres.

PARIS. — L'inassouvie (D) à 12.00, 3.15, 6.30, 10.00. La belle de Tabarin (A) à 1.40, 5.05, 8.30. (2e semaine).

PIGALLE. — L'inassouvie (D) à 1.30, 4.55, 8.30. La belle de Tabarin (A) à 12.10, 3.30, 6.35 et 10.05 hres. (2e semaine).

PRINCESSE. — Lola (AR) à 12.30, 6.02. Sujets à 2.14, 7.26. Saipan (D) à 2.20, 7.32. Le rock du bagne (A) à 4.28, 9.40. Fin à 11.14 hres.

RIALTO. — Signes particuliers : Néant (A) à 1.00, 4.20 et 7.45. Le rafiot héroïque (AA) à 2.45, 6.05, 9.30. Nouvelles et annonces à 2.30, 5.50, 9.15. Fin à 11.10 hres.

SILLERY. — Notre agent à la Havane (AR) à 7.30. Liaisons secrètes (AR) à 9.28. Fin à 11.15.

ST-ROMUALD. — La bride sur le cou (D) à 7.30. La bataille des Thermopyles (AA) à 9.15.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 28 février où sera déroulée la vie à l'envers (AR).

VICTORIA. — Signes particuliers : Néant (A) à 1.15, 4.30, 7.50. Le rafiot héroïque (AA) à 2.55, 6.00, 9.30. Fin à 11.10 hres.

"LE SAINT"

Ayez vous aussi sa photo Grandeur 3½" x 5" .35 ch. 2/.65 - 3/1.00 Ecrivez en incluant une GRANDE enveloppe affranchie, portant votre adresse au soin de :

Mme Annette Laurion
255, 66e Rue Est, Québec 7

Décès de Mme Vve Omer Drolet

Mme Aurore Pépin, épouse de feu M. Omer Drolet est décédée le 2 février 1965 à l'âge de 62 ans. Elle demeurait au 641 rue Lavigueur.

Mme Drolet laisse dans le deuil ses fils, ses filles et ses belles-filles: Mlle Simone Drolet, M. et Mme Omer Drolet (Emma Boisvert), Mlle Pierrette Drolet, M. et Mme Guy Drolet (Lise Poulin); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Hilaire Pépin, M. et Mme Alphonse Pépin, M. et Mme Cyrille Daigle (Rose-Anne Pépin), M. Jean-Baptiste Pépin, M. et Mme Eugène Trottier (Victoria Pépin), M. et Mme Laurier Drolet, M. et Mme Philéas Pageau, Mlle Alice Drolet, M. Girard Drolet, M. et Mme Sylva Bertrand, M. et Mme Maurice Drolet, M. et Mme Roland Drolet, M. Henri Drolet, M. et Mme Léopold Drolet ainsi que plusieurs neveux et nièces et petits-enfants.

Mme Drolet repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 120 rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu vendredi le 5 février 1965 en l'église St-Vincent-de-Paul et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de Mlle Anna Grenier

Mlle Anne Grenier, fille de feu M. Napoléon Grenier et de feu dame Henriette Hamel, est décédée a l'hôpital Général, le 2 février 1965. Elle demeurait dans la paroisse N.-D. de Grâce.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belle-soeur: M. Alexandre Grenier, M. et Mme Georges-Henri Grenier, M. et Mme Paul Parent (Maria), M. et Mme Edmond Cyr (Juliette), M. et Mme Henri Robitaille (Bernadette), Mlle Gracia Grenier et la Sév. Sr Marie-François-de-Salle (Jeanne), des Soeurs de Ste-Famille de Bordeau, à Sillery; sa tante: Mlle Marie-Louise Hamel, ainsi que plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle est exposée à l'hôpital Général: 260, Blvd Langelier. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 février 1965, en l'église N.-D. de Grâce.

Décès de Mme J.-O. Proulx

Mme Joseph O. Proulx, née Yvonne Lemieux, est décédée subitement à Ottawa, le 1er février 1965, à l'âge de 78 ans.

La défunte laisse ses fils, filles, belles-filles et gendres : M. et Mme Louis Proulx, M. et Mme Raymond Lafortune (Gisèle Proulx); Dr et Mme Jean Jacques Gariépy (Lucette Proulx), d'Ottawa; M. et Mme Jean-Jacques Tremblay (Monique Proulx); M. et Mme Pierre Proulx, de Montréal; M. et Mme Eugène Proulx; M. et Mme Rosaire Proulx; M. et Mme René Proulx, de Québec; M. et Mme Jules H. Proulx de Lévis ainsi que M. et Mme Sylvio Bouvrette (Marguerite Proulx), de Hull; et le Rev. Frère Edouard Proulx, des Pères du St-Sacrement, de Naudville, Lac St-Jean. Elle laisse aussi sa soeur Mme vve Joseph Tardif, (Juliette Lemieux), de Lévis; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Antonio Lemieux, de Montréal, ainsi que sa belle-soeur Mme St-Georges Lemieux de Lévis, ainsi que plusieurs petits-fils et petites filles. La dépouille mortelle est exposée au Salon Gauthier & Fils, sur la rue St-Patrice à Ottawa. Le service sera chanté jeudi de cette semaine.

Décès de monsieur Aurèle Gaudreau

M. Aurèle Gaudreau, fils de feu Fortunat Gaudreau et de feu Emma Bernier, est décédé à Montmagny, à l'âge de 65 ans.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, son beau-frère et ses belles-soeurs : Mme Ulric Dallaire (Jeanne) de Québec, MM. et Mmes Nelson Denault Juliette), Fortunat Gaudreau (Antonia Lacombe), Armand Gaudreau (Jeannette Lacombe), M. Léopold Gaudreau.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Mathieu de Montmagny. Les restes mortels étaient exposés aux salons funéraires Laurent Normand, à Montmagny.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

SERVICES SPÉCIAUX

ACHETEZ directement de l'IMPORTATEUR

ECONOMIES jusqu'à 50%

Sur montres françaises, allemandes, suisses, etc. Marques réputées: LONGINES, BULOVA, ACCUTRON, OMER, ROUSSEAU, ETC.

17 pierres rég. 18.00 $9.95
17 pierres ancre rég. 25.00 $14.95

OMER ROUSSEAU
importateur, bijoutier-diamantaire
802 est, St-Joseph, Québec
1-2 (1.mer.s. au 8-3) 8.8.

Décès de monsieur Adélard Dion

M. Adélard Dion, rentier, demeurant au 1219, rue Ozanam, est décédé à son domicile, à l'âge de 76 ans et 10 mois. Il était l'époux de dame Blandine Lavertu.

Outre son épouse, il laisse son fils et sa fille, son gendre et sa belle-fille : MM. et Mmes Alfred Dion (Georgette Boudreau), et Raymond Vaillancourt (Jeannine Dion); ses petits-enfants : Hélène et Jean Dion, France, Richard, Guy, René, Paul, Marc et Claire Vaillancourt; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. Alfred Dion, Mme veuve Joseph Lacasse (Léontine), M. Alphonse Dion, M. et Mme Joseph Chabot (Laura), tous de Ferland, Saskatchewan, M. et Mme Napoléon Dion (Léa Côté) de St-Claude, Manitoba, M. et Mme Arthur Dion (Gracia Laflemme) de Québec, M. et Mme Napoléon Girard (Mary Pelchat) de St-Vallier, Bellechasse, M. Bélonius Chamberland, de Ste-Germaine, Dorchester.

Les funérailles ont eu lieu mercredi en l'église de Saint-Damien, Bellechasse. Les restes mortels étaient exposés aux salons funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue.

Décès de dame vve Joseph Godbout

Mme veuve Joseph Godbout, née Anne-Marie Guay, domiciliée chez sa fille, Mme Jean-Charles Vézina, à Boischatel, est décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 71 ans et 10 mois.

Elle laisse dans le deuil ses filles et ses gendres : MM. et Mmes Maurice Mercier (Fernande), et Jean-Charles Vézina (Irène); ses belles-soeurs et son beau-frère, Mme veuve Médard Guay, Mme veuve Adalbert Guay, Mlle Yvonne Godbout, du Foyer de Québec, M. et Mme Egide Godbout, de St-Gervais.

Les funérailles auront lieu jeudi, à Boischatel. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires J. Bouchard & Fils, 1740, rue Bardy. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Décès de monsieur Uldéric Saindon

M. Ulderic Saindon, fonctionnaire à la retraite, employé pendant plusieurs années au Palais de Justice, est décédé à l'hôpital St-Augustin, à l'âge de 72 ans et 9 mois. Il était domicilié au 2160, 26e Rue, chez sa nièce, Mlle Jeannette Côté.

Il laisse dans le deuil un frère et une soeur : M. Guillaume Saindon, Mme veuve Roméo Picard, de Lévis; ses neveux et nièces : MM. et Mmes René Genois, Majella Pageau, André Côté, Lucien Lizotte, Jean-Paul Picard, Mlles Lucille et Gilberte Picard ainsi que M. et Mme Roméo Picard, de New York; ses cousins, le R. P. Fernand Desjardins, c.ss.r., M. et Mme Albert Labrie, de Montréal.

Les funérailles auront lieu jeudi, à Saint-Pie X. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue.

Décès de madame Lawrence Watt

Mme Lawrence Larry Watt, née Marcelle Lavoie Touzin, épouse de Lawrence Larry Watt, est décédée le 1er février 1965, à l'hôpital Laval, à l'âge de 29 ans. Elle demeurait à 424, d'Aiguillon.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil : ses parents : M. et Mme André Touzin; ses beaux-parents : M. et Mme Georges S. Watt; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Roland Faucher (Gaby), André Bolduc (Madeleine), Adrien Lavoie, Raymond Lavoie, Jean-Marie Porlier (Gisèle), Jean-Nil Cody (Denise), Mlle Lucie Touzin, MM. David et Robert Watt.

La dépouille mortelle est exposée à 300, chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 février, en l'église de St-Patrick.

La direction des funérailles a été confiée à la maison de Germain Lépine Ltée, de Québec.

L'inhumation se fera au cimetière St-Patrick.

Décès de madame Arthur Bernard

Mme Vve Arthur Bernard, née Bernadette Tremblay, demeurant au 461, 66e Rue-ouest, Charlesbourg, est décédée à l'hôpital St-François d'Assise. Elle était âgée de 73 ans.

Elle laisse dans le deuil, ses filles, son fils, sa belle-fille et ses gendres : MM. et Mmes Gérard Leclerc (Madeleine Bernard), Georges Bernard (Liliane Boiteau), Georges Rhéaume (Georgette Bernard); sa soeur, Mlle Antoinette Tremblay; ses petits-enfants : Denis, Pierre et Alain Bernard, Josée et Carole Rhéaume; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Vve Philippe Tremblay, Mme Vve Honoré Bernard (Elmire Hawey), M. et Mme Amédée Demers, Mme Vve Roméo Poitras (Mathilda Bernard), M. et Mme Albert Bélanger (Emerilda Bernard)), M. et Mme Eugène Bernard (Lydia Bernard), M. et Mme Frs Picard (Rose-Anna Bernard), M. et Mme Ovila Bernard (Antonia Bernard).

Les funérailles auront lieu jeudi, à Charlesbourg. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue.

Décès de madame Maurice Giguère

Mme Maurice Giguère, née Marie-Jeanne Saint-Gelais, est décédée subitement, à son domicile, au 180 rue Châteauguay, à l'âge de 51 ans et 5 mois. Elle était l'épouse de M. M. Giguère, entrepreneur - plombier-électricien.

Outre son époux, elle laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Adrien Lacroix (Thérèse), Jean-Claude Giguère (Aline Fleury), Armand Blouin (Denise), Baul-Emile Giguère (Denise Laroche), Armand Lachance (Micheline), ainsi que Marc-André, Diane, Maurice, Yves et Pierre Giguère; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Jim Boucher (Blanches Saint-Gelais), de Windsor, Ont., Ludger Morin (Yves Saint-Gelais) de St-Mathieu, Abitibi, Joseph Saint-Gelais, Montréal, Louis Côté, Roland Wagner, Montréal, René Giguère, Raymond Hamel, M. Fernand Giguère, Mlles Anita et Loretta Giguère.

Les funérailles ont eu lieu lundi à Notre-Dame-de-Grâce.

avis de décès

ANDERSON. — A l'hôpital Ste-Monique des Saules, le 1er février 1965, à l'âge de 64 ans et 7 mois, est décédée dame Aurore Côté, épouse de feu M. Louis Anderson, demeurant à boul. Valcartier, Château d'Eau.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du funérarium René Bédard, 183, Racine, à 8 heures 45, pour l'église de Château d'Eau et de là au cimetière St-Charles. 2-2 (2 fs)

AUDET. — A St-Ubald, cté de Portneuf, le 2 février 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Léopold Audet, époux de dame Jeanne Juneau, demeurant à St-Ubald.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du funérarium Raymond Paré, à 9 heures 45, pour l'église de St-Ubald et de là au cimetière paroissial. 3-2 (2 fs)

AUDET. — A St-Camille, le 1er février 1965, à l'âge de 78 ans et 9 mois, est décédée dame Léda Dubé, épouse de feu M. Joseph Audet.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires de St-Camille, à 9 heures 45, pour l'église de St-Camille et de là au cimetière paroissial. 2-2 (2 fs)

BERNARD. — A Québec, le 31 janvier 1965, à l'âge de 73 ans et 6 mois, est décédée dame Marie-Louise-Bernadette Tremblay, épouse de feu M. Arthur Bernard, demeurant à 461, 66e Rue ouest, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 40, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 1-2 (3 fs)

BOURGEOIS. — A Québec, le 2 février 1965, à l'âge de 60 ans et 8 mois, est décédée dame Marie Germaine Noëlla Allison épouse de M. Marc Bourgeois, employé à la Canadian Glassine, demeurant à 1465, Nicolet.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, Bardy, angle Canardière, à 9 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. 2 -2(3 fs)

CARON. — A Lévis, le 1er février 1965, à l'âge de 80 ans et 8 mois, est décédée dame Marie-Luce Charrois, épouse de feu M. François Caron.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures, pour l'église de St-Roch des Aulnaies et de là au cimetière paroissial. 49092 2-2 (2 fs)

DELISLE. — A l'hôpital St-Sacrement, le 2 février 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Melvile Delisle, époux de dame Yvette Lemay, demeurant à Cap-Santé.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de sa résidence, à 9 heures 30, pour l'église de Cap-Santé, et de là au cimetière paroissial. 3-2 (3 fs)

DROLET. — A Québec, le 2 février 1965, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Aurore Pépin, épouse de feu M. Omer Drolet, demeurant au 641, rue Lavigueur.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église de St-Vincent-de-Paul et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 2-2 (3 fs)

GIGNAC. — A Québec, le 2 février 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Gignac, fille de feu M. Olivier Gignac et de feu dame Philomène Boisvert, autrefois de Sillery.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, St-Cyrille ouest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Colomb. Le trajet se fera en automobile. 49135 3-2 (2 fs)

GODBOUT. — A Québec, le 1er février 1965, à l'âge de 71 ans, et 10 mois, est décédée dame Anne-Marie Guay, épouse de feu M. Joseph Godbout, demeurant à 2, de la Fabrique, Boischatel.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canardière à 8 h. 35, pour l'église de Boischatel et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 49049 1-2 (3 fs)

GREGOIRE. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 1er février 1965, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Ida Vallières, épouse du Dr Roméo Grégoire, demeurant à 60, rue Gordon, Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Brien, 243, boul. Quinn, Sherbrooke, à 9 heures 45, pour l'église St-Michel de Sherbrooke et de là au cimetière paroissial. 2-2 (2 fs)

GRENIER. — A l'Hôpital Général, le 2 février 1965, est décédée Mlle Anna Grenier, fille de feu M. Napoléon Grenier et de feu dame Henriette Hamel, demeurant autrefois à Notre-Dame de Grâces.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de l'Hôpital Général, 260, Boul. Langelier, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Grâces, et de là au cimetière St-Charles. 3-2 (2 fs)

JULIEN. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 1er février 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph julien, époux de dame Marie-Louise Frenette, demeurant à St-Léonard, cté de Portneuf.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Raoul Alain, 101, St-Joseph, St-Raymond, à 9 heures 45, pour l'église de St-Léonard et de là au cimetière paroissial. 3-2 (2 fs)

LE BLANC. — A Montréal, le 1er février 1965, à l'âge de 54 ans et 1 mois, est décédée dame Laurina Fortin Ouellet, épouse de feu le capitaine Weelston Le Blanc, demeurant à 8032 Champagneur, Montréal.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltd, 58, avenue Bégin, Lévis, à 9 heures 45, poru l'église de Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie. 2-2 (3 fs)

OUELLET. — A St-Raymond le 31 janvier 1965 à l'âge de 59 ans est décédé M. Narcisse Ouellet époux de dame Délias Paquet.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ des Salons funéraires Plamondon & Frères, 388, St-Joseph à 9 h. 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 1-2 (3 fs)

ROYER. — A l'hôpital St-Michel-Archange, le 25 janvier 1965, à l'âge de 77 ans et 5 mois, est décédée dame Louiseanna Chalifour, épouse de feu M. Adélard Royer.

Les funérailles ont eu lieu le 27 janvier, à 8 heures, à l'hôpital St-Michel-Archange et l'inhumation au cimetière de l'hôpital. 49050 2-2 (2 fs)

SAINDON. — A St-Louis de Courville le 31 janvier 1965 à l'âge de 72 ans et 9 mois est décédé M. Uldéric Saindon, fils de feu William Saindon époux de feu dame Angèle Vaillancourt demeurant chez sa nièce Mlle Jeannette Côté. 2160, 26e Rue, app. 3.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des Foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 8 h. 45, pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 1-2 (3 fs)

TURGEON. — A Québec, le 2 février 1965, à l'âge de 75 ans et 1 mois, est décédé M. François-Xavier Turgeon, rentier, époux en premières noces de feu dame Anne-Marie Drouin, et en secondes noces, de dame Eveline Lavoie Dupéré, demeurant à 1965, François 1er.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 3-2 (3 fs)

VEZINA. — A Québec, le 31 janvier 1965, à l'âge de 65 ans et 5 mois, est décédé le capitaine Albert Vézina, capitaine du navire C.C.G.S. Beauport, époux en premières noces de feu dame Blanche Taché et en secondes noces de dame Eliane Therrien, demeurant à 167, Latourelle.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 février, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Michel de Bellechasse. 1-2 (3 fs)

VEZINA. — A St-Michel de Bellechasse, le 1er février 1965, à l'âge de 75 ans et 4 mois, est décédé M. Eugène Vézina, époux de dame Mirza Lapointe.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de sa résidence, à 9 heures 45, pour l'église de St-Michel, et de là au cimetière paroissial. 2-2 (2 fs)

WATT. — A Québec, le 1er février 1965, à l'âge de 29 ans, est décédée dame Marcelle Lavoie Touzin, épouse de M. Lawrence Watt, demeurant à 424, d'Aiguillon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine, 300 chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Patrick, et de là au cimetière St-Patrick. Le trajet se fera en automobile. 2-2 (2 fs)

Service Anniversaire

LALIBERTE

Le service anniversaire de feu Albert Laliberté sera chanté en l'église de St-Henri de Lévis, samedi le 6 février 1965, à 10 heures a.m. — Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Débarrassez-vous de vos murs ennuyants AVEC DU BEAU PAPIER-TENTURE
Nous avons le plus beau choix.
GAUTHIER
272, St-Joseph Est Tél. : 524-4625

AUJOURD'HUI

MERCREDI

CANAL 9 h. 30 a.m.
8—Music
10 heures
8—Quebec Scholl Telecast
11—Musique
10 h. 30
8—Across Canada
10 h. 58
11—Aujourd'hui à CBVT
11 heures
4—Musique
5—Friendly Giant
11—Long métrage — "Les gaietés de l'escadrille", comédie burlesque, avec Raymond Bussières, Annette Poivre, Gabriello et Pauline Carton. Un jeune militaire fait croire à la sa fiancée qu'il est un as de l'aviation. Adultes et adolescents.
11 h. 15
8—Chez Hélène
11 h. 30
8—Butternut Square
11 h. 50
8—CBC-TV News
12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés
12 h. 15
4—Les nouvelles
12 h. 25
4—Les nouvelles sportives
12 h. 30
4—De tout, de tous
12 h. 55
11—Téléjournal
1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage — "Sans famille", mélodrame, avec Joël Flateau, Gino Cervi, Pierre Brasseur et Bernard Blier. Un enfant abandonné devient saltimbanque avant de retrouver sa mère. Tous.
1 h. 45
4—Cinéroman — "Quelle drôle gosse"
2 heures
4—Féminité
2 h. 30
4—La sieste — "Adieu Paris" — Comédie musicale. En vedette : Camille Sauvage et son orchestre ainsi que François Arnoul. Ce film entraînant respecte toutes les traditions de la comédie musicale, en particulier une intrigue sans prétention et une bonne humeur constante. Un jeune chef d'orchestre, Camille Lamy, veut faire croire à son père, industriel marseillais, qu'il obtient beaucoup de succès à Paris. Mais, le brave homme n'est pas dupe et ne croit pas du tout à l'avenir musicale de son fils. Adultes, avec réserves.
8—Music
2 h. 55
8—Opening
3 heures
8—Moment of Truth
11—Reflets (Magazine d'intérêt féminin)
3 h. 30
8—Take Thirty
11—Le temps de vivre
4 heures
4—Capitaine Bonhomme
8—As the World Turns
11—Bobino
4 h. 30
8—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise
5 heures
4—Télé-Popeye
8—Forest Rangers
11—Coeur aux poings
5 h. 30
4—Le 3e homme (Harry Lime détective international)
8—Music Hop
11—Mon amie Flicka
6 heures
4—Télé-Québec
8—Nation's Business
11—Jeunesse oblige — Le magazine avec Jean Duceppe.

CANAL 6 h. 15
8—London Line
6 h. 30
4—Les nouvelles sportives
8—Winter Edition
11—Téléjournal
6 h. 40
4—La météo
6 h. 43
11—Supplément régional
6 h. 45
4—Les nouvelles
6 h. 48
11—Rond-point
7 heures
4—Comment ? Pourquoi ? — Janette Bertrand
8—Burk's Law
11—Aujourd'hui
7 h. 30
4—Les incbrruptibles
8 heures
8—Red River Jamboree
11—Le pain du jour
8 h. 30
4—"Le masque" — Intrigue policière américaine. En vedette : Vincent Price, Agnès Moorehead et John Sutton. Une femme, auteur réputé de nombreux romans policiers, se voit mêlée, bien malgré elle, à une aventure encore plus fantastique que ce qu'elle n'a jamais imaginé. La maison qu'elle loue pour la saison d'été, devient le théâtre de trois meurtres consécutifs dont l'auteur, un maniaque, a été surnommé la Chauve-souris. Adultes.
8—Festival : "Rigoletto"
11—La cité sans voiles — Film policier.
9 h. 39
8—The Magnificent Yankee
11—Dans le vent — Emission de variétés, provenant du Palais Montcalm.
10 heures
11—Sextant
4—Devinez juste — Programme questionnaire.
10 h. 30
4—Science et fiction
11—Téléjournal
10 h. 44
11—Supplément régional
10 h. 45
4—A vous, les experts — Quizz sportif
8—Caldera Circus
10 h. 51
11—Nouvelles sportives
10 h. 54
11—Les nouvelles sportives
11 heures
4—Nouvelles et météo
8—CBC-TV News
11—Cinéma — "Maruzella", drame, avec Marisa Allasio, Massimo Serato et Yvette le Bon. Une jeune fille est amoureuse d'un homme plus âgé qu'elle. (?)
11 h. 10
4—Les nouvelles sportives
11 h. 14
8—Viewpoint
11 h. 15
4—Heure exquise — "La loi des rues" — Drame réaliste. En vedette : Raymond Pellegrin, Silvana Pampanini et Jean-Louis Trintignan. Auguste Le Breton qui a particulièrement étudié les questions relatives à l'enfance délinquante, était qualifié qualifié mieux que tout autre pour traiter ce sujet mis en scène avec habileté par Ralph Habit. Yves Trépanier, évadé d'une maison de correction arrive à Paris, où des camarades l'ont adressé à un ancien "dédé" pour qui il devient un grand ami. Adultes, avec réserves.
11 h. 20
8—Sign Off
12 h. 30 a.m.
11—Fin des émissions
12 h. 45
4—Fin des émissions

DEMAIN

JEUDI

CANAL 9 h. 30 a.m.
8—Music
10 heures
8—Canadian Schools
11—Musique
10 h. 28
11—Aujourd'hui à CBVT
10 h. 30
8—Across Canada
11—Emissions scolaires — "Le secret des choses" — 6e année.
11 heures
4—Musique
5—Friendly Giant
11—Long métrage — "Casse-cou, mademoiselle", comédie, avec Raymond Bussières, Marthe Mercadier et Albert Préjean. Un jeune homme veut devenir coureur en automobile. Sa fiancée s'oppose à cette carrière dangereuse. Adultes et adolescents.
11 h. 15
8—Chez Hélène
11 h. 30
8—Butternut Square
11 h. 50
8—CBC-TV News
12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés
12 h. 15
4—Nouvelles
12 h. 25
4—Nouvelles sportives
12 h. 30
4—De tout, de tous
12 h. 55
11—Téléjournal
1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage — "Quand nous étions petits enfants" (?)
1 h. 45
4—Cinéroman — "Quelle drôle de gosse"
2 heures
4—Féminité
2 h. 30
4—La sieste — "Ménilmontant" — Comédie dramatique. En vedette : Pierre Larquey, Bernard Lancret et Josette Day. Dans le quartier parisien de Ménilmontant, trois bonhommes élisent domicile sur un terrain vague et vivent de bricolage. Une dame très riche, à qui ils apportent un bijou perdu, veut les récompenser et accède à leur demande de construire un parc pour les enfants du quartier. Bourgeois et politiciens se disputent alors pour s'approprier le mérite de ce beau geste. Tous.
8—Music
2 h. 55
8—Opening
3 heures
8—Moment of Truth
11—Le bonne fourchette — Gastronomie
3 h. 30
8—Take Thirty
11—Le quotidien magique
4 heures
4—Capitaine Bonhomme
8—As the World Turns
11—Bobino
4 h. 30
8—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise
5 heures
4—Télé-Popeye
8—Cartoons
11—Cadets de la forêt
5 h. 30
8—Les Boucaniers
8—The Bowery Boys
11—Les Croquignoles
6 heures
4—Télé-Québec
11—Jeunesse oblige — L'amour

CANAL 6 h. 30
4—Nouvelles sportives
8—Winter Edition
11—Téléjournal
6 h. 40
4—La météo
6 h. 43
11—Supplément régional
6 h. 45
4—Nouvelles
6 h. 48
11—Rond-Point
7 heures
4—Invitation de Fernand Gignac
8—McHale's Navy
11—Aujourd'hui
7 h. 30
4—Mots de passe — Questionnaire sur la langue française.
8—Candid Camera
8 heures
4—Les hommes volants — Ted McKeever et Jim Buckley.
8—Hazel
11—Septième-Nord
8 h. 30
4—Cinéma Kraft — "En légitime défense" — Film policier psychologique, avec Bernard Blier, Maria Mauban et Philippe Nicaud. Ce film, n'étant pas une intrigue policière ordinaire, raconte l'histoire d'un jeune garçon, qui, placé dans un milieu qui n'est pas le sien, commet un crime, en légitime défense . . . Attiré par le spectacle, il devient ensuite directeur d'un boîte de nuit. Pour avoir la paix, il paie une certaine somme d'argent à une bande de gangsters, mais n'a jamais voulu le dire à Gustave, son meilleur ami, inspecteur de police. Adultes, avec réserves.
8—The Serial
11—La poule aux oeufs d'or
9 heures
8—The Defenders
11—Pleins feux sur Colette Renard
10 heures
4—Adam ou Eve
8—The Rogues
11—Cartes sur table — Jean Marchand, Louis Laberge.
10 h. 30
4—Dernier recours
11—Téléjournal
10 h. 45
11—Supplément régional
10 h. 51
11—Nouvelles sportives
11 heures
4—Nouvelles et météo
8—CBC-TV News
11—Cinéma — "L'homme ne se rend pas", film de guerre russe. (?)
11 h. 10
4—Nouvelles sportives
11 h. 14
8—Viewpoint
11 h. 15
4—Heure exquise — "La chaste Su

Programme hypothétique de libre-échange canado-américain

L'entente entraînerait l'abolition progressive de tous tarifs douaniers sur les produits manufacturés et les matières brutes

Par Benoit Houle

OTTAWA (P.C.) – Un programme hypothétique de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis a été rendu public à Ottawa et à New York.

L'entente proposée par le Comité canado-américain, composé d'hommes d'affaires, de chefs syndicaux et de professionnels amènerait l'abolition progressive de tout tarifs douaniers sur les produits manufacturés et les matières brutes, sans exception.

Les produits agricoles n'entreraient toutefois pas en ligne de compte, au lancement du programme, vu les circonstances spéciales afférant aux programmes de subsides et à d'autres accords.

Le Comité canado-américain a été fondé en 1957 pour étudier les problèmes naissant de l'interdépendance accrue entre les deux pays. Dans son rapport, publié aujourd'hui, le comité souligne qu'il ne faut pas y voir une interprétation en faveur de telle ou telle forme de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis. Il s'agit bien plutôt d'un programme hypothétique qui démontre quelle forme pourrait prendre un programme de libre-échange entre les deux pays.

ABOLIR LES BARRIERES

Le but du comité, en publiant cette brochure, a été de faire comprendre davantage le problème complexe que constitue la libéralisation des échanges commerciaux entre Ottawa et Washington.

Les co-présidents du comité, MM. Robert Fowler, de Montréal et Harold Sweat, de Minneapolis, Minn., ajoutent que ce rapport n'a aucunement la prétention d'appuyer un mouvement politique quelconque en faveur de cette libéralisation commerciale canado-américaine.

Selon le rapport, un libre accès au marché canadien augmenterait de 10 pour cent le marché domestique canadien. Les principes de base de ce programme visent à utiliser le libre-échange afin que l'on bénéficie des plus hauts profits possibles. Il s'agirait donc d'abolir toutes barrières douanières et toutes autres sortes de discrimination contre les produits d'un pays membre de l'entente. L'entente aurait pour but unique de servir cette fin et de créer des liens économiques plus serrés entre les partenaires intéressés.

Une de ses conséquences serait d'accroitre les échanges mondiaux au lieu de les réduire. En vertu de ce programme, les Etats-Unis réduiraient de 20 pour cent annuellement leurs tarifs douaniers sur une période de cinq ans alors que le Canada les réduirait de 10 pour cent sur une période de 10 ans.

TRAITE OFFICIEL

Le but de doubler ainsi la durée du programme pour le Canada et de permettre à ce pays de restructurer son économie afin de lui permettre d'accéder à cette production de masse qui suivra. Un autre but est de maintenir en vigueur une certaine période de temps les tarifs protégeant les matières brutes américaines, le temps de reviser et d'ajuster ce programme.

Le rapport signale qu'il ne s'agit là aucunement d'une intégration politique entre le Canada et les Etats-Unis. La zone de libre-échange permettra à chaque pays intéressé de garder le contrôle de ses structures douanières et de ses relations avec les autres pays. Elle minimiserait l'intégration économique et un secrétariat et une commission d'appel veilleraient à son bon fonctionnement. La commission d'appel serait composée de trois représentants des deux pays. Leur rôle d'étudier les plaintes qui pourraient surgir à la suite de la mise en vigueur d'un tel programme.

Une banque mixte serait également créé afin d'aider à la restructuration de l'économie et un comité mixte du Congrès américain et du parlement de l'économie et un comité mixte du Congrès américain et du parlement canadien reviserait périodiquement les progrès réalisés et feraient rapport aux gouvernements en cause.

Les bureaux de ces organismes, poursuit le rapport, devraient être établis à l'extérieur des capitales, mais être facile d'accès. On recommande les régions de Niagara Falls ou de Détroit-Windsor comme endroits possibles.

Un tel accord, conclut le rapport, devrait être ratifié comme un traité officiel ce qui exclurait la possibilité d'une abrogation unilatérale.

• IL PARTICIPERA AU CAUCUS — Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, a fait part aux journalistes de son intention de participer au caucus national du parti qui doit avoir lieu incessamment. Il répondait aux questions des journalistes à son retour de Londres où il avait assisté aux funérailles de Churchill. On sait que M. Diefenbaker a rencontré le directeur général du parti, hier, M. Camp. (Téléphoto UPI)

Le Canada a accueilli 112,606 immigrants en '64

OTTAWA — (P.C.) — Le Canada a accueilli 112,606 immigrants l'an dernier. C'est le plus fort contingent admis au pays depuis 1958 alors qu'il était de 124,851, selon le ministère de l'Immigration.

Le total dépasse de 19,455 celui de 1963 mais il est loin d'approcher celui de 282,164 atteint en 1957.

Suivant l'affirmation du ministre, M. Tremblay, 59 pour cent de ces nouveaux venus insérés à l'effectif ouvrier appartenaient aux catégories bénéficiant d'une qualification supérieure.

"Cette situation démontre l'importance attachée par le ministère au choix d'immigrants qui pourront s'intégrer promptement à la main-d'oeuvre canadienne", fait observer le ministre dans un communiqué.

Il y a eu "augmentation graduelle et réconfortante" de l'immigration au cours des deux dernières années.

Les nouveaux arrivants de Grande-Bretagne représentent le groupe le plus considérable, une fois de plus, en 1964. Leur nombre s'établit à 29,279, en comparaison de 24,603 l'année précédente.

D'ici et là

Arrive en second lieu l'Italie avec 19,297 immigrants, puis se classent les Etats-Unis avec 12,565. En 1963, l'Italie nous envoyait 14,427 de ses fils. Les Etats-Unis nous en dressaient 11,736.

L'immigration en provenance des autres principaux pays se chiffrait ainsi, entre parentheses les chiffres pour 1963 : Allemagne Fédérale, 5,992, 6,744; Portugal, 5,309, 4,000; France, 4,542, 2,589; Grèce, 4,391, 4,759; Hong-Kong, 2,490 1,008; Antilles, 2,072, 2,227; Pays-Bas, 2,029, 1,798; Pologne, 1,900, 1,482; Australie, 1,855, 1,376; Egypte, 1,655, 1,476; Suisse, 1,446, 999; Yougoslavie, 1,187, 781; Malte, 1,162, 869; Inde 1,154, 787; Autriche, 1,099 799; Belgique - Luxembourg, 1,025 984.

Deux actuaires de Toronto critiquent le projet de caisse de retraite fédérale

(par STEWART MACLEOD)

OTTAWA (P.C.) — Deux actuaires de Toronto ont accumulé arguments sur arguments contre le projet de caisse de retraite fédérale, mardi. L'un d'eux est allé jusqu'à dire que le projet avait obtenu l'approbation unanime des Communes en raison d'une espèce involontaire de chantage.

M. Edward Ruse, actuaire d'une compagnie d'assurance qui se présente à titre de simple citoyen, avance que les membres du parlement qui concevaient des doutes au sujet du plan s'étaient trouvés dans l'impossible situation d'avoir à l'approuver en principe avant que le plan eut été étudié par le comité mixte du parlement.

"Cette étude aurait dû précéder la deuxième lecture", dit-il. M. Gordon Aiken, député progressiste conservateur de Parry Sound Muskoka, en convient : "C'est exactement ce qui est arrivé".

M. Ruse, domicilié à Toronto mais originaire du Japon, y est allé sans ménagement. "Le plan de caisse de retraite fédéral, dit-il, est dangereux, compliqué, dispendieux et monstrueux. Je prédis, sans crainte de me tromper, mais à grand regret, que vous et moi, même ses plus chauds partisans, ne mourrons pas sans le déplorer amèrement".

FRANKESTEIN

"Je vous le dis carrément, sincèrement, d'une manière désintéressée, après mûre réflexion, l'équipe des 16 experts de Mlle LaMarsh, ministre de la Santé, forte de 300 années d'expérience, a mis au monde un Frankestein . . ." Le mémoire de M. Ruse fut présenté à la suite du réquisitoire de M. W.R. Hoyce, un autre actuaire de Toronto, qui avait déclaré au cours de la séance du matin que le projet avait été mal conçu et qu'il répondait mal aux besoins du pays. Ils avaient été unanimes à dire que c'étaient ceux qui seraient le plus dans le besoin qui en bénéficieraient le moins.

Tous deux préconisèrent une augmentation des prestations aux vieillards en manière de substitut au plan à l'étude. M. Ruse proposa qu'un célibataire touche une indemnité de $90 à 70 ans, de $91 à $71 ans, de $92 à 72 ans.

EXCELSIOR

M. Lloyd Francis, député libéral de Carleton, se dit étonné que tant de gens ne cessent de se présenter devant le comité pour préconiser de fortes augmentations des prestations aux vieillards. "Cela, dit-il, me semble une course entre ceux qui recommanderaient davantage". Il objecta qu'il y avait une limite à ce que le Canada pouvait se permette d'accorder en fait d'indemnité. Cette manière d'agir ne saurait durer sans nuire au pays. M. Joyce propose que du moins le gouvernement n'associe pas le plan au coût de la vie.

Dans un autre mémoire, l'Association internationale des pompiers fait état de la situation particulière de ses membres. En vertu du plan fédéral ceux-ci doivent prendre leur retraite à 60 ans. C'est dire que leurs revenus dégringoleront entre 60 et 65 ans et qu'il en sera tenu compte d'après le plan projeté.

Elle demande que pour les fins de la pension, le revenu du pompier soit calculé seulement d'après ce qu'il aura touché jusqu'au moment de sa retraite et non pas jusqu'à 65 ans.

En évitant une entrevue avec Raymond Denis

Pearson estime que son subalterne a agi avec "une parfaite rectitude"

OTTAWA. (P.C.) — Le premier ministre Pearson estime qu'un de ses subalternes a agi avec "une parfaite rectitude" en ménageant une entrevue entre M. Raymond Denis, alors adjoint du ministre de l'Immigration, M. Tremblay, et ceux qui cherchaient à obtenir un sursis à la déportation du milliardaire Harry Stonehill.

Le bureau du premier ministre a donné une communication hier d'une déclaration de M. Pearson en réponse aux questions des reporters relativement à la nouvelle concernant l'entrevue au cours de laquelle M. Denis aurait demandé "qu'y a-t-il pour moi, pour nous ?"

Stonehill, né aux Etats-Unis, subit actuellement un procès aux Etats-Unis. Il a déjà été expulsé des Philippines et du Mexique.

On lui a refusé la permission de s'établir au Canada.

Les paroles du premier ministre concernant M. Denis, Hal Dorman, un haut fonctionnaire attaché au personnel de M. Pearson, et des intermédiaires non identifiés qui agissaient au nom de Stonehill.

M. Denis, congédié par M. Tremblay l'automne dernier, est la figure dominante de l'enquête Dorion au sujet des imputations de tentatives de corruption et de coercition de la part d'adjoints parlementaires. Il est accusé d'avoir offert un pot-de-vin de $20,000., à l'avocat montréalais Pierre Lamontagne à la condition qu'il acquiesce à l'élargissement, sous cautionnement de Lucien Rivard, dont les Etats-Unis ont demandé l'extradition afin de pouvoir lui faire subir son procès sous accusation de contrebande de stupéfiants.

PLAISANTERIE

Ci-après le texte de la déclaration du premier ministre: "Le premier ministre prit connaissance pour la première fois, le 1er décembre 1964, d'un rapport suivant lequel M. Dornan rencontre M. Denis pour lui présenter certaines personnes agissant au nom de M. Stonehill. On savait que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration étudiait le cas de M. Stonehill.

"En raison de ce fait et du fait que l'on avait impliqué M. Denis dans l'affaire Rivard, le premier ministre, le jour même, demanda à M. Dornan de lui faire un rapport détaillé du rôle qu'il avait joué dans l'affaire Stonehill.

"Ce rapport, M. Dornan le présentera le 2 décembre. M. Dornan y relatait la question posée par M. Denis dans laquelle il demandait: "Qu'y a-t-il pour moi, pour nous ?" mais il laissait entendre bien clairement que ce que M. Denis venait de dire il l'avait fait ouvertement et banalement et qu'il y avait tout lieu de croire qu'il ne s'agissait que d'une plaisanterie.

"M. Dornan ne cacha rien au premier ministre du rôle qu'il avait joué dans l'entrevue et le premier ministre eut la certitude que M. Dornan avait agi en toute rectitude sous quelque rapport que ce soit".

Par la suite, au cours des quelques mots échangés avec les reporters, M. Pearson employa les mots "une parfaite correction".

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

Hâter l'installation des signaux bilingues dans la ville d'Ottawa

Ottawa (P.C.) — Le maire de la ville d'Ottawa a déclaré aujourd'hui qu'il allait hâter l'installation de signaux routiers bilingues dans les secteurs de la ville, où la population est en majorité canadienne-française.

Les remarques de M Don Reid suivent l'annonce, faite hier à Toronto par le ministre des Affaires municipales, M. Spooner, que les municipalités de la province pouvaient installer de tels signaux bilingues si elles la désiraient. Le maire Reid avait adressé une missive au premier ministre, M. John Robarts, pour justement lui demander si la chose était permise.

L'an dernier, le conseil municipal avait approuvé une résolution prévoyant l'installation de tels signaux bilingues mais il s'était aperçu par la suite qu'aucun arrêté municipal ne pouvait confirmer une telle décision, ainsi que l'exige le code municipal. Ces panneaux de signalisation étaient donc illégaux.

Le maire Reid a fait savoir qu'il agirait dès qu'il recevrait la réponse de M. Roberts. D'autres dirigeants municipaux ont déclaré que le coût des nouveaux signaux ne présentait pas de problème sérieux.

Blocage des subsides à la construction navale

OTTAWA. (P.C.) — Le ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill, a annoncé hier le blocage des subsides à la construction navale.

Seuls les navires de pêche seront soustraits à ce blocage.

L'annonce surprise précise qu'un comité parlementaire spécial s'est vu confier la tâche de reviser la politique fédérale d'assistance à la construction de navires et aucune demande de subsides ne sera acceptée avant que cette revision ne soit complétée.

"Ce gel temporaire visant à permettre l'élaboration d'une politique à long terme ne signifie pas que le gouvernement veuille cesser son aide à la construction navale", précise M. Pickersgill dans sa déclaration.

Il note cependant que l'embauche a augmenté dans les principaux chantiers de construction navale du pays et que de nombreux travaux sont en cours à la faveur de subsides.

Il souligne de plus que le gouvernement a déjà commencé la mise en oeuvre d'un important programme de construction navale.

"S'il n'entre nullement dans nos intentions d'abandonner la politique visant à favoriser les travaux dans les chantiers canadiens de construction navale, la revision tiendra compte des modifications qu'il serait possible d'apporter en vue de répondre aux besoins nouveaux", déclare le ministre.

Le gouvernement fera bon accueil à toutes les suggestions qu'on voudra bien lui faire.

Le comité doit accomplir sa tâche "avec le plus de diligence possible afin d'assurer la continuité de l'activité et de l'emploi dans les chantiers de construction navale", ajoute-t-il.

Aujourd'hui

MERCREDI

Patro Roc-Amadour. — Bénédiction et inauguration du Patro à 6 h. 30 p.m.

Société Philatélique de Québec. — Réunion des membres et visite du bureau de poste.

Société de Géographie. — A 8 h. 30 p.m. à la faculté de Médecine. Conférence de M. André Labarrère-Paulé "Le Béarn et le pays basque".

JEUDI

Palais Montcalm. — Matinée symphonique à 4 h. p.m.

Grand Salon Pavillon Pollack — A 12 h. 45 p.m. conférence de M. Jacques Desjardins, président de l'Union Générale des Etudiants du Québec.

ETES-VOUS CET HOMME?

Ambitieux, agressif, de 25 à 35 ans avec 12ème année d'étude qui désire un revenu de **$6,000 à $8,000 et plus par année.** Très bien connu dans sa localité, possédant automobile et qui aspire à se créer une carrière intéressante et prometteuse dans le domaine de l'assurance vie, maladie, assurances collectives, etc. . . .

OUI ? alors nous vous donnerons l'entrainement requis et tout l'appui nécessaire dès le début tout en retirant un salaire supérieur à la moyenne. **Perspective d'avancement rapide** avec une Compagnie Canadienne pour 3 hommes de calibre supérieur. Ecrire en fournissant détails, âge, état matrimonial, situation financière, occupation présente

au Casier No 1778

L'ACTION, QUEBEC

BONNE DEMANDEE

Famille de 4 adultes, références exigées

Bon salaire

Tél. : 527-3242

$1,000

ELLE GAGNE

VOUS POUVEZ GAGNER VOUS AUSSI!

Grand Baie, Qué.: Mme Maurice Joncas, 111, rue Ste-Catherine, Grand Baie, Co. Chicoutimi, Qué., reçoit de M. Jean-Paul Brochu, représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de $1,000 en argent. En effet, Mme Joncas a trouvé un des certificats de $1,000 qui ont été insérés dans des paquets de cigarettes PETER JACKSON au nouveau format KING SIZE extra-long à bout filtre. Achetez-en un aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être $1,000.

Peter Jackson
KING SIZE BOUT FILTRE
UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1881